TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 263 — 34 PAGES — SAMEDI 28 JANVIER 1978

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Un accord de principe pourrait intervenir entre l'Égypte et Israël

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Le nouveau cabinet portugais

Lourde tâche !

« Un gouvernement de gauche avec l'accord du centre », telle st la définition que M. Mario oares a donnée de son nouveau abinet, dont la constitution a té annoncée le jeudi 26 janvier, Lisbonne, après un mois et demi e négociations laborieuses.

Par rapport au premier gourmement constitutionnel que igeait déjà le secrétaire général parti socialiste, celui-ci pré-ente l'innovation capitale qu'est attribution aux modérés du Centre démocratique et social de trois importants ministères : les affaires étrangères, le commerce et la réforme administrative. Les ocialistes peuvent affirmer que MM. Sa Machado, Basilio Horta ancien secrétaire général du paonat portugais) et Rui Pena, tulaires respectifs de ces porteuilles, ne représentent pas leur rti : l'entrée des centristes au uvernement marque bien un rage à droite de la vie politique ortugaise. Il est d'autant plus ensible que deux des personnalités socialistes les plus forement contestées à gauche, les ministres du travail, M. Gonelha, et de l'éducation, M. Cardia, ont conservé leur poste.

Gouvernement d' « austérité », a annoncé M. Soares. La présence à la tête d'un super-ministère de l'économie, de M. Victor Constancio, symbolise ce qui est moins un choix qu'une nécessité : e jeune technocrate socialiste a déjà engagé, avec le Fonds monéaire international, des négociaons dont les Portugais savent elles les obligeront à mettre cran de plus à leur ceinture.

: gouvernement répondra-t-il noins aux deux « conditions tielles » posées par le gél Eanes dès le début de ise ? Sera-t-il « durable » ? uiera-t-il sur une plate- « cohérente » ? Le P.C.P. r avance qualifié l'alliance C.D.S. de « monstrueuse ». ersyndicale, pour sa part, a duit l' « inquiétude » des lieux ouvriers devant la désiation à des postes importants e l'administration publique de irigeants politiques « compromis vec le fascisme ».

De l'autre côté, le parti social mocrate s'est déclaré disposé naintenir l'attitude d'« opposisélective » qu'il avait à rd du gouvernement précé-. Son congrès des 28 et anvier devrait permettre de urer les difficultés qui attent M. Soares.

Les milieux économiques patronaux expriment eux aussi de rieuses réserves. La Confédération des agriculteurs du Portugal a donné trois mois à la nouvelle équipe pour faire ses preuves. Réticente, également, la Confédération de l'industrie portugaise.

L'appui même des socialistes et des centristes ne paraît pas inconditionnel ! M. Freitas do maral, président du C.D.S., a connu l'existence au sein de n parti d'« opinions diverrtes » sur l'opportunité d'une rticipation au pouvoir. Chez s socialistes, des défections ont é enregistrées dans le nord du ays. La convention de l'Union e la gauche socialiste et démoratique de M. Lopes Cardoso - d'où devrait sortir ce week-end n mouvement destiné à occuper espace entre le P.S. et le P.C. — onstitue un défi irritant pour M. Soares. Mais celui-ci n'a-t-il pas dit par avance qu'il préférait les intérêts de la démocratie à ceux de son parti ?

Trois conservateurs font partie de l'équipe de M. Soares

Le président de la République portugaise, le général Ramalho Eanes, a approuvé, le jeudi 26 janvier, la composition du deuxième gouvernement constitutionnel que venait de lui présenter M. Mario Soares, secrétaire général du P.S.

La principale innovation de la nouvelle équipe, par rapport au précédent gouvernement socialiste homogène, est l'entrée de trois ministres conservateurs, appartenant au Centre démocratique et social.

Le gouvernement devrait prêter serment le lundi 30 janvier devant le chef de l'Etat. Le premier ministre a indiqué qu'il défendrait son programme devant le Parlement à partir du 2 février au plus tard et affirmé que la nouvelle équipe mènerait une politique « *dynamique* ». Il a aussi rappelé que l'« *austérité* » était indispensable. M. Soares a, dans ses premières déclarations, mis l'accent sur la prochaine reprise des négociations avec le Fonds monétaire international. Le Portugal attend un « feu vert » pour l'obtention d'un prêt de 750 millions de dollars, indispensable pour équilibrer ses échanges avec l'extérieur. Mais les conditions posées par le F.M.I. seront rigoureuses.

La nouvelle équipe comprend quinze ministres (deux de moins que la précédente). Dix sont membres du parti socialiste, trois du centre démocratique et social ; il y a, en outre, un indépendant et un militaire.

Les postes les plus en vue sont occupés par MM. Victor Constancio, un technocrate socialiste de trente-quatre ans, qui devient une sorte de super-ministre de l'économie ; Sa Machado, du C.D.S., à qui revient la charge d'animer la diplomatie portugaise à l'heure des négociations pour l'entrée de Lisbonne dans le Marché commun, et Luis Salas, indépendant, celui-ci succède à M. Antonio Barreto, qui a refusé de reprendre le portefeuille de l'agriculture malgré l'invite du président Eanes. M. Almeida Santos, ministre inamovible depuis la révolution du 25 avril 1974, devient une sorte de vice-premier ministre.

(Lire nos informations page 7.)

État d'urgence en Tunisie

Les troubles auraient fait plus de vingt morts

Au lendemain des graves troubles qui, le jeudi 26 janvier, ont entraîné, pour la première fois depuis l'indépendance, la proclamation de l'Etat d'urgence en Tunisie et du couvre-feu dans la capitale, le calme semblait rétabli, ce vendredi matin, à Tunis. Aucun bilan officiel des affrontements entre police et manifestants n'a été publié, mais l'Agence France-Presse estime qu'ils pourraient avoir fait plus de vingt morts. Des désordres auraient eu lieu également à Sousses et à Kairouan.

M. Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens, qui avait appelé à la grève générale du 26 janvier, a déclaré ce vendredi par téléphone qu'il était « totalement isolé » par la police et que sa centrale « n'avait aucune responsabilité » dans des incidents destinés, a-t-il dit, à la discréditer. Pour sa part, le premier ministre, M. Hedi Nouira, a affirmé sa volonté de réduire « tous ceux qui, sous couvert de démocratie, sont de véritables émeutiers ».

De notre correspondant

Tunis. — Après les graves incidents de la veille, l'activité semblait reprendre à peu près normalement vendredi matin à Tunis, étroitement quadrillée par l'armée et la police. Dans le centre de la ville, beaucoup de commerçants s'affairaient à déblayer les débris de leurs magasins dévastés, et les Tunisiens qui se dirigeaient vers leurs lieux de travail contemplaient les dégâts spectaculaires, résultat des affrontements de jeudi. Les forces de police et l'armée étaient plus particulièrement stationnées aux carrefours qui séparent la ville moderne de la Médina. Un cordon de militaires en tenue de combat, baïonnette au canon, encerclaient complètement la place de la Gare, proche de l'entrée sud de la capitale.

La nuit, la première vécue par Tunis sous le couvre-feu, paraît avoir été calme dans l'ensemble. Le silence qui régnait sur la ville depuis 20 heures, n'a été troublé que par quelques coups de feu sporadiques entendus au loin, et le bruit des véhicules de l'armée et de la police qui sillonnaient les rues.

L'explosion couvait

L'explosion couvait déjà depuis plusieurs jours. Après les désordres dont la capitale avait été le théâtre mardi et mercredi, le mot d'ordre de grève générale lancé pour jeudi par la centrale syndicale U.G.T.T. a mis le feu aux poudres.

Dès le milieu de la matinée, les premiers incidents éclataient au cœur de Tunis entre manifestants et forces de l'ordre. Très vite ils allaient s'étendre à toute la ville, n'épargnant aucun quartier, et gagnaient la proche banlieue, où sont implantées diverses industries dont les ouvriers avaient cessé le travail.

Au fil des heures, la tension montait, et des unités de l'armée étaient appelées en renfort pour appuyer les forces de police, qui semblaient en plusieurs endroits débordées, et pour garder les bâtiments publics. Aux explosions sourdes des grenades lacrymogènes se mêlaient de plus en plus fréquemment le crépitement des armes à feu.

MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 3.)

M. Giscard d'Estaing en Bourgogne

Le « bon choix pour la France » était « connu d'avance » *observe le R.P.R.*

Au terme de son voyage en Bourgogne M. Valéry Giscard d'Estaing devait faire connaître vendredi soir 27 janvier, à 19 heures, la manière dont il apprécie la situation politique à quarante-quatre jours du premier tour des élections législatives.

Le discours radiotélévisé de Verdun-sur-le-Doubs répond à l'engagement que le président de la République avait pris dès le 8 février 1977 lorsqu'il avait déclaré à Ploërmel (Morbihan) : « Bien entendu, je dirai le moment venu où est le bon choix pour la France. »

Comme l'observe le R.P.R. dans « la Lettre de la Nation », ce « bon choix », « sans prendre trop de risques, on peut dire qu'il était connu d'avance ».

En lançant dès jeudi à Auxerre « les trois mots d'ordre » de l' « ouverture », de l' « effort » et de l' « unité » et en dénonçant ceux qui prétendent « que le temps n'est pas nécessaire, que l'on peut tout faire tout de suite », M. Giscard d'Estaing a quelque peu défloré son intervention solennelle de eVrdun-sur-le-Doubs, mais il n'a pas surpris, puisque ce langage est celui qu'il a toujours tendu depuis qu'il est installé à l'Elysée.

A l'ouverture de la campagne officielle des précédentes élections législatives, Georges Pompidou s'était clairement eu doublement engagé lorsqu'il avait déclaré le 8 février 1973 dans son entretien télévisé avec M. Jacques Alexandre aujourd'hui collaborateur de M. Raymond Barre : « « *C'est un duel entre, d'un côté, ce que vous appelez l'union de la gauche, et de l'autre, tous les autres... Qu'on ne compte pas sur moi pour renier tout ce à quoi je crois et tout ce que le peuple français a approuvé solennellement.* »

Il n'est certes pas question que M. Giscard d'Estaing se « renie » de quelque manière que ce soit, mais on voit mal qu'il puisse se « marquer » aussi catégoriquement que son prédécesseur dans la mesure où il n'y a rien de commun entre la Vᵉ République pompidolienne et la Vᵉ République giscardienne.

S'engager trop notemment, jeter son mandat dans la balance ce serait se lier indissolublement à une majorité sortante dont tous les sondages montrent qu'elle n'a pas le vent en poupe.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

Remous dans la C.G.T. ?

par GEORGES SÉGUY (*)

La C.G.T. est-elle restée dans son rôle d'organisation syndicale indépendante en publiant le bilan de ses dernières rencontres avec les partis de gauche ?

Ce bilan est-il objectif ou mensonger ?

Ces deux questions font présentement l'objet de commentaires tels qu'il est devenu nécessaire d'y répondre de façon claire et précise et d'en discuter ouvertement, dans la C.G.T. et en dehors d'elle.

Alors que trois des partis de gauche, sur les quatre que nous avons rencontrés, ne nous ont adressé aucun reproche, la direction du parti socialiste a condamné en termes vifs notre démarche et nous accuse d'avoir fait un compte rendu inexact de notre rencontre avec ses représentants.

L'idée de rencontrer les partis de gauche fut avancée lors de la réunion de la commission exécutive de la C.G.T. du 18 octobre. Le comité confédéral national des 6 et 7 décembre en a fait une décision. C'est dire qu'elle a été mûrement réfléchie.

Il était bien entendu qu'il ne s'agissait, ni d'une mission de conciliation ou d'arbitrage, ni d'une visite de courtoisie. Le bureau confédéral a été clairement mandaté par le comité confédéral national (C.C.N.) pour exposer franchement aux partis le point de vue de la C.G.T., faire le bilan objectif des points de convergences et de divergences entre la C.G.T. et les partis, verser ces conclusions dans le débat lancé par la C.G.T. : « Pour que vive le programme commun. »

(Lire la suite page 12.)

(*) Secrétaire général de la C.G.T.

AU JOUR LE JOUR

Unité

M. Giscard d'Estaing vient de déclarer, avec la fierté d'un Bourguignon de passage : « Ma circonscription, c'est la France ! » *En prononçant ces mots, le chef de l'Etat a apporté une profonde innovation en matière de découpage électoral, créant une circonscription unique en son genre, et à laquelle personne n'avait pensé jusque-là : la circonscription du Val-de-Gaule.*

Les débats à l'Assemblée issue d'un tel suffrage auront donc lieu entre Valéry Giscard d'Estaing et lui-même, ce qui permettra à chaque Français de s'écrier : « Mon député, c'est Giscard ! »

Et, pour parfaire cette profonde réforme, il ne reste plus désormais qu'à élire plusieurs centaines de présidents de la République.

BERNARD CHAPUIS.

Le plaisir d'être espagnol

Les obsèques de M. Joaquin Viola Sauret, ancien maire de la ville, assassiné avec son épouse, ont eu lieu jeudi 26 janvier à Barcelone dans un climat tendu. Des incidents ont marqué la cérémonie, à laquelle assistaient notamment MM. Martin Villa, ministre de l'intérieur, et Tarradellas, président de la Généralité de Catalogne. Un millier de personnes massées devant l'église ont réclamé la démission du ministre de l'intérieur et ont crié : « L'armée au pouvoir ! »

Notre correspondant fait ci-dessous le point de la situation en Espagne.

De notre correspondant CHARLES VANHECKE

Madrid. — Le premier gouvernement démocratique espagnol a six mois d'existence. Six mois pendant lesquels les hommes politiques de ce pays ont fait preuve d'une capacité de négociation et d'un esprit de conciliation qui ont étonné l'Europe. Une telle sagesse est évidemment le fruit de l'histoire. Personne ici n'oublie que l'Espagne a déjà fait une autre entrée remarquée sur la scène démocratique, ni comment l'épisode s'est terminé. La République instaurée en 1931 s'était établie, elle aussi, sans effusion de sang, elle aussi avait restauré la Généralité de Catalogne, elle aussi avait rédigé une Constitution libérale, et ses premiers dirigeants étaient parvenus, eux aussi, à éloigner le danger militaire et à maîtriser les extrémistes des deux bords. Ses débuts avaient été si bien réussis que chacun pensait, à l'époque, que l'Espagne n'était décidément plus le pays de la « légende noire ». Or, cinq ans après, la guerre civile éclatait. Après avoir opéré un repli stratégique, les forces de la réaction prenaient leur revanche.

Il est vrai que les Espagnols sont bien différents de ce qu'ils étaient alors. Ils ne connaissent plus l'effroyable misère qui engendre la révolte et la violence. S'ils étaient réputés pour leur extrémisme, ils se montrent désormais, et jusqu'à preuve du contraire, modérés et réalistes. Tout indique qu'ils ont tiré un trait sur le passé, et les opposants d'hier, en s'asseyant dans le même hémicycle, ne font qu'exprimer ce désir général de coexistence.

Lorsque M. Alfonso Guerra, numéro deux du parti socialiste, interpelle au Congrès le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa, et lui rappelle son passé franquiste, il fait mauvaise impression. Lorsque MM. Fraga Iribarne et Santiago Carrillo, à la même tribune du Congrès échangent des allusions à la guerre civile, ils se font rabrouer par la presse, et le dirigeant communiste, en rectifiant aussitôt, montre qu'il a visiblement « dérapé ».

(Lire la suite page 6.)

LA POLICE TENTE DE GAGNER DE VITESSE LES RAVISSEURS DU BARON EMPAIN

(Lire page 14.)

« JULIA », DE FRED ZINNEMANN

Deux femmes dans l'histoire

Un cinéaste, âgé de soixante-dix ans, discret, modeste, bien que tout auréolé de gloire hollywoodienne, vient de réussir le plus beau film de femmes qu'on puisse voir actuellement. Avec le concours de deux actrices, Jane Fonda et Vanessa Redgrave qui n'ont jamais interprété de rôles si intenses, si émouvants, C'est Fred Zinnemann.

La Septième Croix (tiré d'un roman d'Anna Seghers) où il montrait l'Allemagne sous l'ordre national-socialiste, *les Anges marqués*, où il témoignait sur le sort des enfants d'Europe déportés, nous l'avaient fait découvrir, après la guerre. Devenu, par la suite, l'homme des grands succès commerciaux : *le train sifflera trois fois, Tant qu'il y aura des hommes, Au risque de se perdre, Un homme pour l'éternité*, Fred Zinnemann n'avait pourtant jamais cessé de traiter des thèmes moraux, de s'intéresser à la prise de conscience individuelle. *Julia* renoue ouvertement avec son inspiration première. Tiré d'une nouvelle de Lillian Hellman (dans un recueil, *Pentimento*, publié aux Etats-Unis en 1973, mais non traduit en français), ce film raconte l'amitié de jeunesse de celle-ci avec « Julia » (dont le vrai nom n'a jamais été révélé), fille de la haute bourgeoisie new-yorkaise qui rompit avec son milieu pour participer, en Europe, à la lutte antifasciste.

En 1937, Lillian Hellman, devenue auteur dramatique célèbre, reçoit, à Paris, un message de Julia qu'elle n'a pas revue depuis des années. Celle-ci lui demande de lui apporter, à Berlin, clandestinement, une grosse somme d'argent destinée à la résistance intérieure. Lillian Hellman s'engage dans l'aventure.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 22.)

idées

VIOLENCE ET RÉPRESSION

Plaidoyer pour les victimes

par
JEAN-LOUIS BISMUTH
et DAVID RUZIÉ (*)

RAREMENT, une convention internationale, en l'occurrence la Convention européenne sur la répression du terrorisme, signée il y a tout juste un an, le 27 janvier 1977 par la France et seize autres pays membres du Conseil de l'Europe, aura suscité autant de polémiques et de passions. Celles-ci, au-delà de leur caractère disparate, se réclament d'un principe commun : la défense des droits de l'homme.

N'est-il pas temps, dès lors, de rappeler que la défense des droits de l'homme ne saurait être limitée aux auteurs ou complices d'actes de violence grave, mais doit, également, tenir compte des victimes de tels actes ?

Les griefs développés à l'encontre de la convention s'articulent autour de deux thèmes essentiels : cette convention serait contradictoire en ses termes et, de surcroît, empreinte d'hypocrisie patente. Or il s'agit là, à notre sentiment, d'un procès d'intention fait à un accord international qui, en vérité, se signale tant par sa cohérence que par son honnêteté que l'on se place au plan de son domaine ou de sa mise en œuvre.

Deux dispositions (art. 1er et 2) de la convention européenne ont été les cibles principales des adversaires de ce traité. On rappellera que les articles en cause refusent l'un, à titre principal (art. 1er), l'autre, à titre facultatif (art. 2), le caractère d'infraction politique, au regard du droit, de l'extradition, aux actes qu'ils énumèrent respectivement. Les détracteurs de la convention voient dans ces dispositions une régression juridique, bouleversant la tradition des Etats occidentaux, dans la mesure où les textes en cause opéreraient une confusion — révélatrice des régimes totalitaires — entre les infractions politiques et celles de droit commun. Il convient de faire justice de cette argumentation particulièrement tendancieuse.

En effet, en refusant l'étiquette politique aux infractions qu'ils recensent, les articles 1er et 2 précités, loin de remettre en cause la règle traditionnelle de non-extradition en matière politique, reflètent, en réalité, deux préoccupations majeures qui vivifient ladite règle.

Le droit de l'extradition a été, constamment, animé par le souci de refuser le bénéfice de ladite règle aux actes de terrorisme qui, au-delà des tergiversations dont leur définition a été l'objet, semblent pouvoir s'analyser en des actions de nature à provoquer un sentiment d'épouvante collective. Cette préoccupation, déjà perceptible au siècle dernier, a de même, inspiré de multiples conférences de droit pénal international, ne serait-ce, pour s'en tenir à la plus récente, que celle de Budapest de 1974. Or, dans leur ensemble, les infractions visées aux articles 1re et 2 (enlèvements, prises d'otages, colis piégés...) ne constituent-elles pas des actes susceptibles d'engendrer une terreur dans la population civile ?

Un autre dénominateur commun à ces mêmes infractions mérite d'être souligné : toutes constituent des atteintes aux droits intangibles de la personne humaine (droit à la vie, à la liberté, à la sûreté) garantis par la Convention européenne des droits de l'homme de 1950. Or l'interférence des droits de l'homme est une donnée essentielle du droit contemporain de l'extradition. De fait, nombre de conventions bilatérales refusent la qualification politique aux crimes d'homicide volontaire. De même l'article 3 de la Convention européenne d'extradition de 1957 (tel qu'il a été précisé par le protocole additionnel de 1975) commande de refuser l'étiquette politique aux infractions graves au sens des conventions humanitaires de Genève de 1949, parmi lesquelles figurent, entre autres, l'homicide intentionnel, les atteintes graves à l'intégrité physique, la prise d'otages.

Soit ! rétorqueront certains. Mais il est, néanmoins, dans la Convention européenne une innovation dangereuse : les Etats requis d'extrader sont « pieds et poings liés ». En réalité, les liens juridiques que tresse ce traité ne sont pas aussi contraignants que l'on se complaît à le prétendre au plan de la mise en œuvre de la convention.

Un garde-fou irréductible

A ce plan, ce sur quoi il faut mettre l'accent est que l'Etat, lié par la Convention européenne, ne perdrait pas, pour autant, toute latitude d'action dans la lutte contre le terrorisme, sur le terrain, tant du droit pénal international que du droit public interne.

S'agissant du droit pénal international, certaines dispositions du traité ne doivent pas être arbitrairement minimisées, voire passées sous silence. Ainsi, l'article 5 formule une clause, devenue classique dans le droit de l'extradition — dite de « détournement de procédure », — en vertu de laquelle l'Etat requis n'est pas tenu d'extrader lorsqu'il a des raisons sérieuses de croire que la demande d'extradition, motivée par une infraction visée à l'article premier ou second de la convention, a été présentée aux fins de poursuivre ou de punir une personne pour des considérations de race, de religion, de nationalité ou d'opinions politiques. De même, la participation comme auteur, co-auteur ou complice des personnes objets d'une demande d'extradition demeure rigoureusement liée aux qualifications de droit pénal de l'Etat requis, telles qu'elles sont souverainement appréciées par ses juridictions.

Autrement dit, il y a là, assurément, un garde-fou irréductible qui ferait, ainsi, échec à la livraison, par la France, à un Etat étranger d'une personne poursuivie ou condamnée dans ce pays, pour simple sympathie à une menée terroriste, puisqu'une telle sympathie ne constituerait pas, en droit pénal français, ni une coalition ni un acte de complicité. De surcroît, les articles 6 et 7 de la convention, faisant application de la maxime *« aut dedere, aut punire »*, laissent aux Etats contractants le choix entre l'extradition du délinquant et sa poursuite devant leurs tribunaux.

Sous l'angle du droit public français, il est fallacieux d'exciper, avec persistance, de la violation flagrante, par la Convention européenne, de la tradition du droit d'asile, droit que, prudemment, ceux qui invoquent l'argument, s'abstiennent de définir. Et pour cause Car, en quoi consiste le droit d'asile, consacré par le préambule de la Constitution française de 1946 ? Ce dernier texte reconnaît à toute personne *« persécutée en raison de son action en faveur de la liberté »* l'accueil sur le sol de France. Cette formule peut être rapprochée de la définition du « réfugié », que donne la Convention de Genève de 1951. Ce traité, en effet, vise à cet égard celui qui craint *« avec raison d'être persécuté du fait... de ses opinions politiques »*. Autrement dit, seules sont titulaires du droit d'asile les personnes coupables de délits d'opinion.

⁂

Arrivé au terme de cette brève analyse juridique, on demeure confondu devant le renfort massif, et de qualité, apporté par la Ligue des droits de l'homme au courant d'idées hostile à la Convention. Une fois encore, cette organisation semble s'être laissée engager dans un mauvais combat. N'avait-elle pas, en effet, dans les années 50, malencontreusement, pris position contre la Convention européenne des droits l'homme ? A bien des égards, en définitive, un tel mauvais combat est-il vraiment pur de toute arrière-pensée ?

(*) Professeurs agrégés des facultés de droit.

DE LA DÉFENSIVE A L'OFFENSIVE

par FÉLIX GUATTARI (*)

LA liste des militants d'extrême gauche emprisonnés ou poursuivis en Allemagne, en France, en Italie, en Grèce, au Portugal, dans toute l'Europe, s'allonge de façon impressionnante. En Allemagne, si comme tout l'indique, les prisonniers de Stammheim ont été exécutés, cela signifie qu'on a rétabli la peine de mort, mais sous une forme clandestine (il n'y aurait rien d'absolument novateur dans cette pratique, puisqu'elle était déjà monnaie courante en France, par exemple pendant la guerre d'Algérie). En France, au mépris des lois sur l'extradition et sur l'asile politique, le gouvernement a livré l'avocat Klaus Croissant à la machine répressive allemande ; et Giscard d'Estaing, dans la foulée de son « exploit », a proposé à Bruxelles la constitution d'un « espace juridique européen ».

Jusqu'où ira la montée de cette vague répressive ? Annonce-t-elle le retour du fascisme ? S'agit-il d'un phénomène transitoire qu'une « poussée » contraire de la gauche européenne parviendra à endiguer ? Est-ce seulement à l'instigation du capitalisme germano-américain que sont conduites les offensives actuelles au sein des divers pays européens ?

Des notions qui allaient de soi

C'est pour aborder ces questions et, si possible, pour tenter de les dépasser qu'à l'initiative de plusieurs dizaines de groupes, collectifs et communautés d'Allemagne fédérale, une rencontre internationale a lieu à Berlin les 27, 28 et 29 janvier et que, ultérieurement, se tiendra un vaste rassemblement fin juin début juillet, probablement à Francfort (1).

Il est nécessaire de repenser toute une série de notions qui semblaient aller de soi : en particulier, les relations internationales ne peuvent plus être conçues comme des entités indépendantes les unes des autres, et les relations nationales ne peuvent plus être ramenées à des blocs politiques de droite et de gauche. Des « multinationales » et des lobbies de toutes sortes, de toutes dimensions, manipulent comme à loisir les gouvernements, les états-majors des partis et des syndicats, et, en fait, la plupart des problèmes importants — par exemple ceux qui relèvent de l'écologie — tendent à se poser à la fois à une échelle mondiale et à une échelle socialement microscopique, au niveau de l'individu, de la famille, du voisinage, du quartier...

De nombreuses questions de mode de vie, de mœurs, qui semblaient hier complètement marginales ou ne dépendre que de spécialistes, deviendront à l'avenir, semble-t-il, des enjeux politiques de plus en plus décisifs. Par ailleurs, la résistance à des formes d'exploitation du travail, dont l'importance hier était sous-estimée, semble être appelée à jouer un rôle de plus en plus grand dans les luttes sociales : le travail des femmes, des immigrés, des jeunes, le travail à temps partiel, le travail intérimaire, le travail « noir ». Mais le mouvement ouvrier qui s'est organisé pour la défense des exploités traditionnels du capitalisme est loin d'avoir une attitude claire à l'égard de ces questions.

Une alliance est-elle cependant concevable entre les « vieilles classes ouvrières » et les nouveaux mouvements de libération, toutes ces femmes, tous ces jeunes, ces déviants, ces psychiatrisés, ces minorités sexuelles, linguistiques, qui n'acceptent plus la condition qui leur est faite dans la société actuelle ? Il est impossible aujourd'hui de faire une nette séparation entre ce qui relève de la revendication salariale et ce qui relève de questions politiques et micropolitiques, car ce que mettent implicitement à l'ordre du jour tous ces mouvements de marginaux, ces minorités, ces « autonomies », c'est bel et bien un changement radical de société.

A côté des modes d'assujettissement par le salariat, par la légalité bourgeoise, par la police, l'armée, etc., le pouvoir d'Etat s'appuie sur des systèmes d'aliénation impliquant que l'individu non seulement s'en remette aux différentes autorités, mais également qu'il se fasse pour son propre compte et pour son entourage l'agent du contrôle social.

Et de plus en plus, le mouvement ouvrier et les masses sont sollicités de s'associer à ces entreprises de normalisation (par exemple, en Italie, le P.C.I. appelle les ouvriers à participer à la dénonciation des éléments incontrôlés, ou en Allemagne, des jeux télévisés conduisent à une délation de masse). Une répression douce, de plus en plus systématique et sournoise, est diffusée dans tous les pores de la société, en complément de la répression brutale, directement exercée par l'Etat, contre les cas « limites », c'est-à-dire contre ceux qui ne vivent plus leur marginalité comme un état de fait passivement subi, mais comme la conséquence d'un type d'organisation sociale qu'ils entendent combattre.

Les réponses des marginaux et des minoritaires et les pratiques alternatives, bien qu'elles soient peu à peu en train de transformer notre environnement politique, restent encore précaires, balbutiantes, quelquefois contradictoires. Aussi le moment est-il peut-être venu de dépasser la phase actuelle, dominée par des actions défensives (par exemple contre la répression, contre les « abus », pour le maintien du droit des avocats, du droit d'asile politique, etc.) et d'aborder des actions plus offensives pour la conquête de nouveaux espaces de liberté (par exemple sur la question des radios libres).

C'est dans cet esprit que sont organisées les rencontres de Berlin et de Francfort et que dans divers pays européens des comités de liaison contre la répression et pour de nouveaux espaces de liberté sont en train d'être mis en place. Ces initiatives ont pour objet :

1. — De favoriser la liaison entre les différents collectifs existants aux niveaux nationaux et internationaux (par exemple, création d'une coordination européenne entre les radios libres, d'une agence de presse alternative) ;

2. — De mettre en circulation des matériaux d'information et de réflexion sur le développement de la répression en Europe ;

3. — De soutenir directement par des assemblées, des meetings, des journées d'étude, des rassemblements nationaux et internationaux, les propositions qui tendent à un élargissement de l'information sur ces questions ;

4. — De dénoncer auprès de l'opinion internationale un certain nombre de cas particulièrement scandaleux de répression (exemple : la création d'une commission internationale d'enquête sur la mort des prisonniers de Stammheim).

(*) Médecin psychiatre.

(1) Renseignements sur le programme et les conditions de séjour :
— Ecrire au CINEL, 9, rue de Condé, 75006 Paris ;
— Téléphoner entre 18 heures et 20 h. 30, tous les jours, au 633-09-92.

Y A-T-IL UN BON TERRORISME ?

par V.-V. STANCIU (*)

CATILINA vainqueur peut devenir César. César vainqueur devient Catilina.

Lorsqu'ils réussissent, les terroristes deviennent de grands hommes et font l'histoire.

Lorsqu'ils échouent, ce sont des aventuriers ou des criminels ordinaires qui subissent l'histoire. Les aboutissements sont la statue en bronze ou la guillotine.

C'est le critère pragmatiste des valeurs dans toute sa brutalité.

Contre le terrorisme, Trotski a judicieusement dit :

« Les classes de l'Etat capitaliste trouveront des hommes nouveaux pour remplacer ceux qui ont été tués, et le mécanisme restera entier ; la terreur détruit quelques capitalistes et non pas le capitalisme. »

Y aurait-il cependant un bon terrorisme ?

Comment Lénine est-il devenu le partisan et même le théoricien du terrorisme ? L'événement qui le détermina à adopter cette méthode dans la lutte politique fut la sanglante répression tsariste d'une manifestation de deux cent mille travailleurs le 9 janvier 1905 à Saint-Pétersbourg.

Le bilan de la répression fut chiffré à cinq cents morts et trois mille blessés.

Lénine, alors émigré politique en Suisse, envoya tout de suite à ses camarades de Russie des lettres sur le thème : *« Le marxisme ne repousse aucune forme de lutte. »* Plus tard, après la manifestation de janvier 1906, considérant que les circonstances commandaient la lutte inégale, il élabora la stratégie du combat terroriste. Dans ses lettres expédiées de Genève à ses partisans, il leur dit :

« Crachez sur tous les plans, envoyez toutes les fonctions, les droits, les principes au diable, donnez à chaque groupe les formules de bombe courtes et simples. »

« Quand Avramov et ses cosaques torturent Maria Spiridonova, c'est la dictature unilatérale et policière qui s'exerce sur le peuple. (...)

» Quand le peuple révolutionnaire use de violence contre Avramov et ses pareils, il y a dictature du peuple révolutionnaire. »

C'est une habileté juridique de considérer la nature de l'infraction comme critère décisif du crime politique. Le résultat en est la diminution, jusqu'à la disparition, des crimes politiques. Un chien, même enragé, reste un chien. Le mobile doit constituer le critère distinguant le crime de droit commun du crime politique.

Les moyens de prévenir le terrorisme sont plusieurs. Ecarter le fanatisme, éviter les tensions, pardonner les petites infractions et tolérer la colère. Interdite, elle se transforme en haine et celle-ci en désespoir.

Le désespoir est une dynamite psychique. Les hommes qui n'ont rien à perdre sont dangereux pour la collectivité et pour eux-mêmes.

Contre le terrorisme déclenché il n'y a qu'un remède : un autre terrorisme plus fort.

Staline avait supprimé les précurseurs et les chefs communistes. On peut dire qu'en U.R.S.S. les seuls chefs qui subsistent sont les chefs d'accusation. Cependant le tyran soviétique comme aussi Franco, le tyran espagnol, malgré les montagnes de haine dressées contre eux, sont morts comme d'honnêtes gens, de leur mort naturelle. Le prestige de la force et la fascination qu'elle exerce réalisent de véritables miracles.

L'affaiblissement de l'autorité peut être fatal aux dictateurs.

En Russie, Alexandre Ier avait accepté les idées libérales à la suite de l'influence française. Il voulait créer un parlement et des lois constitutionnelles. Les conspirations des nihilistes n'ont pas manqué.

Alexandre II, qui signa la paix avec la France après la guerre de Crimée, abolit le servage. Il fut assassiné par les nihilistes en 1881.

Armand Calinescu, premier ministre de Roumanie sous la dictature de Carol II, fut assassiné lorsqu'il essaya d'adopter le comportement d'un chef de gouvernement démocrate.

Le vice majeur de la démocratie est le courage à sens unique des chefs. Ils ont le courage de supporter les injures, les diffamations, la prison et même la mort. Pourtant, ils ne sont pas capables de réagir d'une manière forte, donc efficace contre les violences.

La non-résistance à la violence fait autant de mal à la collectivité que les abus et les actes de violence. Spinoza, malgré son profond sentiment moral et religieux, condamnait la non-résistance à la violence dans un Etat sain.

Nous n'avons pas le droit d'être naïfs et d'oublier que la paix sociale comme aussi la paix entre nations est conditionnée par l'équilibre des forces. *« Les méchants craignent les méchants »*, disait Fénelon. Les désarmements matériel et moral, pour ne pas constituer des pièges et créer des victimes, doivent être universels, réciproques et simultanés.

(*) Avocat au barreau parisien, chargé d'enseignement universitaire.

Aux tribunaux de juger

par ALAIN BOURLA (*)

QUOI de plus rassurant pour les milices d'autodéfense qui se créent actuellement que de se savoir soutenues et cautionnées par une association telle que Légitime défense, présidée par M. François Romerio, ancien premier président de la Cour de sûreté de l'Etat ?

Dans la presse et sur toutes les antennes, M. Romerio se plaît à répéter que les *« honnêtes gens »* sont *« en guerre »* contre les délinquants et qu'ils doivent en conséquence se conduire comme des *« soldats »* (Europe 1, mercredi 18 janvier 1978) et non plus en citoyens passifs qui *« tendent la gorge comme des moutons »* (France-Inter, vendredi 20 janvier 1978).

Et M. Romerio de donner pratiquement l'assurance — au nom de qui et de quoi ? — à tous ceux qui répondront à la violence par la violence, en allant même jusqu'à donner la mort, qu'ils ne courront plus aucun risque pénal.

L'innovation apportée par une telle association ne réside nullement dans la création d'un principe déjà parfaitement établi par l'article 328 du code pénal et qui est celui de la légitime défense : *« Il n'y a crime ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient commandés par la nécessité actuelle de la légitime défense de soi-même ou d'autrui. »*

L'innovation réside bien plutôt dans l'application de ce principe qui, à en croire les déclarations peut-être hâtives de M. Romerio sur les ondes, conduirait à assurer automatiquement l'impunité de celui qui s'estimerait personnellement en état de légitime défense. Juge-t-on le « soldat » qui tue « l'ennemi » en temps de « guerre » ? Généralement, on le décore.

Il est à craindre que les discours tels que ceux prononcés par M. Romerio n'encouragent et n'affermissent tous ceux qui, ne faisant plus confiance à la police ni à la justice, ont décidé de faire leur propre police et de rendre leur propre justice, généralement expéditive.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de remettre en question un principe comme celui de la légitime défense, mais de laisser les tribunaux seuls en connaître et en décider. A eux, à eux seuls, de juger suivant chaque cas particulier si les conditions de la légitime défense se trouvent réunies et notamment si la défense est proportionnée à l'attaque.

Par le contenu de ce véritable appel à la mobilisation des « bons » contre les « méchants », par l'ancienne profession de celui qui en est l'auteur, par la très large diffusion dont il a bénéficié et le contexte dans lequel il a été lancé, il est permis de se demander si cette nouvelle association ne milite pas plutôt en faveur d'une justice privée et d'une violence « préventive » qui, immanquablement, aboutissent à la légalisation de fait de la vengeance individuelle.

En écoutant M. Romerio s'exprimer sur les ondes, il est aussi permis de se demander s'il ne serait pas bon de créer un « devoir de pondération » qui s'imposerait aux magistrats, même retraités.

(*) Magistrat, juge au tribunal de grande instance de Strasbourg.

étranger

LES TENSIONS EN AFRIQUE

LES TROUBLES AURAIENT FAIT PLUS DE VINGT MORTS

L'état d'urgence est instauré en Tunisie

(Suite de la première page.)

Des manifestants, des jeunes gens pour la plupart, mais aussi des enfants et quelques adultes, avaient adopté une tactique consistant à se réunir par petits groupes d'une cinquantaine ou d'une centaine de personnes qui se dispersaient dès l'arrivée des policiers pour se rassembler en un autre point. En scandant des slogans hostiles au régime, ils tentaient de dresser des barricades au travers des rues ou s'attaquaient, à coups de pierres, avec un rare acharnement, aux vitrines des *magasins et aux* véhicules en stationnement. D'autres, des terrasses, des immeubles, bombardaient de projectiles divers les forces de l'ordre. Dans les quartiers populaires, aux abords de la Médina et dans la périphérie, les désordres ont pris l'allure de véritables émeutes, et ce n'est qu'en début de soirée que Tunis, totalement déserte, sillonnée par des véhicules blindées de la police et de l'armée toutes armes braquées, retrouvait un calme apparent.

Appels aux donneurs de sang

Selon la version des services gouvernementaux ce sont des manifestants qui ont, les premiers, fait usage d'armes à feu, obligeant ainsi les forces de l'ordre à répliquer. Aucun bilan officiel n'a été fourni. Mais l'on sait déjà qu'il doit être lourd. Dans la soirée, on signalait déjà « *plusieurs* » morts, tant du côté de la police que des manifestants, et de très nombreux blessés, ce qui a obligé les hôpitaux de la ville à lancer par radio des appels aux donneurs de sang. Les dégâts matériels sont *considérables : des centaines de* vitrines brisées, des magasins saccagés, des automobiles, des camions, des cars, des véhicules de la police endommagés ou brûlés, des trottoirs défoncés, des poteaux de signalisation arrachés. Un train de banlieue arrêté aux portes de la ville par des manifestants a été entièrement détruit. Plusieurs pompes à essence ont été incendiées...

Devant cette situation unique dans l'histoire de la Tunisie, le gouvernement paraît décidé à réagir avec fermeté. L'état d'urprésident Bourguiba, en vertu de gence, qui a été décrété par le l'article 46 de la Constitution, prévoit l'interdiction de tout rassemblement de plus de trois personnes sur les voies et les places publiques. D'autre part, le couvre-feu a été instauré de 18 h. à 5 heures du matin dans la capitale et la banlieue. Un communiqué déclare que tout contrevenant sera passible des peines les plus sévères prévues par la loi et pourra même s'exposer au tir des forces de l'ordre s'il refuse d'obtempérer ou tente de s'enfuir.

Sur le plan politique, des mesures seront certainement prises rapidement. Déjà, dans les cercles proches du pouvoir, on rejette sur les dirigeants de la centrale syndicale la responsabilité des désordres. « *Les manifestations*, dit-on, *n'étaient pas fondées sur des revendications professionnelles précises. L'ordre de grève générale venant dans l'atmosphère de tension qui était entretenue depuis quelque temps par le syndicat, et plus particulièrement son journal* Ach Chaab, *tendait à créer dans le pays une situation insurrectionnelle. La responsabilité de l'U.G.T.T. est d'autant plus engagée qu'il a été prouvé que les pierres et les grenades lacrymogènes qui ont servi aux manifestants pour s'attaquer aux forces de l'ordre étaient entreposées dans ses locaux.* »

L'agence Tunis-Afrique-Presse écrit : « *Les desseins criminels de la direction déviationniste de l'U.G.T.T. ont été mis à nu. Aucun doute ne subsiste quant à l'existence d'un complot tramé pour porter atteinte à l'intégrité de l'État, détruire les acquis de la nation et conduire le pays à l'insurrection civile.* »

Les dirigeants syndicalistes introuvables

Aucun dirigeant syndicaliste n'a répliqué. Tous demeurent introuvables. Au siège de la centrale — complètement isolé depuis *mercredi après-midi* par la police, et à l'intérieur duquel se trouveraient plusieurs responsables, dont deux députés, — personne ne répond au téléphone. Il en est de même au domicile du secrétaire général, M. Habib Achour, qui avait pourtant annoncé qu'il demeurait chez lui.

Quant au mouvement de grève générale, il a été impossible de se rendre compte de sa portée à Tunis, étant donnée l'extrême confusion qui a régné durant toute la journée. D'après les sources officielles, ce fut, à l'échelon du pays, « *un échec* ».

MICHEL DEURÉ.

Le conflit dans la Corne

LES SOMALIENS PRÉSENTENT A LA PRESSE UN CUBAIN CAPTURÉ DANS L'OGADEN

Mogadiscio *(A.P.)*. — Un soldat cubain capturé par les forces somaliennes dans l'Ogaden, le dimanche 22 janvier, a été présenté à des journalistes de la radio somalienne, à Jijiga, à environ 80 kilomètres du front.

Selon Radio-Mogadiscio, le prisonier, Orlando Carlos, qui serait originaire de La Havane, a été capturé à Harrar, quartier général de la troisième division éthiopienne. Trente de ses compatriotes, parmi *lesquels leur* commandant, le lieutenant Nicolas, auraient été tués au cours de combats. Cette annonce constitue la première confirmation que des Cubains ont participé aux engagements. L'Ethiopie a toujours affirmé que les Cubains présents sur son territoire faisaient partie d'équipes médicales d'assistance.

Selon la radio somalienne, le prisonnier aurait révélé avoir gagné Addis-Abeba par avion, via Rabat, sans préciser la date de son départ de La Havane. Le prisonnier cubain et les corps de ses camarades tués au combat devraient être présentés à la presse étrangère, à Hargeisa, au nord-ouest de la Somalie.

LA CRISE RHODÉSIENNE

M. Smith serait parvenu à un accord sur un « règlement interne »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — M. Smith, premier ministre rhodésien, serait sur le point d'annoncer qu'il a conclu un accord avec ses trois interlocuteurs africains — l'évêque Muzorewa, le pasteur Sithole et le chef Chirau — avant la rencontre, prévue à Malte le 30 janvier, entre M. Owen, secrétaire au Foreign Office, M. Young, représentant américain aux Nations unies, et les coprésidents du Front patriotique dont dépend la guérilla, *MM.* Mugabe et Nkomo.

En prenant Londres et Washington de vitesse, M. Smith veut tuer dans l'œuf la relance en cours du plan anglo-américain de paix. Il y est invité par la prudence de son protecteur sud-africain, engagé lui-même dans une négociation plus globale avec les Occidentaux. Si, faute d'un *modus vivendi* acceptable, Pretoria se décidait de faire cavalier seul en Namibie — en se passant d'une participation de la SWAPO, seul *mouvement local reconnu* par les Nations unies, — un « règlement interne » en Rhodésie aurait d'autant plus de chances d'être appuyé par M. Vorster.

En outre, M. Smith est conscient de l'habileté de la manœuvre britannique : tout en s'opposant à un règlement n'incluant pas toutes les parties concernées, M. Owen s'est gardé de lui claquer la porte au nez et de donner ainsi entièrement satisfaction à MM. Mugabe et Nkomo, lesquels réclament le rejet catégorique par Londres d'un éventuel « règlement interne ».

Avec l'appui de M. Young, M. Owen maintient que le plan anglo-américain demeure la meilleure base d'un règlement mais il lui reste à en convaincre les principaux protagonistes du conflit. M. Smith le juge inacceptable tandis que le Front patriotique revendique, comme M. Nkomo l'a rappelé mercredi avant de quitter Lusaka pour Lagos et Malte. La supervision de la période de transition, rôle dévolu par le plan anglo-américain à lord Carver, « *commissaire-résident* » désigné par Londres.

L'annonce d'un « *règlement interne* » renforcerait sans doute la main de MM. Owen et Young face à MM. Nkomo et Mugabe.

Le projet envisagé par M. Smith et ses interlocuteurs africains en Rhodésie prévoit un « *Conseil d'Etat* » à majorité noire et un Parlement élu au suffrage universel, mais dont les pouvoirs seraient, pendant une période *de huit ans au moins*, sérieusement limités par une série de garanties constitutionnelles — et peut-être extra-constitutionnelles — accordées à la minorité européenne : représentation parlementaire fixée à l'avance (28 sièges sur 100) et assortie d'un droit de regard sur le « *maintien de la loi et de l'ordre* ». Sans doute, sous la forme de l'octroi à des Européens des portefeuilles-clés de la défense et de l'intérieur au sein d'un gouvernement multiracial. Ce règlement ressemblerait étrangement au « *plan Kissinger* » de 1976.

Seul à se battre contre l'armée de M. Smith, le Front patriotique refuse d'accorder, même à titre provisoire, des privilèges à la minorité européenne au sein d'un Zimbabwe indépendant. Il réclame, en outre, le démantèlement des forces de sécurité de Salisbury

J.-C. P.

PROCHE-ORIENT

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CAIRE ET JÉRUSALEM

SELON LE « NEW YORK TIMES »

L'Égypte et Israël seraient sur le point de parvenir à un accord de principe sur un règlement d'ensemble

L'Egypte et Israël sont sur le point de parvenir à un accord de principe sur un règlement d'ensemble au Proche-Orient, et MM. Sadate et Begin pourraient venir séparément le mois prochain à Washington en discuter avec le président Jimmy Carter, affirme vendredi 27 janvier le correspondant diplomatique du *New York Times*, citant des sources proches de l'administration américaine.

Selon ces mêmes sources, les Israéliens et les Egyptiens vont renouer la négociation à la commission mixte militaire, la semaine prochaine, au Caire.

L'accord entre Israël et l'Egypte reprendrait, selon le quotidien new-yorkais, les grandes lignes *du communiqué* sur le Proche-Orient publié par le président Carter, lors de sa récente visite à Assouan. M. Carter y soulignait que les traités de paix entre Israël et ses voisins devaient aller plus loin qu'un simple état de non-belligérance ; il rappelait la résolution du Conseil de sécurité demandant le retrait d'Israël des territoires occupés, sans spécifier s'il s'agissait de l'intégralité de ceux-ci, et assurait enfin que les Palestiniens devraient pouvoir participer à la détermination de leur avenir.

Le *New York Times* rapporte, cependant, que l'accord envisagé *ne prévoit pas où seront* reprises les négociations politiques officielles. Il ajoute que les voyages du président égyptien et du premier ministre israélien à Washington ne sont encore qu'à l'état de projets. Les deux hommes d'Etat profiteraient, cependant, de ces éventuels voyages pour discuter avec le président américain du problème des armes qu'ils souhaiteraient acquérir aux Etats-Unis.

A ce propos, M. Menahem Begin a déclaré, vendredi, qu'Israël comptait mobiliser « *tous ses amis, à Washington* », pour s'opposer aux fournitures d'armes américaines à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite, estimant qu'un tel développement était « *dangereux pour la sécurité d'Israël* ».

● AU CAIRE, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mohamed Kamel, a reçu vendredi soir quatorze ambassadeurs arabes pour les mettre au courant de la position égyptienne dans les pourparlers avec Israël. A cette occasion, M. Kamel a réaffirmé que les initiatives de paix du Caire n'avaient pas tourné court, mais que la reprise des négociations directes avec Jérusalem dépendait de la capacité des Etats-Unis de trouver un compromis acceptable pour les deux parties.

Le général Abraham Tamir, seul officier israélien resté au Caire après la suspension des travaux de la commission militaire, est rentré jeudi soir en Israël. — *(A.F.P.)*

● *Des progrès considérables ont été accomplis* (dans les tractations entre Israël et l'Egypte), *grâce aux efforts des Américains, depuis l'interruption des travaux de la commission politique* », a déclaré Moshe Dayan, jeudi 26 janvier, au cours d'une conférence à l'université Bar-Ilan (Tel-Aviv).

Le ministre israélien des affaires étrangères a toutefois ajouté : « *Je ne suis cependant pas certain que les Egyptiens voudront conclure un traité de paix avec Israël, ni que la déclaration de principe que nous négocions satisfera le roi Hussein et l'incitera à se joindre aux négociations.* » Il a souligné que la position du souverain hachemite « *devenait plus dure à mesure qu'il était sollicité pour se joindre aux négociations* ».

M. Ygael Yadin, vice-président du conseil israélien, a déclaré, de son côté à Londres où il se trouve actuellement, que « *si la question était envisagée par l'Egypte il n'hésiterait pas à approuver l'échange de territoires, qui permettrait à Israël de se maintenir dans le saillant de Rafah en cédant des territoires dans le Néguev* ». — *(A.F.P.)*

Liban

● *A l'appel du Front libanais* (conservateurs chrétiens), une grève générale est observée ce vendredi 27 janvier à Beyrouth-Est et dans les autres localités du secteur chrétien du pays « *en vue de demander le retour des habitants du village de Damour dans leurs foyers* ». Damour avait été occupé et en grande partie détruit par les forces palestino-progressistes en janvier 1976, en riposte à l'occupation et à la destruction de la Quarantaine (enclave pro-Palestinienne située en secteur est de Beyrouth) par les milices chrétiennes. Le village est aujourd'hui habité par les réfugiés du camp palestinien de Tall-Al-Zaatar, lui-même occupé par les conservateurs chrétiens le 12 janvier 1976. La grève pour Damour coïncide avec un regain de nervosité dans l'ensemble du pays. — *(Corresp.)*

La deuxième conférence du « Front de la fermeté » aura lieu les 2 et 3 février à Alger

De notre correspondant

Alger. — La deuxième conférence du « *Front de la fermeté* » se tiendra à Alger, les 2 et 3 février prochain, avec la participation de l'Algérie, de l'Irak, de la Libye, de la Syrie, du Yémen du Sud et de l'O.L.P., a-t-on appris de bonne source jeudi 26 janvier. Elle sera précédée, les 31 janvier et 1er février, d'une réunion des ministres des affaires étrangères qui établira l'ordre du jour.

On précise dans les milieux politiques que le terme « *Front du refus* » n'est plus de mise comme ce fut le cas en 1967 après le « sommet » arabe de Khartoum, « *car il est devenu évident aux yeux de l'opinion internationale que le refus se situe du côté d'Israël* ».

La conférence d'Alger, qui fait suite au premier « sommet » du « *Front de la fermeté* » à Tripoli et à la visite du président Boumediène dans la plupart des capitales du Proche-Orient, *ainsi* qu'à Moscou et à Belgrade, devrait permettre de faire le point de la situation, compte tenu de l'état actuel des négociations Sadate-Begin. On souligne qu'il n'y a pas lieu d'opposer le « *Front de la fermeté* » à un « *front du silence* » qui serait constitué par des pays modérés, car, *dit-on ici*, la visite du président Boumediène au Proche-Orient lui a permis de constater qu'aucun dirigeant, fût-il modéré, n'est prêt à transiger sur l'avenir des Palestiniens et de Jérusalem, sous peine d'être désavoué par l'opinion publique arabe. On estime à Alger que le « *Front de la fermeté* » constitue la « *colonne vertébrale* » du monde arabe opposé à une capitulation.

Recherche d'une plate-forme commune

Ce deuxième « *sommet* » devrait se dérouler dans de meilleures conditions que le premier, dans la mesure où l'Algérie a réussi, sinon à *réconcilier la Syrie et l'Irak*, du moins a les rapprocher en les persuadant que rien ne pourra être entrepris valablement dans la région sans un minimum d'entente et une plate-forme commune.

On indique, en outre, que tous les pays visités par M. Boumediène ont réaffirmé leur *attachement* aux décisions prises aux « *sommets arabes* » d'Alger en 1973 et de Rabat en 1974, reconnaissant l'O.L.P. comme « *unique représentant légitime du peuple palestinien* ». Enfin, le roi Hussein lui-même, lors de ses entretiens avec le président Boumediène, a déclaré qu'il n'avait pas de revendications sur la Cisjordanie, et rappelé le droit des Palestiniens à l'autodétermination.

PAUL BALTA.

● *Dans une interview* publiée jeudi par l'hebdomadaire libanais *Al Hawadess*, M. Abdel Halim Khaddam, chef de la diplomatie syrienne, a déclaré : « *Tant que le président Sadate n'aura pas démissionné, il n'y aura pas de réconciliation entre la Syrie et l'Egypte.* »

M. Khaddam a affirmé, en outre, que les Soviétiques « *réagissent positivement sur la question de l'armement d. la Syrie* », confirmant ainsi implicitement les récentes informations concernant la livraison de nouvelles fournitures militaires soviétiques. — *(A.F.P.)*

Israël

LES AUTORITÉS RENDENT PUBLIC L'ACTE D'ACCUSATION CONTRE UN JOURNALISTE ACCUSÉ D'ESPIONNAGE

Le ministère israélien des affaires étrangères a rendu public jeudi 26 janvier les principaux points de l'acte d'accusation formulé contre le journaliste chypriote grec Panayiotis Paschalis, soupçonné d'espionnage et arrêté en Israël au début de la semaine *dernière*. Cet acte d'accusation a été communiqué au gouvernement chypriote à la demande de ce dernier. M. Paschalis est accusé principalement d'avoir entretenu des contacts avec les représentants de l'O.L.P. à Chypre, « *important centre d'activités terroristes* » de l'organisation, de s'être procuré à leur intention des annuaires statistiques gouvernementaux, des guides touristiques et des journaux israéliens. Toujours selon l'acte d'accusation, M. Paschalis aurait, à partir de mars 1977, pris trois cent quarante photos d'objectifs possibles pour des actes terroristes, notamment des cinémas, des théâtres, des restaurants, des supermarchés, des gazomètres, des installations du port de Haïfa, des installations ferroviaires et des hôtels.

En ce qui concerne le journaliste israélien Hans Lebrecht, appréhendé en même temps que M. Paschalis, il est essentiellement *accusé de complicité et d'avoir* facilité la tâche de son confrère. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

ALORS QUE LA GRÈCE VEUT MENER SA PROPRE NÉGOCIATION

La C. E. E. préfère un « effort conjoint pour l'intégration » de tous les pays candidats

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — A l'occasion de sa visite à Bruxelles, M. Caramanlis a eu des entretiens avec le président Jenkins et les autres membres de la Commission européenne. Celle-ci a approuvé, le 26 janvier, la position de la Communauté dans la négociation sur la libre circulation des produits industriels entre la Grèce et les Neuf. Le conseil des ministres sera saisi de ce dossier le 7 février.

D'autres propositions de même nature, concernant notamment l'agriculture, seront transmises aux gouvernements membres au cours des semaines à venir, si bien que la phase active des pourparlers devrait pouvoir bientôt commencer.

Le rythme de la négociation dépendra ensuite surtout des Etats membres : ceux-ci n'ont eu jusqu'ici aucune discussion de fond sur les problèmes spécifiques que pose l'adhésion grecque. Une réunion aura lieu le 10 février à l'échelon des ambassadeurs entre la Grèce et la C.E.E. sur ce thème.

Le gouvernement grec a toujours voulu que son entrée dans la Communauté ne soit pas affectée ou trop retardée par les candidatures du Portugal et de l'Espagne. La Communauté n'en poursuit pas moins ses réflexions sur la manière dont il convient d'aborder un nouvel élargissement. La Commission a l'intention de présenter aux Etats membres, au début de mars, un rapport d'ensemble sur cette affaire. Dans cette perspective, ses services ont établi un premier rapport appelé *Elargissement - Période de transition*, qui décrit selon quel itinéraire les pays candidats pourraient parvenir à s'intégrer complètement à la Communauté.

Un double effort parallèle

Ce document, répétant sous des formes différentes ce qui a toujours été la position de la Commission, met l'accent sur le fait que *« seul un effort conjoint de grande envergure permettra de réussir la transition »*. Selon la Commission, les problèmes d'adaptation des économies des pays candidats devraient, vu leur ampleur, être abordés *« dans la période de négociation »* ; pour ce faire, les pays candidats devraient mettre au point sans attendre *« des programmes de reconversion structurelle »*, et, par des mesures autonomes, ils pourraient, dans certains cas, *« réaliser des adaptations que l'adhésion rendrait de toute façon indispensables »*.

Les Neuf, de leur côté, veilleraient à atténuer par des réformes les déséquilibres régionaux qui affectent le sud de la C.E.E. Mais, souligne la Commission, il faut aller plus loin que ce double effort parallèle ; la Communauté doit envisager dès le début de la négociation *« une action anticipée à engager en faveur des pays candidats, et avec leur concours, pour les aider à réaliser les réformes structurelles indispensables »*. La principale caractéristique de cette action conjointe serait que *« les Neuf et chacun des pays candidats appliqueraient le principe de l'effort partagé et coordonné en vue d'un objectif commun : celui de l'intégration »*. *« Une telle approche*, précisent les auteurs du rapport, *devrait intéresser non seulement le Portugal et l'Espagne mais aussi la Grèce, qui, jusqu'à présent, n'a pas jugé opportune l'idée d'un effort conjoint de préparation. »*

Les Grecs, au risque de se voir reprocher d'escamoter délibérément les vrais problèmes, ont toujours préféré pousser leur propre négociation, plutôt que de prendre le risque d'atendre que la Communauté — dont ils n'ignorent pas les lenteurs — monte un système d'aide conçu afin de faciliter l'adaptation de leur économie à celle des Neuf. Au train où vont les choses, on peut penser que la négociation grecque sera achevée ou presque avant que ce dispositif existe.

Durant la période intérimaire, comprise entre la signature de l'acte d'adhésion et son entrée en vigueur, *« les Etats adhérents seraient progressivement associés aux procédures communautaires... »* et l'action anticipée déclenchée pendant la période de négociation poursuivie.

L'adhésion des nouveaux Etats membres entraînera immédiatement leur participation à part entière à l'ensemble des institutions, mais il faudra prévoir à leur profit une période de transition. De quelle durée ? *« Dix ans pourraient constituer le maximum et cinq ans le minimum... »* La Commission estime qu'il y aurait avantage, dans la mesure où elle dépasserait les cinq ans, de la subdiviser en deux étapes : *« L'objectif principal de la première étape, qui pourrait durer cinq ans, consisterait dans l'extension des principaux éléments de l'acquis communautaire à chacun des Etats membres (union douanière industrielle, politique agricole, politique commerciale, libre circulation de la main-d'œuvre). »* — Ph. L.

La position d'Athènes

La Grèce a fait officiellement acte de candidature à la C.E.E. le 12 juin 1975. Les négociations ont commencé le 27 juillet 1976. Il a été décidé de suivre pour l'essentiel la même procédure que lors du premier élargissement de la Communauté. A la dernière réunion au niveau ministériel, le 19 décembre 1977 à Bruxelles, la Grèce a fait part de ses positions sur les onze chapitres de la négociation et sur quelques thèmes mineurs.

M. Papaligouras, ministre grec des affaires étrangères, a proposé à la C.E.E. un calendrier, selon lequel le traité d'adhésion serait signé en décembre 1978. La Grèce entrerait dans la Communauté le 1er février 1980.

M. K.D. Andersen, nouveau président du conseil des ministres de la C.E.E., a dit que ce calendrier était « un peu optimiste, mais non irréaliste ». *M. Papaligouras a demandé également qu'une discussion de fond s'engage rapidement sur les produits agricoles les moins sensibles, en laissant pour plus tard les produits susceptibles de poser des problèmes.*

Après ses entretiens à Bruxelles

M. CONSTANTIN CARAMANLIS VIENT DEMANDER A PARIS DE LUI CONFIRMER SON SOUTIEN

Venant de Bruxelles où, depuis vingt-quatre heures, se sont déroulées les conversations essentielles de son voyage en Europe occidentale, soit au quartier général de l'OTAN, soit à la Commission de la C.E.E., M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, devait arriver à Paris dans la soirée du 27 janvier pour s'entretenir avec les dirigeants français. Le président de la République le recevra à déjeuner le 28 janvier. M. Caramanlis rencontrera également M. Raymond Barre et M. de Guiringaud.

M. Caramanlis s'attend à trouver à Paris la plus grande compréhension, nous indique Marc Marceau, notre correspondant à Athènes. Il s'agit de faire le point des relations entre la France et la Grèce, qui demeurent étroites, amicales et confiantes, même si le climat n'est plus à l'euphorie, comme au lendemain du retour de M Caramanlis au pouvoir. Mais surtout, le premier ministre grec entend, comme il l'a fait avec MM. Callaghan, Leo Tindemans, et le fera avec M. Helmut Schmidt, discuter des conditions d'adhésion de la Grèce à l'Europe des Neuf.

Ces entretiens sont considérés par M. Caramanlis comme d'autant plus utiles qu'au moment où interviennent tant d'échéances, notamment l'éventualité de négocier avec la Turquie, la Grèce veut pouvoir compter sur un vigoureux soutien de ses partenaires européens, en particulier de la France.

M. JEAN HERLY EST NOMMÉ AMBASSADEUR A RABAT

Le *Journal officiel* de ce jeudi 26 janvier annonce la nomination de M. Jean Herly comme ambassadeur à Rabat. Il remplace M. Jean-Bernard Raimond, précédemment nommé directeur des affaires d'Afrique du Nord et du Levant et directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères.

[Né en 1920, diplômé de l'Ecole de la France d'outre-mer, M. Herly, après avoir servi dans les TOM, est entré aux affaires étrangères en 1958. Il a été successivement en poste à Tokyo, à Alger et à Dusseldorf. Ambassadeur à Bangui (1966), chef du service de la coopération avec les Etats francophones d'Afrique (1969), il était depuis 1973, et jusqu'à son remplacement récent par M. Bonnefous, ambassadeur en Israël.]

AMÉRIQUES

Argentine

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ADMET L'EXISTENCE DE PRÈS DE 3 500 PRISONNIERS POLITIQUES

Washington (A.F.P.). — Il y a 3 472 prisonniers politiques en Argentine, et une liste officielle en sera publiée, a déclaré le ministre argentin de l'intérieur, le général Albano Harguindeguy, à une mission envoyée à Buenos-Aires par la Fédération internationale des droits de l'homme, et qui a donné une conférence de presse lors de son passage à Washington. La mission est composée de deux Français, l'amiral en retraite Antoine Sanguinetti, un avocat, Mᵉ Franceline Lepany, et de deux Américains, MM. John Carro, juge à la Cour suprême de l'Etat de New-York, et Herbert Semmel, avocat à Washington. Les membres de la mission ont indiqué que, selon les propres déclarations du ministre de l'intérieur, il sera impossible de juger la majeure partie de ces prisonniers faute de preuves.

La mission a également recueilli des témoignages sur l'existence de camps de détention, en particulier à la base militaire de Campo de Mayo, près de Buenos-Aires, et à l'école de mécanique de la marine.

La mission n'a cependant obtenu aucun éclaircissement sur le sort des deux religieuses françaises disparues depuis décembre, et d'autres femmes, mères de disparus. Le ministre des affaires étrangères a promis qu'un certain nombre de prisonniers politiques pourraient quitter le pays si des pays d'asile pouvaient être trouvés et acceptaient des « *terroristes* ».

Bonn accueille avec prudence le plan français de désarmement

Bonn. — Les propositions de M. Giscard d'Estaing sur le désarmement seront discutées les 6 et 7 février lorsque le chancelier Schmidt se rendra à Paris. C'est ce qu'on indique dans la capitale fédérale, où les milieux officiels se contentent de dire que le plan français est « important » et qu'on l'étudiera avec beaucoup d'attention.

L'attitude de la presse est encore plus réservée. Les journaux n'ont accordé qu'une place minime à la proposition du président français. Quant aux commentaires, ils sont rares et reflètent pas mal de scepticisme : on soupçonne quelque préoccupation électorale derrière l'initiative de M. Giscard d'Estaing. Le système de surveillance par satellites est cependant considéré comme un projet susceptible d'accroître la confiance réciproque entre les nations affectées par un plan de désarmement. Encore ne manque-t-on pas de demander si un tel système pourait être efficacement organisé par quelqu'un d'autre que les Etats-Unis et l'Union soviétique.

L'attention des spécialistes ouest-allemands s'est concentrée toutefois sur le projet d'une conférence de désarmement qui réunirait tous les pays *« de l'Atlantique à l'Oural »*. Ils y voient la possibilité de rapprocher et de mieux coordonner les négociations déjà en cours, celles des SALT, d'une part, des M.B.F.R., d'autre part. C'est une façon de suggérer que les forces nucléaires françaises devraient être prises en considération par le projet de désarmement, alors que tel n'est certainement pas l'intention du président Giscard d'Estaing.

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* se demande enfin si le projet visant à établir des zones dénucléarisées pourrait inclure l'Europe. Selon le journal de Francfort, la réponse à cette question primordiale n'apparaîtrait pas clairement dans les propositions françaises. En fait, cette préoccupation pourrait bien en cacher une autre : celle de ne pas laisser la R.F.A. se faire entraîner dans une entreprise qui pourrait d'une façon quelconque affaiblir l'OTAN et la solidarité de ses membres. — J. W.

● *M. Hodding Carter*, porte-parole du département d'Etat, a déclaré, jeudi 26 janvier, que les Etats-Unis jugeaient le plan français de désarmement *« nouveau et intéressant »*. *« Nous nous félicitons de cet indice important d'une volonté de la France de jouer un rôle actif dans les efforts de désarmement »*, a-t-il dit. *« La France a fait plusieurs propositions nouvelles et intéressantes que nous souhaitons examiner avec soin à mesure que davantage de précisions nous parviennent. »* — (Reuter.)

ASIE

Birmanie

M. Teng Hsiao-ping fait une visite officielle à Rangoun

De notre correspondant

Pékin. — L'arrivée de M. Teng Hsiao-ping à Rangoun, le jeudi 26 janvier, est décrite avec force détails par l'agence Chine nouvelle, qui insiste sur la chaleur avec laquelle le vice-premier ministre chinois a été accueilli par le président Ne Win. L'agence cite quelques passages d'une déclaration lue à sa descente d'avion par M. Teng Hsiao-ping, mettant l'accent sur la *« traditionnelle amitié »* entre la Chine et la Birmanie, et rappelant les multiples visites échangées entre les dirigeants des deux pays.

De fait, les relations entre Pékin et Rangoun se sont fortement resserrées au cours des deux dernières années, et le président Ne Win s'est rendu à deux reprises dans la capitale chinoise en 1977. Que M. Teng Hsiao-ping ait choisi la Birmanie pour son premier voyage à l'étranger depuis son retour au pouvoir met en relief le prix que la République populaire accorde à ces relations.

Au détriment du P.C. birman

Ce rapprochement entre les gouvernements s'est-il opéré au détriment du soutien apporté par la Chine aux communistes birmans en lutte contre le régime de Rangoun ? On le dit fréquemment à Pékin, où la dernière visite du général Ne Win, en septembre 1977, semble bien avoir eu pour objet d'obtenir que la Chine cesse, ou du moins modère, son aide et ses encouragements à un mouvement de guérilla dont l'action commençait à menacer sérieusement le gouvernement birman. De fait, on a très peu entendu parler ces derniers temps du P.C. birman dans la capitale chinoise, et les dirigeants de ce parti qui y résident habituellement n'ont pas caché, à ceux qui ont pu récemment les approcher, les préoccupations que leur causait le voyage de M. Teng Hsiao-ping. Il y a peu de doute que, en la circonstance, les relations entre Etats commencent à prendre le pas, pour la diplomatie chinoise, sur les relations entre partis.

La visite du vice-premier ministre chinois a d'ailleurs valeur de symbole à cet égard, d'une part parce qu'il s'agit d'un pays de ce « troisième monde » dont la Chine s'affirme constamment solidaire, d'autre part parce que le genre de politique de non-alignement pratiqué par Rangoun a quelque chose d'exemplaire pour Pékin. Il y a plus de deux ans et demi qu'une délégation birmane de haut niveau ne s'est pas rendue en U.R.S.S., et les personnalités soviétiques en visite en Birmanie — M. Firioubine notamment, en mai 1977 — semblent y avoir reçu un accueil plus protocolaire que chaleureux.

Après ses entretiens à Rangoun, M. Teng Hsiao-ping doit regagner la Chine ; mais il ne fera qu'une brève escale à Chengtou, d'où il s'envolera directement pour Katmandou, au Népal. On prévoit qu'il sera de retour à Pékin avant le 7 février, date de la Fête du printemps dans le calendrier traditionnel chinois. Ce voyage diplomatique est interprété par la plupart des observateurs comme le signe que les préparatifs sont désormais achevés pour la prochaine session de l'Assemblée nationale populaire, qui pourrait, dans ces conditions, se tenir à la mi-février.

ALAIN JACOB.

Vietnam

Des bombardiers effectuent des missions sur la frontière cambodgienne

Phnom-Penh et Hanoï continuent de s'accuser mutuellement d'atrocités en diffusant des « confessions » de soldats prisonniers. D'autre part, à Ho-Chi-Minh-Ville, M. Ngo Dien, ministre adjoint des affaires étrangères vietnamien, a accusé, mercredi 25 janvier, les Cambodgiens de massacrer leurs propres civils pour rejeter la responsabilité de leur mort sur le Vietnam.

Ho Chi-Minh-Ville (*A.F.P.*). — Le canon gronde à la frontière du Vietnam et du Cambodge. Une trentaine de journalistes étrangers, dont une équipe de télévision américaine, ont pu le constater jeudi 26 janvier près de Chau-Doc, province de An-Giang, à soixante-dix minutes d'hélicoptère de *Ho-Chi-Minh-Ville* (ex-Saigon.

C'est dans cette région, à Ba-Den, que les troupes khmères ont lancé, du 11 au 19 janvier, une offensive avec, dit-on de source vietnamienne, cinq bataillons soit environ cinq mille soldats. Après avoir tenu les pitons environnants et le village lui-même, distant d'environ 5 kilomètres de la frontière cambodgienne, ils ont été « délogés » le 20 janvier par l'armée vietnamienne et ses blindés. Selon un lieutenant-colonel responsable du secteur, les Khmers ont laissé sur le terrain mille soixante morts ; quatre cents armes ont été saisies.

Du village de Ba-Den et des hameaux proches il ne reste plus que des ruines à demi calcinées. Des feuilles de tôle ondulée gisent déformées par les incendies ou arrachées par l'explosion des *roquettes*.

C'est, en territoire vietnamien, de nouveau le spectacle de la guerre avec, en fond sonore, des coups de canon qui indiquent, si besoin était, que Phnom-Penh et Hanoï n'en sont pas encore à l'heure de la négociation pour régler un différend qui embrase près de sept cents kilomètres de frontière sur un total de mille cent. Un officiel vietnamien n'a pas caché que son armée avait quelques difficultés dans la région de Ha-Tien.

Autour de Ba-Den, les populations, d'origine khmère, vietnamienne et même chinoise, se sont repliées, abandonnant 3 500 hectares de riz non moissonnés. Dans cette espèce de no man's land, l'armée vietnamienne est bien visible le long des pistes poussiéreuses. Au milieu de ce qui était des rizières, on aperçoit des groupes de *bo doi* (soldats) qui, sac au dos et fusil AK 47 sur l'épaule, partent en direction de l'Ouest ou montent la garde à l'entrée des villages, chargeur engagé et grenades à la ceinture. Dans des bosquets, quelques blindés veillent eux aussi.

A une demi-heure de vol de là, sur la base aérienne de Can-Tho, d'ancien chasseurs - bombardiers américains E 837, maintenant aux couleurs vietnamiennes, roquettes sous les ailes, décollent. En quelques minutes nous en avons vu passer une douzaine.

Chine

A Changhaï

Comment « écraser » la « bande des quatre »

De notre envoyé spécial

Changhaï. — *Pour avoir été le « fief de la bande des quatre », il revenait à Changhaï d'être à l'avant-garde de la lutte contre le « gang ». Les journalistes français qui accompagnaient M. Barre pendant son voyage en Chine s'en sont vite rendus compte : si la dénonciation des « méfaits des quatre » revenait comme un leitmotiv dans les conversations qu'ils ont pu avoir avec les dirigeants de Pékin et de Chenyang, elle est devenue, à Changhaï, l'unique sujet de conversation.*

Mais la lutte contre la veuve de Mao Tse-toung constitue aussi, dans le grand port chinois, un véritable jeu de société. A preuve, la scène suivante qui se déroule dans un club de jeunes, au centre de la ville, en face du Parc du peuple, qui a remplacé le champ de courses installé par les Britanniques : au premier étage de ce bâtiment sont installés plusieurs jeux, dont le « clou » est une presse industrielle, reproduction de la plus grande presse de Chine. Sous la presse, ce qui semble être, au premier regard, un gros billot de bois. Sur la tranche du billot, les visages ricanants de Chiang Ching et de ses trois « séides ».

Le jeu consiste à mettre la presse en marche. Pour cela, il faut manier avec adresse un petit labyrinthe : lorsque la bille d'acier atteint finalement son but, un système télécommandé déclenche le mécanisme de la presse. Sur un tableau s'inscrit la pression atteinte par l'engin. A 8 000 tonnes, le billot est pris entre les mâchoires de la machine. Mais il ne se brise pas, car il est en mousse : les visages des membres du gang sont progressivement déformés, écrasés. La cérémonie expiatoire culmine lorsque la pression théorique atteint 12 000 tonnes. L'assistance ne cache pas alors sa satisfaction. Puis la presse desserre son étau et le morceau de mousse reprend sa forme initiale. Au suivant de jouer. Une exposition d'une cinquantaine d'affiches dénonce au rez-de-chaussée tous les méfaits du gang : Chiang Ching tient, bien sûr, la vedette. Visage démoniaque, talons hauts, bijoux voyants, robe voyante de fille facile, ongles vernis, rien ne manque à la panoplie...

La visite du club ne figurait absolument pas au programme officiel de la délégation française. C'est au hasard d'une promenade que nous y sommes entrés. En face du club vient d'être installé un immense tableau : il représente un Mao Tse-toung jeune et rayonnant en compagnie.. de sa première femme, celle-là même que devait remplacer Chiang Ching auprès du Grand Timonier. Une autre façon, encore, de nier le « mauvais choix » de Mao...

JACQUES AMALRIC.

LA DISSUASION REMISE EN QUESTION ?

II. — Menace sur les Minuteman

Par MICHEL TATU

Un premier article (« le Monde » du 27 janvier) a décrit les principaux éléments de l'accord sur la limitation des armements stratégiques en préparation entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis (SALT 2). Ses dispositions seront plus contraignantes que celles des précédents accords, sans pour autant conduire à une uniformisation des forces.

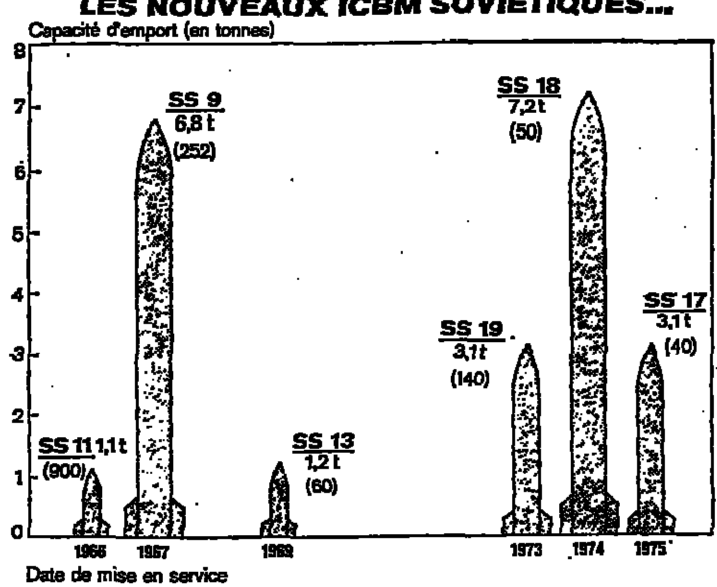
L'histoire semble se répéter. Il y a un peu moins de vingt ans, la grande querelle qui agitait les stratèges américains était celle du « missile gap » : l'écart en fusées stratégiques que l'administration Eisenhower aurait laissé se créer au profit de l'U.R.S.S. Il fallut quelques années — et l'apparition des satellites espions — pour s'apercevoir que Khrouchtchev avait concentré presque tous ses moyens sur les fusées à portée moyenne et intermédiaire (contre l'Europe, dont il faisait un « otage »), et avait délibérément négligé les missiles intercontinentaux. Mais entre-temps Kennedy avait mis sur les rails son grand programme de « rattrapage » : 1 054 fusées terrestres, dont 1 000 Minuteman et 656 missiles marins Polaris. L'U.R.S.S. n'atteignit ces chiffres que *près de dix ans* plus tard.

Ce que redoutaient les alarmistes du « missile gap » en 1960 — le plus connu d'entre eux, Joseph Alsop, s'en était expliqué plus tard — c'était moins le déclenchement de l'apocalypse contre les villes américaines que l'éventualité d'une « *première frappe désarmante* » des missiles soviétiques contre les moyens américains de dissuasion. A l'époque, ces moyens étaient essentiellement les bombardiers B-52, une armada formidable en soi qui pouvait être gravement atteinte par une attaque sur un nombre relativement faible de bases : une *cinquantaine* de coups au but étaient considérés comme suffisants. Or l'on s'attendait à ce que l'U.R.S.S. disposât de 150 missiles intercontinentaux en 1961.

L'argument n'est pas très différent aujourd'hui, à cela près que la préoccupation porte sur la seule *composante* terrestre de la « triade » stratégique. Les 1 000 Minuteman et les 54 fusées Titan 2 sont devenus vulnérables, même si, à la différence de leurs devanciers des années 60, ils *sont* maintenant enterrés dans de puissants silos bétonnés.

L'adversaire premier des Minuteman est sa contrepartie d'en face, les fusées russes basées à terre. Une attaque contre un tel système n'a de sens que si elle est subite, non prévue par la victime, faute de quoi l'assaillant ne frapperait que des silos vides. L'avion, trop lent, est donc exclu. Il faut aussi une très grande précision, de l'ordre de deux à trois cents mètres tout au plus, pour détruire ou obturer un silo. La fusée sous-marine, lancée d'un point mobile dont les coordonnées ne peuvent être calculées avec une exactitude parfaite, n'atteint pas encore à cette perfection. Il faut enfin des charges nucléaires relativement puissantes (d'autant plus fortes que la précision du vecteur est moindre) et suffisamment nombreuses pour pallier les défaillances *possibles*.

LES NOUVEAUX ICBM SOVIÉTIQUES...



... ET AMÉRICAINS

Capacité d'emport (en tonnes)

TITAN 2 4,5 t (54) — MINUTEMAN 2 0,9t (450) — MINUTEMAN 3 1,1t (550) — MX 3,1t

1962 1966 1970 1986

Date de mise en service

La capacité d'emport (throwweight) portée en ordonnée équivaut en fait à la charge utile emportée par les engins à distance intercontinentale. *Les dates indiquées en abcisse sont celles de la première mise en place des engins considérés.* Le chiffre porté entre parenthèses indique combien d'unités de ce type figuraient dans les arsenaux au début de 1977.

Les engins « mirvés » (porteurs de charges multiples) sont, du côté américain, le Minuteman-3, qui véhicule trois ogives de 200 kilotonnes environ (1 kilotonne = 1 000 tonnes d'explosif classique ; la bombe d'Hiroshima avait une puissance de 20 kilotonnes). Le MX, encore en projet, le sera aussi : il pourra transporter jusqu'à onze charges de 400 kilotonnes.

Du côté soviétique, les missiles SS-11, 17, 18 et 19 ont été testés sous la forme de MIRV. Le SS-18 peut véhiculer de huit à dix charges de 1 mégatonne chacune (1 mégatonne = 1 000 kilotonnes ou 1 million de tonnes d'explosif classique). Certains seront mis en place dans la variante non « mirvée » avec une seule ogive de 25 mégatonnes.

Toutes ces conditions sont en passe d'être réunies par l'arsenal terrestre de l'U.R.S.S., qui a fait l'objet d'un développement accéléré ces dernières années. L'effort avait déjà été spectaculaire dans les années 60, puisque l'U.R.S.S. avait rattrapé les Etats-Unis en ce qui concerne le nombre des I.C.B.M. dès 1969. Mais tous les missiles en place à cette date sont déjà en voie d'être remplacés par une nouvelle génération d'engins. Trois modèles nouveaux sont devenus opérationnels au cours des quatre dernières années seulement, un quatrième est à l'essai. En comparaison, les Etats-Unis n'ont mis en place depuis 1970 qu'un seul nouveau modèle, le Minuteman-3, et ils n'en sont encore qu'à la mise à l'étude de son successeur, le MX.

L'inquiétude des spécialistes tient surtout à la taille et à la puissance des nouveaux engins soviétiques. Comme le montre le tableau ci-dessus, le seul missile américain qui puisse leur être comparé est le Titan 2, le plus ancien de tous et qui n'est déployé qu'à cinquante-quatre exemplaires. Comme le MX, dont la production n'est d'ailleurs pas encore décidée, ne peut être attendu avant 1986 au moins, le déséquilibre à prévoir dans huit ans, à l'expiration du traité SALT 2, se sera considérablement aggravé.

Le « scénario de l'horreur »

Passons sur le détail des calculs produits ces derniers temps aux Etats-Unis par de nombreux experts, notamment par M. Nitze, un ancien négociateur de SALT 1 passé dans le camp des critiques, ainsi que par les auteurs d'une étude publiée à la fin décembre par la commission des forces armées de la Chambre des représentants. Les uns et les autres concluent sur le « scénario de l'horreur » suivant : en 1985, l'U.R.S.S. déclenche une attaque surprise sélective contre les silos de Minuteman — qu'elle détruit dans leur quasi-totalité — et contre les bases américaines de bombardiers, dont elle élimine une bonne partie. Elle n'a utilisé pour ce faire qu'une fraction de ses propres forces. Les Etats-Unis se retrouvent avec une partie de leur bombardiers et leurs six cent cinquante-six missiles sous-marins. Ils sont en mesure de détruire les villes soviétiques en représailles, mais le feront-ils ? Non, répond M. Stratton, le représentant démocrate de New-York qui a commandé l'étude du Congrès mentionnée plus haut, car « *les Soviétiques ayant en réserve des milliers d'ogives nucléaires, toute décision de notre part de lancer nos missiles sous-marins en représailles serait suivie selon toute probabilité d'une contre-attaque immédiate contre nos villes.* » Le président américain recule donc. Les dirigeants du Kremlin peuvent alors passer à la poursuite de leurs objectifs, par exemple en déclenchant une attaque en Europe. Le Vieux Continent est probablement ravagé par les armes nucléaires tactiques et de toute façon dominé par l'armée rouge.

On peut contester à l'infini, bien entendu, la « crédibilité » d'un tel scénario devant lequel les Soviétiques, pour commencer, lèvent les bras au ciel. Mais le seul fait que des experts militaires sérieux, proches des centres de décision, avancent des hypothèses de ce genre montre que quelque chose ne va plus au royaume de la dissuasion. Que faire pour y ramener la sérénité ? Trois solutions sont théoriquement possibles :

Le MIRV à mille têtes

1) Conclure avec Moscou un accord limitant non plus seulement le nombre, mais la puissance des missiles. Il faudra bien en venir là un jour, ne serait-ce que pour éviter une surenchère poussée jusqu'à l'absurde. Il y a déjà le SS 18, mais rien ne s'oppose, en l'état actuel du contrôle des armements, à l'apparition d'un monstre d'apocalypse tel qu'un « MIRV à mille têtes », capable de détruire un continent à lui tout seul.

Pourtant, c'est dans ce domaine que *les* Soviétiques sont *les plus* réticents. M. Carter, dans ses propositions de mars, voulait limiter à cent cinquante le nombre des « *grands missiles intercontinentaux modernes à ogives multiples* », c'est-à-dire des SS 18. Finalement, il a dû accepter de porter cette limite à trois cents, mais même ce résultat est encore contesté par les Soviétiques. « *Rien n'a été décidé dans ce domaine*, nous a dit un de leurs représentants. *Nous n'accepterions de limiter les missiles lourds que si les Etats-Unis lèvent de leur côté le tabou qu'ils imposent sur d'autres sujets, comme leurs systèmes avancés en Europe.* » Si c'est bien leur position finale, on est encore très loin d'un accord, car c'est précisément sur ce point que les « chiens de garde » du Congrès, comme le sénateur Jackson, se préparent à « éplucher » le texte du futur traité. Et une majorité des deux tiers des sénateurs est nécessaire à sa ratification.

En fait, selon les experts de l'administraton américaine, le projet de traité tel qu'il est en partie rédigé inclut une limitation des missiles lourds, mais *selon une formulation très indirecte*, semblable à celle qui avait été utilisée dans l'accord SALT 1 : les parties s'y engageaient à « *ne pas convertir des lanceurs d'I.C.B.M. légers, ou d'I.C.B.M. de type ancien mis en place avant 1964, en lanceurs d'I.C.B.M. lourds d'un type mis en place après cette date* ». *En clair*, cela signifiait que le nombre des SS 9 (308 à l'époque) ne serait pas augmenté. Il en irait de même aujourd'hui pour le SS 18, qui prend la place du SS 9. Mais le fait que les Soviétiques déclarent ne rien savoir d'un tel arrangement et refusent d'avancer *aucun chiffre laisse* prévoir des complications dans l'avenir.

La fin de la « triade » ?

2) Riposter aux Soviétiques sur le même terrain en bâtissant un nouveau système d'I.C.B.M. moins vulnérable. Il s'agit du MX, qui est supposé échapper par sa mobilité permanente aux coups de l'ennemi. Toutefois, on est en droit de se demander s'il vaut bien la peine de dépenser quelque 40 milliards de dollars (estimation actuelle) pour un système aussi compliqué, alors que les océans offrent un abri infiniment plus sûr aux forces nucléaires. En outre, le MX pourrait créer une instabilité dans l'autre sens : étant plus puissant que le Minuteman et doté de neuf à onze têtes nucléaires, il pourrait être « perçu » par les Soviétiques comme une menace contre leurs silos, incitant le Kremlin soit à *tirer* le premier en cas de crise soit à mouvoir à son tour ses missiles, etc. Le missile mobile, c'est un peu la démonstration par l'absurde de l'impasse dans laquelle sont enfermés aujourd'hui les systèmes terrestres.

3) La meilleure solution serait donc de renoncer une *fois pour* toutes à ces systèmes terrestres et de se reposer sur les seuls sous-marins et bombardiers. Malheureusement, l'U.R.S.S., qui a installé à terre la plus grande partie de ses forces, n'envisagera pas de si tôt d'y renoncer. Les Etats-Unis peuvent-ils s'y résoudre seuls ? Il n'est pas bon, dit-on au Pentagone, de mettre tous ses œufs dans un même panier ni même dans les deux. Le jour où, par exemple, une « *percée technologique* » permettrait à l'U.R.S.S. de s'en prendre aux sous-marins, les Etats-Unis, sans les I.C.B.M., seraient encore plus démunis. La *triade complique* la *tâche* d'un agresseur, chacune de ses branches épaulant l'autre *sans* pouvoir lui être substituée ni même comparée. Enfin, les fusées basées à terre, affirmait M. Rumsfeld, ministre de la défense de M. Ford, dans son dernier rapport annuel en janvier dernier, seraient, grâce à leur précision, le meilleur instrument d'une « *réponse délibérée, contrôlée et sélective* ». Leur abandon unilatéral créerait une grave dissymétrie, donc une « déstabilisation ».

En attendant, la déstabilisation provient surtout de ce que le maintien des I.C.B.M. va aujourd'hui à l'encontre d'un principe jugé à bon droit comme la base de toute bonne dissuasion : l'invulnérabilité des forces de représailles. Si le sentiment d'une vulnérabilité nouvelle amène les stratèges à envisager de mettre à feu leurs missiles à la première alerte, comme l'a laissé entendre *M. Harold Brown, successeur de M. Rumsfeld*, le remède s'annonce pire que le mal. Le fait qu'on en vienne là illustre la confusion qui s'est installée aujourd'hui dans les doctrines.

Prochain article :

CE N'EST PAS LE « CRUISE »

EUROPE

LE PLAISIR D'ÊTRE ESPAGNOL

(Suite de la première page.)

L'opposition de gauche a su tirer la leçon du passé à l'égard de deux institutions particulièrement puissantes de ce côté-ci des Pyrénées : l'Eglise et l'armée. On a beaucoup spéculé, ces derniers mois, sur la possibilité d'une grogne des casernes face à la philosophie de la démocratisation. Bien des hommes politiques affirment qu'un tel péril a été exagéré. S'ils reconnaissent un mérite à Franco, c'est d'avoir dépolitisé l'armée. En outre, le roi est un puissant facteur d'apaisement pour les états-majors. D'abord, en raison du respect que leur inspire l'institution monarchique, et surtout parce que Juan Carlos, diplômé de plusieurs académies militaires, est constamment attentif aux « états d'âme » de ses généraux, et ne perd pas une occasion de leur prêcher le calme, la patience et le respect des nouvelles institutions.

Pourtant, il pourrait ne s'agir là que d'une trêve. Les socialistes et les communistes l'ont parfaitement compris. C'est sans doute pour cette raison qu'un des principaux dirigeants du P.S.O.E., M. Enrique Mugica, préside la commission de défense du Congrès et qu'à ce titre il plaide pour l'octroi des crédits nécessaires à la modernisation des forces armées et pour la création de « liens d'affection » entre l'armée et l'opinion publique. C'est pourquoi la gauche ne se battra sans doute que pour la forme sur l'un des principaux points de controverse de l'avant-projet de Constitution — les pouvoirs accordés au roi — s'il est vrai qu'il s'agit là d'une précaution destinée à rassurer les militaires.

Les pouvoirs du roi

L'avant-projet prévoit, en effet, que le monarque pourra présider les conseils des ministres, et qu'au début de chaque législature il désignera un candidat à la présidence du gouvernement, après avoir consulté les porte-parole des groupes parlementaires. Le candidat sera officiellement nommé après avoir reçu l'investiture des députés.

Or, dans sa première rédaction, le texte prévoyait l'inverse, à savoir que le Congrès des députés élisait d'abord le président du gouvernement, et que ce choix était ratifié ensuite par le roi. Une telle modification, faite à un mois d'intervalle, est significative. Même s'il comprend les conditions particulières du moment, le P.C.E. la juge périlleuse, car elle fait entrer le roi dans le jeu politique, alors que la monarchie dans son propre intérêt, devrait rester au-dessus de la mêlée. Les mêmes réserves sont formulées, sur un mode mineur, dans le camp socialiste : rien ne justifie que le roi d'Espagne ait plus de pouvoirs que la reine d'Angleterre. Chacun se souvient, en effet, que c'est pour avoir usé et abusé de son droit à désigner le président du gouvernement qu'Alphonse XIII, le grand-père de Juan Carlos, a détérioré la vie politique et compromis l'institution monarchique. Un dirigeant du P.C.E., M. Luis Lucio Lobata, nous indique que son parti proposera une formule de compromis ; le roi désignera un candidat à la présidence, mais il choisira forcément le leader du parti majoritaire.

Avec l'Eglise, la guerre a été évitée de peu. Le conflit a commencé sur le problème de l'éducation, pour affecter l'ensemble des rapports de l'Eglise avec l'Etat. Il était aisément prévisible, étant donnés les privilèges exceptionnels dont l'institution catholique jouit encore en Espagne, mlagré sa richesse matérielle et ses « mises à jour » conciliaires. L'Eglise est, en effet, exempte d'impôts sur ses biens, et elle continue de recevoir de l'Etat une aide qui, pour 1978, dépassera 6 milliards de pesetas, soit plus de 350 millions de francs. Elle perçoit une bonne partie des subventions qui vont à l'enseignement privé, puisque dans la seule ville de Madrid, par exemple, elle contrôle 32 % de l'enseignement secondaire et le quart des écoles maternelles et primaires.

On comprend, dans ces conditions, qu'elle ait vivement réagi à la lecture du pacte de la Moncloa et du premier avant-projet de Constitution. Le pacte signé en octobre par le gouvernement et les groupes parlementaires prévoyait, en effet, une extension considérable de l'enseignement public et une « révision » du financement de l'école privée. Le premier avant-projet de Constitution stipulait que le futur Etat espagnol ne serait pas confessionnel et se montrait assez vague sur l'aide qui pourrait être accordée au clergé. En outre, la gauche ne faisait pas mystère de ses préférences pour une école publique et unique, ce qui impliquait forcément la fin des subventions.

La réplique de l'Eglise a été rapide et a revêtu plusieurs formes : une déclaration collective des évêques en novembre, une série de lettres diocésaines de Mgr Tarancon, archevêque de Madrid, des meetings d'associations de parents d'élèves, des démarches auprès du roi et du chef du gouvernement. Avec des nuances diverses, l'offensive cléricale se fondait sur les arguments suivants : la pluralité de l'enseignement — qui implique l'aide à l'école privée — était nécessaire, étant donné, selon Mgr Tarancon, que « *le pouvoir politique a toujours tenté de s'emparer de l'école pour former les enfants suivant son idéologie* ». En outre, la Constitution ne peut pas se contenter de reconnaître la liberté de croyance et de culte : elle doit « *assurer par l'éducation et par l'assistance, la liberté d'évangéliser* ». « *Il ne suffit pas de dire que l'Etat n'est pas confessionnel,* disent encore les évêques, *pour que la paix religieuse soit établie.* » Un prêtre résume ainsi la position défendue par l'Eglise institutionnelle : « *L'Eglise se sert de l'école pour faire des adeptes. Elle ne veut pas y renoncer.* »

L'Eglise et la société

La menace d'une guerre de religion a fait reculer la gauche. M. Santiago Carrillo vient d'indiquer que son parti était favorable à l'octroi de subventions aux écoles religieuses, car l'Espagne n'a pas les moyens de se passer de tels établissements. Le parti socialiste, qui avait pris des positions en flèche dans la querelle, reconnaît selon son porte-parole, M. Javier Solana, qu'il a « *fait de gros efforts pour aboutir à un compromis* ». Le compromis est manifeste dans le dernier avant-projet de Constitution. L'Etat n'est plus déclaré « non confessionnel ». Il « aidera » l'école privée alors qu'auparavant il était indiqué qu'il « pourrait » l'aider. Enfin, il tiendra compte des « *croyances religieuses de la société espagnole* » et maintiendra des « *formes de coopération* » avec elle.

En échange, la gauche a obtenu de mentionner une idée qui lui est chère : la planification démocratique de l'enseignement et le contrôle des écoles privées par la communauté. M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du P.S.O.E., a indiqué clairement le pourquoi d'un tel compromis : « *Nous ne voulons pas tomber dans le piège de 1931,* a-t-il dit. *En 1931, le gouvernement républicain avait décidé de supprimer la subvention de l'Etat à l'Eglise, et il avait interdit aux ordres religieux d'enseigner. En s'attaquant à la puissance économique de l'Eglise, il pensait affaiblir un des piliers traditionnels de la réaction, mais il réussit surtout à faire du clergé l'un de ses plus redoutables adversaires.* »

La situation est plus compliquée en ce qui concerne les « nationalités ». Le mot figure dans l'avant-projet de Constitution. Il est contesté par le roi, qui veut le remplacer par celui de « régions ». L'un des rédacteurs du texte, M. Miguel Roca Junyent, dirigeant nationaliste catalan, affirme que la bataille sémantique traduit un problème de fond : « *L'Etat espagnol est-il prêt à répartir le pouvoir politique ?* » L'exemple catalan incite, pour l'instant, à une certaine prudence. La Généralité a été rétablie il y a quatre mois, mais elle est toujours privée des moyens d'agir. Son président, M. Tarradellas, soupçonne ouvertement l'administration centrale de se refuser à transférer une partie de ses pouvoirs. Il trouve suspect l'empressement mis par Madrid à multiplier les régimes de pré-autonomie, surtout dans les régions où il ne s'impose pas, car une telle diffusion gêne les Catalans pour faire valoir leurs droits, eux qui constituent une authentique nationalité. Au cabinet de M. Suarez, on reconnaît que le problème régional sera difficile à traiter tant qu'une doctrine n'aura pas été établie.

Autre point sombre de la situation espagnole : la déception provoquée par l'application du pacte de la Moncloa. L'un des avocats les plus convaincus du pacte, et celui qui en a tiré, sur l'instant, le bénéfice politique le plus net, M. Santiago Carrillo, commence à laisser percer un certain désenchantement. Il avait voulu croire que le « super-gouvernement » qui avait élaboré les accords se réunirait régulièrement pour en surveiller la réalisation. Rien de tel ne s'est produit. Les communistes estiment, au contraire, que M. Suarez fait une application unilatérale du pacte. L'un des points essentiels des accords, l'aide à la petite et à la moyenne entreprise, n'a toujours pas été respecté. « *Or cela intéresse 85 % de la main-d'œuvre* », affirme M. Lucio Lobato.

Malaise patronal

Communistes et socialistes affirment, en outre, que le gouvernement centriste tarde beaucoup à traduire dans les faits le plan de démocratisation économique auquel il avait souscrit en octobre, et auquel certains de ses membres n'accordent d'ailleurs aucune importance. Le plan prévoit que les parlementaires et les syndicats pourront contrôler la sécurité sociale, les entreprises publiques et les institutions financières. Aucun de ces contrôles n'a encore été établi. Un organisme a pourtant été mis en place : le conseil recteur de la radio-télévision nationale. Il devait comporter à parité des membres de l'administration et des représentants du Parlement. Mais le gouvernement a vidé le conseil de son sens en le constituant pour 70 % de membres de son parti. Il ne tient pas à perdre, apparemment, un tel instrument de propagande.

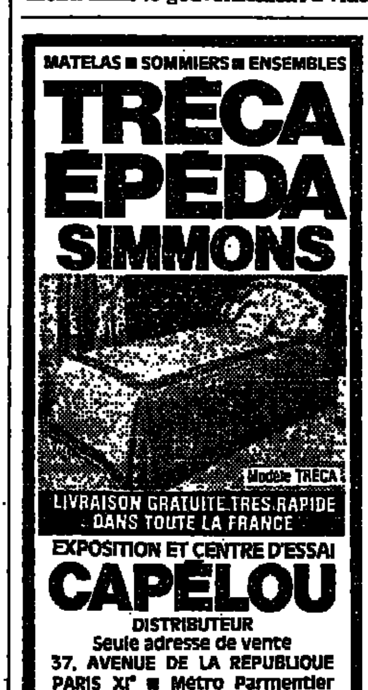
Le verdict, quelque peu inquiet, nous est donné par le dirigeant communiste Lucio Lobato : « *En raison des insuffisances et des retards dans l'application du pacte,* dit-il, *les travailleurs peuvent souffrir plus qu'il ne serait nécessaire des mesures d'austérité.* »

Le malaise patronal inquiète aussi les partis de gauche. Le climat de récession place beaucoup d'entreprises au bord de la faillite. Il est vrai qu'un certain nombre de fermetures paraît indispensable pour assainir l'économie car bien des sociétés ont grandi dans un climat de protectionnisme et de subventions publiques. Mais les patrons, déjà prompts à accuser le gouvernement de trop pencher à gauche, ont redoublé de méfiance à la lecture du projet de Constitution : celui-ci réserve en effet aux pouvoirs publics la possibilité de nationaliser les entreprises si l'intérêt général l'exige. C'est l'une des dispositions les plus appréciées par le parti communiste, mais celle qui indispose le plus le patronat.

Le malaise municipal n'est pas, aux yeux de l'opposition, le moins inquiétant. Les mairies et les « diputaciones » (conseils régionaux) ont été installés sous le franquisme. « *Le pays officiel coïncide de moins en moins avec le ·ays réel* », dit M. Javier Solana. Dans certaines régions, comme le Pays basque, un tel décalage crée une situation insoutenable, qui profite seulement aux extrémistes. C'est pourquoi la gauche exige l'organisation rapide d'élections municipales, et elle accuse le gouvernement de les différer par souci partisan, afin de donner à l'Union du centre démocratique, coalition de circonstance, le temps de s'implanter dans les régions.

Une simple énumération des compromis et des difficultés par lesquels passe la jeune démocratie espagnole ne suffit pourtant pas à traduire dans quel climat elle est en train de s'implanter. « *J'ai toujours dit que je reconnaîtrai la démocratie le jour où je pourrai voir* Emmanuelle », écrivait récemment, en forme de boutade, le chroniqueur d'un quotidien madrilène. Voilà qui est fait. La censure cinématographique a été levée. Les classifications spéciales ont fait leur entrée sur le marché du septième art. Les revues déshabillées ont déjà arraché à l'Eglise ses premiers soupirs d'indignation pour les offenses qu'elle suppose envers « la morale et la religion ». Dans le même mouvement général de libération, les féministes font des « sit-in » dans les églises, les handicapés physiques des grèves de la faim. I : prisons sont en révolte permanente, les mouvements écologistes se multiplient, le nombre des journées perdues du fait de grèves augmente. Plus rien ne manque au plaisir d'être Espagnol.

CHARLES VANHECKE.



EUROPE

Portugal

Le nouveau gouvernement de M. Soares

M. ANTONIO ALMEIDA SANTOS

ministre d'État auprès du premier ministre

« Profession : ministre ». Telle pourrait porter la carte de visite de M. Almeida Santos. Depuis la chute du caétanisme, le 25 avril 1974, il fait partie de tous les gouvernements, sauf du très éphémère cinquième gouvernement provisoire, constitué durant « l'été chaud » de 1975 par le général Vasco Gonçalves. De la justice à l'information, en passant par la « coordination inter-territoriale » (chargée des relations avec l'outre-mer avant la décolonisation) cet avocat, né en 1926, ne paraît pas souffrir, auprès de l'opinion publique, de la classique « usure du pouvoir ». Ambitieux, il réussit à ne pas se laisser entraîner dans les querelles partisanes. Il se place toujours « au-dessus de la mêlée ». C'est un « indépendant » par excellence, qui, pour des raisons peut-être conjoncturelles, a décidé d'adhérer au P.S. en octobre 1976 : « La seule erreur de sa vie », disent ses amis qui voient en lui la personnalité capable de constituer une alternative à M. Soares, au cas où serait formé un gouvernement de techniciens indépendants des partis.

Adjoint au premier ministre, M. Almeida Santos sera très probablement chargé des relations avec le Parlement. Il présidera le conseil des ministres en l'absence de M. Soares. Il surveillera l'application des mesures de réorganisation de la presse nationalisée. Il sera en somme l'éminence grise du pouvoir, fonction qui, incontestablement, ne lui déplaît pas.

J. R.

M. VICTOR SA MACHADO

M. Victor Sa Machado, qui occupe le plus important des trois ministères attribués aux centristes du C.D.S., est né en 1933. Avocat, président du groupe parlementaire du C.D.S., il a participé aux conseils d'administration de plusieurs entreprises privées.

D'un tempérament affable et d'allure distinguée, M. Machado jouit d'un certain prestige auprès des autres députés. Très mesuré dans ses propos, il donne dans l'hémicycle de Sao-Bento l'image d'un modéré.

Aux affaires étrangères, il risque pourtant, en tant que représentant d'un parti conservateur, de se heurter à des difficultés en ce qui concerne les relations entre le Portugal et ses anciennes colonies, aujourd'hui dotées de gouvernement progressiste. Ces relations commençaient à prendre leur essor. La présence au palais des Necessidades d'un dirigeant du C.D.S. risque d'autre part d'aggraver le malaise qui règne parmi les fonctionnaires, inquiets de voir des « politiques » supplanter à des postes importants les gens de la « Carrière ».

M. VICTOR CONSTANCIO

Agé de trente-quatre ans, M. Constancio arrive au ministère des finances et du plan précédé d'une flatteuse réputation de compétence. Il aura le poste le plus délicat du deuxième gouvernement constitutionnel.

Il devra concilier des intérêts selon toutes apparences contradictoires des socialistes et des centristes, afin d'élaborer les deux plans prévus par la Constitution, à court et à moyen terme. En outre, c'est lui qui dirigera les difficiles négociations avec le Fonds monétaires international, objectif prioritaire de la nouvelle équipe. Réduire le déficit de la balance des paiements sans trop affecter l'expansion économique du pays : tel est le problème qu'il devra tenter de résoudre.

Pour mener à bien sa tâche, M. Constancio a un atout sérieux : l'expérience. Ces trois dernières années, il a été secrétaire d'Etat à la planification dans les premier, deuxième et troisième gouvernements provisoires ; il a collaboré avec le commandant Melo Antunes à la préparation du programme de politique économique et sociale approuvé en février 1975 ; il a été secrétaire d'Etat au plan et au budget dans le gouvernement de l'amiral Azevedo. M. Constancio s'était éloigné des cabinets ministériels lorsque M. Soares avait formé le premier gouvernement constitutionnel. Mais son influence sur l'élaboration des grandes décisions n'a jamais fléchi : M. Constancio présidait la commission chargée de négocier l'entrée du Portugal dans le Marché commun. Il était également vice-gouverneur de la Banque du Portugal.

M. LUIS GONÇALVES SAIAS

Jusqu'à la dernière minute, le nom du successeur de M. Antonio Barreto au ministère de l'agriculture a été tenu secret. Plusieurs personnalités auraient d'ailleurs refusé ce poste. Qui est M. Saias ? « Un avocat qui a défendu beaucoup d'antifascistes », *a précisé M. Soarès lors de la présentation des membres de son cabinet. M. Saias est né dans l'Algarve en 1924. Sa seule « qualification » pour ses nouvelles fonctions semble bien être... un article sur la pêche publié dans une revue spécialisée !*

M. ANTONIO MALDONADO GONELHA

« Bête noire » *de l'Intersyndicale, qui l'accuse d'avoir voulu créer des syndicats parallèles, M. Gonelha se maintient aux fonctions qu'il exerçait dans le gouvernement précédent. Son nom a été hué lors des grandes manifestations convoquées par les syndicats, en 1977. L'organe officiel du P.C.P., O Diario, n'a cessé de l'attaquer. Imperturbable, cet ancien électricien, né à Lisbonne, en 1935, poursuit son objectif : lancer, à partir d'un petit nombre de syndicats regroupés dans un mouvement intitulé « La lettre ouverte », les bases d'une structure qui puisse* « empêcher l'hégémonie communiste en milieu ouvrier ».

Selon sa biographie officielle, M. Gonelha a participé à « plusieurs actions antifascistes » *avant la « révolution aux œillets ». Membre de la commission nationale et du secrétariat du P.S., il s'est fait beaucoup d'ennemis, y compris dans son propre parti, où d'aucuns lui reprochent son* « anticommunisme primaire ».

M. ALBERTO DE OLIVEIRA SILVA

Personnalité peu connue, M. Silva était préfet à Viana do Castelo, ville située au nord du pays, où il est né en 1924, et où il avait exercé sa profession d'avocat.

M. JOSÉ DOS SANTOS PAIS

Né au Mozambique, le nouveau ministre de la justice exerçait, dans le gouvernement précédent, les fonctions de secrétaire d'Etat à l'administration publique. Député du P.S. élu dans le département de Viseu, M. Pais est entré pour la première fois au gouvernement en septembre 1975, comme sous-secrétaire d'Etat adjoint au ministère des finances.

M. RUI PENA

Le troisième personnage du C.D.S. dans le gouvernement va s'occuper d'une des questions chères au président de son parti, M. Freitas do Amaral : la réforme de l'appareil de l'Etat. La constitution d'une commission pour la réforme administrative faisait aussi partie des projets du président de la République. Celui-ci avait même laissé entendre, au début de l'année dernière, que le président du C.D.S. pourrait en assumer la responsabilité. M. Pena est né à Torres Novas en 1939. Avocat et député, il est membre de la commission politique du C.D.S.

M. CARLOS MELANCIA

Secrétaire d'Etat à la coordination économique dans le premier gouvernement constitutionnel, le nouveau responsable de l'industrie est considéré comme un technocrate. Agé de cinquante ans, socialiste, il avait été secrétaire d'Etat à l'industrie lourde.

M. BASILIO HORTA

M. Horta, avocat, député, secrétaire général du C.D.S., devient le responsable d'un des secteurs névralgiques de l'économie portugaise. C'est un peu le « play boy » de la politique : athlétique, toujours souriant, très jeune (il est né en 1943), M. Basilio Horta n'a pas lieu de se plaindre du destin. Lié à plusieurs entreprises privées, il a appartenu à la direction de l'ancienne Corporation de l'industrie avant de devenir secrétaire général de la Confédération de l'industrie portugaise.

M. ANTONIO DUARTE ARNAUT

Député de Coïmbra, M. Arnaut quitte la vice-présidence de l'Assemblée pour faire sa première expérience de gouvernement. Juriste de formation, il a eu une activité clandestine contre le régime de Salazar. Membre du comité de soutien à la candidature du général Delgado à la présidence de la République en 1959, et candidat de l'opposition démocratique aux législatives de 1969, il figure parmi les fondateurs du parti socialiste.

M. MANUEL FERREIRA LIMA

Ingénieur agronome, M. Lima est âgé de trente-cinq ans. Il a été secrétaire d'Etat aux transports et aux communications dans les trois premiers gouvernements provisoires.

[*Le Monde* a publié, le 9 décembre dernier, un portrait de M. Soares, et, les 25-26 juillet 1976, des biographies de MM. Sousa Gomes, ministre du logement et des travaux publics ; Sottomayor Cardia, ministre de d'éducation, et du colonel Firmino Miguel, ministre de la défense.]

DIX SOCIALISTES TROIS C.D.S., UN MILITAIRE ET UN INDÉPENDANT

Voici la composition du gouvernement formé le 26 janvier par M. Mario Soares :

Ministre d'Etat adjoint au premier ministre : M. Almeida Santos (P. S.) ;

Défense : colonel Firmino Miguel ;

Affaires étrangères : M. Victor Sa Machado (Centre démocratique et social) ;

Finances et plan : M. Victor Constancio (P. S.) ;

Agriculture : M. Luis Saias (indépendant) ;

Travail : M. Antonio Maldonado Gonelha.

Education et culture : M. Mario Sottomayor Cardia (P. S.) ;

Administration interne : M. Alberto de Oliveira Silva (P.S.) ;

Justice : M. José Dos Santos Pais (P. S.) ;

Réforme administrative : M. Rui Pena (C. D. S.) ;

Industrie et technologie : M. Carlos Melancia (P. S.) ;

Commerce et tourisme : M. Basilio Horta (C. D. S.) ;

Affaires sociales : M. Antonio Arnaut (P.S.) ;

Transports et communications : M. Ferreira Lima (P. S.) ;

Logement et travaux publics : M. Sousa Gomes (P. S.).

Italie

M. Berlinguer émet « l'hypothèse » d'une majorité excluant la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — Onze jours après la démission du gouvernement Andreotti, la crise italienne est toujours bloquée. Les deux principaux partenaires, démocrates-chrétiens et communistes, campent sur leurs positions respectives. Un compromis devrait pourtant être possible puisque, de part et d'autre, *on redoute les conséquences d'élections anticipées.*

Pour éviter une dissolution des Chambres, le P.C.I. serait même prêt à adopter une solution qui va à l'encontre de toute sa stratégie de « compromis historique » : une majorité sans la démocratie chrétienne. M. Enrico Berlinguer l'a déclaré officiellement jeudi 26 janvier en ouvrant les travaux du comité central de son parti. Le secrétaire général du P.C.I. n'a parlé ni d'une majorité de gauche ni d'une majorité laïque, mais d'un éventuel *« gouvernement formé par les partis qui ont réclamé un changement du cadre politique »* (communiste, socialiste, républicain et social-démocrate). Dans un tel cas, précise-t-il, *« on demanderait à la démocratie chrétienne une attitude responsable, analogue à celle que nous avons adoptée depuis la naissance du gouvernement Andreotti ».* Elle serait donc à son tour confinée dans l'abstention pour la première fois dans l'histoire de la République. Mais il n'est pas dit que les républicains et les sociaux-démocrates accepteraient de rompre ainsi avec la D.C. M. Berlinguer lui-même souligne bien qu'il s'agit *« d'une hypothèse, non d'une proposition ».*

On en est donc au point de départ. *« A situation exceptionnelle, solution exceptionnelle »*, a dit M. Berlinguer, qui maintient *« fermement »* sa demande d'un cabinet d'union nationale. Il s'agit d'une *« proposition sérieuse, claire, compréhensible, réellement adaptée et qui attaque le mal à ses racines ».* Le mal, c'est bien sûr le chômage, la faillite financière, le terrorisme, la criminalité, mais aussi la *« dissolution des institutions, du tissu même de la société ».*

Austère et pessimiste comme d'habitude, le secrétaire général du P.C.I. parle de *« crise morale »* et de *« dégénérescence »* avec une conviction qu'aucun de ses adversaires ne peut nier. Agissons vite, répète-t-il, *« avant qu'il ne soit trop tard ».* Mais sa demande d'un cabinet d'union nationale est désormais purement formelle. Les Américains s'y opposent, la démocratie chrétienne n'en veut pas. Le parti socialiste n'y croit plus. Et c'est probablement ce que M. Berlinguer a voulu montrer à ses troupes. Une entrée officielle dans la majorité parlementaire lui suffirait, à condition qu'elle s'accompagne d'un programme cohérent et d'un gouvernement rénové. Le P.C.I. exige au moins cela. L'un de ses membres explique : *« Vous ne pouvez pas m'inviter à dîner, puis me faire manger dans la cuisine. »*

Pas la moindre ouverture n'a été faite jusqu'à présent en public par la démocratie chrétienne. Elle veut bien rajeunir le programme conclu en juillet 1977 par les six partis constitutionnels, dont le P.C.I., mais rien de plus. En bons professionnels, ses dirigeants se sont installés dans la crise et laissent mûrir les choses. Leur langage est lénifiant, leur patience sans limite.

A ce jeu, chacun des deux partenaires pense user l'autre. Mais si les dirigeants de la démocratie chrétienne ont besoin de temps pour préparer leurs électeurs à une éventuelle entrée des communistes dans la majorité, M. Berlinguer, *lui*, ne peut faire lanterner ses troupes indéfiniment.

Un parti mal à l'aise

Le P.C.I. traverse, en effet, une phase très délicate. Il ne parvient à être ni un *« parti de lutte »* ni un *« parti de gouvernement »*, alors que, dans l'esprit de ses responsables, ces deux fonctions devraient être exercées en même temps. Dans toutes les grandes villes, dans la plupart des provinces et des régions, le parti gouverne plus qu'il ne lutte. Et cette responsabilité l'use parce qu'on lui a livré les collectivités locales dans un état financier déplorable.

Le malaise communiste se vérifie d'abord au niveau des adhésions. Jusqu'à une date récente, la vente des cartes était une sorte de grand jeu qu'on était sûr de gagner. De 1971 à 1976, les inscrits ont augmenté de 19 %. Sans doute, le P.C.I. se fera un point d'honneur de retrouver son *million huit cent mille adhérents* de l'année dernière. Mais, maintenant, les prosélytes du parti doivent discuter avec chacun, expliquer, développer des thèses dont ils doutent eux-mêmes un peu.

L'autre signe de malaise — mais c'est aussi un progrès — est l'apparition de voix discordantes, aussi bien à la base que parmi les cadres syndicaux et dans l'état-major lui-même. Ce n'est pas un conflit de générations : l'octogénaire M. Luigi Longo, président du P.C.I., et le sénateur Umberto Terraccini viennent de *porter des jugements opposés sur* l'Union soviétique. Ce n'est même pas un simple conflit entre base et sommet : dans la direction du parti, certains spécialistes vont jusqu'à distinguer quatre tendances, la moins *favorable* au compromis historique et à l'eurocommunisme étant incarnée par MM. Longo et Cossuta ; et la plus « berlinguerienne » étant représentée par MM. Bufalini et Napolitano.

Ce sont davantage des différences de tactique que de stratégie. Devant les difficultés du pays, la réaction quasi unanime a été de forcer la porte du gouvernement et non de fuir dans l'opposition. M. Berlinguer semble être d'ailleurs solidement installé à la barre, quitte à s'adapter aux courants, comme il l'a fait ces dernières semaines en déclenchant une crise gouvernementale *« nécessaire, inévitable ».*

Harcelé par l'extrême gauche et par ses propres militants, le P.C.I. trouve en face de lui un *monde catholique* qui redécouvre son identité et essaie de s'organiser. L'impact d'un mouvement pur et dur comme Communion et Libération ou le succès des listes catholiques aux récentes élections scolaires, sont des faits qui méritent attention.

ROBERT SOLE.

Grande-Bretagne

Le gouvernement est mis en échec aux Communes à propos de la dévolution des pouvoirs à l'Écosse

De notre correspondant

Londres. — Par trois cent quatorze voix contre trente-sept, les Communes ont approuvé, jeudi soir 26 janvier, l'application de la procédure d'urgence, dite de la « guillotine », pour la discussion sur la législation européenne. Ainsi, les débats sur le projet de loi concernant les élections directes au *Parlement européen* devraient prendre fin dans un délai de trois jours, et le texte serait définitivement adopté l'été prochain. Les élections européennes pourraient donc avoir lieu comme prévu en mai ou juin 1979.

Ce succès parlementaire, bien qu'attendu, compense pour le gouvernement la série d'échecs qu'il a subis depuis le début de la *semaine, notamment sur le projet* de dévolution des pouvoirs à l'Ecosse. Néanmoins, M. Callaghan a dû menacer de démissionner et apaiser l'aile gauche de son parti, hostile au projet de loi européenne, en acceptant un amendement réaffirmant la suprématie du Parlement de Westminster. Malgré cette concession, soixante et un députés travaillistes votèrent contre la « guillotine », et quatre ministres (MM. Benn, Orme, Silkin et Shore) s'abstinrent volontairement, profitant de la possibilité qui leur était offerte de marquer leur désapprobation, sans risquer des sanctions disciplinaires. Un nombre égal de députés conservateurs rejoignirent le camp des « rebelles » travaillistes, accompagnés par les députés nationalistes écossais. *Mais la plupart des* conservateurs votaient comme leur leader, Mme Thatcher, avec le gouvernement.

Les perspectives sont beaucoup plus sombres en ce qui concerne l'autre « pilier » du programme de M. Callaghan, c'est-à-dire le projet de loi sur la dévolution des pouvoirs en Ecosse, finalement plus important par ses conséquences électorales pour le gouvernement travailliste. Le Labour escompte que la législation écossaise lui permettra de contenir la poussée des nationalistes et de garder ses sièges en Ecosse, jadis son bastion. Mais, à l'issue d'un débat houleux marqué par l'obstruction « ouverte » des leaders parlementaires travaillistes (M. Foot, leader des Communes, a dû s'en excuser publiquement auprès de la Chambre), les adversaires de la législation écossaise, — un certain nombre de travaillistes liés aux conservateurs, — ont, mercredi, infligé une sévère défaite au gouvernement en votant, à une faible majorité, des amendements de nature à faire échouer l'ensemble du projet.

Les nationalistes écossais, très mécontents de ce qu'ils considèrent comme une faiblesse du gouvernement, envisagent de passer dans *l'opposition* si M. Callaghan acceptait un compromis sur les clauses essentielles du projet. Au cas où les nationalistes écossais déserteraient le camp gouvernemental, la législation sur la dévolution échouerait pour la *seconde fois.*

HENRI PIERRE.

EUROPE

Union soviétique

Des ouvriers et des techniciens annoncent la création d'un « syndicat libre »

Moscou (A.F.P., A.P.). — Parce que les syndicats officiels refusent de s'occuper d'eux, un groupe d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs soviétiques ont annoncé la création d'un *« syndicat libre »*. Ils ont l'intention de demander à l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) de reconnaître ce *« syndicat pour la défense des droits des travailleurs en U.R.S.S. »*. Selon six représentants de ce groupe, qui ont rencontré, jeudi 26 janvier, des correspondants occidentaux à Moscou, quelque deux cents personnes auraient manifesté par écrit leur désir d'adhérer au nouveau syndicat, après avoir eu connaissance du projet en écoutant La voix de l'Amérique.

La plupart des adhérents en puissance sont actuellement sans travail, certains depuis deux ou trois ans. Ils déclarent avoir été licenciés après avoir protesté contre divers abus graves.

Les membres du groupe, qui ne veulent en aucun cas être confondus avec les « dissidents », ont déjà rencontré à plusieurs reprises des représentants de la presse étrangère. L'un d'entre eux, M. Vladimir Klebanov, licencié d'une mine du Donbass après avoir dénoncé la fréquence d'accidents graves provoqués par la fatigue d'une journée de travail trop longue, a été interné ensuite pendant quatre ans dans un hôpital psychiatrique. Il a été interpellé par le K.G.B. après une première rencontre avec des correspondants américains. Détenu pendant neuf jours dans un hôpital psychiatrique, il a été relâché au début de janvier. D'autres menaces et mesures d'intimidation ou d'éloignement de Moscou auraient été prises à l'égard de certains membres

MOSCOU ET L'EUROCOMMUNISME

Un dirigeant yougoslave estime que depuis 1976 il n'y a plus de « vrai dialogue »

M. Alexandre Grlitchkov, secrétaire du comité exécutif de la Ligue de Yougoslavie et responsable des relations avec les P.C., a accordé une interview aux quatre journaux européens qui publient « Europa » (le *Times*, *Die Welt*, *la Stampa* et *le Monde*). Il a constaté tout d'abord le « raidissement » de la direction du P.C. soviétique face au souhait des eurocommunistes de mener l'action de leurs partis selon des voies qui leur sont propres, et ce conformément aux stipulations du communiqué de la conférence des P.C. européens à Berlin, tenue en 1976, qui leur reconnaissait ce droit.

« Il n'y a plus de vrai dialogue comme avant la conférence (...), a-t-il dit. *Les menaces d'excommunication, les anathèmes non seulement ne servent à rien mais sont nocifs. Il est illusoire de penser qu'un langage de ce genre puisse annuler une tendance réelle et profonde, qu'il s'agisse du mouvement ouvrier d'indépendance nationale et de l'autonomie de lignes politiques, qu'on nomme cette tendance eurocommunisme ou socialisme autogéré (...) Même les Chinois ont cessé de se prendre pour les seuls militants purs du socialisme. »*

Les attaques contre les communistes espagnols visent, selon M. Grlitchkov, *« tous les partis qui sont eurocommunistes et ceux qui sont définis révisionnistes »*.

A la question, l'U.R.S.S. souhaite-t-elle ou non la présence de communistes dans les gouvernements occidentaux, M. Grlitchkov a répondu que *« le décalage entre les P.C. occidentaux et l'U.R.S.S. augmenterait par le simple fait que, étant au pouvoir, les P.C. devraient s'enraciner de plus en plus dans leurs réalités nationales respectives. Leur succès aggraverait, pour les Soviétiques, le problème d'une reconsidération de leur modèle de socialisme. La défaite politique des eurocommunistes serait une victoire des dogmatiques dans tous les pays de l'Est. Mais les Américains sont contraires aux eurocommunistes. On peut dire peut-être que les deux superpuissances ne veulent pas de modification du statu quo »*.

LE P.C. BELGE SE RALLIE AUX THÈSES DES PARTIS OCCIDENTAUX

Bruxelles (A.P.). — Le parti communiste belge a, pour la première fois, opté publiquement et clairement pour l'eurocommunisme, avertissant que si l'on ne remédie pas au manque de liberté dans les pays de l'Est, de graves troubles politiques pourraient avoir lieu dans ces pays.

Son organe officiel, *le Drapeau rouge*, a publié le 26 janvier de larges extraits du rapport adopté samedi dernier par le comité central du parti, à l'unanimité moins deux abstentions.

Le rapport déclare notamment : *« Le parti veut définir sa politique internationale en toute indépendance... Chaque parti connaît, en particulier en Europe occidentale, une situation unique qu'il doit étudier en toute indépendance et qui impose la recherche de nouvelles solutions. »*

Le parti note également que la solidarité internationale avec les autres partis communistes ne doit pas lui faire oublier les déviations bureaucratiques qui ne sont pas seulement des conséquences du stalinisme.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● M. JEREMIAS CHITUNDA, secrétaire à l'information de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a déclaré jeudi 26 janvier au cours d'une conférence de presse à Paris, que son mouvement contrôlait le tiers du territoire angolais et avait même mis en place des unités de guérilla urbaine à Luanda. Il a affirmé que l'UNITA avait volontairement limité son action le long de la frontière namibienne pour éviter des incidents avec les maquisards de la SWAPO, mouvement de libération de la Namibie soutenu par le gouvernement de Luanda. M. Chitunda a dénoncé la présence dans son pays de *« vingt-cinq mille Cubains et vingt-cinq Soviétiques »*.

Chili

● LE GOUVERNEMENT CHILIEN a accusé l'Argentine de violation du droit international et des accords entre les deux pays à la suite du refus de Buenos-Aires d'accepter la décision d'arbitrage britannique sur le canal de Beagle. — *(Reuter, U.P.I.)*

Chypre

● LA REELECTION DE M. SPYROS KYPRIANOU comme président de la République de Chypre a été acquise d'office le 26 janvier, pour une période de cinq ans, du fait qu'il était le seul candidat. Le ministère turc des affaires étrangères a annoncé peu après que la Turquie ne reconnaîtrait pas cette qualité à M. Kyprianou et jugeait *« malheureuse »* cette proclamation *« au moment où les pourparlers sur Chypre sont sur le point d'être repris »*.

M. Rauf Denktash, président de l'« Etat fédéré turc » de Chypre, a déclaré de son côté que M. Kyprianou n'était que le chef de la communauté grecque de l'île, *« vivant dans le sud de Chypre »*, et qu'il n'avait *« aucun pouvoir sur la partie nord »*. — *(A.F.P.)*

Congo

● LE PROCÈS DE BRAZZAVILLE. — A la suite de la conférence de presse tenue à Paris par Mᵉ Choukroun le 18 janvier (*le Monde* du 19 janvier), les huit avocats à la Cour d'appel du Congo ont rendu public un communiqué affirmant notamment qu'*« ils ont toujours exercé librement leur profession »* et que *« les débats du procès sur l'assassinat du président Marien Ngouabi sont publics et contradictoires »*, les avocats pouvant communiquer librement avec leurs clients et ayant pris connaissance des procès verbaux d'enquête.

États-Unis

● LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DU SENAT a approuvé, le 26 janvier, le texte des deux traités sur le canal de Panama. Le débat de ratification doit s'ouvrir prochainement au Sénat. Il est probable que les sénateurs se rangeront à l'avis de la commission. Une formule de compromis a été, en effet, élaborée ces derniers jours. Les traités devraient être ratifiés dans leur version originale.

Cependant, l'administration présenterait aux sénateurs un « additif explicatif » reprenant les termes du communiqué américano-panaméen publié le 14 octobre, à Washington, après la visite, à la Maison Blanche, du chef du gouvernement panaméen. Il prévoit que les Etats-Unis conserveront *le* droit de défendre le canal au-delà de l'an 2 000, date à laquelle ils auront évacué leurs forces de la « zone », et qu'en cas d'urgence les navires de guerre américains auront une priorité de transit. — *(A.F.P.)*

● LE MARECHAL TITO fera une visite officielle aux Etats-Unis « au printemps », a annoncé jeudi 26 janvier, le porte-parole de la Maison Blanche. Le chef de l'Etat yougoslave séjournerait à Washington les 6, 7 et 8 mars. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● UN TRIBUNAL MILITAIRE SPECIAL a tenu une première audience, jeudi 26 janvier, à Majunga, pour tenter de déterminer les causes des incidents de décembre 1976 au cours desquels plusieurs centaines de Comoriens furent tués ou blessés dans cette ville.

Les affrontements avaient entraîné le départ de plus de quinze mille Comoriens vers leurs îles d'origine.

Nicaragua

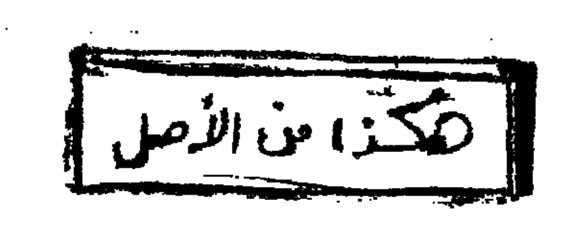
● LA GREVE GENERALE déclenchée au Nicaragua pour protester contre l'assassinat du journaliste et homme politique d'opposition, Pedro Joaquin Chamorro, affectait, 26 janvier, près de 90 % des magasins, bureaux et usines dans la capitale et la plupart des grandes villes de province. Les chambres de commerce

Roumanie

● L'ORDRE DE LENINE a été attribué à M. Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumains, pour son soixantième anniversaire et *« ses grands mérites dans le développement de l'amitié fraternelle et de la coopération entre les peuples soviétique et roumain »*. De son côté, le président Hua Kuo-feng a félicité la Roumanie *« de défier la force brutale et d'oser lutter »*, et son dirigeant d'avoir conduit le pays *« à lutter résolument contre l'impérialisme et l'hégémonisme »*. — *(A.P.)*

Union soviétique

● M. GRIGORY GOLDSTEIN, membre du groupe géorgien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a été arrêté, le 17 janvier, à son domicile. Le droit d'émigrer en Israël lui avait été refusé ainsi qu'à son frère Isaï. Privé de son emploi, il n'a pu en retrouver un autre. Il a donc été inculpé de « parasitisme » et est détenu à Tbilissi. — *(Reuter.)*



UNE SEULE FOIS L'AN

SAMEDI 28 JANVIER ET JOURS SUIVANTS

SOLDES

FOURRURES DU NORD

COLLECTION PRESTIGE

Manteaux Vison black diamond, blackglama, emba, saga, majestic, blanc, pastel, koh.i.noor, saphir, lunaraine, etc.
ESCOMPTE : 15, 20, 25, 30 %

Manteaux Castor, Zibeline, Chinchilla
ESCOMPTE : 15 à 40 %

Manteaux longs et capes du soir
ESCOMPTE : 20 à 50 %

MANTEAUX

Astrakan pleines peaux	~~3 850 F~~	2 750 F
Astrakan pleines peaux Swakara noir ou marron	~~6 750 F~~	4 850 F
Flanc de Rat d'Amérique	~~4 850 F~~	3 450 F
Rat d'Amérique ranch pastel dark	~~6 250 F~~	4 350 F
Lapin naturel	~~1 350 F~~	850 F
Lapin couleur	~~1 650 F~~	1 250 F
Flanc de Marmotte	~~2 150 F~~	1 650 F
Agneau Borégos	~~1 250 F~~	550 F
Mouton couleur	~~2 450 F~~	1 750 F
Patte d'Astrakan	~~2 650 F~~	1 850 F
Patte de Kalgan	~~2 650 F~~	1 850 F
Renard morceaux	~~3 250 F~~	2 350 F
Opossum d'Australie	~~4 250 F~~	2 900 F
Ragondin	~~4 850 F~~	3 450 F
Opossum d'Amérique	~~4 750 F~~	3 650 F
Skungs	~~5 850 F~~	4 350 F
Phami	~~5 250 F~~	4 150 F
Rat naturel	~~6 250 F~~	5 550 F
Marmotte	~~8 250 F~~	6 450 F
Vison milleraies	~~7 750 F~~	5 150 F
Vison ranch pleines peaux	~~10 750 F~~	8 350 F
Vison pastel	~~10 250 F~~	8 450 F
Vison saphir	~~15 850 F~~	11 750 F
Vison dark	~~14 750 F~~	11 250 F
Vison Blackglama	~~23 000 F~~	17 250 F

VESTES

Lapin Nankin	~~1 250 F~~	780 F
Mouton doré	~~1 650 F~~	950 F
Flanc de Marmotte	~~1 850 F~~	950 F
Patchwork de Renard	~~1 650 F~~	1 150 F
Agneau de Toscane	~~2 350 F~~	1 650 F
Opossum d'Australie	~~7 150 F~~	1 950 F
Astrakan marron	~~4 750 F~~	3 250 F

- Service après vente
- Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours
- Les plus larges facilités de paiement



115, 117, 119, rue La Fayette — PARIS 10e — PRES GARE du NORD

100, Av. Paul Doumer — PARIS 16e — ANGLE RUE de la POMPE

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN BOURGOGNE

M. Giscard d'Estaing : il existe une aspiration populaire profonde à l'unité

De notre envoyé spécial

Dijon. — A mesure que l'on se rapprochait de sa destination — Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) où M. Giscard d'Estaing devait indiquer le « *bon choix pour la France* », — le profil du voyage du président de la République en Bourgogne se précisait. D'une part, le chef de l'Etat a annoncé plusieurs mesures importantes en faveur de la région : aide au développement de l'élevage et du tourisme dans l'Auxois et le Morvan, soutien au perfectionnement de l'exploitation forestière, modernisation de l'agriculture et poursuite de l'aménagement routier, création d'industries agro-alimentaires. M. Giscard d'Estaing a montré ainsi que la politique économique suivie depuis un an et demi ne se fait pas « au détriment des travailleurs », et qu'elle permet à l'Etat d'aider les collectivités locales dans leurs dépenses d'équipement.

D'autre part, le président de la République a insisté dans chacune de ses allocutions sur l'unité dont il perçoit le désir chez les Français, et qui, avec la « *liberté* » et l'« *effort* », conditionnent l'adaptation de la France à la « *nouvelle réalité* » du monde. Jeudi soir, M. Giscard d'Estaing a déclaré à la station régionale de FR 3 : « *Il y a une sorte de désaccord entre les forces qui poussent les Français à se diviser, et une aspiration populaire profonde à l'unité.* » Sur TF 1, évoquant les candidats aux élections législatives, il ajoutait : « *Je souhaite qu'ils reçoivent de la base le message de cette aspiration à l'unité.* »

Cette aspiration avait été illustrée en début d'après-midi par l'accueil que le chef de l'Etat avait reçu à Précy-sous-Thil, chef-lieu de canton de cinq cent trente-cinq habitants, dont plusieurs avaient revêtu les costumes médiévaux qu'ils avaient confectionnés pour la fête du château de Thil, les 23 et 24 juillet derniers. Cette fête a valu à la municipalité le blason de l'animation des villes et des communes, que le maire, M. Gilbert Bourachot, a reçu au palais de l'UNESCO mardi 24 janvier. Le conseiller général de Précy-sous-Thil, M. Auguste Lucand, radical de gauche, assistait au déjeuner offert par le chef de l'Etat aux membres du comité du parc naturel régional du Morvan. Dans son allocution de bienvenue M. Bourachot, qui se dit partisan de la « France du bon sens », a évoqué les difficultés de l'agriculture dans le canton, qui connaît un grave dépeuplement. « *Ici*, a-t-il dit, *nous n'avons ni le désir ni les moyens de nous diviser.* » Reprenant cette formule, M. Giscard d'Estaing l'a proposée comme devise pour la France.

Le président de la République a parlé du dépeuplement de la campagne à Vitteaux, dont le maire, M. Gilbert Mathieu, député (P.R.) de la Côte-d'Or, a exprimé l'inquiétude de la population devant la fermeture de plusieurs entreprises dans la région et les difficultés de l'élevage. « *Je n'ai pas l'intention d'être le président d'une France qui se dépeuple, d'une France qui se dévitalise, d'un peuple qui s'abandonne* », a déclaré M. Giscard d'Estaing. Abrégeant son discours, afin de ne pas infliger à ses auditeurs venus nombreux une longue station sous la pluie battante, M. Giscard d'Estaing a annoncé que l'Etat aiderait les communes de Vitteaux, Vénarey et Les Laumes, réunies par un contrat de pays, et que l'amélioration de la route nationale 71 Dijon-Troyes ferait l'objet d'une dotation budgétaire exceptionnelle, nouvelle qui a été très applaudie.

Manifestation à Dijon

« *Ça ne va pas si mal que ça* », déclarait à l'étape suivante M. Jacques Mercuzot, maire et conseiller général (CNIP) de Sombernon, entouré des maires du syndicat intercommunal. Il a décrit les difficultés rencontrées par ce canton et s'est plaint des lenteurs de l'administration. M. Giscard d'Estaing a déclaré que le questionnaire sur la réforme communale rempli par les maires montrait que les rapports des communes avec leur administration de tutelle sont bons et que les problèmes qui apparaissent concernent les questions techniques.

Répondant aux maires qui lui avaient souhaité de mener la « nouvelle France » sur la bonne route, le chef de l'Etat a déclaré : « *Ce qui me distingue peut-être des autres leaders de la politique nationale, c'est que je ne pense pas à la même chose. Je considère que la France a actuellement un sort très positif devant elle. A condition qu'elle fasse preuve de continuité et d'unité. Le président de la République a besoin de l'aide des Français. S'il ne l'a pas, qui le soutient dans sa tâche ? Le président de la République est le premier des Français, mais il n'est que le premier des Français.* »

Le cortège présidentiel a ensuite gagné Dijon, où un dîner était offert à la préfecture en l'honneur des membres du conseil régional. Les *élus de l'opposition avaient indiqué* qu'ils ne se rendraient pas à l'invitation du président de la République. Le centre de la ville était bloqué par une manifestation, qui a réuni environ mille personnes à l'appel de la C.G.T.; de la C.F.D.T. et de la FEN. Les principaux mots d'ordre portaient sur les problèmes de l'emploi.

Dans une allocution prononcée à la fin du dîner, M. Giscard d'Estaing a évoqué le développement de la Bourgogne fondé, en particulier, sur une répartition « harmonieuse » des secteurs d'activités. Il a rendu hommage à l'action du maire de Dijon, M. Robert Poujade (R.P.R.), ancien ministre, qui fut chargé de la protection de la nature et de l'environnement qui, a dit le président de la République, a su faire de sa ville « *l'une des plus écologiques de notre pays* ».

Citant les projets d'aménagement régionaux, M. Giscard d'Estaing a insisté sur l'importance des autoroutes, du train à grande vitesse (T.G.V.) et de la liaison fluviale qui reliera la région à la Méditerranée. Il a affirmé que le retard constaté en Bourgogne, en ce qui concerne le téléphone, sera complètement résorbé au cours des deux années qui viennent. Indiquant les deux lignes de développement qui lui paraissent nécessaires dans les années à venir — « *garder la campagne vivante, renforcer les capacités propres de la région* », — le chef de l'Etat a insisté sur le problème de l'exode rural.

« *En Bourgogne,* a-t-il dit, *des schémas d'aménagement régionaux et départementaux de l'espace rural ont été mis au point. Grâce à ces documents, les contrats de pays ont pu démarrer ici plus rapidement que dans d'autres régions. En Bourgogne, trois contrats nationaux ont été lancés en 1975 et 1976 ; l'accord de l'Etat pour cinq contrats régionaux a été notifié en 1977. Le prochain comité interministériel d'aménagement du territoire décidera du soutien à apporter au programme de 1978 élaboré par les assemblées régionales. Soyez assurés que ce soutien sera actif.* »

M. Giscard d'Estaing a indiqué, d'autre part, que les liaisons Est-Ouest seraient améliorées, notamment entre la Nièvre et le reste de la région. Il a exprimé le souhait que les entreprises industrielles qui s'installent dans la région soient réellement décentralisées et qu'il soit mis fin à la « *séparation entre un siège parisien et un établissement décentralisé, entre les fonctions de direction et d'exécution* ». Il a déclaré que la vocation de la région dans le domaine agricole devait se traduire par un renforcement des industries agro-alimentaires et de la recherche dans ce domaine. En conclusion, M. Giscard d'Estaing a réaffirmé que l'Etat apporterait une aide active aux projets de développement de la région.

PATRICK JARREAU.

● *Dans « la lettre de la Nation »*, organe du R.P.R., de vendredi 27 janvier, Pierre Charpy écrit :

« *Le président de la République ne peut guère conseiller aux Français d'autre choix que celui auquel il doit d'avoir été élu en 1974 contre François Mitterrand, qui était déjà le candidat du programme commun. Même sa conception personnelle du rôle présidentiel, si elle l'a conduit jusqu'ici à ne pas assumer pleinement le sort de sa majorité, n'a pas modifié sa conception de la société française. Ses propos comme ses écrits, depuis trois ans et demi, en témoignent, et, en un mois, les mauvais maçons de la fable de Vassy ne sont pas devenus les bons. (...) Donc, pour le bon choix, il n'y a pas le choix.* »

● *Pour « la Lettre de l'Unité »*, M. Giscard d'Estaing, « en charge directe et personnelle du gouvernement de la France, ne peut guère rejeter les responsabilités des échecs sur Barre, Chirac et les autres. Parlant en tant que *chef du cartel des droites, il ne peut guère prétendre jouer les arbitres.* Ni dans les querelles entre ses amis. Ni comme président de la France puisqu'*il a choisi de n'être que le président de la moitié des Français.* Alors que cette moitié est en passe de ne plus l'être.

Ne lui resterait-il alors que le rôle « d'otage », qui vient de lui être attribué par Alain Peyrefitte ? Il lui resterait, comme il l'avait d'ailleurs déclaré à Carpentras, qu'« *à veiller à ce que la Constitution de la France soit respectée* ». Personne ne demande autre chose ».

Le R.P.R. : le «bon choix» était connu d'avance

(Suite de la première page.)

Le président de la République a cent fois indiqué qu'il entendait demeurer là où il est quel que doive être le verdict des urnes.

Depuis la rupture entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac et la création du R.P.R. on sait bien d'autre part que le débat n'est plus entre l'opposition de gauche et « tous les autres ». M. Giscard d'Estaing est contraint de n'exclure ni l'hypothèse d'un rééquilibrage, ni celle de certaines mutations et il serait fort surprenant qu'il emploie un langage aussi virulent que celui dont M. Poniatowski a usé jeudi soir à Marseille contre les communistes et les socialistes.

Le chef de l'Etat, son entourage et un certain nombre de ses ministres continuent certes d'asiprer à l' « ouverture » mais ils ne peuvent pas ne pas constater que cette thèse ne bénéficie ni de l'assentimen tde M. Chirac nide celui de M. Mitterrand.

Le président du R.P.R. a souligné avec force mercredi soir à Bordeaux que « *toute espérance d'alliance ou de compromis avec certains de nos adversaires n'est que rêve engendré par la faiblesse ou l'illusion* ». Le premier secrétaire du P.S. a clairement indiqué jeudi soir à TF 1 que « *si la droite l'emporte elle gouvernera sans l'accord de la gauche* » et qu'il ne faut pas compter sur cette dernière pour fournir « *des roues de secours* ».

La voie présidentielle est étroite. M. Poniatowski parle d'or lorsqu'il affirme, après le premier ministres et quelques autres, que « *l'unité de la majorité doit se faire autour du président ed la République pour lui donner les moyens de sa politique* », mais il se trompe de règne. Ou plutôt il confond la période Giscard-Barre avec la période Giscard-Chirac.

RAYMOND BARRILLON.

M. Poniatowski : la gauche au pouvoir ce serait le chaos politique et la faillite économique

M. Poniatowski, qui prenait la parole, jeudi 26 janvier, au Palais des congrès de Marseille, a appelé la majorité, « *simplement mais solennellement* » à l'union.

L'ancien ministre a ajouté : « *Cette unité de la majorité est possible parce que les divergences en son sein sont issues de simples malentendus. A la différence de l'opposition, la majorité n'est pas divisée su l'essentiel, elle partage le même idéal et la même conception de la société libérale et pluraliste. Aucun parti de la majorité ne met en cause le désistement du deuxième tour, comme c'est le cas à gauche. L'unité de la majorité,* a-t-il précisé, *doit se faire autour du président de la République pour lui donner les moyens de sa politique.* »

Evoquant le résultat des dernières élections municipales, M. Poniatowski a observé : « *Le bilan de l'union de la gauche, c'est un fantastique cadeau, une dot extraordinaire des socialistes aux communistes qui s'installent solidement et confortablement dans cinq cent quatre mairies qu'ils n'auraient jamais rêvé conquérir autrement. (...) Dès le lendemain des élections, l'affrontement a commencé et une implacable lutte pour le pouvoir s'est engagé. (...) Partout, c'est la guerre ouverte. (...)*

Ironisant sur les relations « *sado-masochistes* » entre le P.C. et le P.S. (« *Plus on le fustige, plus M. Mitterrand en redemande* »), M. Poniatowski a accusé le premier secrétaire du P.S. de reprendre « *un programme qui dans la conjoncture actuelle est tout simplement suicidaire pour la France* », d'y avoir ajouté « *les exigences communistes* », de « *déborder le P.C. sur sa gauche* », aboutissant ainsi à « *un projet extrémiste et révolutionnaire* ». « *Si les apprentis-sorciers de la gauche arrivaient au pouvoir* », a-t-il conclu, *la France serait prise dans un engrenage d'impuissance et de chaos politique, de désorganisation et de faillite économique dont elle risquerait de ne plus pouvoir sortir.* »

A L'ÉMISSION DE TÉLÉVISION « L'ÉVÉNEMENT »

M. Mitterrand invite le président de la République à respecter la règle de l'alternance

M. Mitterrand reste très prudent à l'égard du P.C. et, comme il l'a dit jeudi 26 janvier à l'émission « L'événement », sur TF 1, de ses « variations ». Interrogé sur le changement de ton de M. Marchais à l'égard du P.S., il a souhaité que « cette petite brise s'installe bien » avant de formuler un jugement plus net.

Prudence compréhensible, car le fossé entre le parti communiste et le parti socialiste se creuse davantage : on note l'apparition de nouvelles divergences sur la politique africaine *ainsi que sur le désarmement (lire ci-dessous).* M. Marchais s'inquiète du « pacte unilatéral » que le P.S. proposera à ses partenaires, s'il apparaît, après les élections, comme le parti de gouvernement de gauche (lire page 11).

M. Mitterrand se préoccupe moins du « bon choix », selon M. Giscard d'Estaing — encore qu'il condamne cette intervention partisane, — que de ce que fera le président de la République face à une majorité de gauche. Il l'invite à respecter la règle de l'alternance et ceux qui *combattent* sa politique.

M. Mitterrand a notamment déclaré :

« *Le général de Gaulle, Pompidou et maintenant Valéry Giscard d'Estaing se sont considérés comme les chefs de la majorité. Mais l'actuel chef de l'Etat est minoritaire dans sa propre majorité, et il risque de l'être dans le pays lors des législatives de mars prochain.*

» *S'il y a un bon choix, il en a donc un mauvais. Donc, en prenant parti, le président de la République n'est plus un arbitre, il n'est plus celui qui équilibre les choses. On ne peut pas être arbitre sur le terrain et capitaine d'une équipe. L'autorité politique et morale du président peut être altérée par l'attitude qu'il adoptera. Il doit respecter la règle de l'alternance et respecter ceux qui combattent sa politique. Quand un sondage indique que 55 % des Français ont une bonne opinion du chef de l'Etat, cela veut dire qu'ils jugent favorablement l'homme qui se situe au-dessus des passions. Cela ne veut pas dire que 55 % des Français sont favorables à sa politique.*

Le président peut, selon lui, faire seulement le bilan de la majorité sortante depuis cinq ans, ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait. « *Les Français ne sont pas à la merci d'un discours ; les mots ne remplacent pas les choses ni les actes* », a-t-il conclu sur ce point.

Il a encore déclaré :

« *Si la gauche est nettement majoritaire au premier tour, grâce au parti socialiste, je ne peux douter que les responsables du parti communiste ne donnent le coup de main nécessaire à la victoire, c'est-à-dire qu'ils appliquent la discipline du désistement au second tour, comme le parti socialiste s'est d'ores et déjà engagé à le faire.* »

L'essentiel est que la gauche se rassemble : « *Donc,* a-t-il ajouté, *réglons ce problème, gagnons et engageons la discussion sur le programme commun de gouvernement pour gouverner ensemble.* » Il a rappelé que le P.S. proposerait à cette fin un « *pacte de gouvernement* » à ses partenaires sur la base du programme de 1972, assorti des propositions socialistes d'actualisation.

M. Mitterrand a refusé de parler du partage des portefeuilles au sein d'un gouvernement de gauche.

« *Le P.S. n'est pas en mesure,* a-t-il déclaré, *de dire ce qui se passera au second tour, mais notre souhait est qu'il y ait un programme commun de gouvernement, des propositions communes et un gouvernement commun. Si le P.C.F. ne le veut pas, cela ne dépend pas de nous.* » En tout état de cause, a-t-il expliqué, le P.S. se pose, en cas de victoire de la gauche, « *en parti de gouvernement rassemblant les formations de la gauche* ».

Le premier secrétaire du P.S. a reproché au P.C. da'voir engagé « *une polémique injustifiée, virulente et préfabriquée* ». Il a eu l'impression que M. Marchais et ses amis ne souhaitaient pas aller au pouvoir, mais, selon lui, « *ceux qui voudraient mettre en échec la caue de la gauche serient sévèla cause de la gauche seraient sévèrement jugés par l'opinion* ».

M. Mitterrand reste optimiste : « *La gauche,* affirme-t-il, *dépassera les 52 % que certains lui attribuent. Elle se passera des problèmes mesquins que connaît la majorité sortante.* »

M. Kanapa souligne les divergences entre communistes et socialistes à propos de l'Afrique

Le P.C.F. a organisé, jeudi 26 janvier, au siège du comité central, une conférence de presse sur le thème « le parti communiste et l'Afrique ». Après un exposé de M. Jean Kanapa, membre du bureau politique, responsable de la section politique extérieure du comité central, l'orateur a répondu à diverses questions. S'étaient joints à lui, notamment, Mme Marie-Thérèse Goutman, membre du comité central, président du groupe communiste du Sénat, MM. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C.F., Robert Ballanger, membre du comité central, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Serge Boucheny, sénateur, Maxime Kalinsky, député, et, Martin Verlet, membre de la section politique extérieure du comité central, spécialiste des questions africaines.

« *Le parti communiste représente la seule force politique en France à avoir, avec constance et détermination, combattu le colonialisme...* », affirma M. Kanapa, qui critiqua ouvertement à plusieurs reprises la politique du parti socialiste à l'égard de l'Afrique, imité par plusieurs de ses amis, dont M. Verlet. Ce dernier fit notamment remarquer, à propos de l'ouvrage *les Socialistes et le tiers-monde* (Berger Levrault, éd.) :

« *Il nous est apparu à sa lecture que se dessinait un glissement important par rapport au programme commun... que ce texte ne s'appuyait pas sur une politique vraiment novatrice, et que les conceptions qu'il mettait en avant ne rompaient pas fondamentalement avec celles mises en œuvre par le gouvernement actuel...* »

Pour M. Kanapa, c'est surtout à propos du département de la Réunion « *qu'il y a divergence grave avec le P.S., parce que celui-ci ne prévoit pas le droit à l'autodétermination des départements d'outre-mer...* ».

Ainsi, cette conférence de presse ne fut pas seulement le moyen pour les représentants du P.C. de faire le procès de la politique gouvernementale ni de réaffirmer — à quatre reprises au moins — qu'il y aurait « *des ministres communistes dans le gouvernement de la gauche* », mais aussi à montrer combien la politique africaine du parti communiste était différente de celle de ses partenaires socialistes.

Abordant les questions d'Afrique australe, M. Kanapa déclara : « *Nous exigeons du gouvernement français qu'il cesse immédiatement toute coopération militaire et nucléaire avec les gouvernements racistes de cette région.* » Saluant avec satisfaction le fait que « *l'Afrique est traversée par les grands mouvements de notre époque, alors que la crise de l'impérialisme y est plus sensible, l'exigence du socialisme y grandit* », il critiqua la politique de M. Giscard d'Estaing en ces termes : « *Tout en parlant de « l'Afrique aux Africains », il s'ingère dans les affaires intérieures des pays en se portant au secours de régimes menacés par leurs peuples (...). Ce nouvel internationalisme est dangereux pour notre pays, qui n'a rien à gagner à des aventures armées. Nous le condamnons catégoriquement.* »

« L'autorité morale de M. Sekou Touré »

Interrogé sur ce qui différencierait l'attitude des communistes à l'égard des Africains de celles de leurs prédécesseurs, s'ils parvenaient au pouvoir, M. Kanapa indiqua : « *Il ne s'agit pas de substituer un choix politique à un autre choix politique, ni une discrimination à une autre.* » C'est de façon plus embarrassée encore que M. Verlet répondit à une question sur l'intervention soviétique dans la corne orientale de l'Afrique, le P.C.F. appelant, dit-il, à « *un règlement politique des problèmes qui prendrait en compte les intérêts fondamentaux des Etats de la région* ». M. Kanapa crut bon d'ajouter « *la solution n'est pas dans des conflits armés, mais dans des solutions pacifiques* ». Même embarras sur l'Erythrée, à propos duquel il fut répondu : « *Nous sommes pour un règlement pacifique, dans quelque cadre que ce soit.* »

Interrogé sur la présence des troupes cubaines en Angola, M. Plissonnier dit : « *Nous souhaitons vivement que la situation se modifie pour que le gouvernement de Luanda n'estime plus nécessaire d'avoir les Cubains chez lui.* »

A propos des relations avec la Guinée, M. Ballanger rendit hommage à l' « *autorité morale et politique* » de M. Sekou Touré et affirma : « *Nous sommes pour des liens de coopération économique avec la Guinée.* »

Enfin, à la suite de diverses questions concernant la coopération franco-africaine dans le domaine militaire, M. Kanapa indiqua qu'en cas de victoire de la gauche il faudrait « *non pas dénoncer, mais renégocier tous les accords de coopération militaire passés avec les Etats africains* ».

Ph. D.

AU SUJET DU DÉSARMEMENT

«L'Humanité» note les correspondances entre les vues de M. Giscard d'Estaing et celles du premier secrétaire du P.S.

Dans *l'Humanité* du 27 janvier, Max Léon note les « *correspondances entre les vues giscardiennes et les thèses du premier secrétaire du P.S.* » en ce qui concerne le désarmement. Il écrit :

« *Dans l'un et l'autre projet, on retrouve la même démarche fondamentale, exprimée presque dans les mêmes termes, de renancement au désarmement général et complet. (...)*

» *Dans l'un et l'autre projet, on retrouve la même hostilité aux négociations en cours, sur des propositions qui ont le mérite d'être concrètes et minutieusement étudiées ; par exemple sur l'interdiction de toutes les expériences nucléaires et de plusieurs types d'armes de destruction massive (Genève) ; sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale (Vienne) ; sur la limitation des équipements stratégiques offensifs (SALT)...*

» *Or ces conférences ont abouti dans le passé à la conclusion de représentent des succès non négligeables sur la guerre atomique et de la diminution des dangers de pollution et d'accidents. (...)*

» *Il est remarquable encore que ni l'un ni l'autre des projets ne se fonde sur une politique de défense nationale indépendante (François Mitterand parle d' « autonomie ») élaborée à partir d'une stratégie tous azimuts ; qui ni l'un ni l'autre nenvisage ladhésion de la France au traité de non-prolifération atomique et au traité en préparation sur linterdiction des essais darmes nucléaires dans tous les domaines sans exception.*

» *Les silences aussi sont éloquents.* »

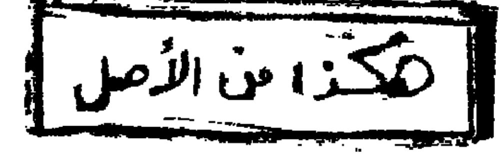
(Lire page 5 larticle de Michel Tatu sur les négociations SALT 2.)

M. ESTIER : un changement de ton ne suffit pas à effacer plusieurs mois de procès !

Dans l'éditorial de l'hebdomadaire socialiste, *l'Unité*, daté du 27 janvier, M. Claude Estier évoque « *le changement de ton dans le discours de Georges Marchais* ». Estimant qu'il « *ne suffit pas à effacer plusieurs mois de procès instruits contre le parti socialiste* », M. Estier écrit : « *attentifs à tout ce qui peut permettre de surmonter la crise de la gauche, nous n'en avons pas moins noté ce qui paraît être un nouveau langage de la part des dirigeants du P.C.F.* ».

Se refusant à tirer des « *conclusions trop hâtives* », M. Estier note : « *Il est cependant permis de penser que la fermeté dont a fait preuve le parti socialiste pendant toute cette période, sa fidélité inébranlable à la stratégie d'union autour du programme commun, la démonstration apportée par les faits de l'absurdité de l'accusation de « tournant à droite », ont alimenté la réflexion des dirigeants communistes qui savent voir les réalités même lorsqu'elles ne sont pas exactement conformes à leurs désirs.* »





Les suites de la visite du président Carter à Paris

La polémique à laquelle a donné lieu l'entrevue entre MM. Carter et Mitterrand, lors du passage du président des Etats-Unis à Paris, a rebondi. Après que M. Mitterrand — mis en cause par le premier ministre pour cette fameuse audience — eut traité de menteurs ses accusateurs, M. Barre a répondu par lettre, ce qui a provoqué une nouvelle réplique du premier secrétaire du P.S. Le point de départ de cette affaire est un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis indiquant que M. Mitterrand avait été reçu à sa demande par le président Carter, ce que l'intéressé a démenti.

Parallèlement, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a écrit à M. Mitterrand pour s'élever contre « les allégations mensongères » visant ses services, à propos d'un « racket électoral » auprès des Français de l'étranger.

La lettre de M. Barre à M. Mitterrand...

Voici le texte de la lettre que M. Raymond Barre a adressée jeudi 26 janvier à M. François Mitterrand :

« J'ai pris connaissance, à mon retour de Chine, d'un article que vous avez publié dans l'Unité *du 20-26 janvier 1978.*

» Vous y écrivez, à propos de diverses personnalités et de moi-même : « S'ils mentent, c'est par » conscience professionnelle. » M. Barre ment parce qu'il est » premier ministre... Quand ils » s'enveloppent dans les plis du » drapeau pour dénoncer mon » entrevue avec Jimmy Carter » sous le prétexte que je l'aurais » sollicitée, ils savent qu'ils » mentent. »

» Puis-je vous rappeler que, si j'ai déploré — avec tristesse — les conditions de votre entrevue avec le président des Etats-Unis, c'est sur la base d'un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, transmis par l'A.F.P. le 3 janvier 1978 (n° 159). Ce communiqué est le suivant : « On » confirme, à l'ambassade des » Etats-Unis, que le président » Carter recevra, vendredi matin, » M. François Mitterrand, pre- » mier secrétaire du parti socia- » liste, à la demande de celui-ci. »

» Je ne sache pas que vous ayez demandé le retrait de ce communiqué.

» Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, il convient donc que les équivoques que vous vous plaisez à entretenir soient soulignées devant les Français. Le premier devoir d'un homme politique responsable est d'assumer ses responsabilités. Je laisse à tous nos compatriotes le soin d'apprécier votre singulière audace.

» Etant donnée la forme publique donnée aux accusations que vous avez portées contre moi, je rends publique cette lettre, en vous priant de l'insérer dans le prochain numéro de l'Unité.

» Veuillez agréer, monsieur le premier secrétaire, l'expression de ma considération distinguée. »

...et celle de M. de Guiringaud

M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a adressé jeudi 26 janvier la lettre suivante au leader du P.S. :

« Monsieur le premier secrétaire,

» Je n'aurais pas pensé qu'un homme qui a tenu dans le passé des fonctions ministérielles et qui se déclare prêt à assumer des responsabilités gouvernementales se laisserait aller à signer un libelle d'un style réservé d'habitude à une presse spécialisée avec laquelle jusqu'ici l'Unité *ne semblait pas vouloir s'identifier. Les commentaires d'un goût douteux me concernant personnellement ne méritent pas d'être relevés. Je ne peux en revanche vous laisser affirmer que le ministre des affaires étrangères ou ses services auraient été complices d'une « fraude électorale », participé à un « racket électoral » ou facilité la collecte de « procurations complaisantes ».*

» J'ai fait justice de ces allégations mensongères dans un article du Monde *daté du 12 janvier, dont personne à ce jour n'a contesté aucun mot, même pas vous que je défiais d'apporter la preuve de vos propos imprudents. Plutôt qu'à récidiver, le devoir d'Etat de candidat et de chef de parti aurait dû vous conduire à plus de souci de la vérité et plus de respect des électeurs.*

» Veuillez, monsieur le premier secrétaire, agréer l'expression de ma considération distinguée. »

La réponse du premier secrétaire du P.S. au premier ministre

Voici le texte de la réponse de M. François Mitterrand à M. Raymond Barre :

Par lettre publique de ce jour, vous protestez contre les termes de ma chronique de l'Unité *parue le 20 janvier dernier. Je regrette que les moyens que vous offrent vos fonctions ne vous aient pas permis d'apprendre que, dès le lendemain de la dépêche de l'A.F.P., dont vous faites état, et devant la presse nationale et étrangère à Paris, j'ai démenti cette information. De même le 6 janvier, à l'issue de mon entretien avec le président des Etats-Unis d'Amérique, j'ai également, devant la presse, réitéré cette mise au point.*

» Mieux informé, vous auriez évité une erreur de fait doublée d'une erreur de jugement. Le premier devoir d'un homme politique responsable est de dire la vérité. Tel est le sens des propos que j'ai écrits dans l'Unité, *et qui servent aujourd'hui de prétexte à la polémique que, dès votre retour de Chine, vous essayez de relancer. Je remarque, enfin, que ma chronique vous mettait en cause à propos de la fraude sur les conditions de vote des Français de l'étranger, fraude organisée sous la caution, sinon sous la direction, d'un service public dont vous avez, par ministre interposé, la charge, et que vous n'en dites mot dans votre lettre. Dois-je interpréter ce silence comme la confirmation que de graves irrégularités ont été commises ou, comme l'annonce d'une prochaine correspondance ?*

» Dans cette attente, je vous prie d'agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de ma considération distinguée. »

« LE COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS DEMEURE »

Après l'émission de télévision « L'événement » du 26 janvier, au cours de laquelle M. Mitterrand a évoqué cette polémique, on indique à l'hôtel Matignon que *« le premier ministre n'ignorait rien, bien entendu, des déclarations nombreuses faites par M. Mitterrand après son entrevue avec le président Carter »*. On ajoute de même source que le communiqué de l'ambassade des Etats-Unis *« demeure, puisqu'il n'a fait l'objet d'aucune demande d'annulation officielle de la part de M. Mitterrand ».*

Le retrait de quatre candidats du P.C.F.

La décision du parti communiste de retirer quatre de ses candidats en faveur de deux P.S.U. et de deux gaullistes d'opposition (le Monde *des 26 et 27 janvier) a suscité diverses réactions, notamment de la part du P.S.U. qui, soucieux de ne pas apparaître comme un satellite du P.C., a réaffirmé qu'il se battra sous ses propres couleurs (celles du Front autogestionnaire).*

De son côté, M. Charles Hernu, maire (P.S.) de Villeurbanne, a fait observer que le retrait de M. Desgrand (P.C.) au profit de M. Claude Bourdet (P.S.U.), dans la sixième circonscription du Rhône (Villeurbanne), fait de lui le seul candidat favorable au programme commun de la gauche.

Enfin, les trotskiste de Lutte ouvrière ont estimé que le retrait de M. Fernand Chatelain, sénateur, au profit de M. Dominique Gallet, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, candidat dans la première circonscription du Val-d'Oise, comme le retrait de Mme Jeannine Labica au profit du général François Binoche, sont un « croc-en-jambe » au P.S.

A l'appui de sa démarche, le bureau politique du P.C. avait indiqué jeudi 26 janvier : « En créant les conditions pour que de nouvelles forces puissent prendre toute leur place aujourd'hui et demain dans l'union du peuple de France pour le changement, le P.C. renforce les possibilités d'une victoire durable conformément aux espoirs de millions de travailleurs, de Françaises et de Français. »

M. GALLET (U.G.P.) : un nécessaire pluralisme.

M. Dominique Gallet, délégué national de l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.), candidat aux élections législatives dans la première circonscription du Val-d'Oise, s'est félicité du soutien qu'a décidé de lui accorder le parti communiste, en retirant à son profit son propre candidat.

« Cette décision procède à l'évidence, a-t-il déclaré, *de la volonté du parti communiste de tout faire pour battre les représentants du pouvoir giscardien, dont Michel Poniatowski est le principal stratège. D'autre part, cette décision contribue à rétablir le nécessaire pluralisme auquel le pouvoir actuel s'oppose, en permettant à notre courant d'avoir le prolongement parlementaire indispensable pour son expression publique. »*

A une question sur son possible désistement au second tour en faveur du candidat du parti socialiste, M. Alain Richard, le délégué national de l'U.G.P. s'est contenté de répondre : *« Tout sera fait pour battre M. Michel Poniatowski. »*

Dans l'éventualité de son élection, M. Gallet a enfin précisé : *« Je serai un député gaulliste de progrès et ne serai apparenté à aucun autre parti. »*

LE P.S.U. DÉFENDRA SA PROPRE STRATÉGIE

Commentant la décision du P.C.F., le bureau national du P.S.U. a précisé, jeudi 26 janvier, qu'elle a été prise *« unilatéralement par le P.C. ».*

Il a également indiqué : *« Seul un accord de l'ensemble des organisations de gauche visant à garantir la représentation parlementaire des formations qui en sont exclues par le mode de scrutin, aurait pu, dans les circonstances présentes, constituer une riposte efficace à une loi électorale inique. (...) Les candidats du P.S.U. mèneront leur campagne sur les bases définies par l'appel du Front autogestionnaire et qui, sur des points fondamentaux, diffèrent très sensiblement des positions du parti communiste. (...) Le P.S.U. tient à rappeler à cette occasion qu'il s'est prononcé pour une stratégie d'unité populaire, qu'on ne saurait confondre avec la stratégie d' « union du peuple de France » préconisée par le P.C.F. »*

M. HERNU (P.S.) : le P.C. m'oppose un candidat qui n'a pas signé le programme commun.

M. Charles Hernu, membre du comité directeur du parti socialiste, maire de Villeurbanne et candidat en mars prochain dans cette circonscription du Rhône, a notamment déclaré, en apprenant que le parti communiste renonçait à lui opposer un de ses membres et se « désistait » en faveur de M. Claude Bourdet, P.S.U. (voir *le Monde* du 27 janvier) : *« Le P.S.U. et son candidat, un homme courageux qui va mettre toute son intelligence, qui est vaste, et son cœur, qui est grand, à découvrir les Villeurbannais, ne se reconnaissent pas dans le programme commun. Je suis donc bien forcé de constater qu'à Villeurbanne il n'y a plus, dorénavant, qu'un seul candidat d'union de la gauche, et que ce candidat, c'est moi-même. »*

LUTTE OUVRIÈRE : un croc-en-jambe au P.S.

Lutte ouvrière (trotskiste) a, de son côté, estimé que le soutien du P.C. à MM. Gallet et Binoche (gaullistes d'opposition) est *« un croc-en-jambe au P.S. »*. L.O. a ajouté : *« Ce que cherche le P.C.F., ce n'est pas amener le parti socialiste à signer un meilleur programme, c'est obtenir le meilleur rapport de forces possible par rapport au parti socialiste au sein du futur Parlement, quitte à soutenir pour cela des courants encore plus à droite que le parti socialiste. »*

ALPES-MARITIMES : en faveur du général Binoche (U.G.P.)

Dans la 2e circonscription des Alpes-Maritimes (Nice IVe, Ve), la candidate du P.C., Mme Jeannine Labica, se retire au profit du général François Binoche, président d'honneur de l'U.G.P. (Union des gaullistes de progrès). Dans cette circonscription dont le député sortant, M. Charles Ehrmann (P.R.) qui a remplacé M. Jacques Médecin entré au gouvernement, se présente dans la première circonscription, M. Médecin (P.R.) est candidat ainsi que M. Jacques Randon (P.S.).

[En 1973, M. Médecin était arrivé en tête au premier tour avec 28 378 voix, devant MM. Jean-Claude Dischamps, R.I., 15 949, Louis Broch, P.C., 10 053, Jacques Randon, P.S., 8 198, Christian Dufour, Front nat., 2 172 et Jean-François Godchau, Ligue communiste, 1 628. Au second tour, M. Médecin avait été réélu avec 33 486 suffrages, contre 20 276 à M. Broch, 82 bulletins s'étant portés sur M. Dischamps.]

YVELINES : au profit de M. Corneau (P.S.U.)

Dans la 4e circonscription des Yvelines (La Celle-Saint-Cloud, Marly-le-Roy), la candidate du P.C., Mme Janine Thomas, se retire au profit du candidat du Front autogestionnaire, M. Corneau, P.S.U. Dans cette circonscription, dont le député sortant, R.P.R., M. Marc Lauriol, sollicite le renouvellement de son mandat, le P.S. a investi M. Marc Valery.

[En mars 1973, M. Lauriol, U.D.R., était arrivé en tête avec 14 468 voix, devant MM. Michel Rocard, député sortant, P.S.U., 12 056, Paul-Louis Tenaillon, Cent. dém., 1' 849, Antoine Casanova, P.C., 8 208, Alain Robert, Front nat., 1 188, Louis Pirois, L.O., 693, Antoine Mathieu, C.R.L., 662, Mme Arlette Bizet, P.L.F., 346 et M. René Herbant, div. maj., 151.

Au second tour, M. Lauriol l'avait emporté avec 26 275 voix contre 22 531 à M. Rocard.]

M. Marchais : M. Mitterrand propose un pacte unilatéral

M. Georges Marchais a pris la parole, jeudi 27 janvier, à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) au cours d'un meeting présidé par M. Fernand Dupuy, député communiste sortant qui ne se représente pas et dont M. Charles Fiterman, membre du bureau politique, prendra la succession.

Le secrétaire général du P.C. a commenté les déclarations de M. Mitterrand suivant lesquelles, en cas de succès de la gauche, le P.S. proposerait à ses partenaires un pacte fondé sur le contenu du programme commun non actualisé et sur les propositions socialistes qui ont été avancées pour le remettre à jour.

Il a déclaré : *« Ce que propose François Mitterrand, ce n'est pas un programme de gouvernement commun à la gauche. C'est un « pacte » dont le contenu serait défini unilatéralement par le seul parti socialiste.*

» Ces propos de François Mitterrand ne peuvent que préoccuper tous ceux qui ont tant besoin de changement. »

M. Marchais a ajouté : *« Il est possible de sauver l'union et de faire triompher le vrai changement. Pour cela, il faut un accord des partis de gauche respectant et actualisant le programme commun de 1972, et il faut que cet accord se fasse au plus vite. Il faut tout faire pour gagner en mars, pour battre la droite, pour changer vraiment. Et il faut, en cas de victoire de la gauche, former un gouvernement composé de représentants de chaque parti de gauche, à égalité de droits et de devoirs, qui mettra en œuvre le programme de changement dont notre peuple et notre pays ont tant besoin. »*

● *MM. Defferre et Sarre* (P.S.) prendront la parole vendredi 27 janvier, à 20 heures, au théâtre Dejazet, 41, boulevard du Temple, 75003 Paris.

● *Les conseillers régionaux communistes de la région Midi-Pyrénées* ont annoncé qu'ils ne voteraient pas le 31 janvier le budget du conseil régional à majorité socialiste, que préside M. Savary, car l'augmentation de la pression fiscale est, selon eux, de nature à aggraver les inégalités sociales.

Tribune du 12 mars

Le mot-clé

par HUBERT DE PAZZIS (*)

LA préparation de la campagne électorale ayant été exceptionnellement longue, l'électeur est déjà saturé de ses thèmes favoris. S'ils avaient trait aux grandes fonctions gouvernementales, nous serions étonnés de voir le parti de M. François Mitterrand prétendre au pouvoir en demeurant incapable de concevoir une politique de défense équilibrée, se disqualifiant ainsi aux yeux de ceux qui ont conscience des responsabilités premières de l'Etat.

Mais ceux-là sont peu nombreux. L'électeur moyen s'attache surtout à son niveau de vie et à sa sécurité. La campagne va tourner autour de ce qui le rassurera. Les partis de l'opposition lui promettent de satisfaire ce qu'ils déclarent être son aspiration majeure : l'EGALITE. Ils ont donné tant d'ampleur à ce mot, répercuté par tous les échos, qu'ils l'ont imposé à leurs adversaires, dont certains surenchérissent au lieu de remettre les idées d'aplomb en refusant de confondre justice sociale et nivellement.

Le P.C., par l'organe de son secrétaire général, nous dit que « *jamais comme aujourd'hui la société française n'a été aussi inégalitaire* », alors que depuis dix ans l'éventail des rémunérations s'est refermé et que la proportion d'étudiants sortant de milieux populaires a augmenté dans les universités. Qu'importe la vérité si le slogan a du succès !

Aux accents de la marche égalitaire, le P.S. entend supprimer les grandes écoles parce qu'elles se permettent de pratiquer la sélection. La liberté de l'enseignement doit disparaître au nom sans doute d'une égalité idéologique faisant de tous les jeunes des sectateurs de Marx.

Le profit, ce vieil ennemi, qui privilégie les entreprises compétitives et leur permet d'investir en fonds propres au lieu de recourir à un crédit domestiqué par le Prince, sera *enfin* abattu.

Les prélèvements fiscaux sur les biens privés, tels qu'ils sont annoncés par le P.C., araseront la propriété qui, mise en vente sans rencontrer d'acheteurs, perdra sa valeur, ce qui appauvrira simultanément grands et petits possédants. Nivellement par le bas.

PEU à peu seront réunies les conditions d'accession à l'âge d'or collectiviste, le peuple égalisé n'ayant plus qu'à être tenu en main sans faiblesse par les nouveaux dirigeants. C'est bien de cela qu'il s'agit. Le changement de société ne sortira du rêve que si le pays est à plat. Le problème n'est pas de rénover un immeuble vénérable en sauvegardant le meilleur de son architecture. Il faut le mettre par terre et bâtir sur ses ruines une caserne qui deviendra vite une prison.

L'égalité, telle que la conçoit l'opposition, c'est le refus de sanctionner les capacités. Tout le monde sait que les humains sont génétiquement inégaux. Les plus doués intellectuellement et les mieux armés moralement prennent des initiatives, créent quelque chose, préférant le risque à la sécurité. C'est d'eux que part le progrès. Certains échouent, d'autres s'enrichissent, ce dont profite leur entourage. Leur tort serait-il d'être sortis de la masse ?

L'égalité bénie qui permet à chacun de n'être plus envieux de personne, de ne se donner aucun mal pour monter, d'abandonner toute ambition, de substituer au risque grisant la sécurité garantie, c'est à coup sûr l'amputation des têtes, la perte des savants, des artistes, des gestionnaires de talent et des producteurs innovateurs qui sont *aussi* des travailleurs, c'est, pour les créateurs de richesse, la descente aux enfers s'ils ne prennent pas à temps la porte de sortie. Ils la prendront, car les meilleurs ne peuvent rien faire sans la liberté, incompatible avec la vue égalitaire que nous présente l'opposition, la liberté à laquelle nous devons le doublement du niveau de vie depuis vingt ans.

CERTES, un Etat soucieux de justice sociale lutte contre les inégalités injustifiées ou contraires au bien commun. Il lutte contre les privilèges qui, abattus d'un côté, renaissent de l'autre. Ils ne sont pas d'ailleurs, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, l'apanage des bourgeois capitalistes contre qui s'élèvent les prolétaires suivant le vieux schéma que le P.C., depuis sa naissance, extrait aux jours fastes du bahut aux clichés. Ce sont les privilèges obtenus par d'innombrables groupes d'intérêts et de fédérations devenus groupes de pression, les syndicats, les professionnels en situation de monopole qui, minoritaires, imposent à la majorité dite silencieuse, en fait amorphe, la loi du plus fort. Lorsque le code des impôts, bourré de privilèges, aura perdu les trois quarts de son volume, peut-être serons-nous sur la bonne voie. Point n'est besoin pour cela de changer de société, mais besoin de temps, car la mutation devant laquelle nous nous trouvons, devant laquelle tous les pays du monde se trouvent, impose, afin de ne pas faire éclater un coque fragile, d'avancer sur la pointe des pieds. La tartuferie, c'est de faire croire à l'électeur que l'on mettra les bouchées doubles dans le social et que l'économique suivra. La charrue mise devant les bœufs n'a jamais creusé un sillon d'où lève le blé.

Que messieurs les égalitaires inconditionnels ne méprisent pas trop le peuple français en l'imaginant incapable de voir, à travers les décors électoraux, la réalité de la vie ! La liberté, si le P.S. et le P.C. avaient la latitude d'appliquer leurs programmes, il n'en resterait un jour que le souvenir. C'est pour elle avant tout que la majorité se bat, à charge de prouver piédestal mais qu'elle lui rendra vie partout où les excès du après sa victoire qu'elle ne se contente pas de la figer sur un dirigisme lui ont coupé la respiration.

(*) Général de corps d'armée (C.R.).

Une délégation andorrane a été reçue à l'Élysée

Deux délégués de l'Association démocratique andorrane, M. Jaume Bartumeu-Cassany et Mme Ange Pintat, ont été reçus, mardi 24 janvier, à l'Elysée par le secrétariat du coprince d'Andorre (1). Ils ont fait part au représentant de M. Giscard d'Estaing des réflexions que leur inspire la situation politique actuelle de la principauté, qui connaît, depuis un peu plus d'un an, un réel malaise politique (*le Monde* des 16 décembre 1976 et 20 avril 1977).

La constitution de l'A.D.A., les hésitations du Conseil général des vallées — qui a menacé à plusieurs reprises de donner sa démission, — enfin la réunion à Andorre-la-Vieille d'une assemblée populaire demandant une meilleure représentation au sein de ce conseil, ont mis en lumière que le fonctionnement des institutions traditionnelles de la principauté ne répondait plus à l'attente d'une partie au moins des électeurs andorrans. Encore que ceux-ci n'aient pas été très nombreux à participer à la consultation populaire organisée à ce sujet le 27 octobre dernier.

La réforme de ces institutions est d'autant plus difficile que les griefs formulés par les uns et les autres portent sur des points différents. Les paroisses d'Andorre-la-Vieille et des Escaldes s'estiment surtout insuffisamment représentants au Conseil des vallées, dont le fonctionnement s'est trouvé bloqué, fin juin 1977, par leur abstention. De son côté, *l'opposition « démocratique » au* syndic, M. Julia Reig, lui reproche, quant à elle, des pratiques quelque peu autocratiques et « passéistes », et certains sont même allés jusqu'à parler, l'an dernier, de « *coup d'Etat de la syndicature* » et de « *violation de la Constitution* ».

D'autres analyses, et d'autres rivalités locales, ont achevé de partager la principauté en trois grandes fractions électorales rivales d'importance comparable.

(1) Rappelons que les deux coprinces d'Andorre sont le président de la République française et l'évêque du diocèse espagnol d'Urgel.

REMOUS DANS LA C.G.T. ?

(Suite de la première page.)

La délégation du bureau confédéral s'en est tenue strictement à ce mandat du C.C.N. Prétendre qu'elle a fait un compte rendu mensonger de sa rencontre avec le parti socialiste revient à accuser de malhonnêteté chacun des huit membres du bureau confédéral dont elle était composée. C'est grave.

Fallait-il, pour éviter cette accusation, passer sous silence les divergences qui existent effectivement entre les positions de la C.G.T. et celles du parti socialiste ?

« Mais — protestent certains contestataires — *le fait d'en parler publiquement fait apparaître la C.G.T. plus proche du parti communiste que du parti socialiste et cela est de nature à nuire à son indépendance. »*

Si on pousse jusqu'au bout cette singulière logique il nous faudrait, pour éviter ce genre de critique, éliminer du programme de la C.G.T. tout ce qui peut apparaître en divergence avec les positions du parti socialiste et tout ce qui peut apparaître en convergence avec celles du parti communiste. Jusqu'à quels reniements irions-nous alors ?

Ce ne serait pas de l'indépendance mais de l'auto-stérilisation. C'est alors que le bureau confédéral aurait des comptes à rendre aux *délégués au 40e congrès confédéral* sur les raisons pour lesquelles il se serait permis de vider notre programme syndical de sa substance de classe dans le feu d'une bataille aussi importante pour les travailleurs.

***

C'est uniquement par référence au programme de la C.G.T. et à nos propres positions telles qu'elles ont été élaborées par les instances confédérales, dans la fidélité aux motifs de notre engagement en soutien du programme commun, que nous avons dressé le bilan de nos convergences et de nos divergences avec les partis de gauche. Rien, absolument rien n'a été inventé pour en rajouter ; et sincèrement nous préférerions n'avoir que des convergences avec les deux principaux partis de la gauche.

Libre à chaque parti qui connaît bien le programme de la C.G.T. de s'en rapprocher. Ce n'est pas nous qui le regretterons.

Mais nous ne sommes pas de ceux *qui confondent leurs désirs et la réalité.* Nous attachons trop de prix à la confiance que nous portent les travailleurs pour encourir demain le reproche de ne leur avoir pas dit aujourd'hui la vérité, de nous être laissé utiliser à des fins contraires à leurs intérêts, d'avoir participé à entretenir des illusions.

Les profondes transformations éco*nomiques et sociales pour lesquelles* la C.G.T. n'a cessé de combattre sont subordonnées au poids qu'aura la classe ouvrière, et donc au rôle qu'elle pourra jouer, y compris dans l'hypothèse d'une victoire électorale de la gauche.

C'est à cela que nous pensons quand nous disons sans complaisance *la vérité aux travailleurs.* Nous leur donnons les éléments d'appréciation nécessaires à un engagement conscient, responsable et exigeant pour un changement vrai.

***

Des syndiqués, quelques militants nous ont écrit ; d'autres ont fait des déclarations publiques pour contester les positions du bureau confédéral et de la commission exécutive.

Cela appelle cinq remarques :

— Certains de ces écrits présentent une telle similitude de forme qu'ils révèlent eux-mêmes leur caractère *stéréotypé ;*

— Ils sont peu nombreux mais cela ne saurait nous les faire considérer comme quantité négligeable ;

— Ils posent des questions qui justifient un débat susceptible d'être positif pour la démocratie syndicale et favorable à une meilleure compréhension de la situation parmi les travailleurs à condition qu'il soit public ;

— Quelques-uns tendent à person*nifier les problèmes posés, ce qui* est malsain ;

— Une partie de ces interventions revendiquent, au nom de la liberté d'expression, le droit aux tendances au sein de la C.G.T.

Parlons de cette dernière remarque.

La résurrection des tendances — c'est-à-dire des fractions — ramènerait la C.G.T. quarante-deux ans en arrière, à l'époque où unitaires et confédérés décidèrent d'en dégager la C.G.T. au nom de la démocratie et de l'unité syndicale.

Il faut savoir qu'elle est la signification de l'organisation des fractions par tendances politiques au sein des syndicats : c'est la reconnaissance du droit de l'ingérence permanente des partis dans la vie syndicale. Tout se détermine, se décide par voie de négociation entre tendances politiques distinctes, c'est-à-dire, en fait, par les partis politiques corespondants.

Quand ils sont d'accord, çà ne va pas trop mal dans le mouvement syndical. Quand ils ne le sont pas, le syndicat devient le champ clos de *sordides rivalités partisanes,* de batailles de clans et de combats fratricides.

Et pendant que s'affrontent les tendances politiques, les syndiqués non engagés politiquement — qui sont le plus grand nombre dans la C.G.T. — n'ont pas droit au chapitre ; *il ne leur reste rien d'autres à faire* que de compter les coups.

Autant dire que l'organisation des fractions, c'est la mort de la liberté d'expression, de la démocratie et de l'indépendance syndicale, le commencement de la division et de la scission.

Nos aînés, communistes, socialistes, chrétiens, sans parti, auraient-ils eu tort de débarasser la C.G.T. de ces pratiques fractionnistes paralysantes et de nous laisser une organisation dont la vie et l'action se fondent sur l'indépendance syndicale la plus totale, la démocratie la plus large et le respect le plus strict des principes de classe ?

Une organisation élaborant son orientation, son programme, son action en toute souveraineté dans le cadre des limites de ses prérogatives syndicales, sur la base de ce qui est susceptible de réaliser le plus large accord en son sein et d'avoir pour les travailleurs l'efficacité maximum ?

Une organisation dans le cadre de laquelle chacun peut exposer librement son point de vue, même s'il va à l'encontre des positions des instances dirigeantes ou des décisions de congrès ?

Une organisation reconnaissant à tous ses adhérents le droit d'avoir en dehors d'elle l'activité et les responsabilités politiques de son choix ?

Une organisation garantissant à tous ses membres l'égalité des droits, permettant à chacun d'accéder à toutes les responsabilités sans qu'il lui soit demandé de décliner son identité politique, où seuls les critères de compétences et de dévouement comptent ?

Une organisation où des hommes et des femmes de toutes générations, de toutes opinions politiques ou croyences religieuses, engagés ou non, collaborent fraternellement, s'enrichissent réciproquement, tous unis par une commune volonté : servir au mieux les intérêts des travailleurs, le progrès social, la liberté et la paix.

Nous ne prétendons pas que, par rapport à tous ces critères, la C.G.T. a atteint la perfection. Nous sommes conscients de la persistance, de l'existence de lourdeurs, de manifestations d'étroitesse, du fait que l'exercice de la démocratie syndicale peut et doit être largement améliorée — *nous en reparlerons en préparant le quarantième congrès,* — mais nous rejetons comme une injure l'accusation selon laquelle aucune opposition *ne peut s'exprimer à la C.G.T.*

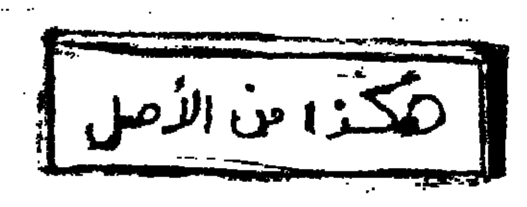
Nous entendons *prouver notre sincérité à cet égard* en créant toutes les conditions propres à la libre expression, au sein de la C.G.T., des idées qui s'y échangent, y compris dans la *presse confédérale.*

Même si les manifestations de désaccord avec l'orientation de la confédération sont extrêmement rares, notamment en ce qui concerne ses relations actuelles avec les partis, nous pensons qu'il est souhaitable d'en débattre dans les organismes de direction et assemblées de syndiqués en toute quiétude, ne serait-ce que pour instruire les nouvelles générations de questions fondamentales *dont le mouvement syndical n'a pas eu à se préoccuper depuis longtemps.*

Les publications confédérales et notamment *la Vie Ouvrière* et *le Peuple,* traduiront cet attachement à la démocratie et à l'indépendance syndicales qui restent la règle d'or de la C.G.T.

Ce sera aussi une bonne manière syndicale de contribuer à la grande bataille engagée pour que vive le programme commun et que triomphe le vrai changement dès le mois de mars.

GEORGES SEGUY.



Mme SAUNIER-SEITÉ EN CAMPAGNE

« Alice n'est pas encore très politique »

De notre envoyé spécial

Metz. — En cette fin de journée, madame le ministre paraît très à son aise, « *cool* » dirait-on aujourd'hui. Cigarette aux lèvres, elle sert le café dans la cuisine. Les sympathisants se sont effondrés sur les chaises, laissant leur candidate faire le service.

L'ambiance de « copams-toujours-directs-et-naturels » qu'affectionne Mme Alice Saunier-Seité dans son cabinet ministériel règne aussi dans ce pavillon d'un étage — très style « *ça-m'suffit* » — loué en lisière de Metz et de Montigny. Dans la rue Victor-des-Vignes, figée dans sa belle ordonnance de maisons particulières, seules les voitures du ministère sont en stationnement illicite.

Le rez-de-chaussée est réservé aux bureaux et à la salle de réunions, l'étage à l'intimité partagée. Les conseillers dorment, travaillent et reçoivent dans leurs chambres. La chambre de Mme Saunier-Seité est meublée d'un lit bas et de coffres en bois. Les sympathisants sont ravis d'intégrer si facilement les « Parisiens », membres du cabinet de Mme Saunier-Seité, qui se sont transformés en agents électoraux : M. Daniel Laurent, chargé de mission, homme-clé de la campagne et MM. Paul-François Bursaux, Raymond Prost et Guy Dutreix, conseillers techniques.

Un grand bâtisseur

Fin de la pause. « *Alice il faut y aller !* », crie une voix, depuis le rez-de-chaussée. Chaque fin de semaine, le ministre des universités fait campagne pour que la majorité reste la majorité dans la deuxième circonscription de Metz (1). Une circonscription découpée en tranches : Metz-Ville, Montigny-lès-Metz, et Metz-Campagne. Privilège des « parachutés », elle découvre sa nouvelle terre, en même temps qu'elle déclare vouloir défendre les intérêts de ses habitants. Ce matin, elle a suivi Mme Michon, M. Diener, conseillers municipaux de Montigny et l'épouse de ce dernier dans les rues de la ville. Elle suit docilement les deux femmes qui ont soigneusement choisi les commerçants visités.

En fait de campagne, il s'agit plutôt pour l'instant d'une tournée des convaincus. On parle déjà à Metz de la « *campagne Tuperware* » du ministre des universités : il est vrai que Mme Saunier-Seité multiplie les réunions privées avec les notables locaux et donne à ses nouveaux amis la joie d'avoir un membre du gouvernement à leur table.

A la fin de la matinée, le petit groupe se retrouve chez un sympathisant P.R., propriétaire d'un petit supermarché. Champagne et beignets sucrés. « *Alice* », dans un bureau placé derrière l'étal du rayon boucherie raconte comment elle a descendu incognito le boulevard Saint-Michel à côté d'une manifestation, au plus fort du mouvement étudiant de 1976. « *L'officier de police m'a trouvée belle* », explique-t-elle. Sur les « dossiers » de sa circonscription, elle improvise ses réponses. Elle préfère parler de ce qu'elle connaît bien : l'enseignement supérieur, le gouvernement, son passé personnel...

Ce mélange assez fantaisiste donne de curieux résultats. A un fleuriste qui se plaint des « *margoulins* » du petit commerce, elle répond qu'il faudrait « *une réglementation de la compétence* ». Dans une entreprise de travaux public, le patron a convié les employés et les cadres à boire du champagne en compagnie du ministre. Pour preuve de son désir de s'installer en Moselle, Mme Saunier-Seité explique qu'elle dort mieux « *à Metz qu'à Paris* ». La candidate déclare ensuite qu'elle est « *aussi un grand bâtisseur* ». « *J'ai été l'un des responsables de la construction de l'université de Brest* », dit-elle aux entrepreneurs.

Cette campagne au style délié, uniquement développée pour l'instant en terrain allié, tranche avec l'image qu'elle souhaite donner d'elle-même aux électeurs. « *Je suis l'un des rares membres du gouvernement à combattre vraiment le communisme* », aime-t-elle à répéter. Ses tracts rappellent qu'on l'a qualifiée de « *Chirac en jupons* » (2). Pourtant, l'anticommunisme du ministre des universités est un peu vain dans cette circonscription. La gauche, ici, est loin du compte et les observateurs ne lui accordent généralement qu'un score de 35 %.

Manifestement, les électeurs, dans la rue, les commerçants de Montigny, préfèrent rencontrer le ministre, la femme qui a socialement bien réussi. « *Les Messins m'ont appelée*, dit-elle, *parce que j'étais hors de la politique et que j'avais donné des preuves de mes capacités, de mon travail et de mon efficacité.* »

« Chantage »

Une femme cependant refuse cette image de Mme Saunier-Seité. Mme Marie Judlin (radicale), conseillère municipale de Metz et déléguée régionale à la condition féminine, maintient sa candidature contre vents et marées. Initialement soutenue par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, elle a refusé le poste de déléguée à la condition féminine que lui proposait M. Raymond Barre. (*Le Monde* du 19 janvier). « *Je ne pouvais pas accepter ce chantage qui n'avait d'autre objet que de me faire revenir sur ma décision* », dit-elle. Elle se maintiendra donc. Sans beaucoup de soutien. Le parti radical — ainsi que le parti réupblicain — est presque inexistant dans cette circonscription où les centristes et le R.P.R. se partagent désormais l'ancien fief de M. Raymond Mondon. La candidature de Mme Judlin tient dans cette formule : « *Plus on vous contraint, plus on vous oblige à résister.* »

Dans l'entourage de Mme Saunier-Seité, on pense que M. Servan-Schreiber n'a soutenu Mme Judlin qu'en raison du refus du ministre des universités de choisir sa protégée comme suppléante. « *J.J.-S.S.* note un proche du ministre, *doit obligatoirement avoir un député ami à Metz s'il veut reconquérir la présidence du conseil régional de Lorraine* », qu'il a récemment perdue. Mme Saunier-Seité confirme cette thèse lorsqu'elle explique que « *Mme Judlin est le cheval de Troie de J.J.-S.S. à Metz* ».

Le ministre des universités aura aussi contre elle un jeune conseiller général, M. Jean-Louis Masson (R.P.R.), ingénieur des Mines. Sa campagne est entièrement consacrée à la critique du parachutage du ministre. Celle-ci réplique que M. Masson n'a qu'un soutien très partiel du R.P.R. « *Pour l'instant, M. Messmer n'a rien dit* », note-t-elle. « *Tous les vrais gaullistes, les résistants, sont avec moi.* » Mme Saunier-Seité — qui n'a pas encore choisi son suppléant — fait ainsi l'apprentissage de la complexité de la situation politique dans une circonsciption où, en 1973, trois candidats de la majorité s'étaient maintenus au second tour.

Pour l'instant, elle favorise son impact universitaire. Metz jalouse le rayonnement de l'université de Nancy. Déjà, on a distribué de menus cadeaux, comme un DEUG (Diplôme d'études universitaires générales) de musique et la création d'un institut national de recherches pour les économies de matières. Mais, Mme Alice Saunier-Seité a déjà porté une ombre à ce tableau prometteur. Les Messins se plaignent de n'avoir que cinq mille étudiants et rêvent de quadrupler ce nombre. Le ministre a expliqué que le nombre des étudiants n'était pour rien dans le rayonnement d'une université. Ailleurs, alors que les notables locaux lui demandaient l'ouverture d'un centre hospitalier universitaire (CHU) elle a répondu, avec franchise, qu'une telle création n'était pas justifiée. « *Alice n'est pas encore très politique,* explique un responsable centriste. *Elle aurait pu dire simplement que ce problème n'était pas de son ressort, mais de celui de Mme Simone Veil. Cela ne coûtait rien et aurait moins déplu.* »

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Le député sortant est M. Pierre Kedinger (R.P.R.), qui ne se représente pas.

(2) La formule est de M. Louis Mexandeau, député (P.S.) du Calvados.

D'un département à l'autre

CÔTE-D'OR. — La Fédération départementale du P.S. nous indique que, dans la 4e circonscription (Montbard), M. Pierre Rebourg, M.R.G., n'a pas l'investiture du P.S., contrairement à ce que *le Monde* du 21 janvier précisait. Le P.S. sera représenté par M. Michel Neugnot.

EURE. — M. Cueuille, candidat du Front autogestionnaire, est candidat dans la 2e circonscription, dont le député est M. Claude Michel, P.S.) et non dans la 1re circonscription comme nous l'avions indiqué par erreur (*le Monde* du 25 janvier).

HAUTS-DE-SEINE. — M. Albin Chalandon, ancien ministre, qui a été député (U.D.R.) de la deuxième circonscription (Asnières) de 1967 à 1976, et qui est aujourd'hui P.-D.G. du groupe Elf-Erap, soutiendra pour le premier tour des élections législatives Mlle Milena Nokovitch, candidate P.R. et membre du conseil municipal d'Asnières. Dans cette circonscription, le R.P.R. présente M. Tranchant, président de la chambre de commerce des Hauts-de-Seine. M. Yves Cornic (R.P.R.), député sortant, et suppléant de M. Chalandon en 1973, ne se représente pas.

OISE. — M. Charles Baur, secrétaire général du Mouvement démocrate socialiste de France, candidat dans la 3e circonscription de l'Oise, dont le député sortant, M. Robert Hersent (réf.), est candidat dans les Hauts-de-Seine, a proposé mercredi 25 janvier dans une lettre ouverte adressée aux deux autres candidats de la majorité, M. Philippe Marini (R.P.R.), et M. Jacques Hersant (candidat commun des non-gaullistes), de déterminer par un *sondage pré-électoral* lequel des trois devrait se retirer de la compétition si le résultat de cette « préconsultation » le classait en troisième position derrière les deux autres. M. Philippe Marini a rejeté mercredi soir cette proposition.

PARIS (20e circ.). — Dans le 16e arrondissement (20e circ.), M. Jean Frézal, professeur à la faculté de médecine, candidat R.P.R., a choisi un nouveau suppléant, M. Guy Wallier (P.R.), ancien président de la fédération du parti républicain de cet arrondissement et actuel suppléant au Conseil de Paris de M. Pierre Lépine (groupe centriste).

Cette décision a été annoncée au cours d'une réunion présidée par M. Chirac mardi 24 janvier. Le député sortant est M. Georges Mesmin, C.D.S.

VAL-DE-MARNE. — M. Jean-Claude Besse, conseiller national de l'U.G.P. (Union des gaullistes de progrès), a retiré sa candidature dans la 5e circonscription du Val-de-Marne (Créteil, Saint-Maur), en raison de la candidature de M. Gilbert Noël, ancien maire de Saint-Maur, ancien député, actuel suppléant du député sortant R.P.R., M. Pierre Billotte, qui sollicite le renouvellement de son mandat. M. Besse se présentera dans la 14e circonscription de Paris (treizième arrondissement : Croulebarbe, Maison-Blanche), dans le dessein de « *faire battre M. Alexandre Sanguinetti* ».

D'autre part, *les sept conseillers municipaux R.P.R. de Saint-Maur-des-Fossés* ont été mis en congé de parti jusqu'au premier tour des législatives. La fédération R.P.R. du Val-de-Marne précise qu'ils ne pourront donc soutenir qu'à titre personnel M. Jean-Louis Beaumont (P.R.), maire de la ville, qui se présente dans la 5e circonscription (Créteil-Saint-Maur) contre le député sortant, M. Pierre Billotte (R.P.R.).

Enfin, quatre candidats de la majorité de la sixième circonscription du Val-de-Marne ont décidé de se retirer et appellent leurs électeurs à voter pour M. Roland Nungesser (R.P.R.), premier vice-président de l'Assemblée nationale, qui se représente. Ces candidats sont : MM. Etienne Audfray, maire de Bry-sur-Marne (C.D.S.), Pierre Cartigny (P.R.), Philippe Nolland (C.N.I.P.) et Pierre Mathieu (radical).

● *A la suite de l'invalidation* des élections municipales d'Issy-les-Moulineaux de mars 1977, les conseillers municipaux sortants, à l'exception de l'un de ses membres, démissionnaire pour raisons de santé, se représentent. M. Raymond Menand, M.D.S.F., maire sortant, conduira la liste qui se présentera au scrutin partiel du 5 février, et sur laquelle figure *Mme Lagniez, plus connue sous* le nom de Kiki Caron, dont l'inéligibilité avait motivé la décision d'annulation. Cette liste est composée de 12 M.D.S.F., 6 C.D.S., 6 R.P.R., 1 P.R. et 8 sans étiquette.

● RECTIFICATIF. — Dans notre information sur le programme des « petits déjeuners » de France-Inter pendant la campagne électorale (nos premières éditions du 26 janvier et nos dernières éditions du 27 janvier), il fallait lire : « *Jean Lefèvre recevra MM. Michel Poniatowski* (le 26 janvier, *et non février), Jean-Jacques Servan-Schreiber (le 2* février, *et non mars), François Mitterrand (le 9), Georges Marchais (le 16), Raymond Barre (le 23).* »

La publicité électorale : l'affaire des militants ?

Aucune campagne électorale d'envergure n'est concevable, aujourd'hui, sans le recours à ces techniciens de l'image, de la parole, de la « communication » que sont les publicitaires.

Comment choisir une agence ? La tâche des responsables des grandes formations politiques est désormais un peu simplifiée. Ce n'est pas la peine de téléphoner à Publicis, qui « n'a jamais fait, ne fait pas et ne fera pas de campagne de publicité pour quelque parti ou homme politique que ce soit ».

Le président-fondateur de l'agence, M. Marcel Bleustein-Blanchet, s'en explique dans l'éditorial de la feuille trimestrielle destinée à ses clients. Et de donner les raisons qui justifient son attitude. Le publicitaire ne peut pas plus garantir la qualité d'un programme politique que celle d'un produit industriel, mais, dans le premier cas, le « client-électeur » lésé doit attendre cinq ou sept ans pour sanctionner par son bulletin de vote son « fournisseur politique » déloyal. Or, l'opinion publique a vite fait de penser que l'agence partage l'option politique du parti auquel elle apporte sa collaboration technique: Et Publicis n'entend pas faire endosser à ses salariés, et malgré eux, « la responsabilité d'un choix qu'ils ne partagent pas et qui heurte leurs convictions profondes ». *En revanche, chacun des collaborateurs de Publicis peut, si telles sont ses convictions, participer à une campagne politique...*

La publicité électorale serait donc l'affaire des militants. Leur activité étant, par définition, bénévole, ce choix a l'avantage de l'équité. L'économie réalisée par un parti politique qui ne recourrait qu'au talent de ses militants serait certes limitée, car dans une campagne publicitaire, l'achat d'espace, dans les journaux et sur les panneaux d'affichage, coûte beaucoup plus cher que les frais de conception des affiches et des placards. Cependant, si toutes les agences de publicité partageaient l'attitude de Publicis, cela réduirait quelque peu l'inégalité entre les partis qui essaient de gagner des voix grâce à leurs possibilités financières et ceux qui comptent surtout sur le dévouement de leurs militants.

JOSÉE DOYÈRE.

L'ENLÈVEMENT DU BARON EMPAIN

Pour éviter le versement d'une énorme rançon la police cherche à gagner de vitesse les ravisseurs

Après l'annonce officielle d'un contact avéré entre les « vrais » ravisseurs du baron Edouard-Jean Empain et l'entourage de ce dernier et d'une demande de rançon (plusieurs dizaines de milliers de francs), jeudi 26 janvier, par le ministère de l'intérieur (nos dernières éditions), le voile de mystère qui entoure depuis le début cette affaire est retombé.

Encore faut-il signaler que ce mystère n'est pas le seul fruit de la discrétion obligée observée habituellement pour principe dans ce cas. Dès l'annonce de l'enlèvement, plus de trois heures après les faits, les informations n'ont filtré qu'au travers d'un dispositif *étroit, réduit à la voix d'un porte-*parole du ministère de l'intérieur.

Le rang social et l'importance de la victime n'expliquent pas seuls le caractère d'affaire d'Etat conféré aussitôt à l'enlèvement. L'impu-Yves Maupetit, l'un des auteurs Yves Maupetit, l'un de auteurs du double crime de Sucy-en-Brie, n'explique pas seule l'ampleur du dispositif policier mis en place puis renforcé à cette double occasion.

Comme pour *confirmer* que l'ampleur des deux affaires en cours dépasse les personnes du coupable et de la victime recherchées, le président de la République a annoncé, jeudi 26 janvier, peu après son arrivée à la préfecture de Dijon, que le prochain conseil des ministres *« sera consacré aux suites concrètes des propositions du rapport sur la violence »*.

M. Gérard Berger, porte-parole du ministère de l'intérieur, a annoncé vendredi 27 janvier, en fin de matinée, que M. Christian Bonnet rejoindrait, au cours de l'après-midi, le président de la République en Bourgogne.

Autant sont abondants les discours et les réflexions sur la violence et le terrorisme, autant sont rares les faits précis sur les ravisseurs du baron Empain, leurs méthodes pour arriver à leurs fins et celles de la police pour les contrecarrer. Seuls éléments du puzzle : les ravisseurs du baron Empain ont communiqué à son entourage la preuve qu'ils le détenaient. Il s'agit vraisemblablement d'une lettre rédigée et signée par le baron Empain. Ils ont aussi fait connaître qu'ils exigeaient une rançon contre la liberté de l'industriel belge. Le montant exact n'est pas connu. On sait seulement qu'il est très élevé : plusieurs dizaines de millions de francs. Le chiffre de 100 millions a été avancé, de sour 100 millions a été avancé, de source officieuse. L'interdiction d'en divulguer le montant exact pourrait être l'une des conditions posées par les ravisseurs.

Deux équipes

On ignore tout de la partie serrée qui va se jouer, au cours des heures ou des jours prochains, entre la police et les ravisseurs, ou de la façon dont les doctrines, rarement compatibles, de la famille et des autorités sur le problème de la rançon, vont pouvoir s'harmoniser.

Il est vraisemblable que la police s'efforce de gagner du temps et de retrouver le baron Empain avant que les négociations n'aient pris — d'une manière ou d'une autre — un tour irréversible. Si l'organisation des ravisseurs — dont les mobiles semblent désormais strictement crapuleux — est à la mesure de leurs prétentions, ces négociations seront d'autant plus difficiles que les gangsters pourraient disposer de deux équipes parfaitement articulées : celle des détenteurs de la personne du baron Empain et celle des négociateurs, eux parfaitement libres de leurs mouvements.

Si l'on s'en tient à ces hypothèses, si l'on fait table rase de toutes les autres demandes des jours précédents, y compris de l'appel à l'A.F.P. d'un correspondant qui a prétendu, jeudi 26 janvier, détenir seul le *« véritable »* indice de l'enlèvement du baron Empain (un dossier sur la collaboration entre la société Framatome et le C.E.A.) et vouloir obtenir 15 millions de francs pour prix de sa libération, il ne reste alors qu'une façon de caractériser les prochains développements de l'affaire : une course de vitesse.

M. K.

LE « NÉGOCIATEUR » : UN GÉNÉRAL

Agé de soixante-sept ans, le général Albert Buchalet, responsable des *« négociations »* avec les ravisseurs du baron Empain, a été — lors de sa promotion au grade de général de brigade, en janvier 1958, — le plus jeune général de brigade de l'armée française. Sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie, il est fait prisonnier et s'évade d'Allemagne dès 1942 pour passer à la France libre et servir, tant en Afrique du Nord, en Italie, puis en Allemagne, dans les unités spéciales de parachutistes, qui aidèrent, très longtemps, les services de renseignements.

Membre du cabinet d'Edmond Michelet, ministre des armées, en 1945, il est ensuite — durant six années — attaché militaire au Brésil, avant de créer, en 1955, le service des techniques nouvelles au Commissariat à l'énergie atomique. Appelé comme conseiller militaire, en 1957, auprès de Félix Gaillard, alors président du conseil, le général Buchalet deviendra en 1960 directeur des applications militaires au C.E.A. Il quitte l'armée d'active et devient administrateur de diverses sociétés rattachées au groupe Empain-Schneider.

Le général Buchalet est, notamment, conseiller (depuis 1975) du président de la société américaine de constructions atomiques Framatome, vice-président (depuis 1970) de la société Creusot-Loire et vice-président (depuis 1972) de Marine-Schneider.

Dans la presse parisienne

L'argent. La demande de rançon. Les négociations. L'ensemble des quotidiens parisiens, ce vendredi 27 janvier, en font leurs gros titres. Enfin ! semble dire la presse, une certitude : *« Une rançon fabuleuse »* titre *l'Aurore* ; *« C'est l'argent du baron qui les intéresse »*, assure *Rouge* ; *« Empain : pour une poignée de dollars »*, renchérit *le Quotidien de Paris*. *Le Matin* avance un chiffre : *« La rançon : 100 millions »*.

Serait-ce à dire que la politique est définitivement écartée ? Non. *L'Aurore* est claire : *« Tout dans l'organisation, la perfection du soutien logistique, l'exécution impeccable fait penser à une opération à la Baader »*, écrit-elle. Et encore, dans son éditorial, *« (...) il y a là également un événement politique de la même ampleur que la mobilisation décrétée par le chancelier Helmut Schmidt après le rapt de Hanns-Martin Schleyer »*. Pour sa part, *le Figaro* ne veut pas exclure complètement la possibilité d'un enlèvement politique.

La politique, les autres journaux en parlent aussi, mais sous un autre angle. *Rouge* évoque une *« manipulation de l'opinion »*. Le journal *Libération* expose : *« (...) au-delà de la volonté de rechercher Maupetit, ou les voleurs du baron, on assiste actuellement à l'expérimentation d'un nouveau quadrillage policier : pour le gouvernement et le ministre de l'intérieur, il n'y a pas de petit profit... »*. *L'Humanité* interroge : *« Et si cette « mobilisation face au crime » n'était finalement que l'exploitation forcenée d'une actualité crapuleuse à des fins bassement électorales ? »*

LES RECHERCHES POUR RETROUVER YVES MAUPETIT

Un renforcement des contrôles routiers est mis en place

Les recherches continuent à Paris et dans la région parisienne pour retrouver la trace d'Yves Maupetit. Une vaste opération de porte à porte a notamment été déclenchée en Seine-et-Marne (« le Monde » du 27 janvier). Plusieurs centaines de policiers et de C.R.S. sillonnent le département en présentant aux habitants des photos d'Yves Maupetit. Des barrages ont été mis en place en divers points.

Notre correspondant à Melun nous signale que l'un d'entre eux a été forcé par une voiture au pont de Chalifert, à côté de Meaux. Prise en chasse par les policiers, la voiture s'est retournée dans un fossé. A son bord, il y avait un adolescent âgé d'une quinzaine d'années qui, après avoir volé des bonbons en forçant un distributeur de la gare de Meaux, avait « emprunté » la voiture pour s'enfuir. Le jeune garçon a été placé sous mandat de dépôt et incarcéré à la prison de Meaux. Dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 janvier, la police, sur une fausse indication, a en outre déclenché une opération dans une banlieue parisienne.

Ces vérifications et ces contrôles vont non seulement continuer mais être renforcés et s'étendre *« à certains départements de province »*, a indiqué M. Gérard Berger, porte-parole du ministère de l'intérieur. M. Michel Poniatowski, prenant la parole à Marseille, a estimé que le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet *« a eu tout à fait raison de mettre en place ce système très lourd sur Paris à la suite de l'enlèvement du baron Empain »*.

M. Poniatowski met en cause une certaine presse de gauche et certains juges

« Je ne sais pas, a-t-il commenté, *si cela aura des résultats pour retrouver M. Empain ou Yves Maupetit, mais ce que je constate, c'est que la moyenne des hold-up, qui était de douze dans la région parisienne, est tombée à deux et que les cambriolages ont été divisés par six. » « Ces méthodes de prévention sont des méthodes efficaces,* a-t-il ajouté. *Je pense que la presse de gauche, qui m'a violemment attaqué sur les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité, a eu tort. Si on veut avoir une meilleure sécurité, il faut en prendre les moyens techniques. Il faut que la population accepte les disciplines et les inconvénients qui en découlent. Il faut choisir, mais il ne faut pas attendre trop longtemps car si on laisse la délinquance et la criminalité se développer comme l'a fait l'Italie, il y a un point de non-retour ou bien des retours très durs. »*

M. Poniatowski avait déjà fait cette démonstration jeudi matin au micro de France-Inter, faisant remarquer que la lutte contre la criminalité *« n'est pas toujours facilitée par une certaine presse de gauche et par certains juges qui, pour des raisons politiques, interprètent la loi de façon souvent laxiste »*. Pour illustrer son propos, M. Poniatowski avait cité l'exemple d'un groupe de délinquants qui, il y a trois ans, avaient cambriolé et battu des personnes âgées et qui, une fois arrêtés et amenés devant le juge, étaient, selon lui, rentrés en taxi chez eux plus vite que les gendarmes qui avaient dû attendre leur voiture de service.

A Saint-Dizier

Un colleur d'affiches du R.P.R. blesse un passant d'un coup de fusil

Révélé avec près d'une semaine de retard, le premier incident grave de la période pré-électorale s'est produit pendant la nuit du vendredi 20 au samedi 21 janvier, à Saint-Dizier (Haute-Marne). Un jeune homme, M. Alain Velber, dix-sept ans, a été blessé d'un coup de fusil de chasse par un colleur d'affiches du R.P.R., M. Alain Huguin, vingt-cinq ans, employé de supermarché.

Selon les informations recueillies, les faits se seraient déroulés de la manière suivante. Dans la soirée du 20 au 21 janvier à Saint-Dizier, un groupe de six personnes, circulant à bord de deux voitures, et armés d'un fusil de chasse — celui de M. Huguin — et de matraques, se seraient, dans un premier temps, heurtés à un groupe de colleurs d'affiches du P.S.U. Sous la menace, les membres du commando armé auraient contraints les militants du P.S.U. à décoller les affiches déjà mises en place et à brûler celles qui ne l'étaient pas.

Un peu plus tard, les membres de ce commando s'en seraient pris, par méprise, à M. Alain Velber, qui, simple passant, circulait dans les rues de la ville. Après un court affrontement, M. Alain Huguin aurait fait feu, avec son fusil de chasse, et blessé le jeune homme, atteint d'une décharge de plombs dans les reins.

M. Alain Huguin, arrêté au lendemain des faits et inculpé de coups et blessures volontaires avec arme, a été écroué, lundi 23 janvier, à la prison du Val-Parisien, à Chaumont. Un autre membre du commando — dont l'identité n'a pas été précisée — inculpé de complicité de coups et blessures volontaires avec arme, a été laissé en liberté.

Il semblerait également que deux des personnes du commando figuraient, lors des dernières élections municipales, sur la liste majoritaire présentée à Saint-Dizier par M. Alfred Gigoux. Celui-ci est le suppléant de M. Jacques Delong, député R.P.R. sortant, qui se représente au mois de mars dans la 2[e] circonscription de la Haute-Marne. Enfin, M. Debizet, secrétaire général du Service d'action civique (SAC), interrogé ce vendredi 27 janvier, s'est refusé à *« confirmer ou à infirmer »* l'information selon laquelle M. Alain Huguin serait membre de cette organisation.

Pour les comités de vigilance Alexis-Danan

« L'enfant qui souffre n'a pas le temps d'attendre »

Jeudi 26 janvier, les jurés de la cour d'assises du Pas-de-Calais ont condamné à la réclusion criminelle à perpétuité Denis Didelet, un mineur de fond de vingt-huit ans, accusé d'avoir provoqué, par des sévices répétés, la mort de la fillette de son amie, âgée de trois ans. Cette condamnation met une nouvelle fois en relief le sort des enfants martyrs auxquels une association de bénévoles, les comités Alexis-Danan, tente depuis plusieurs années de venir en aide.

Combien y en a-t-il ? Quelques dizaines, plusieurs millier ? Chaque jour, en France, des enfants sont victimes de sévices de leurs parents. A côté de quelques affaires qui éclatent au grand jour, combien ne franchissent pas le seuil du foyer familial ?

En 1936, dans un article de *Paris-soir*, un journaliste, Alexis Danan, tentait d'alerter l'opinion et lançait les *« comités de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse »*. Animés par des bénévoles, ces comités mènent depuis cette époque une action discrète de dépistage et de dénonciation.

A les écouter, la situation n'a guère évolué. A quarante ans d'intervalle, la misère, le chômage et l'alcoolisme causent toujours les mêmes ravages. Il y a quelque temps, était découvert, dans le coffre d'une automobile, un enfant de cinq ans que ses parents — des gitans — logeaient là, par crainte qu'il salisse la caravane familiale. En Bretagne, une mère alcoolique « oubliait » de nourrir ses trois enfants (cinq ans, trois ans et quatre mois). De temps en temps, des voisins compatissants offraient aux deux aînés quelques tartines. Le plus jeune, privé de tout aliment, avait fini par sombrer dans le coma.

Dans une grande ville de province, un comité a dû intervenir discrètement pour empêcher un père, cadre supérieur honorablement connu, de violer sa fille de quatorze ans, comme il l'avait fait, au même âge, pour son aînée. La violence domestique ne connaît pas les barrières sociales.

Sévices et silence

Dans un article publié dans ces colonnes, le docteur Pierre Straus, secrétaire général de l'institut de pédiatrie sociale, remarquait récemment que, la plupart du temps, les sévices infligés aux mineurs bénéficient d'une sorte de loi du silence (*le Monde* du 16 décembre 1977). Il est vrai que, lorsque les voisins ont connaissance de tels faits, leur premier réflexe est de se taire. Par crainte de « représailles » ou par indifférence, mais aussi parce que beaucoup d'entre eux répugnent à être cités comme témoins dans une affaire qui risque d'avoir des prolongements judiciaires.

Sans étiquette officielle, les comités de vigilance sont mieux placés pour alerter le juge des enfants, une assistante sociale ou un éducateur, en assurant l'anonymat à leurs informateurs. Au nombre aujourd'hui de deux cents, ils se sont donné comme devise : *« L'enfant qui souffre n'a pas le temps d'attendre. »* Un beau programme en même temps qu'une exhortation à n'être, comme ils le soulignent, *« ni aveugle ni sourd »*.

BERTRAND LE GENDRE.

★ La liste des comités peut être obtenue au siège de la Fédération, 9, cité de Trévise, 75009 Paris, ou par téléphone au (1) 976-69-32.

Une « prise d'otage » devant la cour d'assises des Yvelines

ALAIN VOULAIT VOIR SA MÈRE

Après quarante et un mois de détention provisoire à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, Alain Monroy, vingt-deux ans, inculpé de « séquestration d'otage envers et contre sa grand-mère », comparaissait, mercredi 25 janvier, devant la cour d'assises des Yvelines à Versailles, présidée par M. Paul Joucla.

« Une bien curieuse prise d'otage assurément », souligne M[e] Jean-Claude Martin, avocat de l'accusé. En effet, bien que Mme Lévitan, en ce 23 août 1974, ne considère pas la visite de son petit-fils de bon augure, car il accumule depuis quelques années erreurs, fugues et larcins, elle s'accommodera toutefois de sa présence pendant quarante-huit heures, tout en vaquant à ses occupations. Alain Monroy, d'emblée, lui explique la raison de son incursion à son domicile du Vésinet : *« Je voulais*, répète-t-il dans le box des accusés, *que ma mère vienne. En terrai nneutre, on aurait pu s'expliquer. »*

De chez Mme Lévitan, il appellera sa mère (adoptive) à plusieurs reprises, insistant au téléphone et, devant son refus obstiné, menaçant de *« tout casser »*.

« Vous avez menacé de faire un carton sur votre grand-mère », affirme l'avocat général. Alain Monroy fait alors remarquer qu'il n'était pourvu d'aucune arme à feu. *« Vous vous êtes installé en faction devant la porte du domicile de votre grand-mère pour lui en défendre la sortie et vous avez dérobé ses clés pour la neutraliser »*, affirme l'accusation.

« Il n'y avait qu'un divan disponible placé dans l'entrée ; je m'y suis installé », répond Alain Monroy.

Alain Monroy, inlassablement, nie avoir séquestré sa parente. *« Je voulais voir ma mère »* devient une litanie. *« C'était une sorte de chantage affectif »*, explique-t-il.

La mère d'Alain Monroy ne cédera pas à ce chantage et fait appel à la police. Le service régional de police judiciaire de Versailles intervient immédiatement au Vésinet. *« Alain Monroy a ouvert la porte et s'est laissé appréhender sans opposer de résistance. »* Il répétait : *« Je veux parler avec ma mère »*, déclare M. Claude Bardon, alors chef de la section criminelle.

« Je ne comprends pas, explique la mère adoptive d'Alain Monroy venue témoigner à la barre. *Alain avait tout pour être heureux. Il était choyé. » « Je me suis battue pour avoir sa garde et pourtant il a été la cause de notre divorce »*, dit-elle encore au bord des larmes. *« J'étais un ballon de football entre mes parents »*, réagit aussitôt Alain Monroy.

Après la séparation des parents, le juge des enfants décide son placement au centre d'éducation surveillée de Savigny-sur-Orge, puis dans un foyer de semi-liberté à Annecy. Sa mère demande, en outre, son émancipation *« car il me coûtait trop cher »*.

A Amiens, où Alain Monroy vit ensuite avec une jeune femme, il sera condamné le 5 novembre 1975 par le tribunal de grande instance d'Amiens à dix-huit mois d'emprisonnement pour divers larcins.

Pour les faits commis le 23 août 1974, l'avocat général requiert deux ans de prison. Dans sa plaidoirie, M[e] Jean-Claude Martin demande que l'inculpation de séquestration d'otage soit disqualifiée et que seul le délit de violence avec préméditation soit retenu. Après une heure et demie de délibération, la cour condamne Alain Monroy à dix-huit mois d'emprisonnement. Après quarante et un mois de détention provisoire, il se retrouve donc libre... — E. M.

CORRESPONDANCE

Les poursuites de M. Médecin contre trois journaux

De M. Claude Challio-Rachlis, avocat à Nice, nous avons reçu la lettre suivante :

Dans votre numéro 10 244 daté *du vendredi 8 janvier 1978, votre* journal a rendu compte des débats qui se sont déroulés devant le tribunal correctionnelle de Nice, le 4 janvier 1978, dans les poursuites engagées par M. Jacques Médecin contre trois journaux parisiens.

Mis en cause par votre rédacteur, qui me prête des propos inexacts, je vous demande, en vertu du droit de réponse que me réserve la loi, d'avoir l'obligeance de publier la présente lettre.

J'ajoute que j'étais accoutumé à lire des relations beaucoup plus fidèles, notamment des débats judiciaires, dans les colonnes de votre journal.

S'il est exact que j'ai précisé qu'une lourde condamnation pécuniaire était le meilleur moyen d'empêcher le renouvellement de campagnes de presse diffamatoires, j'ai également ajouté que les chiffres réclamés avaient été choisis pour mettre les intéressés devant leurs responsabilités et que le tribunal apprécierait en tenant compte du grave préjudice qui avait été subi.

Par contre, je n'ai jamais dit que je regrettais *« l'existence d'une presse trop libre »* ; j'ai indiqué que la liberté de la presse devait être défendue, mais qu'il y avait lieu de s'opposer à une licence permettant d'imprimer des accusations diffamatoires.

J'ai fait remarquer qu'une telle licence aboutissait à des excès, et j'ai même cité l'exemple de la presse de la Terreur.

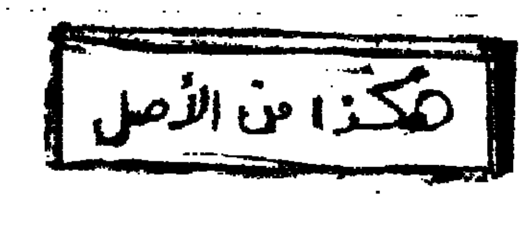
Dois-je ajouter que je suis extrêmement étonné que votre journal ait cru devoir faire état de documents qui auraient été publiés par le *Canard Enchaîné* et qui révéleraient les relations de M. Médecin avec M. Glaume alors, d'une part, que personne n'a visé ces documents au cours des débats et que, d'autre part, ils n'ont pas été soumis à une critique contradictoire ; il est d'ailleurs curieux qu'un journal quelconque puisse publier des documents pudiquement appelés *« de police »* sans en révéler la source exacte et alors que leur authenticité est pour le moins douteuse. Il est encore plus curieux que votre journal, qui proclame le sérieux de ses informations, reproduise sans vérification de telles allégations.

● L'Assemblée de l'Europe a émis jeudi matin un avis favorable à la publication de *« la convention européenne sur le contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes à feu par des particuliers »*. Cet avis était sollicité par le comité des ministres du Conseil de l'Europe.

La convention vise à *« un contrôle des mouvements d'armes à feu au-delà des frontières »*. Elle *ne s'applique* qu'aux particuliers, excluant les processus de transactions entre Etats.

● *La cour d'assises des Bouches-du-Rhône*, siégeant à huis clos, jeudi 26 janvier à Aix-en-Provence, a condamné à des peines de prison ferme trois jeunes gens impliqués dans une affaire de viol survenue le 23 juin 1976, à La Ciotat. Deux de ces jeunes gens, MM. Jean-Marc Garabedian, vingt-deux ans et Christian Boni, vingt et un ans, ont été condamnés respectivement à des peines de trois et deux ans de prison. Le troisième, M. Edouard Molla-Pardo, vingt et un ans, *inculpé* de complicité, s'est vu infliger une peine de deux ans de prison, dont un avec sursis.

● *Après l'inculpation d'un enseignant* pour incitation de mineurs à la débauche (*le Monde* daté 22-23 janvier), l'inspecteur de l'académie du Val-d'Oise nous indique que cet instituteur enseignait à l'école Foch, de Saint-Leu, dans une classe de déficients intellectuels, et non au C.E.S. de Saint-Leu ; que, d'autre part, l'arrêté de suspension a été pris le 19 janvier par l'inspecteur d'académie, seul compétent pour *le faire,* et après que l'inculpation eut été signifiée la veille par le magistrat.



ÉDUCATION

Plusieurs mouvements revendicatifs sont en cours dans l'enseignement supérieur

Plusieurs secteurs de l'enseignement supérieur sont touchés cette semaine par des mouvements de grève : dans la plupart des cas, les enseignants et les étudiants se plaignent du fonctionnement médiocre de leurs établissements et de la paralysie financière des universités.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) a appelé ses adhérents à une semaine d'action pour protester contre l'« asphyxie budgétaire » des universités et le blocage des carrières. Dans les universités parisiennes, des débrayages ont eu lieu jeudi 26 janvier. Plusieurs autres mouvements locaux ont été organisés, parfois avec les syndiqués du S.G.E.N.-C.F.D.T. : au centre Jussieu, qui regroupe les universités de Paris-VI et de Paris-VII, le collectif intersyndical (C.G.T., C.F.D.T., F.E.N.) a protesté mercredi 25 janvier contre les dangers provoqués par la présence d'amiante dans des plafonds des bâtiments. Le centre Jussieu est resté fermé toute la journée de mercredi.

Des enseignants des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de Limoges se sont mis en grève jeudi 26 janvier. Ils demandent la garantie d'emploi pour les assistants non titulaires et un plan pour faciliter les promotions actuellement bloquées : dans la seule U.E.R. de lettres, vingt enseignants sur soixante remplissent les conditions nécessaires à leur titularisation.

A l'université Paris-IX (Dauphine), les étudiants du premier cycle, en grève depuis le début de la semaine dernière, veulent obtenir de l'administration qu'elle diminue la part des examens terminaux dans le mode de contrôle des connaissances, portée depuis la rentrée à 50 %.

Les élèves de l'Ecole des hautes études commerciales (H.E.C.) ont arrêté les cours depuis mardi 24 janvier (*le Monde* du 27 janvier). Ils réclament la mise en place d'un comité d'enseignement permettant une meilleure participation des élèves.

D'autres grandes écoles sont touchées par des mouvements de grève, comme l'Ecole nationale des sciences agronomiques (ENSA) de Toulouse, où les élèves, en grève depuis le 5 janvier, protestent contre les nouveaux *modes de contrôle des connaissances.* L'Union des grandes écoles (U.G.E.), qui avait appelé ses adhérents à manifester jeudi 26 janvier à Paris, se plaint des mesures d'austérité budgétaires dans les grandes écoles.

La position des autonomes

De son côté, la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur a critiqué jeudi 26 janvier au cours d'une conférence de presse *« la politique générale universitaire suivie depuis 1968 »*. Le président de la Fédération, M. Christian Benezech, a dénoncé *« l'absurdité des structures nées de la loi d'orientation, dont les conséquences les plus évidentes sont le développement d'une inutile bureaucratie, un gaspillage considérable d'énergie, la lassitude de nombreux universitaires et surtout une politisation accrue »*. Malgré *« quelques résultats positifs »* les *« vrais problèmes »*, selon les enseignants autonomes, *« restent à régler »*.

● *Débrayage à l'école Berlitz de Paris.* — Une partie du personnel des écoles de langues Berlitz a cessé le travail de 11 h. 30 à 15 h. 30, jeudi 26 janvier. Les grévistes ont précisé leurs revendications : augmentation immédiate de 5 % des salaires, réduction des horaires de travail de 37 h. 30 à 30 heures pour les professeurs et de 40 heures à 35 heures pour les employés. La direction, qui fait état d'une augmentation des salaires de 10,4 % en 1977, a reçu les délégués du personnel et du comité d'entreprise. N'ayant rien obtenu, les grévistes ont décidé de multiplier les débrayages.

Les élèves pourront avancer la date de leur départ en vacances

Les familles qui le souhaitent pourront avancer la date de leur départ en vacances, en février, au printemps et l'été prochains. Sur demande écrite des parents, ou de l'élève lui-même s'il est majeur, les directeurs d'écoles et les chefs d'établissements pourront dispenser de cours les élèves les samedis 11 février pour la zone A, 18 février pour la zone B, 25 février pour la zone C (vacances de février), 1er ou 8 avril (vacances de Pâques, dites « de printemps ») et le vendredi 30 juin (1). Ces dispositions annoncées au Bulletin officiel de *l'éducation du 26 janvier ont été prises « à titre expérimental » pour* « contribuer à une meilleure organisation des transports et de la circulation routière ».

Au secours de « Bison futé »

Le 1er juillet, jour « J » entre tous, celui qui marque le début de la grande migration d'été, tombe cette année un samedi. La congestion est inévitable : les augures prévoient neuf millions d'automobilistes sur les routes pendant ce week-end. Inévitable ? A défaut d'avoir convaincu toutes les entreprises publiques d'étaler leurs vacances, le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire a enregistré l'effort de plusieurs constructeurs automobiles : la régie Renault arrêtera ou ralentira certaines de ses chaînes en juillet et en août (*le Monde* du 25 novembre 1977), Citroën et Peugeot décaleront les départs de leur personnel.

Depuis Jules Ferry

Depuis que l'école de Jules-Ferry a jugé bon pour tous les petits Français d'être aux champs pendant les moissons, et dans les vignes aux vendanges, peu de changements radicaux ont été apportés aux vacances d'été. Les trois quarts des parents fixent le jour et l'heure de leur départ en vacances trois mois à l'avance en tenant compte de la date des congés scolaires.

En autorisant l'absence des élèves le vendredi 30 juin (et aussi les samedis matins précédant les vacances de février et de printemps), le ministère de l'éducation fait un geste. Il paraîtra timide aux yeux de certains ; de M. Antoine Lagarde, par exemple, qui avait réuni deux cent cinquante parents d'élèves mardi 24 janvier à Meudon (Hauts-de-Seine) pour débattre ce sujet. Avec l'aide d'un responsable au ministère de l'équipement, le président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) a enfourché de nouveau ce qu'il appelle un *« cheval de bataille »* de son organisation.

Les horaires scolaires, a-t-il regretté, sont découpés en fonction des adultes et non des enfants. Il faut réduire les vacances d'été pour répartir les mille trente heures annuelles de cours sur un plus grand nombre de jours. Les enseignants — qui renâclent — y trouveraient, selon lui, avantage, car *« ils exercent un métier difficile et leur malmenage est réel »*. M. Lagarde propose de ramener à deux mois la durée des grandes vacances et de les décaler selon trois périodes : 1er juillet au 31 août, 15 juillet au 15 septembre, 1er août au 1er octobre. Le choix appartiendrait aux établissements, à l'échelon de la région, pour tenir compte des contraintes différentes qui pèsent sur un collège du bord de mer, un lycée parisien ou une école de montagne.

Les parents — il arrive qu'ils *soient aussi enseignants* — n'ont pas débordé d'enthousiasme. Si l'aménagement de la journée et celui de la semaine de l'écolier trouvent un écho, toucher aux grandes vacances relève encore du sacrilège.

Peut-être, en 1979, le système des zones sera-t-il étendu aux vacances scolaires d'été. Pour 1978, il n'y a plus qu'un espoir : que dans les millions de voitures immobilisées sous l'œil de « Bison futé » les idées, elles, fassent leur chemin.

CHARLES VIAL.

---

(1) Zone A : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Rennes, Rouen et Toulouse.

Zone B : académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Reims et Strasbourg.

Zone C : académies des Antilles-Guyane, Créteil, Paris et Versailles.

POLÉMIQUE ENTRE MM. HABY ET MEXANDEAU

M. Louis Mexandeau, délégué national à l'éducation pour le parti socialiste, député du Calvados, demande à M. René Haby de participer avec lui à un débat. Dans une lettre adressée au ministre de l'éducation il écrit : *« Nous estimons, nous socialistes, que l'éducation nationale, qui touche plusieurs millions d'élèves et de parents, et près d'un million de fonctionnaires, mérite mieux que des polémiques secondaires et devrait être l'objet d'un débat approfondi. (...) C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous proposer un débat contradictoire sur la politique éducative) qui pourrait avoir lieu sur l'une des chaînes de télévision ou de radio qui organise des débats à l'occasion des élections législatives. »*

Dans *l'Aurore* du 27 janvier, le *ministre* de l'éducation évoque le *« mirifique plan socialiste pour l'éducation, chef-d'œuvre d'imprécision, rédigé en termes marxistes qui révèlent la véritable personnalité de son auteur, le député Mexandeau. M. Mitterrand, bien imprudemment, a cru devoir s'y associer, en l'ornant de surcroît de ces truismes aux allures de vérités profondes dont il aime faire usage. Mais on ne peut pas dire que les syndicats d'enseignants aient fait un accueil triomphal à la présentation du fameux plan. Et son édition en librairie n'a pour objectif que de souligner la soi-disant indépendance des propositions socialistes par rapport à celles des communistes. La comparaison du plan socialiste et du projet communiste est d'ailleurs édifiante : on voit mal comment ils pourraient s'accorder !... Air connu d'ailleurs et qui se chante pour beaucoup d'autres points du programme commun »*.

Et M. René Haby conclut : *« Je n'y ajouterai pas ma voix comme le propose M. Mexandeau en m'offrant par lettre ouverte un débat télévisé. M. Mexandeau cherche à mettre en valeur son assez médiocre prestation. Je ne pense pas qu'il compte sérieusement sur mon aide pour cela ! »*

● *La campagne de la « Jeunesse au plein air »*, qui aura lieu du 30 janvier au 12 février, a été lancée officiellement le 26 janvier. Une collecte sur la voie publique est prévue pour le 5 février. « Jeunesse au plein air », qui regroupe vingt-cinq organisations réunies dans la « Confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents », versera les fonds recueillis à des associations laïques qui s'occupent des centres de vacances et de loisirs et aidera des familles modestes pour permettre à leurs enfants d'aller en vacances. Cette association, qui a quarante ans cette année, souhaite que le temps libre des enfants ne soit pas « un temps vide ».

★ Jeunesse au plein air, association reconnue d'utilité publique, 21, rue d'Artois, 75008 Paris, tél. 225-94-84.

Le Conseil d'État annule la règle « des six ans » pour les professeurs français à l'étranger

De notre correspondant

Alger. — Le Conseil d'Etat français vient de rendre deux arrêts identiques en faveur de deux enseignantes françaises mariées à des Algériens qui avaient attaqué *une décision du Quai* d'Orsay les concernant. Les intéressées, de même que vingt-sept autres professeurs et institutrices titulaires se trouvant dans le même cas, avaient été avisées, en 1974, qu'en vertu de la règle dite des *« six ans »*, l'administration mettrait fin en 1975 à leur situation de professeur en position de détachement pour leur offrir des contrats dits de « recrutement local » avec l'Office universitaire et culturel français en Algérie.

L'administration se fondait sur *deux circulaires* du Quai d'Orsay en date du 31 mai 1957 et du 2 mai 1957 et du 2 mai 1974 limitant à six ans, sauf dérogation accordée par le ministre, la durée des missions des enseignants à l'étranger.

Ces mesures ont plusieurs conséquences pour les Françaises mariées à un étranger car, au-delà de six ans, elles se trouvent, quoique tenues de résider en Al*gérie du fait de leur mariage*, dans une situation précaire chaque année remise en cause dans la meilleure des hypothèses. L'administration, usant de son pouvoir discrétionnaire, peut être conduite à utiliser cette procédure comme moyen de pression à l'égard de celles qui sont considérées comme frondeuses.

D'autre part, en cas de refus de la demande de dérogation, elles se trouvent, en fait, privées de la moitié environ de leur salaire en raison de la diminution considérable de l'indemnité de résidence.

Dans ses arrêts, le Conseil d'Etat rappelle que les dispositions concernant la situation des fonctionnaires en mission d'enseignement à l'étranger ont un caractère réglementaire. Il fonde sa décision sur le fait qu'aucun texte n'autorise le seul ministre des affaires étrangères à exercer le pouvoir réglementaire en cette matière et que les décisions attaquées fondées *« sur un règlement illégal »* sont en conséquence entachées d'excès de pouvoir et donc nulles.

PAUL BALTA.

M. MICHEL GENTOT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

Le premier ministre vient de nommer M. Michel Gentot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaire général de l'Institut d'études politiques de Paris. Cette nomination intervient alors que l'actuel directeur, M. Jacques Chapsal, doit prendre sa retraite *en* mai 1979.

[Né en 1932, dans les Vosges, M. Gentot est licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion 1958). Il a fait l'essentiel de sa carrière au Conseil d'Etat, à l'exception d'un détachement au ministère de la coopération, en 1963, et à l'ambassade de France à Alger, dont il a été conseiller juridique, de 1965 à 1967.]

● *La FEN va rencontrer de nouveau les confédérations ouvrières* fin février. A l'issue des contacts, qualifiés « de routine », que les dirigeants de la FEN ont eu successivement avec la C.F.D.T., F.O. et la C.G.T. à la veille de leur congrès, l'organisation des enseignants, qui entend réaffirmer son souci de l'unité d'action à trois ou à quatre, a décidé de rencontrer de nouveau les trois syndicats fin février.

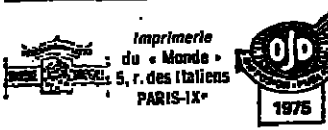
SCIENCES

LANCEMENT DU SATELLITE « I.U.E. » POUR L'ÉTUDE DES RAYONNEMENTS ULTRAVIOLETS

Cap Canaveral (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Une fusée Delta de la NASA a lancé, jeudi 26 janvier, le satellite scientifique I.U.E. (International Ultraviolet Explorer), fruit de la collaboration entre la NASA l'Agence spatiale européenne et le Science Research Council britannique.

D'un poids total de 671 kilogrammes, I.U.E. emporte un télescope de 130 centimètres de long et de 45 centimètres de diamètre, ainsi que quatre caméras. Il permettra l'étude du rayonnement ultraviolet de nombreux corps célestes ; près de deux cents astronomes de dix-sept pays, dont l'Union soviétique, ont déjà été sélectionnés pour faire des observations avec ce satellite, qui doit être placé sur une orbite très haute (46 000 kilomètres d'apogée et 25 000 kilomètres de périgée).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

RELIGION

PRÊCHANT DANS LA CATHÉDRALE DE WESTMINSTER

Le docteur Coggan a lancé un appel en faveur de l'intercommunion

Tout au long de la Semaine de l'unité (18 au 25 janvier), une liturgie a été concélébrée chaque soir à Saint-Pierre de Rome, à l'intention de l'unité des chrétiens. Dans un discours d'ouverture, Paul VI, tout en reconnaissant « le devoir, peut-on dire constitutionnel, pour les chrétiens d'être unis entre eux », avait fait remarquer que « le problème de l'unité semble insoluble en raison du fait qu'il s'agit d'une unité véritable, mais qui ne saurait admettre une interprétation pluraliste abusive ».

« Les ruptures se sont ossifiées, solidifiées, organisées », a ajouté Paul VI, avant de rappeler la promesse prophétique du Christ en vue d'une unité impossible à atteindre par les seuls moyens humains. Tranchant avec le pessimisme de cet exposé du chef de l'Eglise catholique, le primat de l'Eglise anglicane vient de lancer un vibrant appel aux catholiques et aux anglicans pour surmonter, même au risque d'initiatives audacieuses, leurs divisions historiques.

Prêchant pour la première fois dans la cathédrale catholique de Westminster, mercredi 25 janvier, lors d'un service religieux œcuménique qui marquait la fin de la Semaine de l'unité, le docteur Donald Coggan, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Eglise anglicane, a lancé un appel urgent en faveur d'une intercommunion sans restriction entre les Eglises catholique et anglicane, y compris une *« participation commune au sacrement de l'eucharistie »*.

Parlant devant le cardinal Basil Hume, archevêque (catholique) de Westminster, le primat anglican a quelque peu surpris son auditoire par une invitation à peine déguisée à passer outre aux règles actuellement en vigueur en ce qui concerne l'intercommunion.

Avant cette prise de position inattendue, le docteur Coggan avait fait une confession publique des fautes *commises par son* Eglise contre le catholicisme. *« Je demande pardon à mes amis catholiques romains*, a-t-il dit, *pour l'attitude de suspicion, de froideur, voire de mépris, qui nous a caractérisés pendant quinze ou vingt ans, et qui existe parfois encore aujourd'hui. Cette confession de notre péché ne devrait-elle pas être scellée par une participation commune au sacrement de la sainte communion ? »*

L'archevêque de Cantorbéry a ensuite abordé la question de l'intercommunion « sauvage » *« A travers le monde*, a-t-il constaté, *des hommes et des femmes des deux Eglises, clercs et laïcs, refusent la désunion. Des catholiques ont reçu la communion de prêtres anglicans, et vice versa. J'ai non seulement vu cela, mais j'y ai participé moi-même — en Océanie et dans d'autres parties du monde. Cela m'a profondément ému.*

» Il ne faudrait pas encourager les gens à enfreindre le règlement, a conclu le docteur Coggan, *mais je me demande si le Saint-Esprit ne parle pas aux chefs de nos Eglises à travers des gens qui, mieux que nous, ont compris le scandale de nos divisions ? »*

Cette « sortie » du primat anglican est le prolongement d'une déclaration qu'il fit en avril 1977, au Vatican, à la suite d'une visite chez Paul VI, dans laquelle il avait souhaité que « l'intercommunion soit de plus en plus fréquente, avec ou sans le consentement des autorités *supérieures ». Ces propos avaient provoqué quelque embarras à la Curie romaine* (le Monde *du 2 mai 1977).*

En réponse à l'initiative du docteur Coggan, le Saint-Siège avait fait connaître sa position officielle sur l'intercommunion dans un article paru dans l'Osservatore romano *du 10 mai 1977, sous la plume du Père Pierre Duprey, sous-secrétaire du secrétariat pour l'unité des chrétiens, en ces termes :* « Si l'accord *n'est pas rétabli* sur le contenu de l'enseignement des Apôtres, sur la foi que nous professons et devons annoncer, sur les structures nécessaires au service de la communion, nous croyons que la participation, ensemble, à l'Eucharistie ne peut encore se réaliser. »

Or, en l'état actuel des choses, le Saint-Siège ne reconnaît pas encore la validité des ordres anglicans. On peut penser, toutefois, que l'offensive vigoureuse menée par le chef de l'Eglise anglicane en faveur de l'intercommunion, même « illégale », *incitera l'Eglise catholique à reconsidérer sa position. Déjà, en Angleterre, le cardinal Hume, primat de l'Eglise catholique, s'est déclaré* « heureux » *de la prise de position du docteur Coggan ; même s'il ne peut pas la partager.*

ALAIN WOODROW.

● *Le Centre Thomas More* a changé la date de sa session hors série sur *« le sacrifice : statut de l'animal dans le système du sacrifice en Afrique et en Grèce »*. Elle aura lieu les 29 et 30 avril 1978. Inscriptions et renseignements : Centre Thomas More, B.P. 105, 69210-L'Arbresle. Tél. (74) 01-01-03.

● *Le dialogue islamo-chrétien.* — Mme Vitray-Meyerovitch fera un exposé à partir de son livre *Rumi et le soufisme.* Le mercredi 1er février à 20 h. 45 ; 252, rue Saint-Jacques, 75005.

SPORTS

LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Tabarly arrive le premier à Rio-de-Janeiro

Avec Pen-Duick-VI Eric Tabarly est arrivé le premier à Rio-de-Janeiro, terme de la troisième étape de la Course autour du monde. Le bateau français est entré jeudi 26 janvier dans la baie de Copacabana, un mois jour pour jour après son départ d'Auckland.

Eric Tabarly attribue sa victoire en temps réel au choix de l'itinéraire suivi par le *Pen-Duick* : celui-ci est descendu beaucoup moins au sud que ses concurrents et, s'il a fait plus de chemin en passant plus à l'est, il a bénéficié de vents favorables. Le navigateur breton attend maintenant la décision définitive que doivent prendre les organisateurs de la course à propos de la disqualification dont il a été l'objet.

Le voilier anglais *Great-Britain-II* était signalé en seconde position. Son arrivée à Rio était prévue pour le 27 ou le 28 janvier au plus tard.

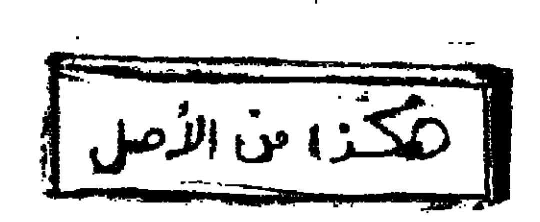
Selon les dernières estimations, le classement en temps compensé *donnerait* l'avantage à *Traité-de-Rome*, que suivraient dans l'ordre *Gauloises-II, Flyer, 33-Export* et *Neptune*.

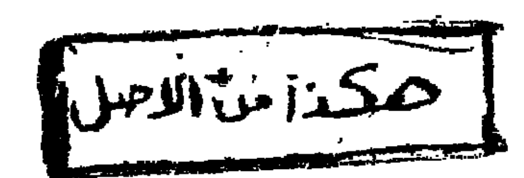
Adventure (Grande-Bretagne), pris dans une tempête, a été retardé et n'arriverait pas à Rio avant le 4 février.

BASKET-BALL. — *En match aller de la poule finale de la coupe d'Europe des clubs champions, à Madrid, le Real Madrid a battu l'A.S. Villeurbanne 119 à 84. Chez les dames, en poule de quarts de finale, le Clermont université club, dans sa salle, a battu l'Etoile rouge de Belgrade 80 à 72.*

HANDBALL. — *Au terme de la première journée des championnats du monde qui se déroulent au Danemark, la Roumanie, champion du monde en titre, a été battue par la R.D.A. 18-16, tandis que la France perdait (32 à 22) devant les Hongrois.*

TIR. — *La Fédération française de tir organise les 4 et 5 février les championnats de France d'hiver 1978 de tir à 10 mètres aux armes à air comprimé. Ils se dérouleront dans le hall Georges-Carpentier, 81, boulevard Masséna, à Paris (13e).*


هكذا من الأصل



Le Monde des loisirs et du tourisme

LE MARCHÉ DES CROISIÈRES EN EUROPE

En avant toute pour les paquebots soviétiques !

Les armateurs européens connaissent des vents contraires : les équipages coûtent cher et la concurrence, notamment soviétique, montre les dents.

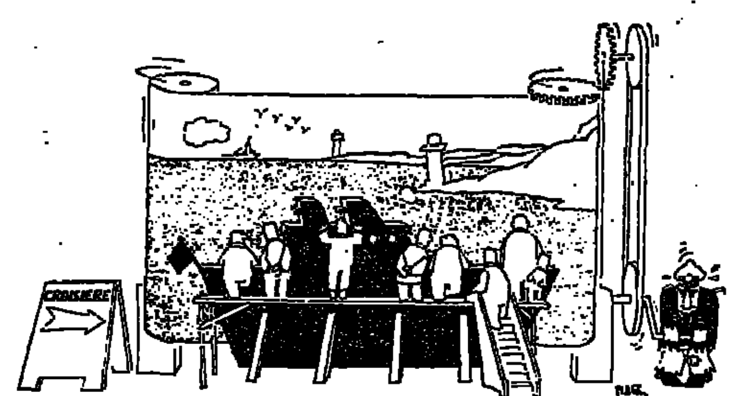
COMPRENDRE les mécanismes et les évolutions du secteur touristique des croisières, c'est tenter de lever une *double* ambiguïté. Pourquoi, en effet, alors que la civilisation des loisirs acquiert de nouveaux droits, et que le nombre des passionnés de la mer va croissant, le tourisme en paquebot ne garde-t-il qu'une place modeste ? Et pourquoi, alors que de nouvelles générations ou catégories sociales goûtent (encore à tâtons) aux expéditions marines, le nombre des navires spécialisés se raréfie-t-il ?

Dans l'ensemble des mouvements touristiques, les voyages maritimes apparaissent comme quantité négligeable : 17,7 millions en 1973 dans les pays de l'O.C.D.E., 18,3 en 1976. Ces chiffres n'entrent que pour 3,5 % dans le total des échanges touristiques : un pourcentage qui, de plus, a tendance à s'effriter d'année en année.

Pourtant, selon le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.), *« 1976 aura marqué une reprise après une année 1975 plutôt maussade, perturbée alors par la crise économique et par une certaine désaffection de la clientèle américaine. L'activité de 1977 paraît être demeurée à un niveau intéressant. »*

Impression confirmée par les grands armateurs de croisières européens, comme Chandris et Costa (dont la flotte est la plus importante du monde). *« 1977 aura été meilleure que 1976 dans les zones européennes, et pas seulement méditerranéenne »*, estime M. Jean Eliopoulos, directeur de Chandris. *« Nous avons d'ailleurs pour objectif d'acquérir cette année un nouveau navire sur le marché d'occasion de cinq à six cents places. »* Pour les responsables de cet armement grec, qui ont beaucoup amélioré leurs prestations, le marché français a encore bien des réserves de clientèle. *« Est-il normal,* se demande-t-on chez Chandris, *que les bateaux de notre armement n'aient embarqué en 1977 que 6 500 clients français contre 14 000 touristes suisses ? »*

Le directeur de Costa France, qui commercialise quatorze paquebots, n'est pas pessimiste : *« Bilan 1977 ? + 20 % en chiffre d'affaires »*, répond M. Caffin. *« Grâce à notre gamme très large de navires, nous allons du produit de grand luxe vendu à plus de 100 dollars par jour, aux voyages bon marché (50 dollars) pour les groupes ou pour les jeunes. Notre implantation étant internationale, et la clientèle française ne représentant que 15 %, nous jouons avec souplesse sur les différents marchés. Le marché américain se rétrécit ? On envoie des bateaux en Europe. Une demande se manifeste en Afr ue du Sud ? On y répond très vite. C'est l'avantage d'avoir des navires très diversifiés et présents partout. »*



Dessin de PLANTU.

Cette politique de « présence » à tout prix et à bon prix, il semble que ce soient pourtant les navires soviétiques qui la pratiquent avec le plus de détermination. Non seulement les Soviétiques exploitent les lignes régulières sur l'Atlantique nord (Leningrad-New-York et Leningrad-Montréal), à la grande irritation des armateurs du *Queen-Elizabeth-II* (1) qui croyaient bien occuper seuls le terrain laissé libre après l'abandon du *France*, mais voilà leurs paquebots qui desservent une quinzaine d'autres lignes dans le monde, note le C.C.A.F. Dans le secteur spécifique des croisières, ils viennent livrer une concurrence redoutable aux armateurs occidentaux — sur tous les marchés, — et notamment dans les tranches de clientèles a *revenus moyens* (la différence des prix de vente peut atteindre 50 %). En 1976, la Morpasflet n'a pas organisé moins de trois cents croisières, et l'affrètement de navires russes par les grandes agences de voyages européennes est devenu un phénomène courant.

Pourquoi, s'étonnent les compagnies maritimes, un industriel européen serait-il autorisé à construire une usine en Thaïlande ou en Iran, alors qu'un armateur serait contraint à n'employer sur ses navires, et sur le marché international, que du personnel européen ?

C'est le dérapage de plus en plus accentué entre les prix de vente des croisières et la hausse des charges d'exploitation qui explique le recul rapide du pavillon français dans le secteur du tourisme maritime. Mis à part les petites excursions en Afrique du Nord accomplies par le *Roussillon* et le *Napoléon* de la S.N.C.M., Paquet, seul, maintient — pour combien de temps ? — le pavillon bleu-blanc-rouge hors de l'eau.

L'année écoulée s'est achevée sur un événement malheureux pour cette compagnie, puisque le trop petit *Renaissance*, qui ne bouclait plus son budget, a dû être vendu. Ni au secrétariat au tourisme ni à la marine marchande on a d'ailleurs attaché grande attention à un phénomène qui illustre pourtant un déclin inexorable de la flotte, donc du goût, de la qualité, de l'art de vivre français. L'indifférence que les pouvoirs publics affichent à l'égard des croisières ne semble même pas devoir être secouée par l'intérêt social que représente ce secteur. Paquet, c'est pourtant mille emplois de marins. Cette indifférence administrative constitue, de ce fait, une véritable négligence.

En dépit de ce climat économique et politique défavorable — que l'attitude intransigeante des marins français n'est pas de nature à modifier dans l'immédiat, — le nombre des « journées-croisières » vendues en 1976, sous pavillon français, a progressé de 11,7 % pour l'année. Chez Paquet, on va, en 1978 s'« attaquer » à la clientèle scolaire pour lui proposer des voyages culturels à bas prix sous forme de leçons de choses. Autres cibles : les retraités (avec l'animateur Jean Nohain), les milieux d'affaires (séminaires, groupes de clients ou de représentants), les voyages organisés (accords de groupes avec des agences de voyages). Les voyages à thème (musique, croisière de la chanson française) seront affinés, tandis que Paquet développera son nouveau métier de « tour operator » en vendant sous la marque « Voyages Paquet » une quarantaine de circuits ne comprenant pas nécessairement de trajets maritimes.

« 1977 a été pour nous une mau aise année et l'on sait que 1978 ne pourra pas être satisfaisante », confie M. Max Mollaret, directeur général des croisières Paquet. *« Augmenter nos prix de vente ? Impossible, tant est vive la concurrence. Nous ne demandons pas au gouvernement français des aides ou des subventions. Mais seulement une chose : pouvoir bénéficier des mêmes conditions d'embauche des équipages que nos concurrents ; c'est-à-dire pouvoir utiliser un personnel hôtelier qui ne soit pas obligatoirement des inscrits maritimes, catégorie pour laquelle les charges sociales et de retraites sont exorbitantes. »*

De cent trente à cent huit

L'U.R.S.S. reste le seul pays et le seul armateur à faire encore construire des navires spécialement conçus pour les croisières. Sans doute, certains armateurs grecs, norvégiens ou italiens transforment d'anciens cargos ou allongent des cargos mixtes pour en faire des villages de vacances flottants, mais, après la livraison du *Cunard Countess* en 1976 et du *Cunard Princess* l'an dernier pour la Cunard britannique, le flux des commandes neuves s'est complètement tari. Entre juin 1976 et juin 1977, le nombre des paquebots est tombé de cent trente à cent huit.

Ouverte à tous les vents de la concurrence, sur toutes les mers du globe, la croisière fait chaque année de nouveaux adeptes, mais aussi de nouvelles victimes chez les armateurs dont les comptes d'exploitation — notamment dans les pays où les marins sont protégés par une législation rigoureuse — virent rapidement au rouge. Pour tenir tête, les Allemands, par exemple, ont armé le paquebot *World-Discover* sous pavillon de Singapour avec un équipage, en partie seulement, allemand. Le *Regina-Maris*, vendu à une compagnie américaine, sera remplacé par un navire yougoslave, loué. Les Norvégiens parviennent à se maintenir dans la course parce qu'ils sont autorisés par leur législation à utiliser, pour le service d'hôtellerie, un personnel du tiers-monde. Les responsables de Chandris eux-mêmes ont dû transférer deux de leurs navires sous pavillon (de complaisance) panaméen.

Une superbe ignorance

Jusqu'à maintenant, ni les syndicats ni l'administration n'ont manifesté le moindre désir de s'asseoir à la même table dans le but de traiter cette question dirimante des charges d'exploitation. Pour leur part, agents de voyages et armateurs étrangers opérant sur le marché français ont renforcé les structures du club « Croisimer » qui attribue à chaque bateau, selon ses qualités, son âge, son confort, son adaptation à la clientèle francophone, un classement, qu'illustre le nombre plus ou moins élevé d'ancres comme d'autres guides attribuent des étoiles. *Quelques armateurs — Costa, par exemple —* se sont retirés du club estimant qu'il leur imposait trop de contraintes incompatibles avec leur vocation internationale.

Mais, même à propos de ces initiatives qui relèvent soit de la promotion commerciale, soit de l'information légitime du consommateur, les administrations concernées ont manifesté une superbe ignorance.

De quoi se saborder !... ou baisser pavillon devant la « coalition » gréco-italo-soviétique !

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le paquebot *Queen-Elizabeth* vient de quitter New-York avec mille quatre cents passagers pour une croisière de quatre vingt-dix jours, la plus longue jamais organisée. A l'escale de Hongkong, sept cents passagers prendront un train spécial en direction de Canton. Ce groupe sera le plus important contingent de touristes entrant simultanément en Chine depuis la seconde guerre mondiale. Cent autres passagers iront dans le district de Kweilin, et soixante-cinq autres à Pékin et sur la Grande Muraille de Chine. Les cabines les plus chères coûtent pour toute la croisière 160 000 dollars.



Les Caraïbes à ras bord

VUES *d'outre-Atlantique*, les croisières maritimes connaissent un essor sans précédent. Aux Etats-Unis, où se recrue, pour 80 %, leur clientèle, le chiffre d'affaires des croisières maritimes a été en 1977 de 1,6 milliard de dollars (8 milliards de francs), soit le double de ce qu'il était en 1967. Plus d'un million d'Américains ont passé leurs vacances de cette façon l'année dernière, et l'âge moyen des passagers a passé de quarante-huit à quarante ans.

Les croisières sont taillées sur mesure : les agences proposent des voyages pour amateurs d'échecs, pour célibataires et même pour homosexuels. Le prix moyen des croisières tourne autour de 100 dollars (500 francs) par jour, plus les pourboires et les boissons alcoolisées, qui reviennent environ à un dollar le verre. Les passagers se préoccupent peu, en général, de l'itinéraire suivi par le paquebot : leur vrai plaisir, ils le trouvent dans la vie à bord, à se savoir coupés du monde, soulagés de toute responsabilité, soucieux seulement de choisir entre les distractions *qui leur sont offertes* à un rythme soutenu (piscine, tennis, jeux de toute sorte, cinéma, danse, plantureux repas, précédés d'apéritifs exotiques, poursuites amoureuses, etc.). Quant aux *escales*, elles ne les intéressent que dans la mesure où elles leur permettent de procéder à des achats détaxés...

Trois jours seulement

La plupart des croisières américaines ont pour point de départ Miami. Les navires (américains, grecs, norvégiens, italiens et même soviétiques) opèrent à 90 % de leur capacité. Les réservations doivent se faire trois mois à l'avance. Pour les budgets modestes, il existe des croisières d'une semaine, et même de trois jours seulement.

Une seule ombre à ce beau tableau : les conditions sanitaires, sur les bateaux de luxe ou semi-luxe, laissent souvent à désirer, malgré les inspections des cuisines par les autorités américaines.

LOUIS WIZNITZER.

SOFITEL REPREND DES COULEURS

La société Sofitel paraît être en meilleure santé depuis qu'elle ne s'appelle plus « Jacques Borel »...

LA société Sofitel a inauguré, le 11 janvier, à Montpellier son trente-sixième hôtel quatre étoiles. Sa capacité s'élève désormais à cinq mille chambres réparties en France, aux Etats-Unis, en Belgique, au Maroc et en Iran. Neuf mois après le départ de M. Jacques Borel de la tête du groupe, six mois après la disparition de son nom de la façade des hôtels, comment se porte Sofitel ?

Les traumatismes nés de la fusion entre les hôtels Jacques Borel et Sofitel semblent appartenir au passé. *« Je me suis personnellement attaché à conserver un maximum de collaborateurs*, déclare M. Benjamin Cohen, président-directeur général. *Ce fut un succès puisque tous les directeurs de nos hôtels sont restés en place. Seuls quelques membres du siège social ont préféré partir. Deux ans après la fusion, les dernières séquelles ont disparu. »*

Des études de marketing ont convaincu les dirigeants de la chaîne d'abandonner la raison sociale « Jacques-Borel ». La marque « Sofitel » bénéficie d'une bonne réputation et reste associée dans l'esprit de la clientèle à des établissements hôteliers de luxe, tandis que le patronyme de M. Borel évoque plutôt la *« restauration de commodité »*.

Conséquence de ce choix, *« nous avons observé, au deuxième semestre de 1977, une amélioration de notre coefficient de remplissage*, constate M. Cohen. *Nous avons terminé l'exercice avec 61,5 % au lieu de 57,5 % un an plus tôt. En effet, notre représentation commerciale est devenue opérationnelle. Nous possédons des bureaux de vente à New-York, Chicago, Montréal, Francfort, Düsseldorf, Londres, Milan et Bruxelles. Ils nous adressent des groupes touristiques, mais aussi quelques clients individuels »*.

Les comptes de la société resteront dans le « rouge » quelques années encore. Le déficit d'exploitation de 1977 atteindra 42 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter des ajustements comptables classés sous la rubrique « pertes exceptionnelles ». *« Notre chaîne est encore très jeune, puisque nos établissements ont une moyenne d'âge inférieure à cinq ans*, explique M. Cohen. *L'apogée de la rentabilité hôtelière se situe autour de la dixième année. Autre explication à notre déficit : nous avons construit à outrance pour nous imposer rapidement parmi les hôtels quatre étoiles. Cet effort représente une masse impressionnante d'investissements. Par exemple, nos hôtels de Marseille, de Montpellier et de Paris ont coûté 240 millions de francs ! Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que nous supportions des frais financiers équivalant à 17 ou 18 % de notre chiffre d'affaires. Il nous faudra encore trois exercices environ pour réablir nos comptes. »*

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 18.)

Photo-Cinéma

A propos des bancs d'essai...

L'ÉTÉ dernier, nous avions posé aux lecteurs de cette chronique la question de savoir si les conseils techniques pouvaient être transmis par la voie d'articles de presse ou s'ils relevaient seulement de l'exercice pratique en ciné-club, voire de l'ouvrage de bibliothèque (*le Monde* du 25 juin 1977). D'une façon plus générale, nous nous interrogions sur la meilleure façon d'aborder les problèmes propres à la photo et au cinéma. Dans la mesure où il n'est pas possible de sonder régulièrement les reins et les cœurs des lecteurs, la correspondance « provoquée » peut fournir de bonnes indications.

Nous avons reçu un nombre très appréciable de lettres, ce qui montre que cette rubrique est bien suivie. Pourquoi l'est-elle ? La lettre de M. Christian Mariault, 10, rue Emile-Morel à Sceaux, l'explique peut-être : « *Je commencerai cette lettre par une anecdote*, écrit-il. Le Monde *du 5 juin 1976 avait publié un article sur le cinéma 16 millimètres. Je fus très intéressé car à cette époque j'envisageais l'acquisition d'une caméra de ce format. Je suis donc allé à (...) voir les modèles proposés. Parmi ceux-ci figurait la (...). Comme je relatais au vendeur les réserves que vous formuliez à l'égard de cette caméra, il me répondit à peu près ceci : « Vous savez X... fait des » caméras pour les professionnels » et si elles tombaient si facile- » ment en panne ils ne continue- » raient pas à l'employer. »*

» Après l'avoir examinée sous tous les angles, poursuit M. Mariault, *et fait fonctionner, je demandais à voir le système de chargement. Les explications terminées, le vendeur referma la caméra, qui refusa obstinément d'obéir aux sollicitations du déclencheur. Le vendeur eut beau triturer l'appareil, celui-ci ne daigna fonctionner que couvercle enlevé. Après de nombreux essais il renonça devant tant de mauvaise volonté et dut convenir que les contacts du couvercle court-circuitaient ceux du boîtier ! Les réserves que vous émettiez sur cette caméra étaient donc tout à fait justifiées. »*

Notre correspondant ajoute : « *Vos résultats d'essais m'avaient surpris par leur franchise. Je fais de la photographie depuis une quinzaine d'années et je lis régulièrement des revues sur ce sujet. Or que constate-t-on ? Des « bancs d'essai » qui pourraient tout aussi bien être écrits par les fabricants, tant les critiques sont rarissimes et l'analyse superficielle. L'apport d'argent par la publicité est primordiale pour ces revues.* »

M. Mariault touche là un problème essentiel : tous les journaux — à de très rares exceptions près — ont besoin de publicité pour vivre. Mais si certains conservent leur indépendance et séparent très nettement les fonctions de rédaction et de publicité, d'autres les mélangent allègrement. Et l'expérience prouve, hélas ! que cette confusion est grande dans de nombreuses revues dites « spécialisées » dont la règle première est de ne mécontenter ni les fabricants ni les distributeurs.

« La firme doit décider... »

Pour réaliser le banc d'essai des caméras évoqué, nous avions emprunté aux fabricants ou aux détaillants le matériel à tester. Nous avions gardé chacune des caméras plusieurs semaines, quelquefois même plusieurs mois. Certaines ont voyagé très loin dans des conditions difficiles de température et d'humidité. Dans certains cas douteux, les essais ont été refaits après discussion et demande d'explications aux fabricants.

Une fois prises toutes ces précautions, nous avons publié intégralement les résultats obtenus sans chercher à rien dissimuler, mais en évitant aussi toute « mise à mort » aussi spectaculaire qu'injuste. Ainsi, nous n'avons pas cité dans la lettre de M. Mariault le nom de la caméra incriminée pour éviter de donner de celle-ci une analyse fragmentaire. Nos lecteurs pourront se reporter à l'article du 5 juin 1976 : ils verront que cette caméra, si elle a des défauts importants, a aussi quelques qualités. Nous reviendrons d'ailleurs très prochainement sur les tests et les bancs d'essai pour expliquer à quelles conditions ils peuvent servir les consommateurs. La vérité nous oblige à dire que les fabricants jouent en général le jeu et acceptent, bon gré, mal gré, les résultats de ces tests qui pourtant ne sont souvent pas tendres pour eux.

Est-ce à dire qu'ils acceptent ce pouvoir compensateur qu'est l'information ? Il ne faut pas se faire trop d'illusions. Quand Roger Bellone décrit ici les graves inconvénients des photographies sur support plastifié (*le Monde* du 29 octobre 1977), il attire l'attention sur un nouveau moyen qu'ont trouvé les fabricants pour augmenter ou rétablir leurs profits. Ainsi informés, un certain nombre d'amateurs exigeront sans doute, pendant un temps, que leurs photos soient tirées sur des papiers traditionnels. Mais la plupart accepteront — par indifférence ou ignorance — les supports plastifiés. Une fois encore, après quelques péripéties, les fabricants finiront par imposer leur loi.

ALAIN VERNHOLES.



Sofitel reprend des couleurs

(Suite de la page 17.)

La fuite en avant est terminée : Sofitel n'investira plus avant longtemps. Son établissement de Montpellier est le dernier hôtel financé par la société sur ses fonds propres. En revanche, la franchise et le management continueront d'être des formules d'extension du réseau hôtelier. M. Cohen compte aussi sur un retournement du marché. En effet, il estime que l'offre, en matière de chambres d'hôtels, est en train d'être rattrapée par la demande. La construction de nouveaux quatre étoiles est pratiquement stoppée. « *Cette évolution présente deux avantages,* dit-il. *Nous remplissons mieux nos établissements et nous sommes ainsi en meilleure posture pour négocier avec les tours-opérateurs et les organismes touristiques... Il importe que nous étalonnions plus précisément nos tarifs individuels, par exemple, en fonction de la situation ou de l'ensoleillement des chambres. Ce qui ne veut pas automatiquement dire une hausse des prix, même si nous apprécierions de rétablir certains équilibres. Le syndicat national des chaînes (S.N.C.) n'a-t-il pas calculé que nos prix avaient pris un retard de 42 % sur nos coûts de 1970 à 1977 ? C'est énorme.* »

Après les années « folles » — qui ont coïncidé, pour son malheur, avec les années « noires » de l'hôtellerie de luxe française, — Sofitel est entrée dans une période plus calme où la gestion l'emportera sur les prouesses immobilières : plus d'opérations « coup de poing », dans le style Borel, mais une attention quotidienne portée au marketing, à la rentabilité et à la clientèle. Histoire de faire des bénéfices.

ALAIN FAUJAS.

Le grand-duché en petite promenade

ON peut sillonner le Luxembourg, de château en château, de vallée en vallée, ou tout simplement au gré de sa fantaisie. Sans souci de s'égarer : dans ce territoire, grand comme la moitié de notre Meurthe-et-Moselle, il y a toujours une frontière à portée de la main. Celle avec la France, par exemple.

L'avion met Luxembourg-ville à une heure d'Orly. De Paris-Est, il faut compter quatre heures de train, et les automobilistes disposent de l'autoroute de l'Est. Le « cœur vert de l'Europe » bat à notre porte, si doucement qu'il nous arrive de l'oublier. Dommage ! Notre voisin, si soucieux de rester à l'abri de la frénésie du monde moderne, détient un bien inestimable qu'il est tout prêt à partager : le calme. Pourtant, depuis cinq ans, défavorisés par le change, les Français le boudent. C'est donc, avec un clin d'œil en leur direction qu'une trentaine d'hôtels luxembourgeois proposent des forfaits de week-end ou de mini-vacances avantageux jusqu'à la fin avril, et même, pour certains, jusqu'en juin. Selon ses goûts (et ses moyens) on aura le choix entre le Sheraton, proche de l'aéroport, et l'auberge rurale, où, après le dîner, un patron jovial vous défiera aux quilles, et, rompu qu'il est à ce sport national, gagnera sans coup férir.

Le grand-duché ne manque pas de bourgades proposant des joies simples et saines, une cuisine robuste, des distractions authentiques, en somme un dépaysement complet. Ici, à part la capitale, les villes ont toutes été construites à la campagne, comme le suggérait Alphonse Allais. Ce n'est pas le moindre attrait de ce pays charmant, à l'échelle idéale du week-end.

Dessiné par Hugo

De l'Ardenne montagneuse aux plaines vallonnées du « Bon Pays », quatre étapes parmi d'autres. Au Nord, Weiswampach voudrait rester un village tout en développant un centre de vacances aménagé en bordure d'un lac artificiel de 6 hectares. L'entreprenant bourgmestre en fait creuser un second de même superficie. L'un sera réservé aux sports nautiques, l'autre à la pêche. Les campeurs et caravaniers belges et hollandais sont les meilleurs clients de cette localité joliment située au point de rencontre des « trois frontières » (Belgique, Allemagne, Luxembourg), où M. Alain Poher, président du Sénat, a inauguré cet été le monument de l'Europe.

Un peu plus bas, Clervaux, entouré de collines boisées, possède un château féodal qui fut partiellement détruit en décembre 1944 lors de l'offensive des Ardennes. Aujourd'hui restauré, il abrite une exposition étonnante de maquettes des autres places fortes du grand-duché. C'est un bon point de départ pour le circuit des châteaux, plus ou moins ruinés, qui couvrent le pays.

Venant de Diekirch par une route en lacets, il ne faut pas manquer — ne devrait-on voir que celui-là — le château de Vianden dominant la vallée de l'Oûr. Victor Hugo a séjourné plusieurs fois à Vianden, qui lui inspira des dessins hallucinés, et il a d'ailleurs son musée dans l'une des maisons d'exil où il écrivit le début des *Années terribles*.

Ensuite, par la vallée de la Sûre, on visitera la Petite Suisse, capitale Echternach. Centrée autour d'une place pavée, bordée de façades de couleurs, cette petite ville historique est un lieu de villégiature d'où l'on découvre la Suisse luxembourgeoise et ses roches de grès tarabiscotées.

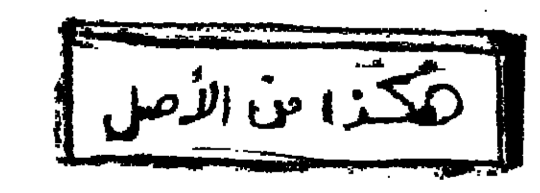
Luxembourg-ville vaut le détour pour le contraste entre ses fortifications et les grands immeubles modernes des institutions européennes et ceux des banques, dont il y a autant que de ponts : quatre-vingt-dix ! « *Nous allons bientôt dépasser Zurich* », dit notre guide. Mais deux jours au grand-duché, en cette saison, c'est d'abord pour se détendre à la campagne, apprécier, au retour de la promenade pédestre ou auto-pédestre, la truite et le jambon des Ardennes, le vin de Moselle et, pour se réchauffer, le petit verre de quetsche, ce « jus de fruit du pays ».

Un tiers du territoire couvert de bois, un réseau — le plus dense du monde — de 5 000 km de sentiers balisés : les vacances luxembourgeoises sont garanties « nature ».

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

★ Office national du tourisme luxembourgeois, 21, bd des Capucines, Paris (2e). Tél. : 742-90-56.





Jardinage

Les plantes ont le pouvoir

AU commencement, il y eut dans les mers d'infimes parcelles de protoplasme qui allaient créer les conditions propres à favoriser l'apparition, sur la terre ferme, de végétaux plus évolués, ancêtres de ceux que nous connaissons. Les plantes, « ces machines vivantes » dont parle, émerveillé, Jean-Jacques Rousseau, étaient nées...

Les bonnes et les mauvaises ; celles qui guérissent et celles qui tuent ; celles qui détiennent la vertu de nourrir l'homme ou l'étrange pouvoir de dérégler ses sens ; et toutes les autres que l'on cultive pour leur seule beauté ; celles, enfin, qui sont devenues symboles religieux — tel le lotus — ou emblèmes philosophiques.

C'est leur histoire que nous conte Brendan Lehane, un journaliste d'origine irlandaise fasciné depuis l'enfance par le règne végétal. Il a divisé son livre en cinq parties, dont chacune étudie l'un des « pouvoirs » des plantes. Le pouvoir de survivre, d'abord, où il montre comment elles savent engendrer leur propre environnement. Le pouvoir de contribuer à maintenir l'existence humaine et animale. Celui de soulager et celui de donner la mort. Celui d'altérer la conscience. *Le pouvoir sur l'esprit*, enfin, qui explore le domaine du sacré et les rapports existant entre les plantes et telles religions, telles sociétés, depuis que le monde est monde.

Plus de huit cents illustrations, des dessins, des tableaux, un index alphabétique complètent un ouvrage dont on pourra déplorer toutefois que sa mise en pages soit un peu « chargée » par moments. Quant à la préface de M. René Dumont, on aurait pu s'en passer. Ecrire : « *Le végétal est la source de toute vie, mais nous l'avons déjà oublié. Il nous faut réapprendre à respecter la nature si menacée...* » ; ou bien : « *La nature est notre mère, sans elle nous ne pourrions survivre* », c'est énoncer des lieux communs mille fois rabâchés et en tout cas indignes de la plume d'un ancien professeur de l'Institut national agronomique de Paris... — J.-M. D.-S.

★ *Le pouvoir des plantes*, par Brendan Lehane. Hachette-Réalités, un volume de 280 pages. Prix : 220 F.

Les roses et les écoliers

● LA PLUS BELLE. — *Avec de modestes moyens, beaucoup de savoir et de bonne volonté, ils sont quelques centaines de passionnés à vouloir non seulement honorer mais servir la reine des fleurs au sein de la Société française des roses. La fréquentation constante des corolles aristocratiques en fait les plus courtois des sociétaires. Ils répondent toujours, et gracieusement, à toutes demandes de renseignements et éditent une charmante petite revue qui parle chaque trimestre de leurs chères roses. Cette année, ils ont décerné à « Président Léopold Senghor » un superbe rosier de jardin rouge foncé, obtenu par Louisette Meilland, le titre de « Plus belle rose de France ». On peut faire confiance au choix de ces amateurs difficiles...*

★ Société française des roses, 69459 Lyon Cedex 3 ; tél. : 52-07-26.

● JE JARDINE, TU JARDINES... — *Ce doit être la nouvelle conjugaison des mille deux cents écoles qui ont participé, en 1977, au « concours des écoles fleuries ». Nous avions salué cette initiative pédagogique lorsqu'elle fut lancée, en 1974, avec seulement trois cent vingt établissements. Car il s'agit bien plus que d'un simple fleurissement. Les créateurs de cette entreprise, la fédération des délégués départementaux de l'Education nationale, ont voulu que s'associent autour des fleurs toutes les activités pédagogiques d'éveil, l'observation scientifique, le dessin, la mathématique, les travaux manuels..., mais aussi que les enfants retrouvent un véritable esprit coopératif né de ce travail commun, maîtres et élèves réunis pour la transformation du décor quotidien.*

C'est à tout cela que deux cent cinquante mille jardiniers en herbe ont pris part cette année.

Plaisirs de la table

SUR L'AGENDA

● *La montagne à Montparnasse.* — En décembre dernier se sont déroulées, à Val-d'Isère, les premières olympiades de la cuisine de montagne. Les Alpes (bien entendu), les Vosges et les Pyrénées étaient représentées, et le vainqueur fut Albert-Jean Lanoë (*Hostellerie de l'Astazou*, à Lourdes) qui remporta ainsi le trophée Black-Label. Bons débuts, et l'on attend avec impatience les Olympiades 78.

En attendant, et si vous n'allez pas à la montagne, la montagne vient à vous, à la *Closerie des Lilas* (171, boulevard du Montparnasse (6e), tél. 326-70-50) où, tout le mois de février, la carte sera doublée d'une autre proposant une soupe à la viande séchée des Alpes, la daube ariégeoise, la tarte à l'oignon vosgienne, le poulet aux écrevisses savoyard, la glissade au chocolat, les œufs à la neige et le soufflé à l'Izarra.

● *Les Princes à Londres.* — Du 30 janvier au 11 février, une équipe du restaurant *Les Princes* (hôtel George-V, 31, avenue George-V (8e), tél. 723-54-00) fera connaître aux gourmets londoniens du *Grosvenor House* les plaisirs de ses œufs pochés Toupinel, du cassoulet, du coq au vin de Mme Maigret et du baba au rhum de Stanislas Leczinsky. C'est le chef Jean-Louis Carrat qui accompagnera André Sonier, l'actif P.-D.G. du George-V, à Londres, avec aussi Jacques Ruffier, le pâtissier. Ce dernier vient de confectionner une superbe pièce montée représentant le « France » pour M. Akram Ojjeh.

● *Le mimosa à Paris.* — Le mois de février sera, au *Train Bleu* (buffet de la gare de Lyon (12e), tél. 343-09-06) celui du mimosa (offert aux dames) et de la cuisine niçoise. Inaugurée par M. Jacques Médecin, patron du tourisme français et auteur de l'excellente *Cuisine du comté de Nice*, la carte comportera, chaque jour, des plats niçards et ensoleillés.

Dans ce cadre classé ne lassant jamais le regard, les fresques rappellent une Côte d'Azur du temps où la saison était hivernale, la Méditerranée non polluée et le loup pas encore flambé au fenouil. On s'y régalera des plats de la Côte autant que de ceux plus classiques de la carte toujours avenante du *Train Bleu* (et quel charriot de desserts, mesdames !)

● *Cuisiniers en voyage.* — En décembre, Raymond Oliver est allé présenter un menu (au profit des œuvres sociales d'un club de Mouscron, en Belgique) particulièrement remarquable : bisque blanche aux huîtres ; pigeonneau Prince Rainier ; mousse de fromage ; poire Grand Véfour.

Et tandis que quelques cuisiniers de chez nous (Senderens, Alain Chapel, Troisgros, etc.) sont en Chine (pour y découvrir, j'espère, que leur cuisine n'a rien à envier à la chinoise !), Pierre *Laporte*, du 23 *janvier au 10 février*, présentera ses spécialités du *Café de Paris* de Biarritz à l'*Operakallaren* de Stockholm...

LA REYNIÈRE.

L'AUBERGE DE FRANCE ET SON ANNEXE

ALORS que trop d'inconfortables bistrots, avec des cartes à l'épate, servent des repas dont l'addition rejoint celle des « grands », saluons l'Auberge de France (1, rue du Mont-Thabor, 1er ; tél. : 260-60-26). Qualité de la marchandise, simplicité des préparations, propreté rare de l'ensemble et habile gestion de Mme Martin, avec des entrées (11 et 13 F) comme cette salade tourangelle aux lardons et œuf poché, des plats (22 à 33 F), d'excellents sorbets permettant de faire un excellent repas pour 75 F, service et vin compris. Car les vins sont à des prix extrêmement calculés, des bordeaux notamment, de petit millésime, mais entre 30 et 40 F.

Aussi l'Auberge de France s'est-elle agrandie, absorbant la boutique voisine, et cette Annexe, dans un cadre de boiseries bien cirées, refuse, elle aussi, du monde. Vieux du métier, M. et Mme Martin savent que le plaisir du client passe par la certitude et non pas l'esbroufe.

L. R.

MIETTES

● *Une aimable lettre* du docteur Fernandez me donne l'occasion de signaler la bonne cuisine de Daniel *Jourdan en son Hostellerie de la Fuste* (5 kilomètres de Manosque). Très calmes chambres, devant les ombrages d'un parc, mais surtout cuisine « inspirée », du feuilleté aux cèpes nouveaux au civet de canard aux essences, du gigot du pays à la crème d'ail à la terrine *chaude de haricots verts*.

★ Hostellerie de la Fuste, tél. : 72-05-95, fermé le lundi.

● *C'est M. P. Bessière qui prend la direction* des restaurants *Air Maxim's* d'Orly où, tant au grill qu'au restaurant, le chef Grandin continue, avec succès, ses spécialités.

● *Nouvelle carte pour la nouvelle année* aux *Champs d'or*, notamment de poissons admirablement préparés par Georges Cloët. Et, depuis le 1er janvier, les *Champs d'or* sont fermés dimanche et lundi, mais ouverts jusqu'à 22 h. 45.

★ 22, rue du Champs-de-Mars (7e), tél. : 551-52-69.

Jeux

échecs N° 746

LA FIN D'UN ESPOIR

(Dix-huitième partie de la finale du Tournoi des Candidats, Belgrade, janvier 1977.)

Blancs : B. SPASSKY
Noirs : V. KORTCHNOI

Partie française

1. é4	é6	22. h4	Tç8
2. d4	d5	23. h5	T×ç1
3. é5 (a)	ç5 (b)	24. T×ç1	Ca7
4. ç3	Cç6	25. Ta1	Cb4 (n)
5. Cf3 (c)	Fd7 (d)	26. Dh3	Fé8
6. Fé2 (é)		27. Rf2	Db6 !
	Cg-é7 (f)	28. g4	g5 ! (o)
7. Ca3	ç×d4	29. h×g6	F×g6
8. ç×d4	Cf5	30. g5 (p)	f4 !! (q)
9. Cç2	Cb4 ! (g)	31. é×f4	Cç2
10. Cé3 (h)	C×é3	32. Td1 (r)	
11. f×é3	Fé7		Fé4 ! (s)
12. a3	Cç6	33. Fé3	C×é3
13. b4	a6	34. R×é3	Dç7 !
14. Tb1	Ca7 (i)	35. g6 (t)	F×g6
15. a4	Cç6	36. D×é6	Fa3 !
16. Fd2	a5 ! (j)	37. D×d5	Fç1 +
17. b5	Cb4	38. Rf2	F×f4
18. 0-0	0-0	39. Dç4	Dg7
19. Dé1	Rh8 (k)	40. Tg1 (u)	Dh6 !
20. Dg3	f6	41. Dç3	
21. Tb-ç1 (l)			Abandon (v)
	f5 ! (m)		

NOTES

a) Spassky abandonne la variante 3. Cç 3 pour cette fermeture du centre, chère à Steinitz et à Nimzovitch.

b) Pratiquement la seule réponse. S. 3..., f6 ; 4. Fd3!.

c) 5. F4 est faible à cause de 5..., Db6 ; 6. Cf3, Ch6!.

d) On renforce en général ici la pression sur d4 par 5..., Db6 ; 6. Fé2, ç×d4 ; 7. ç×d4, Cg-é7 ; 8. Cç3, Cf5 ; 9. Ca4, Da5+ ; 10. Fd2, Fb4 avec égalité. Le coup du texte est conseillé par le docteur Euwe.

é) Ou 6. d×ç5, F×ç5 ; 7. Fd3, Dç7 ; 8. Dé2, Cg-é7 ; 9. 0-0, Cg6 ; 10. Té1, f6 ; 11. é×f6, g×f6 ; 12. ç4!, avec avantage aux Blancs (Pachman-Volculescu, Bucarest, 1954). Une autre idée est 6. a3!, f6 ; 7. Fd3, Dç7 ; 8. 0-0, 0-0-0 ; 9. Té1, ç4 ; 10. Ff1, f×é5 ; 11. C×é5, C×é5 ; 12. Ff4, Db8 ; 13. F×é5, D×b2 ; 14. Cd2, Cf6 ; 15. Tb1, D×a3 ; 16. Ta1, D×ç3 ; 17. F×ç4!, d×ç4 ; 18. Tç1!. Dd3 ; 19. C×ç4!, abandon (Samarian-Volculescu, 1955).

f) 6..., Db6 était encore attendu. Dans une partie récente, I. Zaitzev-Tarjan, les Noirs poursuivirent par 6..., f6. Après 7. 0-0, f×é5 ; 8. C×é5, C×é5 ; 9. d×é5, Dç7, la réplique 10. ç4! les mit en difficulté : 10..., d4 ; 11. Ff4, Cé7 ; 12. Cd2, Cf5 ; 13. Fd3, Fé7 ; 14. Cé4!, 0-0 ; 15. Dg4, Rh8 ; 16. Dh3!, Dd8 ; 17. Fd2, Fé8 ; 18. g4, Ch4 ; 19. f4, Fg6 ; 20. Fé1, h6 ; 21. F×h4, F×h4 ; 22. f5!, Ff7 ; 23. F×é6, abandon.

g) Très juste. Kortchnoi se contenterait d'une nulle et, pour cela, toute politique d'échange lui convient. En même temps, il menace de gagner un temps par 10..., Tç8!.

h) Tentative désespérée pour obtenir du contrejeu grâce à l'ouverture de la colonne f.

i) Menace d'échanger les F par 15..., Fb5.

j) Les escarmouches sur l'aile -D se soldent à l'avantage des Noirs.

k) Il ne s'agit pas d'une simple mesure de précaution, mais de la préparation du minage f7-f6.

l) Après 21. é×f6, g×f6! ; 22. F×b4, a×b4! ; 23. Fd3, Tg8, les Noirs ont une nette supériorité.

m) Menace d'envahir le camp ennemi par g7-g5-g4.

n) Petit harcèlement qui a laissé la T blanche sur une mauvaise case.

o) Avec une belle logique, les Noirs maîtrisent complètement l'offensive ennemie tout en préparant plusieurs menaces horizontales et diagonales sur le R blanc.

p) Sinon les Noirs ouvrent la colonne f et la diagonale h7-b1 par 30..., f×g4.

q) Ce sacrifice de pion ouvre harmonieusement les lignes et fait apparaître la situation précaire du R blanc.

r) Si 32. Tç1, Fa3!.

s) Menace 33..., F×f3 et 34..., D×d4(+).

t) Si 35. D×é6, F×f3 ; 36. F×f3, Dç3+ ; 37. Td3 (ou 37. Rf2, F×g5). Dé1+ ; 38. Fé2, Dg3+ ; 39. Ff3 (ou 39. Rd2, D×f4+ ; 40. Rç2, F×g5), D×f4+, etc.

u) Si 40. é6, Fg3+!.

v) Après ce coup de D, Spassky, jugeant sa position perdante, abandonna, renonçant ainsi probablement à toute rencontre au sommet dans les prochaines années. Si 41. é6, Fé3+ ou Fd2! et si 41. Tg2, Fé3+ ; 42. Rf1 ou Ré1, Dh1+. Après le coup du texte (41. Dç3) suite 41..., Fd2! ; 42. Da3, Dh4 ; 43. Rg2 (si 43. Rf1, Dé1+ ; 44. Rg2, D×é2+ et si 43. Tg3, Fé1+! ; 44. Rf1 — ou 44. Rg2, D×g3+ ou 44. R×é1, D×g3+, — Fb4!), Dg4+ ; 44. Rh2, Ff4+ ; 45. Rh1, Dh3+ suivi du mat ou bien 44. Rf2, D×d4+ ; 45. Rf1, Fb4 et les Noirs gagnent, ayant à leur disposition plusieurs menaces, dont 46..., Fç5.

SOLUTION DU PROBLEME N° 745

J. BESZCYNSKI. « STUART », 1955.

(Blancs : Rd3, Dd1, Tg6, Fa8, Cé6 et g8, Pb2 et d7. Noirs : Ré5, Ch6, Pç7 et é3. Mat en deux coups.)

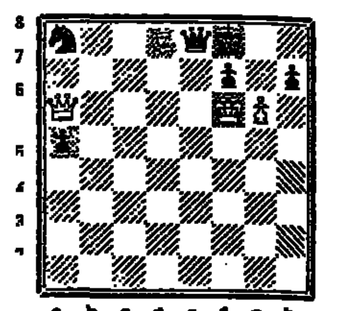
1. Dç2! menace 2. Dç5 mat.
..., Rd6 ; 2. D×ç7 mat.
..., Rf5 ; 2. Rd4 mat.
Jeu apparent : 1..., Rd6 ; 2. Ré4 mat.
1..., Rf5 ; 2. Dh5 mat.
Premier essai thématique : 1. Da4 menace 2. Df4 mat.
..., Rd6 ; 2. Dd4 mat.
..., Rf5 ; 2. Dé4 mat.
Mais 1..., ç6!
Second essai thématique : 1. Db3 menace 2. Dd5 mat.
..., Rd6 ; 2. Dd5 mat.
..., Rf5 ; 2. Tg5 mat.
Mais 1..., ç6 réfute encore.

Sur tous les autres essais : 1. Df3? ou 1. d8=D? ou 1. Dh1? ou 1. Rç4? ou 1. Rç3 ou 1. Rç2 la réfutation demeure 1..., ç6!

PROBLEME

M. MATUSCH

(1975)



BLANCS (4) : Rf6, Da6, Fd8, Pg6.

NOIRS (6) : Rf8, Dé8, Ca8, Pa5, f7 et h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 743

INTERVILLES AMÉRICAINES

Cette donne est un exemple typique de distributions anormales... Dans une ligne, on pouvait réussir la manche, et dans l'autre le chelem ! Le coup a été joué au cours du Grand National américain de 1974.

Nord : ♠ R 7 5 4 — ♥ 9 7 6 5 4 3 — ♦ A D 3 — ♣ —

Ouest : ♠ 9 3 — ♥ — — ♦ R 8 5 — ♣ V 10 9...

Est : ♠ A D V 6 — ♥ 10 2 — ♦ 9 7 2 — ♣ A D 6 2

Sud : ♠ 10 8 2 — ♥ A R D V 8 — ♦ V 10 6 4 — ♣ R

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Waldm.	Goldberg	Mathe	Bluhm
—	passe	1 ♣	1 ♥
3 ♣	4 ♣	passe	4 ♥
5 ♣	5 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le valet de trèfle, *comment le déclarant peut-il gagner* CINQ CŒURS contre toute défense, et pourquoi Lou Bluhm, en Sud, a-t-il chuté ?

Après l'entame de l'as de cœur, *comment Est peut-il gagner* le PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Réponse :

Après avoir coupé l'entame à trèfle avec le 3 de cœur, Bluhm donna deux coups d'atouts, puis il joua trois fois carreau (en faisant l'impasse) pour éliminer cette couleur de la main d'Est. Il revint chez lui par un atout, et joua le 2 de pique avec l'espoir qu'Est serait obligé de prendre le 7 de pique du mort. Malheureusement, Waldmann avait le 9 de pique second et *il s'empressa de fournir ce 9* pour faire chuter le contrat. Si Ouest avait eu V 6 3 ou V 3 ou 6 3 (ou évidemment 9 6 3), Bluhm aurait gagné. En effet, si Ouest fournit un petit pique, Est est obligé de prendre et de rejouer pique, et, si Ouest met le valet de pique, Sud couvrira avec le roi du mort pour faire ensuite son 10...

Certes, si, au lieu du 2 de pique. Bluhm avait commencé par le 10 de pique, il n'aurait perdu que deux piques, mais sa ligne de jeu était meilleure car Est pouvait très bien ne pas avoir le valet de pique dans son ouverture.

Le plus intéressant dans cette donne est que Mathé aurait réussi le chelem à trèfle si Waldmann avait dit « 6 ♣ ». En effet, Sud aurait normalement entamé cœur coupé du mort. Alors, après la coupe d'un cœur, le déclarant tire l'as de trèfle, coupe son dernier cœur, fait l'impasse à pique et joue tous les atouts du mort pour *squeezer Nord* sur le huitième trèfle :

♠ R 7 5 — ♦ A D

♠ 9 ♦ R 8 5 ♣ V — ♠ A D 6 ♦ 9 7

Sur le valet de trèfle, Nord (obligé de garder le roi de pique troisième pour ne pas libérer le 6 d'Est) doit « sécher » l'as de carreau. Le déclarant jette alors son 6 de pique, et il joue le 5 de carreau du mort. Nord prend avec l'as et doit rejouer pique pour la dame, l'as de trèfle et le roi de carreau affranchi...

LE SOUS-TOP DE DJERBA

Nord : ♠ D 8 2 — ♥ 10 — ♦ 9 5 4 2 — ♣ A R V 9 5

Ouest : ♠ 7 5 4 — ♥ R V 9 7 4 — ♦ D 8 6 — ♣ 8 7

Est : ♠ R 10 9 3 — ♥ D 8 3 2 — ♦ 7 3 — ♣ 10 3 2

Sud : ♠ A V 6 — ♥ A 6 5 — ♦ A R V 10 — ♣ D 6 4

Au moment où se déroule le Festival de l'île de Djerba organisé par le Club Méditerranée, voici une donne du précédent Festival. Elle montre qu'il vaut mieux, en principe, jouer le coup à la couleur plutôt qu'à Sans Atout. D'autre part, si on a le choix entre deux couleurs d'atout (où l'on détient huit cartes avec le partenaire), il vaut toutefois mieux choisir l'atout réparti 4-4 plutôt que 5-3.

Ces principes ne sont pas toujours valables *en tournoi par paires* où il faut en général donner la priorité à la manche à Sans Atout, quitte à renoncer au top que pourrait procurer la réussite d'un chelem à la couleur.

Ann. : O. don., pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	passe	1 ♦
passe	2 ♣	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 7 de cœur, Est a pris avec la dame et a rejoué le 8 de cœur. *Comment Jean Besse, en Sud, a-t-il fait* ONZE levées (deux de mieux au contrat de TROIS SANS ATOUT?

Note sur les enchères :
En principe, Nord doit reparler sur « 3 SA » et dire « 4 ♦ » sur lesquels Sud annoncera l'excellent chelem à carreau. En tournoi par paires, cependant, il est toujours risqué de dépasser le palier de « 3 SA » quand le chelem n'est pas certain.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 25

DIFFICILE A AVALER (1)

Pluriel des noms en -AL

Restent deux noms en -AL dont les scrabbleurs ont dû forger eux-mêmes le pluriel faute d'en trouver le moindre exemple. AVAL fait AVALS dans le sens de « garantie » (italien *avallo)* ; dans le sens de « partie de cours d'eau », le règlement international l'a affublé du pluriel AVAUX, sous prétexte que ce mot vient de VAL, qui fait parfois VAUX au pluriel (en fait, ce deuxième AVAL ne s'emploie que dans l'expression en aval, d'aval, ou ski aval).

FOIRAL, autre forme de FOIRAIL (champ de foire), est un terme dialectal dont le premier exemple date de 1874. Il a paru raisonnable de donner aux deux formes un pluriel en S. Michel Pialat, dans son *Larousse des jeux de lettres* (à paraître en mars 1978), exprime son désaccord...

Pluriels des adjectifs en -AL.

Le PLI reste étrangement discret sur des pluriels pourtant usités = ANNAUX (terme de droit) ; DENTAUX (nerfs) ; DUAUX (espaces) ; GRIPPAUX ; VIRAUX ; MARIALS ou MARIAUX (sanctuaires) ; TRIBALS ou TRIBAUX (jeux) ; CAUSAL n'a pas de masculin pluriel ; enfin, signalons qu'à côté de VIRGINAUX, adjectif, on trouve VIRGINALS, pluriel de VIRGINAL, instrument de musique anglais ancien.

(1) Suite de la chronique n° 22, « *Des mistrals glacials* » (*le Monde* du 10 décembre 1977).

PARTIE JOUÉE AU SCRABBLE-CLUB DE CANNES

le 26 février 1977

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	IPQOOWU			
2	—EEILRSU	QUIPO (a)	H 4	44
3	ADLMNOS	RELIQUES (b)	4 D	80
4	EINPRRV	DOLMANS (c)	9 B	76
5	EEHJNUZ	PROVENIR	C 7	82
6	—AEKOUVA	JEUNEZ	3 J	55
7	AK+EHIOT	ZOUAVE	O 3	57
8	EH+DFMXY	TROIKA (d)	14 B	70
9	FHMX+ABO	DEY	N 7	36
10	ABHM+CET	FOX	13 G	38
11	BT+AEEEL	MACHE	M 9	42
12	EFOERTT	ETABLEE (e)	J 7	81
13	—AGNSSTU	FORTE	14 K	28
14	GNS+E?IL	SAUT (f)	15 L	39
15	ABGIIMN	INEG(A)LES (g)	11 A	66
16	BI+EENSW	GAMIN (h)	5 A	20
17	BEE+AESU	SWING	A 1	48
18	AU+CILRT	WEBERS	2 A	38
19	AIL+AD?T	TRUC	15 G	24
20	H	AD(U)LAIT	1 F	76
21		AH	B 6	13
			Total	1 013

Résultats : non communiqués.

Notes.

a) ou QUIPU : cordelette de couleur qui servait autrefois aux Incas à calculer et à transmettre des messages.

b) RUILEES, 9 B : 74.
c) SOLO.
d) KENTIA, 12 A : 50.
e) BATELEE perd 2 points.
f) SAUGES ou SUAGES, 0, 10, 36.
g) LING(U)ALES, beau scrabble à deux appuis (F4), perd 3 points.
h) NABI, 15 G : 24.

PENTASCRABBLE
de M. Pierre Maes, Draveil

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

A E H I L R U — C E I L O R ?
B D I O S X Y — D E L L O R Z
A A C D K ? B

Solution proposée : plus de 900 points.

Solution du problème n° 24

```
C (L) I T O C Y B E
I         X I
N         A S
E         L E
R         I L
A         D A
M         E N
A O R I S T E
```

AORISTE, H 6, 66 — CINERAMA, 6 A, 65 — CISELANT, 11 A, 70 — OXALIDE, fleur, 10 A, 142 — C(L)ITOCYBES, champignons, A 6, 356. *Total :* 699 points.

Nous avons reçu cinq réponses exactes. Après tirage au sort M. Paul Fournier, de Courthézon (Vaucluse), M. Jacques Sanson, de Juvisy, ainsi que M. J.-H. Muracciole, auteur du pentascrabble, gagnent un *Nouveau Dictionnaire des synonymes* (Larousse). M. Astier, d'Evry, et Mlle Paul, de Samois-sur-Seine, atteignent le même total par une solution totalement différente, mais qui inclut le mot BIOTYPE (*groupe d'individus présentant des analogies morphologiques)*, absent du PLI.

Nous rappelons que les pentascrabbles ne sont qu'exceptionnellement primés, et que, lorsque c'est le cas, nous le précisons avec l'énoncé du problème.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, 8, rue Henri-Barbusse, 94800 Villejuif.

philatélie N° 1521

FRANCE : « Aménagement du territoire ».



Le quinzième anniversaire de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) sera souligné par l'émission d'un timbre commémoratif. Vente générale le 13 février (12e/78).

1,10 F vert et violet.

Format 22 × 36 mm, dessiné et gravé par Georges Bétemps. Tirage : 7 000 000 d'exemplaires.

La vente anticipée se déroulera :
— Les 11 et 12 février, de 9 h. à 18 h., au bureau temporaire ouvert au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. Oblitération « P.J. ».
— Le 11 février, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : « Georges Bernanos ».

Le second timbre, dans la série des « Personnages célèbres », représentera l'effigie de Georges Bernanos (1888 - 1948). Vente générale le 20 février ; (13e/78).

1,00 F + 0,20 F, bistre et sienne.

Form. 22×36 mm. Dessin et gravure de Jacques Gauthier. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires.

La vente anticipée se tiendra :

— Les 18 et 19 février, de 9 h. à 18 h., au bureau temporaire ouvert au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « P.J. ».
— Le 18 février, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau Paris-41, 5, av. de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

Nouvelles brèves

● BENIN : « *Lutte contre la sorcellerie* », *deux valeurs, 60 F et 150 F. Dessins d'A. Assouto.*

● NIGER : « *Archéologie* », *deux valeurs, 50 F,* « *Crâne de crocodilien* », *et 80 F,* « *Outillage néolithique* ». *Maquettes de J. Caffe.*

● NOUVELLE-CALEDONIE : *deux aérogares, respectivement Magenta (24 F) et Tontouta (57 F). Maquettes de Georges Bétemps.*

FRANCE : Cinquantenaire de la première liaison aéropostale France-Amérique du Sud.

Une griffe commémorative sera apposée, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la première liaison aéropostale France-Amérique du Sud, sur les correspondances — lettres, cartes postales et aérogrammes (non recommandées, poids maximum de 5 grammes) — contenues dans la dépêche-avion à destination du *bureau de Paris-Naval* expédiée de Recife (Brésil) par escorteur de la marine nationale en mission dans l'Atlantique sud.

La griffe comportera le texte suivant : « P.F. VAUQUELIN - 1er MARS 1978/CINQUANTENAIRE DE L'OUVERTURE DE LA LIGNE/DAKAR-NATAL/PAR LES AVISOS DE L'AEROPOSTALE. »

Les philatélistes désirant faire insérer dans cette dépêche des plis (affranchis avec des timbres français au tarif normal à partir de la France pour le pays de destination) devront les expédier le 13 février au plus tard sous enveloppe affranchie au tarif des lettres à M. le Chef du Bureau de Paris Naval, 75200 Paris Naval.

L'acheminement des plis sur les destinataires n'aura lieu, exclusivement, qu'à partir de Paris Naval, qui utilisera ses propres cachets à date.

FRANCE : Notices philatéliques.

La notice, comportant la reproduction du timbre concerné, qu'édite l'administration à chaque émission, depuis le début de janvier est réalisée en couleurs.

Les collectionneurs peuvent souscrire ; abonnement annuel :

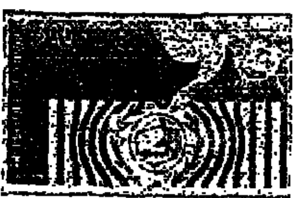
— *Pour la France métropolitaine,* les départements et les territoires d'outre-mer, 25,00 F. ;

— *Pour les pays étrangers, 35,00 F.*

Les souscriptions à : Monsieur le chef du Service philatélique, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09 (C.C.P. 9041-85 R Paris).

DJIBOUTI : Admission à l'ONU.

La demande d'admission de la République de Djibouti est soulignée par l'émission d'un timbre « poste aérienne ».



300 F de Djibouti, polychrome.

Impression en hélio par l'Atelier du Timbre de France, d'après une maquette d'Arquer.

Au Musée postal

A l'occasion de l'émission du timbre représentant l'« Institut et le pont des Arts », une exposition intitulée « Trente ans de Bernard Buffet » (1947-1977) se tiendra du 4 au 26 février, au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. Simultanément débutera une autre exposition de Bernard Buffet sur le thème de « la Révolution française », dans les galeries de Maurice Garnier, 6, avenue Matignon, Paris-8e. Cette dernière durera jusqu'au 29 avril.

Bureaux temporaires

⊙ 83500 La Seyne-sur-Mer (salle des fêtes de l'Hôtel de Ville), les 4 et 5 février. — 17e exposition philatélique.

⊙ 31000 Toulouse (salle des fêtes de la piscine du parc des expositions), les 4 et 5 février. — 2e exposition « Numis-Carto-Phila ».

⊙ 92250 La Garenne-Colombes (salle des fêtes, 10, rue Louis-Jean), le 11 février. — Exposition philatélique.

⊙ 75008 Paris, (salle d'exposition, gare Saint-Lazare), les 11 et 12 février. — XXXVe exposition des cheminots philatélistes.

Expositions philatéliques

● *A CHALON-SUR-SAONE, les 11 et 12 février, au 28, quai des Messageries.*

● *A VILLIERS-SUR-MARNE, du 11 au 19 février, salle des fêtes.*

ADALBERT VITALYOS.



CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale australienne et de l'inauguration de la nouvelle chancellerie, 4, rue Jean-Rey, 75015 Paris, l'ambassadeur d'Australie et Mme Anderson ont donné une réception jeudi 26 janvier.

Naissances

— Juan Antonio CREMADES et Annie TOUBIANA sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,
Anne-Carole,
le 19 janvier 1978.
3, rue Charles-Lamoureux, 75116 Paris.

Fiançailles

— M. Pierre BOILOT et Mme, née Madeleine Parin,
M. Francis FAUVARQUE et Mme, née Denise Meunier,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Marie-Pierre et Renaud.

Mariages

— On nous prie de faire part du mariage de la
comtesse
ARNOULD de MAILLY-NESLE,
née Aude Amidieu du Clos,
avec
M. Abel de RUBERCY,
qui a eu lieu dans l'intimité familiale le 12 janvier 1978 à Saint-Julien-le-Pauvre.
7, square Lamartine, 75016 Paris.

Décès

— Mme Gabriel Audisio,
Le docteur et Mme Michel Audisio, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Gendre, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Gabriel AUDISIO,
homme de lettres,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Issy-les-Moulineaux, le 26 janvier 1978, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), le lundi 30 janvier, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, avenue Victor-Cresson, 92130 Issy-les-Moulineaux.
(Voir page 34.)

— Mme Yves Coutel et ses enfants, Nicole, François et Jean-Paul,
Elisabeth et Jean-François Bretagne,
M. et Mme René Coutel,
M. Alphonse Pelu,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Yves COUTEL,
professeur à la faculté de médecine,
le 25 janvier, à l'âge de cinquante-six ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 28 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Germain de Rennes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Victor-Hugo, 35000 Rennes.

— Mme Marie-Jeanne Durry,
M. et Mme Georges Durry et Laurence,
M. et Mme Jean Durry, Catherine et Aurore,
Mlle Minon Giacobbi,
M. François Giacobbi, sénateur de la Corse, et Mme,
M. Philippe Giacobbi,
M. François Walter,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris le 23 janvier 1978, de
Marcel DURRY,
doyen honoraire
de la faculté des lettres
et sciences humaines de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le vendredi 27 janvier 1978.
(Lire page 26.)

— Dans notre numéro daté 27 janvier 1978, une regrettable erreur de prénom nous a fait annoncer le décès de
M. Marcel IMBERT,
alors qu'il s'agissait de
M. Albert IMBERT,
avocat et homme de lettres.

— Mme Michel de Kisch,
M. et Mme Yves de Kisch et leurs filles Isabelle et Nathalie,
Mlle Nelly de Kisch,
Le docteur Bernard Jarblum, Mme et leurs enfants,
Mme Laura Jarblum,
ont la tristesse d'annoncer la mort de leur époux, père, grand-père, cousin et gendre,
Michel de KISCH,
survenu le 23 janvier 1978.
L'inhumation au cimetière du Père-Lachaise a eu lieu le 26 janvier 1978 dans la plus stricte intimité.
45, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.
Château de Montvilliers-Escrennes, 45300 Pithiviers.
42-46, rue du Buisson, 59000 Lille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Elie Morel, née Marguerite Maynial,
M. et Mme Jean-Pierre Morel, leurs enfants et petit-fils,
M. le pasteur et Mme Philippe Morel et leurs enfants,
M. le pasteur et Mme Jean Seigneur et leur fille,
M. le proviseur et Mme Françoise Morel et leurs enfants,
M. Etienne Morel, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Jacqueline Maynial,
Leurs parents et alliés,
dans l'espérance de la Résurrection, font part du décès de
M. Elie MOREL,
pasteur de l'Eglise réformée de France,
endormi dans la paix du Seigneur le 23 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-septième année.
« Je suis la Résurrection et la Vie ; celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais »
Jean, 11/25-26.
6, rue du Réservoir, 68100 Mulhouse.
7, chemin de la Coudre, 71100 Chalon-sur-Saône.
116, rue des Moulins, 26000 Valence.
45, rue Saint-Roch, 31400 Toulouse.
Lycée J.-Amyot 77000 Melun.
114, rue Mazenod, 69003 Lyon.
Les Foyers, 23, rue de Anglais, 64000 Pau.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Morin, ses enfants, petits-enfants et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre MORIN,
professeur de lycée honoraire,
maire adjoint honoraire de Vannes,
survenu le 28 décembre 1977.
19, rue Victor-Massé, 56000 Vannes.

— Mme Jean Perret,
M. et Mme Guy Geniquet,
M. et Mme Jean-Jacques Perret,
M. et Mme Michel Métrop,
M. et Mme Gérard Guillot,
M. et Mme Dominique Perret,
M. et Mme François Archer,
M. et Mme Jean-Paul Christin,
Sœur Annie Sercy,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean PERRET,
directeur de collège honoraire,
survenu le 22 janvier 1978.
Le défunt ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, il n'y a pas eu d'obsèques.
Mollon, le 25 janvier.

— M. et Mme Claude Sézary et leurs enfants,
L'ingénieur général de l'armement et Mme Maurice Natta, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Francine Sézary,
M. et Mme Jean Sézary et leurs enfants,
Mme Yves Goleret, ses enfants et petits-enfants,
Et les familles Bley, Hall, Abraham,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre-Antoine SEZARY,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Aix-les-Bains le 22 janvier 1978.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 24 janvier 1978 à Bossey (Haute-Savoie).
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Les ténèbres passent et déjà luit la lumière véritable. »
(1 Jean, 2, VIII.)
10, rue de la Cure, 75016 Paris.
2, place Dupleix, 75015 Paris.
68, rue Lecourbe, 75015 Paris.
118, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony.
2, rue Champ-Rochas, 38240 Meylan.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Cannes, de
M. Spassoyé VESNITCH,
ancien conseiller
de l'ambassade de Yougoslavie à Paris.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.
[Né le 7 juillet 1893, M. Vesnitch a occupé de nombreux postes à l'étranger, tels que Berlin, Budapest, Istanbul, Bruxelles et autres, de même qu'au sein du ministère des affaires étrangères de Yougoslavie.]

Remerciements

— Mme Claude Attal et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui les ont entourés lors du décès du
docteur Claude ATTAL,
prient tous leurs amis de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Messes anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort de
M. Lucien BESSERER,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

— Pour le deuxième anniversaire, le 28 janvier 1976, de la mort de
Edouard SALOMON,
intendant militaire de 1re classe, une affectueuse pensée est demandée à ceux qui se souviennent.

Prières

— Les prières de huitaine pour le décès de
M. Edmond SFEZ
auront lieu le samedi 28 janvier, à 11 heures, oratoire tunisien, 17, rue Saint-Georges 75009 Paris.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat
— Samedi 28 janvier à 14 h. 30, université de Paris-X, salle C 26, Mme Blanche Grunig, née Ferrand : « Structure sous-jacente : essai sur les fondements théoriques ».

Communications diverses

— Au début du mois de février, les Editions Dunod publieront deux livres sur le thème : « L'Occident en désarroi ». L'un sera composé d'articles d'économistes de gauche, l'autre d'économistes de droite. Un débat contradictoire est organisé sur ce thème ce vendredi 27 janvier, à 20 h. 30, au Centre Pompidou, avec la participation de MM. Delors, Greffe, Aglietta, Rueff, Salin et Claassen.

— L'Association des Lorrains de Paris donnera samedi 28 janvier, à 19 h. 30 précises, son grand banquet annuel dans les salons du pavillon Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, sous la présidence de M. Jean-Marie Pelt, maire adjoint de Metz, président de l'Institut européen d'écologie. Téléphone : 574-27-55.



Visites, conférences

SAMEDI 28 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée de l'exposition, Palais de la Découverte, Mme Gatouillat : « Le Vitrail ».
13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald : « Ecouen ».
14 h., 142, rue de Grenelle, Mme Bouquet des Chaux : « L'ambassade de Suisse » (entrées limitées).
15 h., 9, place des Vosges, Mme Legregeois : « L'hôtel de la duchesse de Chaulnes et de la tragédienne Rachel ».
15 h., cour Carrée, pavillon de l'Horloge, Mme Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Histoire de la tapisserie » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., musée du Louvre, hall Denon : « L'Egypte » (L'art pour tous).
15 h., 24, rue de Poissy : « Le couvent des Bernardins » (Art et histoire).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile-Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., métro Hôtel-de-Ville : « Souterrains et curiosités du passé autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs)
15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Ferrand : « Musée Cognacq-Jay » (entrées limitées).
15 h., 47, rue Raynouard : « La maison de Balzac » (Histoire et archéologie).
15 h., 12, rue des Nonnains-d'Hyères, M. de La Roche : « Le Marais ».
15 h., 107, rue de Rivoli : « L'époque Louis XV ».
15 h., métro Maubert : « Maubert et ses sortilèges » (Paris inconnu).
15 h., 8, avenue Franklin-D.-Roosevelt : « Qu'est-ce que l'acupuncture ? » (Paris et son histoire).
15 h., métro temple, M. Guasco : « Sainte-Elisabeth » (Templia).
15 h. 30, pavillon de Flore, musée du Louvre : « Le XVIIe siècle flamand » (Tourisme culturel).
11 h., entrée exposition au Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Visages de Paris).

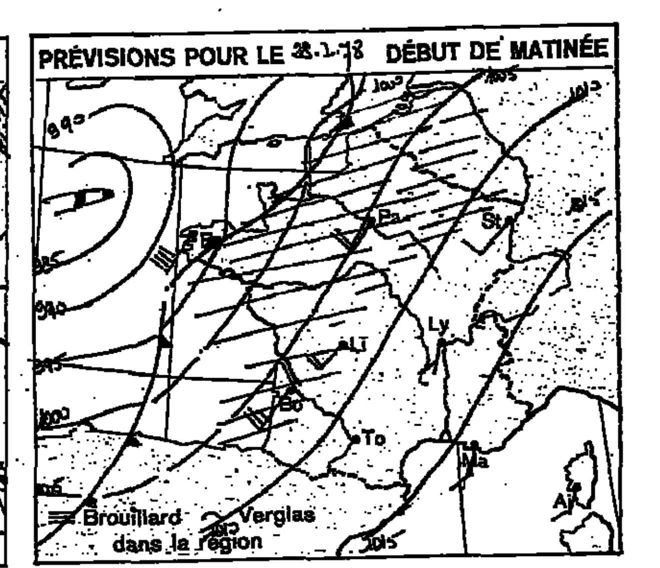
CONFERENCES. — 13 h., 15 h. 30 et 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).
14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Chaunu : « Œuvres sociales et radio », M. l'abbé Talec : « Laissez-vous tenter par Dieu » ; M. Estingoy : « Le pouvoir consommateur en économie libérale » (Club du Faubourg).
15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. A. Le Bonheur : « Les arts de la route maritime entre l'Inde et la Chine » (entrée gratuite).
17 h. 15, Collège de France, M. M. Rheims : « L'art et la curiosité à travers la littérature romanesque du XIXe siècle, de Stendhal à Proust » (Société des études rénaniennes).
21 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. G. Bourdelon : « Bornéo » (projections).
21 h., 195, rue Saint-Jacques, M. René Guy Busnet : « Images de Dauphins » (Institut océanographique).




AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27-01-78 A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 janvier à 0 heure et le samedi 28 janvier à 24 heures :

Une perturbation venue de l'Atlantique traversera toute la France, et l'air maritime, frais et instable, qui lui succède s'étendra samedi soir sur la plus grande partie du pays.

Samedi 28 janvier, il pleuvra le matin en toutes régions, et ces pluies seront souvent assez fortes. Au cours de la journée, elles tendront à se localiser des régions méditerranéennes aux Alpes et au Nord-Est ; il neigera en montagne.

Sur le reste du pays s'établira un temps variable et plus frais, avec de fortes averses de pluie, neige ou grêle. Les vents souffleront du sud-ouest ; assez forts dans l'intérieur, ils seront souvent très forts près des côtes, atteindront la tempête sur le proche-Atlantique, puis la Manche, et deviendront très forts, le soir, en Méditerranée.

Les températures minimales seront en hausse ; les maxima s'abaisseront dans l'Ouest et le Midi.

Vendredi 27 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 015,1 millibars, soit 761,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 13 et 6 degrés ; Biarritz, 11 et 5 ; Bordeaux, 11 et 3 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et 0 ; Dijon, 8 et 1 ; Grenoble, 9 et — 1 ; Lille, 3 et 1 ; Lyon, 8 et — 1 ; Marseille, 11 et 1 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 9 et 2 ; Nice, 16 et 5 ; Paris-Le Bourget, 7 et 2 ; Pau, 10 et 2 ; Perpignan, 13 et 3 ; Rennes, 8 et 3 ; Strasbourg, 5 et 2 ; Tours, 8 et 3 ; Toulouse, 10 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 degrés ; Amsterdam, 6 et 4 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 4 et — 1 ; Bonn, 6 et 0 ; Bruxelles, 4 et 2 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 2 et — 4 ; Genève, 6 et 0 ; Lisbonne, 14 et 5 ; Londres, 7 et 0 ; Madrid, 12 et — 1 ; Moscou, — 1 et — 2 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 15 et 2.

LOTO

TIRAGE N°4
DU 25 JANVIER 1978

1	6	12	34	36	37

NUMERO COMPLEMENTAIRE 47

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	5 134 353,00 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	285 241,80 F
5 BONS NUMEROS	10 268,70 F
4 BONS NUMEROS	132,20 F
3 BONS NUMEROS	9,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 1er FEVRIER 1978

VALIDATION JUSQU'AU 31 JANVIER 1978 APRES-MIDI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 janvier 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant la loi du 21 février 1941 portant reconnaissance légale de l'ordre des Chartreux.

● Modifiant le décret n° 71-683 du 17 août 1971 relatif à la composition, aux attributions et aux conditions de fonctionnement des comités de coordination hospitalo-universitaires.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 27 janvier publie un arrêté portant attribution de la médaille d'honneur aux employés et ouvriers civils du ministère de la défense.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 982

HORIZONTALEMENT

I. On y récolte des marrons... à défaut de lauriers ; Remplies de bleus. — II. Grande, dans l'Hérault ; Nappe de dimensions imposantes ; Ile. — III. D'où est exclu tout agent chimique. — IV. Met son nez dans les affaires des autres ; Ne donnera donc aucun mal. — V. Est professionnellement curieux ; S'apparente à la peau de pêche. — VI. Possessif ; Cité ; Eprouvent la sensibilité de la rate ; Point répété. — VII. Ne marche pas facilement ; La part du feu. — VIII. Elle est bien bonne ! ; Recherchée par des laborantins ; Tranche dans le vif. — IX. Inscrit sur un registre ; Roi ; D'un auxiliaire ; Attribut d'un académicien (épelé). — X. Marque la similitude ; Bien sous tous les rapports. — XI. Volent défiler de bien vilains oiseaux ; Sont plus ou moins bien rendus ; Elle se déplaça sans but précis (épelé). — XII. Pronom ; Facile à monter quand elle est mauvaise. Il n'y avait qu'à s'en louer. — XIII. Abrita un enfant promis au sacrifice ; La démonstration est toujours leur raison d'être. — XIV. Peu adroits ; Se suivent en tournant ; Fleuve. — XV. Se dépenser sans compter ; S'écorchait les genoux dans les Rocheuses ; Est animé bien souvent par chemin de fer d'intérêt local.

VERTICALEMENT

1. Engendre la lutte des classes ; Perdent de leur force en courant. — 2. Sont brillants (épelé) ; Chefs qui ne parviennent pas souvent à se faire obéir. — 3. Nid à moustiques ; Démontre ; Peut s'offrir au premier venu — 4. Terme musical ; Souffle comme un bœuf ; Vieux chef. — 5. Pas limpides ; Est tombé (épelé). — 6. Commune mesure ; Son théâtre attire, hélas ! toujours du monde ; A fait son temps. — 7. *Localité de France* ; Fin de participe ; Un point à l'horizon ; Acquis (épelé). — 8. Pour lui, la valeur attend le nombre des années ; Ornements ; Etonna les oiseaux, régala les poissons. — 9. Etudié en vue de certaines circonstances ; En « Australie » ; Consacrées. — 10. Dans l'Orne ; Qu'on ne saurait légitimement réclamer. — 11. Décourageantes ; Refroidit. — 12. Fit certaine besogne ; Aplanir (épelé) ; Entraves à de libres évolutions. — 13. N'entrent pas dans la voie qu'on leur présente ; Doux. — 14. Jouèrent un rôle biblique ; Sûrement bien accueilli ; N'importe qui. — 15. Pronom ; Ne dure qu'un temps ; Port étranger.

Solution du problème n° 1 981

Horizontalement

I. Routes ; Il. — II. Intérêt. — III. Ecimèrent. — IV. Lô ; Raie. — V. Seine ; SR. — VI. SN ; Oui ! — VII. Ri ; Suisse. — VIII. Oté. — IX. Couperet. — X. Hue ! ; Vis. — XI. Sassari.

Verticalement

1. Rien ; Croche. — 2. Onc ; Itou. — 3. Utiles ; Eues. — 4. Témoins. — 5. Ere ; Urées. — 6. Serre. — 7. Tea ; Os ; Eva. — 8. Nisus ; Tir. — 9. Loteries ; Si !

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Les homosexuels contre le gouvernement.

Dix-sept films projetés au cinéma La Pagode, à Paris, dans le cadre de la Quinzaine homosexuelle, viennent d'être interdits par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement. Ces films sont démunis de visas d'exploitation. Cependant, certains d'entre eux avaient bénéficié dans le passé d'une dérogation, qui leur avait permis d'être présentés dans divers festivals (La Rochelle, Hyères, Belfort). Le ministre fait observer aux organisateurs que les demandes d'autorisation ont été déposées après le début du Festival, et poursuit : « Aucune autorisation exceptionnelle ne saurait vous être accordée. »

Le Groupe de libération homosexuelle rappelle qu'il a sollicité une subvention un mois avant la manifestation, en joignant la liste des films, et note que le ministre, par cette décision « tout autant arbitraire que ridicule », *conteste en fait à la Quinzaine homosexuelle sa nature de festival cinématographique* « Le caractère homosexuel de la manifestation », *souligne le G.L.H.,* « rendrait donc caduque sa légitimité culturelle et cinématographique. »

Les techniciens C.G.T. contre le patronat.

En réponse à la lettre ouverte du Bureau de liaison des industries cinématographiques au président de la République (le Monde *du 12 janvier), le Syndicat national des techniciens de la production cinématographique et de télévision, affilié à la C.G.T., se félicite de voir publiquement reprise sa proposition de réduction de la T.V.A. sur le prix des places, mais demande que cette baisse* « se traduise par une baisse correspondante du prix des billets », *faute de quoi* « il s'agirait d'un cadeau fiscal fait aux monopoles qui contrôlent le cinéma ».

Le S.N.T.P.C.T. regrette que le ministre consulte la profession « sur la base des seules propositions patronales » *et* « dénonce cette opération où le gouvernement se met au service du patronat pour lui ouvrir la voie vers l'utilisation, à très grande échelle, des fonds publics ».

Gérer une entreprise « de gauche ».

Peut-on être un patron « de gauche » *dans la société française d'aujourd'hui ? Sur ce thème, deux employées licenciées par Marin Karmitz, cinéaste proche du courant maoïste (il a réalisé il y a six ans* Coup pour coup, *l'histoire d'une usine en grève dont les ouvrières séquestrent le patron), directeur des cinémas 14 Juillet-Bastille et 14 Juillet-Montparnasse, appellent à un débat public ce vendredi, à 19 h. 30, devant la première de ces deux salles. Ces employées travaillaient à la librairie installée depuis 1974 au sous-sol du 14 Juillet-Bastille. Le chiffre d'affaires de la librairie a baissé d'environ 10 % par an, notamment à cause des vols, comme chez Maspero.*

Fin décembre 1977, le bilan a fait apparaître « des pertes graves », *selon Marin Karmitz, qui ajoute :* « Il n'y avait que deux solutions, fermer ou réduire le personnel de quatre à deux personnes. »

Les deux employées, qui ont interrompu, samedi dernier, avec un groupe de manifestants, la projection de l'Amour violé, *mettent en cause les* « pratiques patronales » *de Marin Karmitz.*

Celui-ci répond : « Il n'y a pas de patronat « de gauche » ; il y a seulement la possibilité de mener un certain type de travail, qui ne repose pas sur la recherche du profit, mais qui suppose la couverture des frais de fonctionnement et de gestion. »

Les jeunes sont les plus assidus.

Selon une enquête publiée par le Film français *et réalisée par le Centre d'étude des supports publicitaires, les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, soit 20 % de la population française, fournissent près de la moitié des entrées dans les salles (49 %).*

Cinéma

Six films chinois à Paris

Déjà, en 1972, trois films en provenance de la République populaire de Chine avaient été distribués à Paris. Il s'agissait d'un documentaire, d'un film de fiction et d'un ballet cinématographique. La redoutable Mme Chiang-Ching qui régnait alors sur la culture chinoise ayant retiré de la circulation tous les ouvrages antérieurs à la révolution culturelle, ces trois films constituaient le meilleur d'une production que la lutte contre le « révisionnisme » avait réduite presque à néant.

Réalisés entre 1961 et 1974, les six films que le Studio Saint-Séverin vient d'inscrire à son programme sont tous d'anciennes victimes de la censure gouvernementale. L'un d'eux, *Torrent de la révolution*, avait même été interdit dès la fin de son tournage (1965) et ce n'est qu'au printemps 1977 qu'il put être présenté au public chinois. Pendant ces onze années, son metteur en scène, Yi Lin, avait été privé de travail.

A voir ces films « libérés », le spectateur occidental, plus cinéphile que sinologue, s'étonnera sans doute de la proscription dont ils ont été l'objet. On discerne mal quels démons se tapissent dans ces histoires ruisselantes de conformisme, d'enthousiasme révolutionnaire et de respect pour la pensée du président Mao. Fruits non d'une esthétique mais d'une éthique, illustrant les pages sombres ou glorieuses d'une épopée nationale, ils nous apparaissent comme des cours d'histoire et des actes de foi d'une parfaite orthodoxie.

Considérons, par exemple, *le Détachement féminin rouge*, de Siè Kin (1961). Le scénario du film (comme l'argument du ballet réalisé dix ans plus tard) s'inspire de faits authentiques. En 1930, dans l'île de Hainan, une division de l'armée rouge comptait une compagnie entièrement composée de femmes... Le récit s'ordonne autour du personnage de Fleur de jade, une jeune esclave qui a réussi à s'engager dans le détachement. Fleur de jade hait son ancien maître et ne pense d'abord qu'à se venger de lui. Mais ses compagnes lui reprochent cet individualisme. « *Si tu veux brûler la vieille société,* lui disent-elles, *ce n'est pas en ton nom que tu dois lutter, mais au nom du prolétariat tout entier.* » Ayant oublié ses sentiments (et ressentiments) personnels, Fleur de jade se transforme en véritable combattante révolutionnaire, et est jugée digne d'entrer au parti.

Ainsi ce film qui abonde en péripéties mélodramatiques et en scènes d'action prend-il valeur de leçon. Sous ses allures de westner, il enseigne que, en dehors du parti, il n'est pas de salut.

Plus subtil et plus intéressant d'un point de vue historique est *Torrent de la révolution*, de Yi Lin (1965), dont le scénario se situe entre 1925 et 1927, années cruciales pour la Chine. Quatre jeunes gens, sortes de mousquetaires de l'amitié, en viennent à s'entretuer, les uns demeurant fidèles à leur idéal révolutionnaire, les autres passant au service des « traîtres du Kuomintang ». L'atmosphère de l'époque est habilement reconstituée et, à travers les discussions et les querelles des quatre amis, on prend conscience des formidables événements qui soulevaient alors une Chine à peine affranchie de la domination étrangère.

Quatre autres films composent le programme du Studio Saint-Séverin. *L'Orient rouge* est un hymne lyrique à la révolution. *Les Pionniers* (1974) décrit le conflit qui oppose le chef d'une équipe de forage pétrolier à un géologue et à un contremeître imbus de principes révisionnistes. *La Bataille navale de 1894* retrace un épisode célèbre de la guerre sino-japonaise. Enfin, dans *les Fleurs rouges du Tienchan*, une jeune femme, récemment promue à un poste de responsabilité, se heurte à l'hostilité de son mari et du « richard » de son village.

Aussi éloigné que l'on puisse être de l'idéologie qui inspire et façonne ces films, il serait absurde de les rejeter sans prendre connaissance au moins de l'un d'entre eux. A leur manière, ce sont, en effet, des témoignages, révélateurs d'une certaine manière de penser, de sentir, voire de concevoir la création artistique. S'ils ne nous donnent qu'une piètre idée du cinéma chinois, ils ont le mérite d'entrouvrir une porte sur la Chine.

JEAN DE BARONCELLI.

« A BIENTOT LA CHINE »

Des soldats chinois tirant sur d'autres Chinois, les traquant avec des projecteurs la nuit, lançant leurs chiens policiers contre eux : voilà qui change de l'imagerie maoïste répandue pendant longtemps, qu'il s'agisse des exportations de la production chinoise — elle-même soumise aux variations de la « ligne » *officielle — ou des pensums de quelques cinéastes occidentaux, jobards extatiques après une poignée de main du Grand Timonier.*

A bientôt la Chine *est un film de fiction, mais fondé sur l'expérience de dizaines de milliers de Chinois qui ont fui Hongkong ces dernières années. Il s'agit de quatre étudiants : trois hommes et une femme ; celle-ci ne veut pas être séparée de son amant, que les autorités vont envoyer loin d'elle, sitôt son diplôme passé. Ils vivent à Canton en 1966. Confrontés à l'hystérie collective de la* « grande révolution culturelle prolétarienne » *— dont le côté flic est sobrement mais impitoyablement rendu par le film — deux d'entre eux découvrent que leur* « origine de classe », *bourgeoise, est une tare indélébile. L'écoute clandestine de la radio de Hongkong leur ayant fait découvrir l'existence d'un autre univers, ils décident de fuir vers la colonie britannique.*

Le plus long de leur évasion s.. fera sur la terre ferme. L'aspect documentaire, sur un sujet longtemps tabou, n'empêche pas la création de grands moments de cinéma : la chasse que ces hommes traqués doivent livrer à un civil innocent, témoin de leur passage ; le visage d'un vieux soldats qui vient de les découvrir et qui, au moment où ils se rendent à lui, leur intime l' rdre inouï de décamper tandis que ses camarades approchent ; la halte clandestine dans un village dont les haut-parleurs distillent la propagande.

La tragédie ne s'arrête pas avec l'arrivée à Hongkong. Les fugitifs étaient persuadés, en partant, que là-bas ils pourraient « rendre des services » *à un pays qu'ils ne renient pas et qu'ils aiment toujours, d'où le titre du film. Mais l'un travaille dans l'univers dément de la Bourse ; l'autre pointe dans une fabrique ; la jeune femme éclate d'un rire de dérision dans un salon de coiffure. Chacun sent que, s'il a échappé à l'oppression, il risque d'être victime d'une forme d'aliénation, sans doute plus douce mais contre laquelle la révolte sera encore plus difficile.* « Je découvrais alors que la vie humaine n'est que solitude », *dit l'un d'eux en racontant un épisode de sa fuite ; cette phrase pourrait s'appliquer à toute l'histoire.*

Ce film de Shu Shuen, par ailleurs réalisatrice de l'Arche, a été tourné à Hongkong en 1973. C'est pourquoi il montre des policiers britanniques recueillant les fugitifs épuisés par six heures de nage en mer. Depuis 1974, ces policiers livrent les réfugiés clandestins à la Chine en vertu d'un arrangement intervenu entre les autorités de Pékin et celles de la colonie, pour sauvegarder les intérêts des deux parties. A défaut d'internationale des peuples, l'internationale des Etats se porte bien.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ Cinéma Styx, 11, rue de la Huchette.

« Julia », de Fred Zinnemann

(Suite de la première page.)

« *Je suis né à Vienne, d'où je suis parti à l'âge de vingt ans,* dit Fred Zinnemann. *Vers 1924-1925, j'ai vu, dans un climat d'inflation et de chômage, la montée du fascisme en Autriche. Ce que vit Julia, dans le film, lors des émeutes fascistes, je sais que c'est arrivé. J'étais jeune, cela est resté profondément gravé en moi et j'ai toujours eu besoin de m'exprimer là-dessus. Je suis allé à Paris, puis aux Etats-Unis pour devenir metteur en scène de cinéma. Mon premier film,* les Révoltés d'Alvarado, *tourné au Mexique, fut montré en France, avant la guerre.*

« *A leur arrivée, les nazis l'ont brûlé. Je crois que le fascisme renaît facilement dans les sociétés modernes, avec l'instabilité, l'insécurité économique. C'est pourquoi je veux lutter contre. Mais, pour faire réfléchir le public de cinéma aux grands problèmes, il faut lui offrir une histoire qui le touche. J'ai eu un plaisir énorme à travailler sur le sujet de « Julia » car j'admire beaucoup Lillian Hellman. Mais il en aurait été de même si cette histoire avait été imaginaire. Ce film, nous en étions bien d'accord, Jane Fonda, Vanessa Redgrave et moi, n'est pas une œuvre de propagande politique. C'est essentiellement un document humain.* »

Fred Zinnemann fait donc revivre Julia à travers la mémoire affective de Lillian Hellman qui, au soir de sa vie, se souvient de ses jeunes années. Glissements subtils à travers le temps et l'espace, scènes délicates d'une amitié entre femmes née autrefois au hasard des rencontres et avant que Julia ne parte pour Vienne. Le point de vue subjectif de Lillian reste toujours présent. Et, lorsque la mémoire se déplace vers l'Europe, l'action se fait plus tendue, la nostalgie s'efface devant l'histoire et la formation intérieure de l'écrivain. Fêtée, heureuse dans sa liaison avec Dashiell Hammett (magnifiquement évoqué par Jason Robards) Lillian Hellman va comprendre la vérité de la mystérieuse Julia et le sens de sa vie, au cours de ce voyage en train vers Berlin, avec l'argent caché, les allées et venues de personnages dont elle ne sait pas s'ils sont des amis ou des ennemis.

Dramatiquement, le suspense est digne d'Hitchcock. Moralement, il exprime le cheminement de la conscience « progressiste ». Lillian Hellman est juive. Elle risque plus qu'une autre, si elle est prise par la police allemande. Jane Fonda *reconstitue avec une vérité admirable* le désarroi, les émotions les craintes et le courage de cette intellectuelle *juive américaine découvrant,* en 193[illegible] la réalité de l'Allemagne nazie et dans ses retrouvailles avec Julia infirme et déjà marquée par la mort (Vanessa Redgrave est, dans cette scène, d'une simplicité bouleversante), la nécessité de la lutte antifasciste.

Cette lutte, Lillian Hellman la reprit à son compte dans ses œuvres. En 1952, elle comparut, ainsi que Dashiell Hammett, devant la commission des activités anti-américaines. Tous deux refusèrent de « coopérer ». Cela, le film ne le dit pas. Mais il peint si bien le rapport de ces deux femmes réelles qu'une évidence s'impose : après la disparition de Julia, Lillian Hellman ne pouvait que lui ressembler. Les Français la connaissent mal. Grâce à Zinnemann et ses deux actrices, ils sauront maintenant qui elle est.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Notes

Danse

Karin Waehner à la Cité universitaire.

Après une intense production dans les années 60, Karin Waehner a espacé ses créations chorégraphiques. Trop absorbée par une vocation pédagogique qui lui prend temps et énergie, elle amorce périodiquement, sans aide financière, au prix de mille difficultés, un retour sur scène.

D'origine allemande, Karin Waehner est la seule dépositaire en France d'une danse moderne acquise chez Mary Wigmann. Elle l'a adaptée à son tempérament et développée sans se laisser influencer par les techniques plus douces, plus sophistiquées, de la « modern dance » américaine. On retrouve dans son nouveau spectacle sa manière directe, abrupte, d'agencer ses ballets, de composer et d'équilibrer ses groupes. Chez elle, le mouvement s'articule en larges phrasés, les gestes sont anguleux, un peu cassés. Avec le temps, sa danse s'est faite plus sereine ; elle se développe davantage dans l'espace.

« Ceux qui attendent » est un ballet bien construit, mouvant, mais la façon qu'ont les danseurs d'ânonner un texte de Denos entre deux déménagements de chaises date. En cette période prolifique, où tant de groupes interchangeables répètent les mêmes gestes stéréotypes en toute gratuité, Karin Waehner reste elle-même et tranche par sa forte personnalité. — M. M.

★ Cité universitaire, les 27 et 28 janvier, 21 heures.

Théâtre

« Barouf à Chioggia » de Goldoni.

La vie quotidienne du petit peuple des pêcheurs, ses amours, ses querelles. *Le « barouf » naît d'un incident* minime dramatisé par le caractère impétueux des personnages. Ils sont si pauvres, ces pêcheurs de Chioggia, que leurs femmes sont leur seule richesse. Ils y tiennent avec une passion jalouse, ils se protègent derrière des codes très stricts de bonne conduite, le moindre manquement est une offense, une trahison. Les femmes, prisonnières, se débattent en aveugles comme des mouches sous cloche, avec, par instant, une intuition : « *Quand les femmes ne parlent pas, elle meurent.* »

La mise en scène de François Timmerman au Théâtre 13 tente de porter la pièce de Goldoni vers la dénonciation, mais dans la salle, aux répliques de ce genre, le public mâle, pas du tout débarrassé du mythe rassurant de la femme cancanière, ricane. C'est que le jeu clownesque, son côté « famille Hernandez », empêche les intentions de se faire jour avec assez de force. Le spectacle est beau, dans les ocres et les verts patinés du bronze (sans rapport avec celui, légendaire, de Strehler) ; il est drôle, la gaucherie des comédiens le tire vers la gentillesse.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre 13, 20 h. 45.

« Les Derniers Hommes » de Jean-Luc Jeener

Déroutante, rugueuse, sans concession ni fioriture, sobre à l'excès, supportable parce que irréelle et pourtant nous concernant comme une affaire de famille : telle est la pièce de Jean-Luc Jeener, « les Derniers Hommes », jouée par la compagnie de l'Elan au Thé.tre-Oblique.

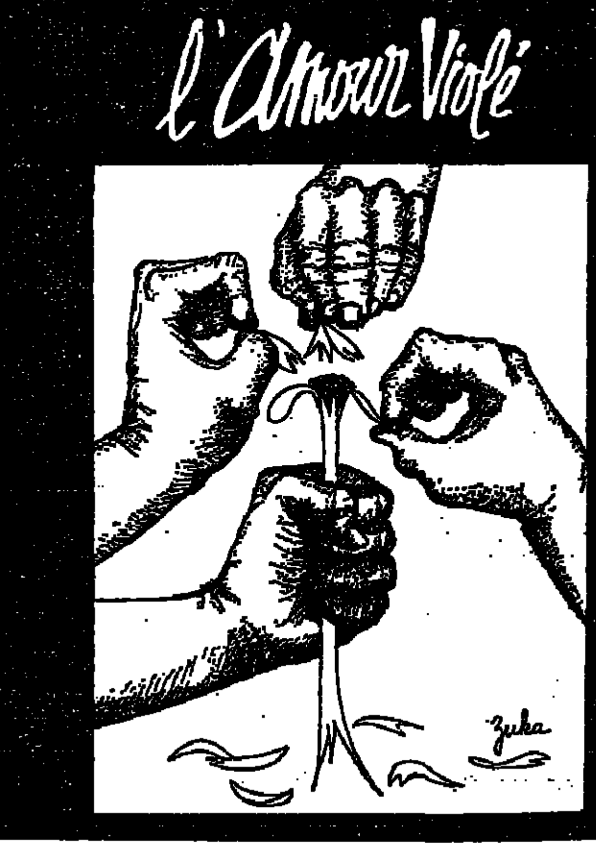
Sur scène, les derniers représentants de notre race, deux hommes et deux femmes, éperdues de solitude, submergés par l'angoisse et l'impuissance, révoltés ou résignés. Les uns après les autres ils meurent raides comme des statues, avant de s'abîmer dans le sable. Seule Arv.. au sourire crispé se cabre contre la fatalité, espère contre tout espoir, *somme ses compagnons avec des* mots dérisoires, refuse la réalité. Mais elle n'a d'autre écho que l'affreuse ironie du silence. Seule avec trois morts, elle se retourne alors, contre toute attente, vers Dieu dramatiquement absent — au moins selon les apparences — de ce drame métaphysique et entame les paroles du « Notre Père ». Mais au moment de prononcer « que Ta volonté soit faite sur la... terre », les mots s'étranglent dans sa gorge et la nuit tombe sur la scène. Comme un étau. Tout est consommé.

Pièce sans tendresse mais non sans amour, creuse comme un coquillage mort d'où s'échappe la rumeur du désespoir, de la fatalité et d'une solitude irrémédiable. Tout est faux dans ce scénario simpliste, mais tout sonne juste. Liturgie de la mort collective, plus difficile à assumer que la mort individuelle, « les Derniers Hommes », avec des moyens assez pauvres, apolitiques et individualistes, parfois maladroits, atteint quand même son but.

HENRI FESQUET.

★ Jusqu'au 4 février, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Ultérieurement dans le sous-sol de l'église Saint-Sulpice, puis en province.





هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Evelyn Lear et Thomas Stewart chantent Mahler

Le concert de « Prestige de la [m]*usique » retransmis sur France-*[M]*usique dans la soirée du jeudi* [...] *janvier avait commencé cal*[m]*ement par une exécution assez* [ba]*nale de la* Symphonie inache[vé]*e de Schubert, cette musique* [q]*ui pourtant vous fait battre le* [c]*œur dès les premières notes.* [T]*out y était, mais terne comme* [u]*n paysage sous un ciel gris.* [M]ort et Transfiguration, *de* [R]*ichard Strauss, avait déjà plus* [d]*e relief orchestral, sans pouvoir* [ce]*pendant toujours décoller ces* [lo]*urds bataillons, atteignant pour* [fi]*nir à des apothéoses plus* [bru]*yantes que sublimes.*

L'Orchestre philharmonique de [R]*adio-France, dirigé avec préci*[si]*on par Ralf Weikert, si brillant* [l']*an passé au Festival d'Aix-en-*[P]*rovence, semblait ensuite méta*[m]*orphosé dans le cycle intégral* [d]*u* Knaben Wunderhorn *de Mah*[le]*r. Sans doute un travail de* [d]*étail minutieux avait-il préparé* [ce]*tte interprétation haute en* [c]*ouleur, subtile et poétique, si* [p]*uissamment incarnée par deux* [g]*rands artistes, Evelyn Lear et* [T]*homas Stewart.*

On sait le rôle joué par le Knaben Wunderhorn *(« le Cor* [e]*nchanté de l'enfant »), la fameuse* [...]*neuse anthologie de poèmes* [p]*opulaires rassemblés par von* [A]*rnim et Brentano, dans l'œuvre* [d]*e Mahler, qui en est imprégnée,* [a]*u moins jusqu'à la* Quatrième [S]ymphonie.

Ces mélodies, écrites entre [1]*882 et 1902, ne forment pas un* [c]*ycle à proprement parler, et les* [i]*nterprètes leur donnent d'ailleurs* [d]*es ordres différents, mais leur* [d]*iversité même indique bien la* [r]*ichesse d'inspiration que Mahler* [p]*uise dans ce recueil par lequel* [il] *s'exprime à l'état natif : sou*[ve]*nirs de son enfance en Bohême avec les laendler, d'une grâce toute rustique, et les musiques militaires qui l'obsédaient, atmosphère légendaire, rêves et cauchemars, humour narquois ou noir, hantises macabres, jaillissent ici avec force dans de sombres gravures ou des contes enluminés qui résument ou annoncent toute sa musique.*

Chanteurs d'opéra et de lieder, Thomas Stewart, avec cette voix de baryton d'un grain si riche et si fin, Evelyn Lear, à la merveilleuse diction, au timbre sensible et sensuel ou d'une radieuse pureté, dont l'aigu s'est malheureusement durci, caractérisaient chacune de ces mélodies de façon saisissante, celles à deux voix en particulier, si curieuses dans leurs oppositions emblématiques : l'homme et la femme, le soldat et la paysanne, l'homme de devoir tenté par Circé, l'enchanteresse.

Les images et les rythmes tambourinent dans le souvenir : Evelyn Lear et la berceuse frissonnante, fuyante, de Vie rurale, *l'enfant qui meurt le temps qu'on fasse cuire le pain, un chef-d'œuvre tout proche du* Roi des Aulnes ; *là où sonnent les fières trompettes et ces fantôme de soldats à travers un rêve de femme avec des sonneries calmes qui retentissent encore sur le champ de bataille ; l'exquis* Trois Anges chantaient *de la* Troisième Symphonie *et le sublime* Urlicht *de la seconde ; Thomas Stewart et le savoureux concours de chant du rossignol et du coucou, le fameux* Saint Antoine de Padoue prêchant aux poissons *de la* Deuxième Symphonie ; *les deux* Tambours *qui ouvrent et ferment le recueil, frères militaires du* Voyageur, *de Schubert, surtout ce tambour déserteur, dont la musique se traine et n'en finit pas de mourir, qui contient déjà les adieux désolés du dernier Mahler.*

JACQUES LONCHAMPT.

SUICIDE DE L'IMPRESARIO SIMON WAINTROB

L'impresario Simon Waintrob [s'e]st donné la mort jeudi matin [...] janvier, au bois de Boulogne, se tirant une balle de revolver [da]ns la tête.

[Â]gé de trente-six ans, Simon [Wa]introb avait notamment contri[bu]é au lancement du chanteur Mike [Br]ant (qui devait se suicider en [av]ril 1975). Il avait participé récem[me]nt au financement de la pièce [m]ontée par Robert Hossein au Théâ[tre] de la Porte-Saint-Martin, *Pas* [d'o]*rchidées pour Miss Blandish* et [de] l'éphémère hebdomadaire *Elu par* [vo]*us*, créé par Bernard Goiey. Il [av]ait été également sur les rangs [de]s acquéreurs du paquebot *France* [en] octobre dernier.]

[...] Le jury du prix Dominique a [att]ribué son prix annuel à Yves [Bu]reau pour sa mise en scène du [« B]ateau pour Lipaïa », qui se joue [act]uellement à la Comédie des [Ch]amps-Elysées avec *Edwige Feuil*[lère] et Guy Tréjean.

[...] Madeleine Renaud étant grippée, [les] représentations de « Harold et [Ma]ude » et de « l'Éden-Cinéma » au [Thé]âtre d'Orsay sont interrompues [jus]qu'au 31 *janvier* et remplacées [par] celles de « Rhinocéros », d'Io[nes]co, présentées jusqu'à présent en [alte]rnance.

[...] Le peintre espagnol Nicanor est [mo]rt à Gijon, en Espagne. Il était [âgé] de cent ans. Pinole, qui avait [pas]sé toute sa vie dans ses Asturies [nat]ales, où il peignait encore à la [vei]lle de sa mort, avait été un ami [de] Picasso. Ses figures et ses por[trai]ts avaient été exposés en Europe [dan]s les années 1920.

Danse

La difficile remontée de Joseph Lazzini

Le Ballet royal de Wallonie a fait appel à Joseph Lazzini pour monter « Casse-noisette ». Représenté d'abord à Charleroi, puis à Bruxelles, ce spectacle marque la réapparition d'un chorégraphe déconcertant — porté au pinacle ou exécré — dont la carrière n'est qu'une succession d'éclats entrecoupés de plongées dans l'ombre.

On a souvent comparé Lazzini et Béjart. Il est vrai que leurs destins chorégraphiques se sont joués parallèlement. Tous deux *sont nés en 1927 dans le Midi.* Ils ont débuté ensemble comme danseurs à l'Opéra de Marseille. Quand Maurice Huysmans, qui n'est pas encore directeur de la Monnaie, pense à créer à Bruxelles *un Ballet national belge, Lazzini* est pressenti. Mais c'est avec Béjart que sera formé, en 1960, le Ballet du XX[e] siècle.

De 1959 à 1968, la carrière de Joseph Lazzini se déroule à *l'Opéra de Marseille, où il se révèle* comme le prophète visionnaire de l'ère atomique avec « Lascaux », « E = M.C.2 », et surtout « Ecce Homo ». Ses ballets frappent par la hardiesse de leur construction, la force de leurs images traversées de signes tendres et fragiles et le mouvement tellurique qui les secoue. Ce n'est pas pour rien qu'il a trouvé en Calder un décorateur privilégié. Chacun pense que lorsqu'il saura maîtriser son imagination et apporter une certaine rigueur dans sa démesure il comptera parmi les plus grands.

En 1969, le voici à Paris où le ministère des affaires culturelles lui confie la création du « Théâtre français de la danse ». Mais Lazzini est tout sauf un organisateur. C'est le naufrage, bientôt l'oubli. Lorsque, en 1974, il réapparaît au Théâtre des Champs-Elysées, le public reçoit le choc d'un spectacle déraisonnable, une odyssée dans l'espace soutenue par des jeux de lumières, des paroles, des procédés répétitifs — déjà — et une force *d'évocation qui hypnotise. Les danseurs sont débordés, emportés dans* un torrent de gestes et de cris.

Nouvelle éclipse. Cette fois c'est la traversée du désert ; des cours de danse en Israël ; la Pologne, le Portugal. Et puis, cet hiver, une timide incursion à Nancy avec la mise en scène d'une opérette, « les Années folles »... Les spectateurs en parlent encore.

Charleroi représente un nouveau départ. Lazzini est chargé de dépoussiérer « Casse-Noisette ». Il a peu de temps et peu de moyens. En cinq semaines, il en fait un conte grinçant, hoffmannien. Des *hurlements de tempête se mêlent* à la musique de Tchaïkovski. Les solistes, Jean-Pierre Laporte et Menial Martinez, ont bien du mal à se tirer indemnes de pas qui sont autant de chausse-trapes, d'en*chainements aux limites du pos*sible. Dans les ressacs d'une valse soumoise, le cérémonial du divertissement classique bascule. Le *public de Charleroi semble appré*cier ce viol du vénérable « Casse-Noisette » et fait un triomphe à Lazzini venu saluer entre les danseurs épuisés. Il aurait pu jouer lui-même le rôle de Drosselmeyer car il a pris, avec les années, un petit air démoniaque. Le voici à nouveau *volubile, plein de projets* et d'entrain : il prépare « le Mandarin merveilleux » et une reprise d'« Ecce Homo ». « Ce ballet-dit-il, c'est le passé. J'ai dix ans à rattraper. Dix ans de création refoulée et j'ai bien des choses à dire. Le monde a changé ; moi aussi, j'ai mûri. » Lazzini assagi ? On n'y croit guère ; mais on est tout prêt à prendre le pari.

MARCELLE MICHEL.

★ Bruxelles, cirque royal, les 27, 28 et 29 janvier.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opera, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : l'Oncle Vania.
Petit TEP, 20 h. 30 . Adam et Eve, par le cirque Alfred.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Récital Jean Sommer ; 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Marie-Paule Belle ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Vicky Messica ; 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Charlie Mac Death ; Amour maternel.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : l'Entraînement du champion avant la course. — La Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof. Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Maison de l'Allemagne, 20 h. 45 : le Bleu du ciel.
Marigny, 21 h. : Miam-miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : F. Solleville et P. Tisserand.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu-Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : Lucinda Childs et Robert Wilson.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.

Vendredi 27 janvier

Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. : Parade.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Punk Rats ; 20 h. 45 : Gotcha.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes ; 21 h. : Blaise Pascal.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : les Frersmol et Kle.
Théâtre la Péniche, 20 h 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre du 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Demandons l'impossible.
Tristan-Bernard, 21 h. : Oï Peppina.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : Youth ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : J.-F. Derec.
Café de la Gare, 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid ; 22 h. : C. Pereira.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis ; 22 h. 30 : les *Mystères du confessionnal*.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Sachs ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 18 h. 45 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président ; 23 h. 15 : Tchouk tchouk Nougah.
Le Lucernaire, 20 h. 30 J.-P. Sentier.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Copain copain à Miami ; 20 h. 45 : Aquilon et Zéphir.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Valérie Bellet.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seller.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : M. Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Arnaque 77. — II, 20 h. la Matriarche.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je voi pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie p que tu m'aimes.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienn

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : (soir, on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyer
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

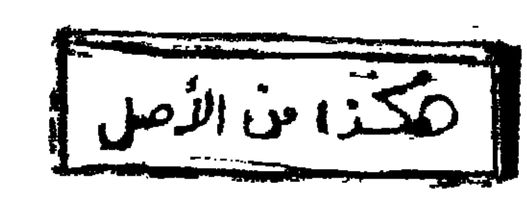
Antony, Théâtre F.-Gémier, 20 h. 45 Graeme Allwright.
Argenteuil, Centre culturel, 20 h. 45 Gilles Vigneault.
Chelles, 20 h. 30 : la Cruche cassé
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 la Jeune Fille Violaine.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 Tambours dans la nuit.
La Courneuve, Centre cultu J.-Houdremont, 21 h. : Till Eulenspiegel.
Nanterre, Théâtre des Amandie 21 h. : Les gens déraisonnabl sont en voie de disparition.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Phili 22 h. 30 : Jean-Paul Farré.
Saint-Maur, Théâtre de la Vil 21 h. : Jacques ou la Soumissio L'avenir est dans les œufs.
Sucy-en-Brie, Centre culturel, 21 h Manitas de Plata.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. le Fou et la Nonne.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h le Charlatan.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h Roméo et Juliette.

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : D. Kruzamsk H Mackenzie et L Collade (Bach, Wolff, Schumann, Brahms
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Straus
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escu (Bach).
Salle Cortot, 20 h. 45 : F. Buff (Beethoven, Chopin, Liszt, Rachmaninov, Scriabine).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h Ensemble polyphonique de Franc dir. C. Ravier (Nortel).
Salle Gaveau, 21 h. : I. Biret (Beethoven, Chopin, Liszt, Ravel).
Couvent des dominicains : Vetera Nova (Rossini, Brahms, Chopi Prokofiev).

Jazz, pop', rock, folk

Palais de la découverte, 19 h. 30 20 h. 45, 22 h. : Laserium, rock.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 Groupe Abracadabra.



SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Intolérance, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : le Caporal épinglé, de J. Renoir ; 20 h. 30, Hommage à I. Gaal : Baptême, d'I. Gaal ; 22 h. 30 : Antonio das Mortes, de G. Rocha.

Les exclusivités

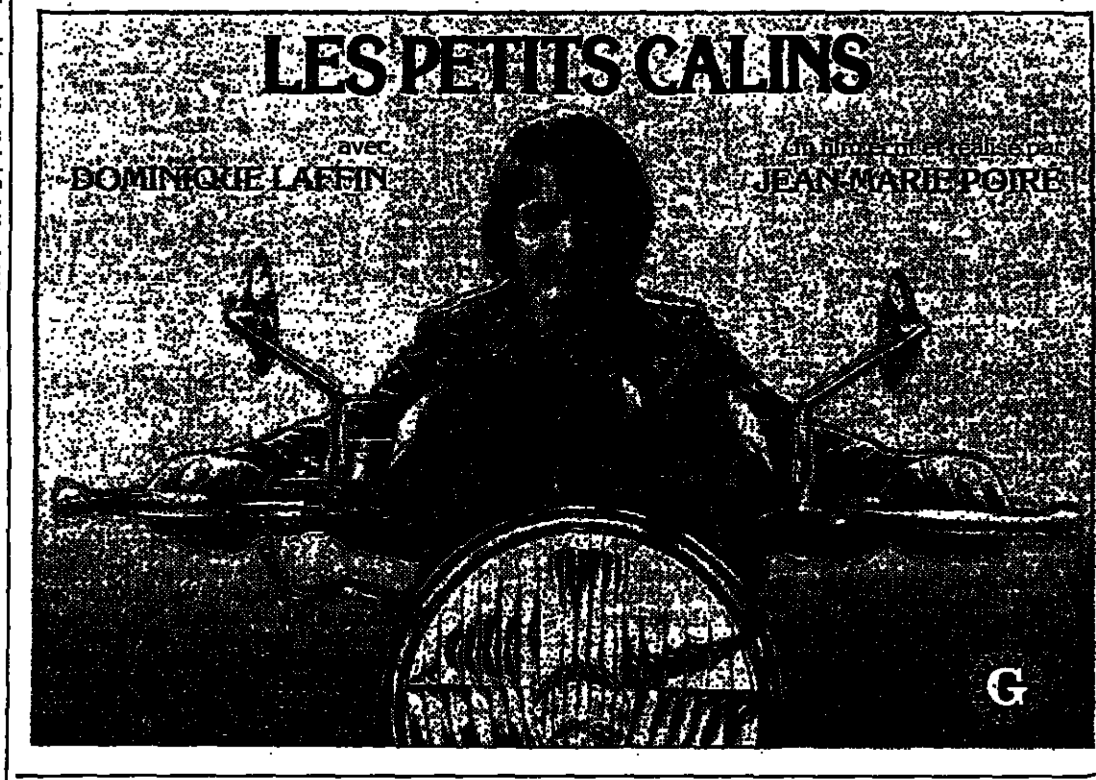
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52), Omnia, 2e (233-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cinévog, 9e (874-77-44), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e, en matinée, U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46), Tourelles, 20e (636-51-98).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
COURS APRES MOI SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Ternes, 17e (380-10-41).
(326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DEUX SUPER FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FAUX MOUVEMENT (All. v.o.) (**) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FORTINI-CANI (Fr., v.it.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Lord Byron, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-556-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JESUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Angl.), v angl + v. f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. angl. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (sam en v. f.) ; v. f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAC ARTHUR LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e 19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e
(326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
POURQUOI PAS ? (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Orléans 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin - Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (33-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf. S. et D.).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-06-11).
LA CARAVANE HEROIQUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (1) v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v. o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60)
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

Les films nouveaux

JE SUIS UN AUTARCIQUE, film italien de Nanni Moretti. V.O. : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19).
LES PETITS CALINS, film français de Jean-Marie Poiré : Quintette (5e) (033-35-40) ; Montparnasse - 83 (6e) (544-14-27) ; Concorde (8e) (359-92-84) ; Gaumont-Lumière (9e) (770-84-64) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta (20e) (797-02-74).
PERSPECTIVES DU CINEMA CHINOIS. V.O. :
LES FLEURS ROUGES DE TIEN CHAN (j. pairs) ; LES PIONNIERS (j. impairs) : Studio de la Harpe (5e) (033-34-83) ;
LE DETACHEMENT FEMININ ROUGE (j. pairs) ; LE TORRENT DE LA REVOLUTION (j. impairs) : St-Séverin (5e) (033-50-91) ;
L'ORIENT ROUGE (j. pairs) ; LA BATAILLE NAVALE (j. impairs) : Olympic (14e) (542-67-42).
A BIENTOT LA CHINE, film chinois de Shu-Shuen. V.O. : Styx (5e) (633-08-40).
MEMOIRE COMMUNE, film français de Patrick Poitevin : Palais des Arts (3e) (272-62-98) ; La Clef (5e) (337-90-90).
PAULINE ET L'ORDINATEUR, film français de Francis Fehr : La Clef (5e) (337-90-90) ; Jean-Renoir (9e) (874-40-75).
LES OISEAUX DE NUIT, film français de Luc Barnier et Alain Lasfargues : Action-Christine (6e) (325-85-78) ; Olympic (14e) (542-67-42).
L'HERETIQUE, film américain de John Boorman (*). V.O. : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf (8e) (225-47-19). V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; U.G.C. - Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; Paramount - Galaxie (13e) (580-18-03) ; Mistral (14e) (326-41-02) ; Paramount - Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Convention - Saint-Charles (15e) (579-33-00)) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Paramount - Maillot (17e) (758-24-24) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25) ; Secrétan (19e) (206-71-33).
JULIA, film américain de Fred Zinnemann. V.O. : Saint-Germain - Huchette (5e) (633-87-59) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Mayfair (16e) (525-27-06). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Saint - Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43) ; Nation (12e) (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont - Sud (14e) (331-51-16).
SECRETE ENFANCE, film français de Guy Seligman : 14 Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00) ; 14 Juillet - Bastille (11e) (357-90-81).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE, film algéro-égyptien de Youssef Chahine. V.O. : Palais des Arts (3e) (272-62-98) ; Studio Logos (5e) (033-26-42).
EMMANUELLE 2, film français de Francis Giacobetti : Paramount - Marivaux (2e) (266-55-33) ; Studio Jean-Cocteau (5e) (033-47-62) ; Studio Médicis (5e) (633-25-97) ; Publicis - Saint - Germain (6e) (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées (8e) (720-76-23) ; Publicis-Matignon (8e) (359-31-97) ; Max-Linder (9e) (770-40-04) ; Paramount-Bastille (12e) (343-69-17) ; Paramount - Galaxie (13e) (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Paramount-Orléans (14e) (540-45-91) ; Convention - Saint - Charles (15e) (579-33-00) ; Passy (16e) (288-62-34) ; Paramount - Maillot (17e) (758-24-24) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
PERDITION, film brésilien de Zelito Viana. V.O. : Le Seine (5e) (325-95-99), h. sp.
FEMININ PLURIEL, film brésilien de Vera de Figueiredo. V.O. : Le Seine (5e) (325-95-99). h. sp.





RADIO-TÉLÉVISION

Une sélection pour le week-end

● Tchekov, par Lorenzi

Michel Vitold, Jean Topart, Maria Mauban : une distribution comme pouvait en réunir, aux grands jours de la télévision culturelle (*1962 !*), un Stellio Lorenzi pour une recréation aux dimensions exactes du petit écran d'« Oncle Vania » de Tchékhov. (Vendredi, A2, 22 h. 50.)

● Salut, les artisans

« La France, ton métier fout le camp » : un titre en forme d'avertissement pour le premier volet d'une série de six émissions consacrées, par Jean Lallier et Monique Tosello, aux marginaux de la grande industrie : forgerons, tisserands, etc. Réalisée au Creusot, cette première enquête fait l'historique du terme « artisan » créé au moment de la disparition en 1789 des corporations. (Vendredi, FR 3, 21 h. 30, reprise dim., 16 h. 35.)

● Jeunes en Corrèze

Filmé pour la télévision par le cinéaste des *Granges brûlées*, la tentative de réinsertion dans un village de la haute Corrèze d'un jeune délinquant. L'histoire policière n'est qu'un prétexte à une étude bien faite et bien documentée de la vie agricole sur le plateau de Millevaches. Troisième numéro de « Brigade des mineurs », une réussite, dans une série contestée. (Samedi, A 2, 20 h. 30).

● Maderna dirige

Mort à quarante-trois ans en 1973, Bruno Maderna, le Boulez italien, élève de Malipiero et de Scherchen, fut filmé au moment où il dirigeait son propre concerto pour hautbois au pupitre de l'orchestre philharmonique de la radio hollandaise. Soliste, Hans de Vries. Au cours de l'excellente émission de Jean-Michel Damian, Martine Cadieu, critique musical, et René Koering, compositeur, producteur à France-Musique, évoquent la mémoire de l'auteur de la « Sérénade pour onze instruments ». (Dimanche, FR 3, 18 h. 25.)

LETTRES

DEUX DISPARITIONS

Le doyen Marcel Durry

M. Marcel Durry, ancien doyen de la faculté des lettres de la Sorbonne, commandeur de la Légion d'honneur, est mort lundi 23 janvier à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Au risque d'humanisme...

Il n'est que d'ouvrir les Mélanges, offerts en 1969 au latiniste Marcel Durry par ses collègues et amis, pour le découvrir tout entier dans la photographie insolite qui ouvre le volume. Un homme au large sourire et au regard clair vous accueille. L'appareil téléphonique appuyé à son oreille est le symbole de son écoute attentive. Il est « en communication » : vous ne lui échapperez pas, et lui-même s'offre à vous.

Dieu sait pourtant qu'il ne cherchait pas artificiellement à plaire. L'âge n'avait point atténué ce ton direct auquel il ne lui déplaisait pas de donner quelquefois une allure malicieusement bourrue.

Né le 9 septembre 1895, dans ce Tavey de Haute-Saône où il aima jusqu'au bout passer une partie des vacances, il savait, certes, que tout le monde n'a pas nécessairement la chance d'accéder, dès son plus jeune âge, à un univers de culture grâce à un père professeur dans ce lycée Henri IV, où il va faire ses études. Certes, il entre à l'Ecole normale supérieure en 1919, mais c'est seulement après une longue interruption de sa vie d'étudiant, puisque, engagé volontaire à la fin de 1914, il est fait prisonnier et finalement interné dans un camp de représailles. Il n'a pas dû chômer pour sortir agrégé de lettres deux ans après son entrée à la rue d'Ulm et être admis, entre 1921 et 1924, à l'Ecole française de Rome.

Période faste entre toutes. Bénéficiant des conseils de Jérôme Carcopino, il inaugure là ses premier travaux de recherches. Il épouse aussi Marie-Jeanne Walter, dont le rayonnement sur les études françaises sera bientôt l'originale réplique de son propre rayonnement sur les études latines.

A la Sorbonne

Après un bref passage au lycée d'Amiens, Marcel Durry devient maître de conférences à Grenoble, puis à Caen, où il succède à Jean Bayet. Enfin, après avoir été mobilisé, il rejoint celui-ci à la Sorbonne en 1941. Pas pour longtemps : car, ne cachant pas ses opinions, notamment à l'égard du ministre vichyssois de l'Education nationale, il est dénoncé par un de ses collègues du jury de l'agrégation de lettres et révoqué en juin 1942.

Il rejoint alors en Corse son beau-frère Paul Giacobbi et passe bientôt à Alger, où, d'abord nommé professeur à la faculté de lettres, il devient directeur de l'enseignement supérieur. Sa collaboration avec René Capitant l'amène à accepter, à la libération, d'être son directeur de cabinet à Paris. Puis, c'est la rentrée dans cette Sorbonne dont il avait été chassé et sa participation au Conseil supérieur de l'éducation nationale. A l'issue d'une vingtaine d'années d'enseignement qui l'ont conduit à diriger l'Institut de latin, c'est son élection comme doyen en 1964.

Il était dit qu'il ne finirait pas tranquillement une carrière dont il n'avait pas considéré que la tranquillité dût être l'idéal. Avec des moyens matériels misérables, Marcel Durry doit faire face à toutes les tâches qu'implique la direction de l'unique et énorme faculté des lettres de Paris. Survient mai 1968. Il sait que sa retraite imminente lui interdit d'entreprendre une action de réforme qui exigerait de disposer de plus de temps. Mais, avant de passer la main, il reste présent au milieu des difficultés. Il veille non sans mal à pourvoir à sa succession. La dernière assemblée est houleuse, mais on se lève sur le passage de ce grand universitaire qui, dignement, se retire.

Retraite fort occupée. Administrateur de la Société des études latines, et donc directeur de la revue qui porte ce nom, Durry trouve ainsi un moyen de permettre aux études humanistes de se développer à une époque où une technocratie à courte vue, mais prépondérante, n'en voit point l'intérêt. Pour aider aux relations internationales entre les chercheurs, il se dévoue à la tête de la Fédération internationale des études classiques. Pour faciliter les travaux, aussi bien des plus jeunes que des plus chevronnés, il contribue à administrer la Fondation Hardt.

Le latiniste

L'ampeur des services rendus est sans aucune mesure avec celle de ces œuvres personnelles souvent corrélatives d'une sorte d'égoïsme dit sacré. Le plus étonnant, c'est que Marcel Durry suffit à tout et que la qualité de tout ce qu'il a écrit est exceptionnel.

Il faut être un très grand savant pour être admis à l'honneur de représenter son pays au Thesaurus *de Munich. Il faut être doublement intrépide quand, en pleine guerre d'Algérie, au risque de se faire emporter par un oued, on va, sur le terrain, déchiffrer quelques pierres avec l'aide d'un autre savant dont le professeur d'épigraphie à la Sorbonne entend du même coup souligner l'autorité.*

En fait, Marcel Durry retournait ainsi sur le lieu où il avait amassé ses premières récoltes, comme en témoigne son Musée de Cherchell II, *publié en 1924. Sans doute aussi ce « romain » cultivé a-t-il toujours nourri un certain goût pour la rudesse des travaux d'homme. En témoigne en particulier cette thèse exemplaire, qui n'a pas vieilli, sur les* Cohortes prétoriennes. *Ce serait cependant interpréter unilatéralement son œuvre si son affrontement avec Trajan faisait oublier que, dans la même collection Guillaume Budé, il a — quelque temps avant de poursuivre des recherches novatrices sur le mariage des filles impubères à Rome — traduit et commenté l'éloge dit de Turia.*

C'est que l'œuvre du savant est inséparable de la vie de l'homme. C'est qu'aussi bien Marcel est inséparable de Marie-Jeanne Durry dont la douleur est aujourd'hui immense. Collègues de la Sorbonne, ils ont tous deux cherché à montrer que l'Université ne saurait être séparée de la vie et que l'érudition n'est rien sans la poésie.

ANDRÉ MANDOUZE.

Léon-Gontran Damas

poète et ancien député de la Guyane

Décédé le 22 janvier (« le Monde » du 24 janvier), l'écrivain guyanais Léon-Gontran Damas sera incinéré vendredi 27 janvier à Washington. L'urne contenant les cendres du défunt sera ultérieurement transféré à Cayenne dans le centre qui porte son nom. Léon-Gontran Damas, qui était professeur à l'université noire Howard, recevra, en mai prochain, à titre posthume, le titre de docteur honoris causa de cette université et de celle de Tennyson, dans l'Ohio.

L'un des pères de la négritude

Avec le Martiniquais Aimé Césaire et le Sénégalais Léopold Sedar Senghor, dont il était le cadet, le Guyanais Léon-Gontran Damas appartenait à la trinité qui peut légitimement revendiquer la paternité de la négritude. Pour avoir animé, avec ses deux amis, l'équipe de *l'Etudiant noir*, publication parisienne rédigée par de jeunes *Africains* et *Antillais*, il fut l'un des porte-drapeaux de ce mouvement de révolte contre l'aliénation culturelle du monde noir. Expression littéraire du panafricanisme politique, la négritude trouva en lui l'un de ses zélateurs les plus pugnaces et les plus féconds.

Né en mars 1912 à Cayenne, Léon-Gontran Damas était issu d'une famille bourgeoise. Il commença ses études secondaires au lycée Schœlcher de Fort-de-France à la Martinique, puis à Meaux où il fut potache avec Raymond Marcellin. Son enfance et son adolescence furent difficiles : orphelin, il fut élevé par une tante aisée qui lui inculqua les « *bonnes manières* » ; souffrant d'asthme infantile, il demeura toujours de santé fragile : à l'âge des études supérieures, il erra de la faculté de droit à l'École des langues orientales, en passant par l'Institut d'ethnologie tout en travaillant durement pour gagner sa vie. Ces moments furent les plus éclectiques de son existence. Débardeur aux Halles, manœuvre dans une usine de nickelage, plongeur dans un restaurant, barman à la Boule blanche, boîte huppée de Montparnasse des années 30, il *connut alors la misère et le froid*, souffrit cruellement du racisme, ressentant pour un temps la nausée de tout ce qui était blanc.

Très lié avec André Breton et plusieurs autres écrivains surréalistes, *ainsi qu'avec Audiberti*, c'est à Robert Desnos qu'il demanda de préfacer son premier recueil de poèmes, *Pigments*, paru en 1937. Cri de protestation contre la politique d'assimilation que la France menait alors dans ses colonies, cet ouvrage est l'un de ceux où la révolte politique naissante du monde noir s'identifie à la contestation littéraire que constitue le surréalisme.

Depuis la parution de *Névralgies*, autre recueil de poèmes, édité en 1966 par Présence africaine, la grande voix poétique s'était tue. Cependant, entre-temps, Léon-Gontran Damas avait publié une demi-douzaine de livres, dont *Poèmes nègres sur des airs africains* (1937), *Retour de Guyane* (1938), reportage sur son pays natal, veillées noires (1943), recueil de contes guyanais, *Anthologie des poètes africains et antillais d'expression française* (1947), *Graffiti* (1952). D'autre part, une dizaine de manuscrits, dont une biographie de Langston Hughes, pour lequel il professait une admiration sans bornes, sont en cours de publication aux Etats-Unis, pays où il vivait depuis sept ans et où il était beaucoup plus populaire et plus connu qu'en France.

Léon-Gontran Damas, remarié il y a quelques années à une Brésilienne, était revenu vers son continent d'origine et de prédilection. Passionné par tout ce qui touchait à l'interpénétration des cultures africaines et afro-américaines, auteur de plusieurs rapports sur l'influence de la musique africaine aux Amériques, il était chargé du département de recherche de la littérature africaine de l'université Howard, à Washington.

L'importance de l'œuvre littéraire de Léon-Gontran Damas a relégué dans l'ombre sa carrière politique. Succédant au député René Jadfar, disparu prématurément dans un accident d'aviation, candidat de la Renaissance guyanaise, il représenta cependant la Guyane au Palais-Bourbon de 1948 à 1951 — avant d'être battu par Edouard Gaumont, dont il contesta toujours les conditions de l'élection. En 1950, alors que l'administration coloniale réprimait avec vigueur le nationalisme ivoirien, il fit partie d'une commission parlementaire d'enquête qui rendit compte de ses observations dans un volumineux document connu sous le nom de « Rapport Damas ».

PHILIPPE DECRAENE.

VENDREDI 27 JANVIER

Le discours de M. Valéry Giscard d'Estaing, en direct de Verdun-sur-le-Doubs, est retransmis à partir de 19 heures simultanément sur TF-1, A 2 et sur les principales antennes de radio.

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « la Fessée », de J. de Letraz, avec J. Dynam, Amarande, O. Valéry, A. Feydeau, S. Briquet.

Une aristocrate « mésalliée » à un entrepreneur, et photographiée quand son mari lui administrait une fessée, cherche désespérément à récupérer le cliché.

22 h. 15, Les champions trotteurs 1978, par L. Zitrone.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

LE CHIRURGIEN DE St-CHAD
et
INEZ, INFIRMIÈRE DE St-CHAD
Les 2 romans de Theresa Charles
en vente chez votre libraire — Trévise

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les six jours d'A 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les Eygletières, d'après H. Troyat, adapt. J. Chatenet, réal. R. Lucot, avec A. Lualdi, P. Guers, B. Brunoy.

21 h. 25, Emission littéraire : Apostrophes (Pourquoi écrivez-vous des livres politiques ?).

Avec MM. René Andrieu (Lettre ouverte à ceux qui se réclament du socialisme), Jean-Marie Benoist (Un singulier programme et les Nouveaux Primaires), Albin Chalandon (les Joueurs de flûte), Claude Estier (la Plume au poing), et Jean Montaldo (la France communiste).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Télé-club : « Oncle Vania », d'A. Tchékhov, réal. S. Lorenzi, avec M. Vitold, J. Topart, M. Mauban (rediff.).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Ligue *communiste révolutionnaire ; 20 h., Les jeux.*

20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir (Vivre aux champs), d'E. Léguy et F. Wuilliaume, réal. P. Chabartier ; 21 h. 30, Enquête : Les maîtres-d'œuvre, « La France, ton métier fout le camp », de J. Lallier et M. Tosello.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Médicale en liaison avec TF 1 : le cerveau ; 21 h. 30, Musique de chambre : le pianiste J. Micault interprète J. Hubeau, G. Dangain, clarinette, F. Boury, piano (J. Hubeau, R. Gallois-Montbrun) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; *19 h., Jazz time ;* 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

20 h. 30, Cycle d'échanges franco-allemands en direct du Palais de la musique de Strasbourg... Académie de Saint-Martin-des-Champs, dir. Neville Marriner, avec J. Norman, soprano, A. Brendel, piano : « Idomeneo », ouverture, « Scène et rondo pour soprano », « Symphonie en sol mineur », « Scène et rondo pour soprano », « Concerto pour piano en ut majeur » (Mozart) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Alberic Magnard ; 0 h. 5, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

SAMEDI 28 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez-donc avec nous ; à 14 h. 15, La petite maison dans la prairie ; à 15 h. 15, Miroir 2000 ; à 15 h. 50, Joe le fugitif ; à 16 h. 20, Columbo ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Numéro un : Michel Sardou ; 21 h. 30, Série : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 25, Téléfoot.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

NICOLAS
PEYRAC
"LE VIN ME SAOULE"
45 tours C 006-14511
33 tours C 068-14496 et K7 PATHÉ MARCONI

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 20, Loto chansons (reprise à 17 h.) ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : La brigade des mineurs (Le mal du pays), de F. Kassak et Ph. Madral, réalis. J. Chapot, avec J. Durand, G. Laurent, J.-M. Thibault, A. Mestral.

22 h. 5, Magazine : Voir ; 22 h. 55, Drôle de baraque.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cirque : Le gala de la piste (deuxième partie) ; 21 h. 15, Jazz : Louisiane bien-aimée, réal. J.-Cl. Averty ; 22 h. 10, Court-métrage français.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... 8 h. 30, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain (l'Europe, la détente et le condominium planétaire) ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la *parole; 12 h. 5, Le pont des arts ;*

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Les enfants d'Abraham ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire : Les clowns (rediffusion) et L'envers et l'endroit du spectacle; 19 h. 25, La R.T.B. présente : R. Jakobson ;

20 h., Hommage à Bernanos : « Journal d'un curé de campagne » (deuxième partie), avec F. Huster, E. Riva, G. Jor ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises ; 11 h., Jour « J » de la musique ; *11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ;* 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., Récital en direct du studio 118 : le New-York Kammer Musiker ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 32, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Katia Kabanova » (Janacek), avec E. Soderstrom, P. Dvorsky, et l'Orchestre philharmonique de Vienne ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Récital de violon et piano : Gérard Poulet, Désiré N'Kaoua ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : René Koering ; 23 h., Jazz forum : Dave Holland, Sam Rivers, Don Pullen ; 0 h. 5, Concert de minuit... « l'Itinéraire », dir. M. Decoust et P. Mefano au Nouveau Carré Silvia Monfort, La lutherie électrique : H. Dufourt, S. Reich, P. Vandenbogarde, Nunes.

DIMANCHE 29 JANVIER

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques ; 12 h., Ski alpin : Championnat du monde de descente hommes ; 12 h. 30, Bon appétit ! ; 13 h., Journal ; *13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-*vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Paul et Virginie (rediff.) ; 16 h. 15, Sports première ; 17 h. 45, Série : L'île perdue ; 18 h. 10, Téléfilm américain : « Un camion en or massif », avec H. Fonda ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM (cycle John Wayne) : UN ROI ET QUATRE REINES, de R. Walsh (1956), avec C. Gable, E. Parker, J. Van Fleet, J. Willis, B. Nichols, S. Shane (rediffusion).

Un aventurier s'introduit dans un ranch où est caché de l'argent volé. Il se trouve aux prises avec quatre folles veuves, surveillées par leur belle-mère, seule à connaître la cachette du trésor.

Un western presque entièrement construit sur les rapports érotiques d'un homme mûr et de jeunes femmes frustrées.

21 h. 50, Expressions.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert : la Danse des morts (A. Honegger), par l'Orch. de Lyon, dir. S. Baudo ; 12 h., Championnat du *monde de ski en direct* de Garmish ; 12 h. 25, Blue Jeans ; 13 h., Journal.

13 h. 25, Grand album ; 14 h. 35, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 30, La lorgnette ; 16 h. 20, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 5, Petit théâtre ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Documentaire d'art : Rubens.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque : à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 15, Rediffusion « à chaud » : Les maîtres d'œuvre (La France, ton métier fout le camp) ; 17 h. 25, Plein air ; 17 h. 55, Cheval mon ami ; 18 h. 25, Espace musical ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter ; 20 h. 5, Histoires de France ; 20 h. 30, Série : Preuves à l'appui ; 21 h. 20, Journal.

21 h. 35, L'homme en question : le navigateur Alain Bombard.

22 h. 40, FILM (Cinéma de minuit) : BREAK-UP, EROTISME ET BALLONS ROUGES, de M. Ferreri (1964), avec M. Mastroianni, C. Spaak (v.o. sous-titrée, N.)

Un industriel italien est obsédé par des ballons d'enfant, qu'il cherche à gonfler sans les faire éclater.

Un des premiers films — mal connu — de Ferreri. Fable sociale au scénario trop étiré et dont la mise en scène, chargée de symboles, laisse perplexe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Guillevic (et à 14 h. ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte) ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique pour harpe celtique ;

14 h. 5, Le monde passionnel de Villiers de l'Isle-Adam ; *15 h. 40, Semaines musicales d'Orléans 1977 ;* 17 h. 30, Rencontre avec le professeur Maurice Tubiana ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

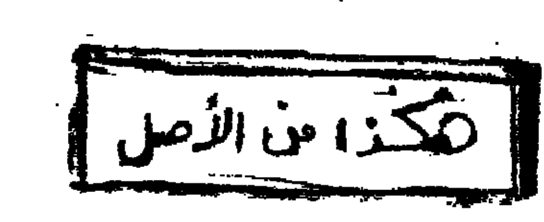
20 h., Poésie : Guillevic et Emmanuel Hocquard ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Biennale Musique 1977, par D. Caux ; 23 h., Black and blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Kiosque à musique : Milhaud, Berlioz, Ibert, Chabrier ; 8 h., Cantate DWV 84 de Bach, la Septuagésime ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : Carulli, Bach, Villa Lobos, M. Giuliani, R. Shankar ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-Bouffon : « Anacréon ou l'amour fugitif » acte I (Cherubini), par l'Orchestre symphonique de la RAI à Turin, dir. G. Ferro, avec F. Bonisolli, I. Ligi ;

13 h. 40, Jour J de la musique : M. Blavet, C. de Sermizy ; 14 h., La tribune des critiques de disques : La Symphonie nº 100 de Haydn ; 17 h., Le concert égoïste de Maurice Bourgue ; 19 h., Musique chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival de Wallonie 77 : « Nocturnes » (Debussy), « la Valse » (Ravel), « Stabat Mater » (Poulenc) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit, avec René Koering ; 23 h., Les chambres de la musique ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SOCIÉTÉ BRITANNIQUE
recherche
pour ALGÉRIE
2 INGÉNIEURS
de formation grde école ou équivalent
Susceptible d'assurer la formation de *techniciens algériens en mécanique et électricité.*
Une expérience en équipement de pompage pipe est souhaitée.
Contrat de 5 mois + 1 mois de *congé payé.*
Bonnes conditions de rémunération.
Env. C.V. + photo à B.T.E., 27-29, r. de Bassano 75008 Paris, à l'attention de M. Guillot.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
LA VERRIERE (78)
recherche
ingénieur logiciel II
Formation Grande Ecole ou équivalent
Participation à la réalisation de sous ensembles (modules de programmation) s'intégrant à un système temps réel de commutations de données. Intégration en usine de la chaîne de traitement. Possibilités d'encadrement.
Connaissances en programmation langage assembleur appréciées - 2 à 3 ans d'expérience souhaités: Anglais parlé.
Envoyer C.V et prétentions (avec photo) à no .46149 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
(Secrétariat d'Etat aux Postes et Télécommunications)
recrute sur titres
pour ses départements d'enseignement recherche et son centre de calcul
DES DIPLOMÉS D'ÉCOLES D'INGÉNIEURS
Spécialisés dans le domaine des hyperfréquences, de l'acoustique, des ultrasons, de l'optique cohérente, du traitement du signal et des images et dans l'informatique de gestion.
Les demandes, accompagnées de curriculum vitae, seront adressées au
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ENST
46, rue Barrault, 75634 PARIS, CEDEX 13
Téléphone : 581-04-26.

SOCIÉTÉ LEASING MATÉRIEL
recherche pour PARIS
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
chargé de visiter les différentes implantations en province,
— animation de réseau ;
— études des dossiers de crédit-bail ;
— formation enseignement supérieur ;
— expérience du droit sur le plan « risques » et « commercial ».
TR. FREQUENTS DEPLACEMENTS EN PROVINCE
Possibilité d'évolution. Poste fixe en province.
Adr. C.V. manuscrit, photo et prétent. à n° 3.418 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

Gérant d'imm. Marchand de Biens rech. NEGOCIATEURS, NEGOCIATRICES avec voiture, MEME DEBUTANTS pour locations et ventes Formation assurée. Ambiance de travail agréable. Min. garanti + commissions. Se prés. : STE SETIMO, 9, bd de Reuilly (12e), le 31 janvier, de 10 h à 12 h

TELSINTER
recherche pour ses clients
- INGÉNIEUR SYSTÈME OS
- INGÉNIEUR SYSTÈME DOS
- PROGRAM. SYSTÈME OS.
Tel. : pour R.V. : 292-06-77.

Urgt, rech., libre de suite J.F. EMPLOYEE aux écritures, dactylo. Se présenter de 15 h à 17 h : mardi 31 janvier, A.P.M., 89, bd Malesherbes, Paris (8e)

Technique et Documentation Montrouge recherche :
INGÉNIEURS
ELECTRONICIENS et
AGENTS TECHNIQUES
connaissances radar et traitement des informations pr rédaction de notice techniques et manuels d'instruction.
Poste stable et bien rénuméré, possibilité de déplacements.
Env. C.V. : 61, avenue Verdier 92120 MONTROUGE

CLINIQUE DES JOCKEYS CHANTILLY cherche URGENT
MANIPULATEUR radio
INFIRMIÈRE D.E. jour
AIDE-SOIGNANTE NUIT. TEL. 457-31-40

emplois régionaux

LAUTIER AROMATIQUES
dans le cadre de son expansion, recrute
Chef de Zone Europe
de formation Ecole Supérieure de Commerce. Il assumera au sein de la Direction Commerciale, l'animation et le contrôle d'un réseau commercial déjà en place.
Parlant couramment allemand et anglais, il effectuera de nombreux déplacements dans les pays prioritaires de sa zone.
Une expérience d'au moins cinq ans des produits de notre industrie, compositions, matières premières, sera exigée.
ECRIRE HAVAS GRASSE (06130), N° 820.

LANCASTER S.A. MONACO
recherche
UN CHEF DES VENTES PROVINCE (secteur Sud)
35 ans minimum. Solide expérience de la vente dans le secteur de la « Distribution Sélective » (branche produits de beauté de préférence). Animation des représentants.
Un salaire intéressant sera proposé en fonction de l'expérience du candidat.
Adr. C.V. dét. à M. Whitehouse, Lancaster S.A., B.P. 162, Monte-Carlo, Principauté de Monaco.

Société d'enduction située dans l'Est recherche CADRE TECHNICO-CCIAL capable de concevoir les collections et suivre la commercialisation. Nombreux déplacements. Adr. C.V. et photo au n° 8.452, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Importante Société Chimique cherche
MÉDECIN DU TRAVAIL
pour ses Usines de Moselle. C.E.S. Médecine du Travail exig.
Ecr. n° 8.454, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Nos missions de prospection minière sont implantées dans les cinq continents : leur activité se développe et les zones de recherche se multiplient.
Pour améliorer l'étude des questions soulevées par la conclusion de nombreux accords d'association avec nos partenaires étrangers,
nous cherchons un jeune
JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONAL
chargé de suivre l'ensemble des problèmes juridiques relatifs à notre développement international (« joint ventures », fiscalité, droit minier).
Il sera, par conséquent, un interlocuteur privilégié pour les responsables de nos diverses filiales, les conseillant dans la préparation des négociations.
Une première expérience de la gestion d'entreprise et des questions fiscales sera indispensable à ce juriste ; basé à Marseille, il se déplacera à l'étranger, où il pourra éventuellement poursuivre sa carrière.
Sa rémunération annuelle, tenant compte de son expérience, se situera autour de 90.000 francs. Il bénéficiera en outre d'importants avantages sociaux.
Adr. lettre manuscr. et C.V. au journal, sous le n° 8.443, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 PARIS (9e).

offres premier emploi

POUR JEUNES
A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI
Agés de moins de 25 ans
Désirant se préparer à :
- LA VENTE.
- L'ADMINISTRATION COMMERCIALE.
- LA DISTRIBUTION.

Nous proposons un stage de formation de 6 mois, rémunéré à 90 % du SMIC.
Niveau minimum Bac + 2 ou Bac + exp. profes.
Téléphoné APROF 893-31-58, M. ADHERA.

secrétaires

Secrétaires de direction

IMPORTANTE SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE (Anglais)
pour une période déterminée : 6/7 mois (poste à pourvoir le plus rapidement possible).
Lieu de travail : Paris (8e).
Qualités requises :
— Très bonne présentation.
— Connaissance sténo-dactylographie indispensable.
Envoyer C.V. et prétentions à : HAVAS ANNECY N° 200, qui transmettra.

Société allemande cherche pour bureau Levallois SECRETAIRE DIRECTION expér., sens resp., bil. fr.-allem., anglais apprécié. Voyages exceptionn. Libre fin févr. Ecr. C.V., photo, prétent. n° 8.442, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaires

SECRETAIRE BILINGUE **RUSSE** confirmée - 770-81-33

Publication internationale
recherche immédiatement
SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue anglais, notions économie, excellent poste, responsabilités, bon salaire.
Téléphone : 747-02-07.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE, rech. pour PARIS-8e
UNE SECRÉTAIRE BIL. ANGLAIS
Bon niveau et confirmée. Nombreux avantages sociaux. Ecr. avec C.V. et prétent. à n° 46.559 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Impte STE INTERNATIONALE Me PONT-DE-NEUILLY recherche pour SERVICE MARKETING
UNE SECRÉTAIRE
Bon niveau et confirmée. *Nombreux avantages sociaux.* Ecr. avec C.V. et prétent. à n° 46 567 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Société proche NATION recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
EXPERIMENTEE pour service technico-commercial.
Env. C.V., photo et prétentions ss réf. 7.684 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS cédex 02, qui transmettra.

représent. offre

GROUPE INTERNATIONAL DISTRIBUANT MATERIEL MEDICO-CHIRURGICAL
recherche
COLLABORATION
avec REPRESENTANT multicarte et visiteurs médicaux pr renforcer son réseau de vente dans toute la France.
Prière adresser offres de service et C.V. en précisant secteur activité à LA MAISON DU MEDECIN, 300, rue Léon-Joulin, 31076 TOULOUSE CEDEX. Téléph. (61) 40-22-82.

ÉDITIONS JACQUES LENAT
recherche REPRESENTANT EXCLUSIF et MULTICARTE PARIS ET PROVINCE.
Envoyer C.V. + photo : 6, r. Chanaron, 38000 Grenoble ou Tél. PARIS 278-24-91 pr R.-V.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH NORWICH, NORFOLK NR1 1LG
Cours intensifs d'anglais à tous niveaux.
Cours spécialisés d'anglais ; pour études scientifiques ; pour études commerciales ; pour secrétariat. Trimestres commencent septembre, janvier, avril. Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin et 16 septembre. Logement dans familles anglaises. A partir de septembre, préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » and « A » levels » pour l'anglais ; maths ; physique ; chimie et autres disciplines.
Ecrire A LTC SCHOOL OF ENGLISH (L.M.). Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd. Norwich Norfolk NRI ILG, Angleterre.

demandes d'emploi

TOURISME, LOISIRS, VOYAGES
CADRE 35 ANS
Expérience : organisation, études, créations, relations publiques, presse, aménagement.
Formation : sciences humaines, documentation.
Libre de suite.
Etudie toutes propositions.
Ecrire N° 79 953 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue de Réaumur, 75002 PARIS.

- J.F. 26 ans. - Licence de droit privé + I.A.E. + D.E.A. de droit maritime ;
- Anglais, Espagnol. Disponible immed. Etud. tte proposit. Mlle RICHARD, 11, rue André-Clément, 44100 NANTES.

2 Schweizermaedchen (27 + 25) suchen in Paris zwecks Erlernung franzoesischer Sprache Halbtagsstelle ab 1-4-78 im Hotelwesen, Kinderspital, Au-Pair Offerten unter Chiffre 731.795 M, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HME 35 ans à IDEES gestion, organisat., informatiq., rech. DIRECTION GESTION dans le domaine des loisirs ou ple sté à développer. GERARD DEWINTER, 6, r. du Camp des Canadiens, 92210 Saint-Cloud.

INGENIEUR 3 A autodidacte, 36 ans, spécial maintenance, mater. électronique et informatique, suivi de projets, anglais courant ch. post. Responsable de maintenance ou équiv. Ecr. VEISSIER, r. des Frères-Eeirls, 78510 Triel-s.-Sein.

Couple profess. (Hist.) retrait. *aimerait garder demeure histor.* (entret. même jardin.) organise et guide visites. Salaire indiff. Ecr. s/n° 79.940 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

représent. demande

J.H., 28 ans, REPRESENTANT ch. place stable. Ecr. 80.016 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 270-77-71.

autos-vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend SIMCA 1000, août 1971, 49.800 km., 2.580 F. Téléph. 630-21-05 heures bureau, 969-68-37 soir.

R 5 T. S., 1977, blanche, toit ouvrant, 3.000 kilom. 22.000 F. Téléph. 734-43-78.

8 à 11 C.V.

FIAT 132-S
1978, 6.000 km., bleu métallisé. PRIX NEUF 38.000 F., vendue 33.000 AV. GARANTIE. 474-08-07.

CHRYSLER 2L 1977
1re main, 12.900 km., brun métal. Garantie. Crédit poss. 747-48-90.

12 à 16 C.V.

Particulier, je vends ma
MERCEDES 280 S (W 116)
année 1973, très bon état, bleu métallisé, glaces électriques, intérieur cuir + en option radio F.M., cassette enregistr. Prix 43.000 F. Tél. h. bur. 246-16-71. Le soir 985-98-33.

+ de 16 C.V.

XJ12 JUIN 74 1re MAIN
Stéréo. Crédit. - 325-93-87.

BMW 633 CSI NEUF remise exceptionn. 161, r. La Fayette, 7500 PARIS. Téléph. 208-83-70.
Vds cse décès voiture électrique vte citadine 1976, 2 places, bon état, permis A. — Tél. 631-22-17.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

VENDS SALON LOUIS XVI Prix à débattre. Tél. : 824-66-86 le matin.

VIOLONS DE COLLECTION excellent état, vendu par partic. Téléph. : 589-84-73, après 19 h.

Animaux

Arrivage miniatures, divers garde, luxe, jeunes, adultes, 184, av. d'Italie. T. 588-76-99.

Particulier cède 4 chiots mâles yorkshires, LOF, vacc., tatoués, 4 mois. Téléphone : 424-52-83.

Antiquités

ACHETE antiq., meubles, tablx, bibelots. TTES EPOQUES, TS STYLES. TEL. : 233-20-86.

ACHETE pâte de verre, Gallé, Daum, Lalique, meubles 1900 et 1930 de 14 h. à 20 h. Tél. : 508-40-03.

Artisans

TRANSFORMAT. et AMENAG. d'appts, tous corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. central + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisines sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans, intérêt 5,50 %. Devis gratuit. Exécution rapide. Téléph. : 770-54-59 ou 770-86-32.

PEINTURE entreprise artisanale, tous appartemnets, burx, cages d'escalier, remise import. Téléph. : 464-35-27/036-64-05.

ARTISANS RÉUNIS se chargent de tous vos travaux d'aménagement et décoration **COORDINATION** et devis gratuit. **Tél. : 957-65-84**

Bateaux

Vends péniche type barge holland., 31 × 5 m, construction acier 1973, pavillon français, 2 moteurs Volvo, 70 ch., groupe Diesel 12 KVA 220 V, barre hydraulique, air conditionné, eau chaude/froide, tous volumes habitables, parfait état. Visible Côte d'Azur. Ecrire : BIGINI, Le Namouna, 06500 MENTON.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

Mathématiques modernes leçons particulières tous niveaux par jne profess. T. 633-77-49 matin.

Maths par prof. toutes classes initiation, informatique, possib. dom. et groupe. Tél. : 875-63-91.

Débarras

DÉBARRAS TEL. : 326-81-35.

Fourrure

Vends manteau pattes de vison, très belle façon, t. 46, double boutonnage, 4 500 F vu urgence. Téléphonez heures de bureau : 233-44-21, poste 316.

Except. vd mant. astrakan pl. peaux Afrique du Sud, col vison, t. 42, nf, jam. porté, 8 000 F., v. réelle 15000 F. Lapierre 033-93-40.

FOURRURES OCCASION DÉPÔT - VENTE EXCLUSIV. DE FOURRURE **GRAND CHOIX** VETEMENTS, PARFAIT ETAT *91, rue du Théâtre, PARIS-15e.* **Téléph. 575-10-77**

Institut de beauté

Jeunes Fmes enseignent-soins esthétiques, assure massage et relaxation. Téléphone : 543-04-37.

Instruments de musique

A vdre piano mécanique b. état. Antoine Bennoun, Montastruc, Cedex 1735, 31160 ASPET. Tél. : (15) 61-90-58-95.

Vds PIANO « ELCKE » Prix : 3 000 F. Tél. : 633-04-78.

Meubles

Particulier vend cause départ *magnifiques meubles de style* Louis XVI, travail à l'ancienne, table, chaises, buffet, argentier, panetière. Prix très raisonnable. Téléphone : 487-84-89.

A SAISIR meubles tr. b. copie d'ancien. Style Louis XIV, XV, XVI. Artisans part. à la retraite cède son stock. Atelier faubourg Saint-Antoine. Tél. : 343-16-20.

Photos

Faites photographier vos objets de valeur, les assureurs le recommandent, en cas de vol vous éviterez les contestations et faciliterez les recherches. Olivier CABON : 734-95-01, réf. auprès commissaire priseur.

Mat. de bureau

A vendre machines (Diezo) de reproductions de plans, de 4 KV *(séparation automatique)* et de 3 KV, 1 plieuse de plans (Darnay). Tél. : 020-35-14.

Moquette

RABAIS 30 à 60 % sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.
Maître RUCKEBUSCH
tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.
Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.
Une prestation hors du commun
5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des *Champs-Élysées* 720-02-97 / 78
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE *54-86-71* 77-42

Dîner dansant le 28 janvier avec le club des célibataires. Inform. - Inscription : 878-90-51.

WEEK-END DE NEIGE CLUB DES CELIBATAIRES Informations. Tél. : 878-90-51.

Venez danser dim. 15 h.-19 h. Le CARAMEL, 76, r. Rennes, Mo Saint-Sulpice, avec club des célibataires. Inf. T. 878-90-51.

Relaxation

RELAXATION une cassette de 60 minutes. 1re face : la relaxation yogique. 2e face : exercices à préparer le sommeil et à lutter contre les perturbations de la vie moderne 55 F. Franco à Fondation LM SAVART. 02500 - SAINT-MICHEL.

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16, PARIS.

Mme **DUMONTET** MARIAGES - discrétion 22 r. du 4 Septembre PARIS 2è - 742.63.44

Pour élargir votre cercle de relations et accroître le champ de vos loisirs : Ecrire ou Téléph. à AREL, 116, Chps-Elysées : 563-17-27.

Vacances Tourisme Loisirs

SKIEZ en ANDORRE Saporro 72 Pas de la Casa Principauté d'Andorre, louons à la semaine : appartements et studios tout équipés au pied des pistes ! Téléph. : 16 (078) 51094/51013.

TERRE SAINTE, EGYPTE, GRECE, ITALIE, ESPAGNE... 170 voyages culturels et religieux dans l'année : la Procure-Voyages, 80, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 329-72-40 Cor-SIP Voyag. (cat. grat. s/dem.).

Dans les Alpes du Sud plan d'eau d'Embrun, 15 km de la station des ORRES, à saisir studio 4 pers., plein sud meublé 33m2 + loggia Px : 135 000 F. TRANSIMO Téléphone : (92) 44-01-38.

UNITED KINGDOM STUDIES de Gosport ANGLETERRE
VACANCES ÉDUCATIVES pr les jeunes de + 18 a.
Pâques (2 semaines 1 110 F. Eté (3 semaines) 1 550 F. PRIX TOUT COMPRIS U.K.S., 132, r. Blomet, Paris-15e.

COLONIES VACANCES EN GRUYERE (SUISSE)
100 lits, libre juillet, août. Sports, 900 m. d'altitude. Oswald SCHUWEY CH 1637 CHARMEY.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

XII° FBG SAINT-ANTOINE CHARME ANCIEN POUTRES Ravissant duplex, aucun frais à prévoir, 160.000 à débattre. Me tél. pour R.-V. 828-26-25.

Prix sans concurrence quelques gds APPARTEMENTS neufs avec balcon. Disponibles de suite dans bel imm. sud-est. 15, quai de l'Oise (19°) (face canal)
4 P. - 84 m2 - 335.000 F
5 P. - 96 m2 - 406.000 F
Crédit 80 % assuré sur dossier. Pour visiter s'adresser de 14 h. à 19 h., au 21, quai de l'Oise, tous les jours sauf mardi, mercredi ou NOVIM. - Tél. : 720-14-15.

83, RUE DE LA FAYETTE Propriétaire vend ds imm. en rnov. appart 90 m2, 3 P., entrée, cuis., s. de bains, w.c., débarras, chauff. central. S/place vend. 27 et sam 28, de 10 h. à 18 h.

PORTE MAILLOT
RENOVATION
224, 226, 228, bd Péreire - 75017 PARIS
- Situation privilégiée : à deux pas de la Porte Maillot et du Palais des Congrès.
- 3 petits hôtels particuliers en rénovation.
- Grand standing.
- Du studio au 3 pièces duplex
- Rentabilité intéressante.

Visite : sur place jeudi, vendredi, samedi de 14 h à 19 h ou sur rendez-vous : 246.92.53.
MEUNIER PROMOTION 2, rue du Helder 75009 PARIS

16e Muette, immeuble ancien, 7, r. Duban, ch. central, s. bains, 4 p., tt cft, sur rue et cour jdin, 1er ét., 440.000 F. T. 224-02-86 ou s/pl. 15-17 h., sam., dim. lundi.

Exeptionnel dans PARIS prix ferme moyen 4.818 F m2. RESIDENCE L'ALPHÉE 21, quai de l'Oise - 19e, dans petit imm. neuf, sud-est, face canal, quelques beaux STUDIOS aux 4 Pces, av. balcon pour habitation ou location. BONNE RENTABILITÉ Crédit 80 % assuré sur dossier. Visite sur place, de 14 heures à 19 heures, tous les jours, sauf mardi et mercredi. ou NOVIM. - Tél. : 720-14-15

Investissement de choix, 11, rue de la Réunion - 20e, quelques APPARTEMENTS neufs à prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. STUDIOS à partir de 145.000 F. 2 Pièces à partir de 247.000 F. 3 à 5 P. duplex av. terrasses. Visite sur place, vendredi, samedi, de 14 h. à 19 h. ou NOVIM. Tél. : 720-14-15.

18e Butte-Montmartre, Bel imm., atelier artiste en duplex, entrée, cuis., bains, w.-c., v.o., ch. cent., 520-13-57. Haut ss/plafond 6 m. 180.000 F. S/pl., 1er ét., 13-15 h. Sam., dim., lundi, 5, r. Abbesses.

12°, RESIDENTIEL Dans bel immeuble briques, gd 3 pièces, tout confort, état neuf. 320.000 F, avec 40.000 F compt. + crédit. — 345-55-10.

PRES PLACE DES VICTOIRES Partic. à partic., appart. 120 m2, 4° étage, asc., clair. 690.000 F. Téléph. 508-88-19.

18°. Proxim. place J.-JOFFRIN, part. vd 4e étage, ascens., 5 p., 116 m², 2 portes pallières, 2 bns, cuis. équipée, imm. réc. standg. Téléph. 254-42-94.

BUTTES-CHAUMONT près parc, pier. de taille, beau 3 p., conft, gd séjour. 320.000 F. 202-87-09.

Près place des Vosges, pptaire vend magnifique appart. entièrement décoré, duplex, 250 m², av. terrasse, balc., 2 s. de bns, cuis. équipée, ascens. privatif, étage élevé. 2.000.000. 734-76-13.

Disponible de suite possib. achat sans gar. 21, boulevard Davout (20°) studios et 2 pièces dans petit imm. façade pierre. Prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. STUDIOS à partir de 142.000 F. 2 PIECES, 266.000 F. Visite sur place dimanche, lundi, de 14 heures à 19 heures, ou NOVIM. téléph. 720-14-15.

BUTTES-CHAUMONT. Bon imm 2 pces, entrée, cuis., w.-c., bns, soleil. 145.000. Gieri, 373-05-81.

Idéal placement immeuble 74. 2 p., 50 m², tt cft, 6° asc., vue dégagée, état neuf, park. ss-sol. Me Gallieni, 185.000 F. 373-05-81.

11°, AV. TAILLEBOURG Beau 2 p., tt cft, balc., 8e ét., vue. 310.000 F. Gieri, 373-05-81.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 à 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 hres à 18 hres, ou 227-91-45 et 755-98-57.

BEAUBOURG Dans imm. rénové, asc., v.-o. DUPLEX à partir 305.000 F. 770-73-77, le matin 522-95-20.

PAUL-DOUMER Ds imm. 1950, excellent standg, beau 4 p. + chbre service sur palier, parking en sous-sol, petits travaux à prévoir, 785.000 F. Vis. s/pl. samedi 28 de 12 à 16 heures, 65, av. Paul-Doumer. FRANK ARTHUR - 766-01-69

Métro LAMARCK 2 P., cuis., wc, bains. Refait neuf dans immeuble ravalé. PRIX : 170.000 F - 522-95-20

Avenue TERNES TRES BEAU STUDIO 43 M2 entièrement refait neuf. Cuisine équipée, bains, wc. 198.000 F. 770-73-77 le matin 522-95-20

BUTTES-CHAUMONT Très bel immeuble neuf. Living double + chambre tout confort 75 m2. Jdin privat. 45 m2. Park. Sur place : samedi 28, dimanche 29, 15 h à 17 h. : 9, PASSAGE GAUTHIER

PLACE DU TERTRE (près) Ds MAGNIFIQUE RESIDENCE AVEC PARC DE 4.000 M2 Luxueux appartements DE 25 M2 A 162 M2. Vis. s/pl. ven., sam., dim. de 14 à 19 h. 30, 22, r. Norvins-18° ou sur R.-V : 924-60-02

VILLIERS Propriét. vend studio tt confort, tél., bains, moquette. - 542-39-03.

BD BEAUMARCHAIS (près) Grand studio 34 m2, 4° s/jardin, tt cft, imm. récent. 139.000 F. Idéal placement. Samedi 14 h 30 - 16 h 30 : 11, rue du Chemin-Vert, ou 705-39-18

M° MICHEL-ANGE Bon imm. asc., chauff. central **STUDIO** entrée, cuisine, s. de bains, w.-c. PRIX INTERESSANT 38, rue POUSSIN - Sur jardin. Samedi, dimanche, 15 à 18 h.

MARAIS 10, rue Villehardouin Ce jour de 13 h à 19 h. DUPLEX PRESTIGE 4 P. Soleil. Très belle rénovation. Prix justifié. Sidav : 734-18-17 - 306 41-72.

17° 23, rue des FERMIERS Entrée, cuis., coin repas, bains, wc. 165.000 F. Créd. poss. Voir samedi-lundi, 10-18 h.

Paris Rive gauche

A saisir immédiatement 10, rue Ponscarme, Paris-13e. Quelques STUDIOS équipés dans petit imm. neuf, calme pour habitation ou location. BONNE RENTABILITE Prix fermes à partir de 153 000 F. Crédit 80 % assuré sur dossier. Visite sur place : jeudi, vendredi, samedi, lundi, de 14 h. à 19 h. ou NOVIM. T. : 720-14-15.

13e PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 100 000 F. JARDIN - VERDURE 4, r. JONAS, sam 14 h. à 17 h. ou rendez-vous 542-73-85 matin.

153, rue de l'Université. Très beau 3 PIECES 81 m2 + balc. dans imm. neuf. Etage élevé, Téléphone, parking. GEFIC : 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

13e limite 5e, immeuble 74, très beau 5 Pces 110 m2, loggia, plein soleil, excellent état, 5e ét. Sam. 13 h. 30 à 17 h. 30, 131, r. J.-d'Arc.

STUDIOS - CHAMBRES
10 m2 Emile-Zola 32.000 F
12 m2 Cambronne 38.000 F
19 m2 Emile-Zola 108.000 F
22 m2 Emile-Zola 135.000 F
28 m2 r. Babylone 230.000 F
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

P. VAUBAN **5 P.** 140 M2 SUPER CFT, dans très BEL IMM. PIERRE DE TAILLE entièrement rénové. — 734-93-36.

SÈVRES-BABYLONE Immeuble P. de T., 6 Pces, tout conft, 140 m2 (travx), 4e étage, ascens. Prix 1.000.000 F. Voir, 18, r. Grenelle, sam., 15 à 18 h.

Métro BIR-HAKEIM Imm. ravalé, vue sur stade, 2 PETITES PIECES, entrée, petite cuis., salle de bains, w.-c. Agréablement aménagé, téléph. PRIX INTERESSANT 17, bd de GRENELLE, samedi, dimanche, lundi, 15 h. à 18 h.

MONT. STE-GENEVIÈVE Très Gd STUDIO refait nf, poutres, cuis. équ., w.-c., bains. Dans imm. rénové, 250.000 F. 770-73-77, le matin 522-95-20.

R. GUYNEMER, 4e ét. 188 m2, emplact voitures, 2 ch. service, tt cft, vue impecc. - 705-24-10

CONVENTION - Imm. récent, standg, beau stud. 33 m2, calme, vue, balc., park, cave. Téléph. 250.000. T. av. 10 h : 233-02-27

LUXEMBOURG - Pptaire vend dans imm. XVIIe GD LIVING, CHBRE, cuis. équipée, bns, ref. neuf, 320.000 F - 306-82-08

Montparnasse - Pptaire vend atelier d'artiste, caractère, très calme, 60 m2 environ. Prix : 380.000 F - Tél. : 566-65-09

Carrefour Raspail-Montparnasse, pptaire vend magnifique atelier d'artiste très calme. Caractère exceptionnel. Imm. rénové 200 m2 en duplex. PX : 1.400.000 - Tél. : 734-76-13

F.-FAURE - RECENT 4 p. (séj. + 3 chbres), 2 bains, 4e ét., balc., bel imm., parking, plan parfait. 485.000 - 532-66-70

JARDIN DES PLANTES JUSSIEU, 2 P. 45 m2, confort. Bon imm. ORPI - 331-81-21

MONTSOURIS 10e étage Vue sur Paris **4 P.** 95 m2 + 30 m2 balcon, cuis. équipée, park., tél. 680.000 F. - 589-49-34.

100, r. de l'Université, Solférino **DUPLEX** Lux. 6 pièces, box (+ poss. 2 pièces, bains) ORIGINAL, CARACT. Ldi, mardi 12-17 h. ODE. 42-70.

CHOIX DE 2 PIÈCES
38 m2, Montparnasse, 266.000 F.
33 m2, Cambronne, 150.000 F.
24 m2, Volontaires, 120.000 F.
39 m2, Pte St-Cloud, 92.000 F.
Jean FEUILLADE : 566-00-75.

DENFERT-ROCHERAU 8, rue du Saint-Gothard, neuf grand 4 Pièces + terrasse. Sur place, tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

appartements vente

Région parisienne

BOURG-LA-REINE, part. vend 3 P. tt conf., chauf. cent. indiv. proxim. tt comm., école, R.E.R. Px 215.000 F. - Tél. 702-62-39.

SAINT-GRATIEN proche Enghien et forêt de Montmorency LES CYCLADES quelques APPARTEM. neufs avec vue sur le lac et la forêt. Disponible de suite. Prix fermes avec financement exceptionnel. PIC à partir de 9,25 %, 5 premières années. Visite sur pl. de 14 h. à 19 h. ou NOVIM. - Tél. : 720-14-15.

BRY-SUR-MARNE Petit immeuble avec jardin privé dans secteur résidentiel, proche R.E.R Le Bois des Chênes, angle avenue de Cherbourg et rue Bois-des-Chênes. Dispon. quelques APPTS neufs 2 Pces à partir de 185.000 F 3 Pces à partir de 315.000 F. Visite sur place du vendredi au lundi de 14 h. à 19 h. ou NOVIM. - Tél. : 720-14-15.

Part. à part., Me Robespierre, appt 4 p., 87 m², ds résid. calme, très dégagé, avec ou sans park. Téléph. 858-72-15.

Me Issy. Particulier vd studio, 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., w.-c., cave, téléph., 29 m², impeccable. 85.000 F. Téléphone 645-18-94.

23 minutes MONTPARNASSE **LES CLAYES-SOUS-BOIS** Beau 3/4 p., parf. état. Charges minimes. Soleil, park., cave, près gare, 169.800 F. Urgt. 460-31-22.

92 ASNIERES 1er étage près Place Voltaire entrée, 2 Pces, cuis., w.c., s. de bns, télé., débar. et cave. Prix intéress. G. SAFAR 227-25-83.

BOULOGNE près bois petit immeuble récent, pierre, tt confort, 4e ét., balcon, soleil. LIVING DOUBLE + 2 CHBRES entrée, cuis., s. de bains, tél. PRIX INTER. Park., 27, rue Fessart, dim., lundi, 14 à 17 h.

BORD LAC D'ENGHIEN Petite résidence dans Parc Splendide appartement 107 m2 + LOGGIA 24 m2 Bruno Rostand, 4, av. Opéra, 75001 Paris. - Tél. 296-01-25

PANTIN dans imm. neuf standing STUDIOS disponibles avec cuis. équipée, cave, parking. Prix ferme moyen 137.000 F. Résidence BEAUREPAIRE 61, rue Gutenberg. Sur place tous les jours sauf mercredi, 14 h. à 19 h. ou NOVIM. Tél. 720-14-15

PART. VEND A **NEUILLY-PLAISANCE** 3 min. R.E.R., beau 4 pces (tout conft, grd balcon) dans petit immeuble récent (an. 73) au 4e étage avec ascenseur. 250.000 F. Tél. h. bur. 246-16-71 et le soir 135-18-33

COURBEVOIE en face de Neuilly ds imm. neuf jamais habité. **5 PIÈCES** 103 m2 + balcon, parking et cave, séjour dble, 3 chambres sur jard., 2 sanitaires, placards, tt cft, vis. sur pl. ce jour de 14 à 19 h. 125, bd St-Denis, Tél. 789-40-92 et tous les jours heures bureau FRANK ARTHUR - 766-01-69

CROISSY-SUR-SEINE cadre except. dans petit imm. caractère, APPT 3 P. PPALES 83 M2, sanitaires. 270.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

SAINT-MANDE près bois Me Porte-Dorée, imm. récent **5.800 F** le M2 tt cft **GRAND LIVING +** salle à manger 3 chbres, ent., cuis., salle de bains, tél., 6e ét., balc. s/jard. 49, rue Jeanne-d'Arc, samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

Vincennes : 19, r. Louis-Besquel Prox. Château - Vue Bois **3 P.** 75 m2, calme, Soleil. Sam.-lundi, 12-17 h. ODE. 95-10.

NEUILLY Dans bel imm. pierre de taille 2e étage sur rue. Soleil. Balcon **GD 5 P** Salon, s. à m., 3 chambres, belle cuisine, 2 s. de bns, 2 wc, moquette, tout confort ENTIEREMENT RENOVE FINITIONS A VOTRE GRE + 2 chbres de service **PRIX 895.000 F** Visite samedi-lundi, 13 à 18 h : 24, rue de CHARTRES ou 292-29-92

BOULOGNE **DECORATEUR** renommé vend **SON** APPARTEMENT meublé et installé sur 93 m2, jard. hiver, 2 park. Px 530.000 F. Vis. s/place sam. et lundi : 7, r. Neuve-St-Germain, entrée 105, r. du Point-du-Jour. Tél. 830-21-07.

LE PECQ Part. vend APPT 4-5 pièces 87 m2, prox. écoles, commerces, piscine **250.000 F + C F.** Téléphone : 645-11-62

COURBEVOIE A SAISIR ds imm. standing p. de taille 76 TRES BEAU 4 P. DECORE entr., dble liv., 2 ch., 2 s. de bs, penderies, balc., park., interph., tél. Px 465.000 F. Tél. 387-16-55.

Province

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL Studio dep. 145.000, av. 29.000, 2-3 p., rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles 75016 PARIS - 524-66-87

Urgent - Propriétaire vend directement dans un vieil imm. du Vieux Nice, 2 p., confort, 50 m2. Prix total : 100.000 F. Ecr. : M. Achille LADURELLI, 12, rue Blanche, 75009 Paris

CANNES - Montfleury, 18 min. Croisette, part. vd 2 P. + terrasses, ds résid. gd luxe 1977, parc et pisc. priv., tenn., patin. 380.000F. Tél., Paris : 580-08-40.

TOULOUSE, près Fac Rangueil, vds appt F5, gdes pces, vue dég. Cond. int. M. Cavey (62) 05-43-86.

appartem. achat

Rech. appartements 1 à 3 p., urgent, Paris, préférence rive gauche. Ecrire : LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

PARTICULIER dispos. FONDS COMPTANT, achèterait APPARTEMENT 50 m2, libre. 14e Nord ou 15e près métro PASTEUR ou VOLONTAIRES. Ecrire HAVAS 90000 BELFORT N° 42260

RECHERCHONS Appts 1 à 5 p. Rive gauche, 16e, Boulogne, Neuilly. Réalisation rapide aux meilleures conditions. PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse, 75006 Paris Téléph. : 322-11-68

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour RV : Gieri, 373-05-81

appartements occupés

Part. ach. appt 5-7 p., confort, occupé ou viager Paris. Hervas, 70, bd. Soult (12e) - 345-58-15 HB

immeubles

HOPITAL TROUSSEAU Ds imm. récent. LOCAL 300 m2. Rapport 110.000. Px intéressant. 504-22-56 ou 522-95-20.

13e RUE BOBILLOT, bel imm. pierre de taille et brique Rez-de chaussée + 6 étages avec APPTS et commerce. RAPPORT 56 000 F. T. : 522-95-20.

SOCIETE IRANIENNE D'INVESTISSEMENTS recherche RIVE GAUCHE immeubles libres ou occupés REALISATION IMMEDIATE PAIEMENT COMPTANT. Ecr. à n° 5.412, SPEAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux, q. fr.

Proximité Bois de Vincennes, société propriétaire vd très bel imm. briques R. + 6. Asc., ch. central et eau chaude imm. En finition de restauration. Equipements et matériaux premier choix. Divisé en STUDIOS et 2 P. Placement de haute qualité et sûr. 188, rue Diderot, de 10 hres à 19 hres, ce jour.

constructions neuves

à Fontainebleau
la Résidence du Carmel

Dans 4 petits immeubles bien construits et bien situés (à 500 m du Château et de la Forêt). Il reste quelques studios et appartements (1 à 5 pièces)

PRIX FERMES ET DEFINITIFS

Venez visiter l'appartement témoin : de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf mercredi). Le samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

8 Bd Gén. Leclerc 77300 Fontainebleau - Tél : 422.02.36

Bon à envoyer à FINERCO 19 rue de la Michodière 75002 PARIS. Tél. 742.45.69.

Je désire recevoir votre documentation gratuite.

NOM ....

ADRESSE ....

Nombre de pièces souhaitées ....

M1

ERMONT DANS PETIT IMMEUBLE TERMINE EN PIERRE DE TAILLE IL RESTE QUELQUES APPARTEMENTS de 3, 4, 5 pièces avec balcon sur jardin à partir de **3.500 F LE M2** Réalisat. de HAUTE QUALITE Pièces spacieuses, balcons, boxes isolation et chauffage tout électrique
— à 20 min. de l'Etoile par l'autoroute.
— A 15 min. gare du Nord.
VISITE et RENSEIGNEMENTS
— sur place de 14 h. à 18 h. sauf le dimanche.
Résidence LES FLORALIES TEL. 959-89-02 15, rue du Maréchal-Foch 95120 ERMONT de 8 h. à 12 h. Tél. 754-35-92 REALISATION SOGEBREY 2, pl. d'Aligre, 75012 PARIS

MEUDON-BELLEVUE Résidence « Les Balysis » APPARTEMENTS de QUALITÉ. studio 30 m2, 4 pièces 95 m2, 5 pièces 122 m2. Prix moyen pondéré 6.100 F le m2 ferme et définitif. Habitable immédiatem. APPT TEMOIN, s/place. : sam., dim. 14-19 h., semaine 18-20 h., 34, av. Gallieni. Tél. 027-14-13. Réalisation et vente : COCIM. Marc Fleury SARL. T. 387-84-30 35, r. de la Bienfaisance, Paris.

fonds de commerce

Cause maladie, vends fonds ambulancier, taxi, funéraire à Toulouse. Téléph. (61) 42-93-02.

bureaux

CITE D'HAUTEVILLE 163 m2 bureaux :
— loués 43.500 F H.T. annuel,
— à vendre 465.000 F.
Ecrire : CREHANGE 17, rue Chaptal, 75009 Paris

Domiciliation R.C.-R.M. Constitution S.A.R.L. Secrétariat téléphonique Télex bureaux - 770-16-80

viagers

Les meilleures conditions **FONCIAL VIAGER** 19, bd Malesherbes, 266-32-35 38 ans d'expérience. Caisse de garantie indexation. Etude discrète et gratuite.

Vendez rapidement en viager Conseil, expertise, indexation gratuit. Discret. Etude LODEL, 5, bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.

VALL. CHEVREUSE 100m RER villa 7 p., gar., jdin 600 m2. LIBRE 1er décès 115 000 F + 1 500 F rente. LODEL 700-00-99.

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation. Garanties. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH IMMEUBLE GRAND LUXE Loyer mensuel + charges. 2 pièces sur AVENUE FOCH, parkg compr. à partir 3 500 F 2 PIECES, park. compris avec GDE TERRASSE : 5.000 F. 3 PCES 4.500 F; 4 PCES 8.500 F. Sur place, de 14 h. à 18 h. Entrée : 122, AV. MALAKOFF.

Près NATION A louer petit 2 p., kitchen., s. de bains. Ensoleillé. 750 + ch. Téléph. : 770-22-50

Région parisienne

Le PARC du BORD de l'EAU 23, RUE DELIZY - PANTIN **LOCATIONS** DANS PARC DE 25.000 M2 2 et 3 PIECES GD STANDING avec parking et cave. A partir de 1.260 F + charges. Visite tous les jours, sur place. Téléph. : 843-64-96 et 636-97-47

CRETEIL-Préfecture LES PHILIPPINES Immeuble neuf de standing. Jamais habité, du studio au 5 pièces. S/place tous les jours de 14 h. à 19 h. sauf mardi et mercredi. Téléph : 207-09-02 ou NOVIM : 720-14-15.

ST-GERMAIN-EN-LAYE R.E.R. dble liv., 2 ch. 85 m2, stdg, tél., cave, parkg, calme, soleil, 2 200 + ch. T. 973-18-25 ou 926-13-12.

APPARTEMENT A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE) 4 pièces 90 m2, loyer 1 304 F, charges 313 F. 5 pièces 105 m2, loyer 1 514 F charges 375 F. S'adresser au gardien 1, avenue Nationale MASSY. Téléphone : 920-48-90-920-48-92 ou 920-48-91, le matin.

NEUILLY NEUF, 5 P., TEL., BALC., CHBRE DE SERV. 2 BOX. 5.350 F. 073-20-87.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche VILLAS, PAVILLONS pr Cadres. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

villas

VAR - FAYENCE **DOMAINE DE LA TOUR** Maisons provençales avec jardin en bordure du bourg. Grand standing. Prix de lancement jusqu'au 31 mars 1978. de 260.000 à 370.000 F. AG. PARIS - PROVENCE - FAYENCE. Tél. : (94) 76-03-87.

LANDES 10 km océan, sur 1 ha. Villa récente, 5 chambres, vaste séjour, cuis., 2 s. bains, garage, piscine, dépendances 120 m2. Pierre Latour, 21190 Meursault

CARRIERES-SUR-SEINE rue vaucanson (face stade Houilles) reste 2 villas neuves 6 et 7 p., cft électriq., jdin clos, 466.000 F et 488.000 F. Livrables de suite. S/place sam., dim. 14-19 h ou sur R.-V. Agence de la Plaine, Téléph. : 913-29-19 et 913-58-06

28' SAINT-GERMAIN 35' SAINT-LAZARE Piscine et 2 tennis à proxim. BELLE VILLA 7 p. 180 m2, gd séj., chemin. feu de bois, 2 bns, cuis. équ. Jardin planté arbres anciens. Sur 1.280 m2. 700.000 F. CABIN. IMMOBILIER FOCH. 69, av. Foch. 78100 St-Germain Téléph. : 963-22-27 et 973-21-51

GARCHES VILLAS NEUVES ILE-DE-FRANCE ds nid de verdure 5 min. gare récept. 90 m2, 5 chbres, 4 bns, S. de jeu, gar., jard. 1.000 m2 Katz. Gare Garches. 970-33-33

pavillons

78 COIGNIERES Sans agence. Société vend directement ses derniers pavillons 5 et 6 pièces. Disponibles de suite. (366.000 F à 489.000 F.) Terrains jusqu'à 850 m2. Prêts spéciaux. Taux intéressant. Tél. : Mlle WAND, 14 h. à 18 h. Dimanche et lundi : 062-73-07 et mercredi : 233-77-40.

A 1 h. 30 de PARIS, près AMIENS (80), pêche, chasse, sur 400 m², BEAU PAVILL., séjour, feu de bois, 5 p., sous-sol complet : 310.000 F. Tél. 973-21-51.

SARTROUVILLE 3 mn. gare. Centre ville, quartier résidentiel, pavillon sur petit terrain, construction meulière et brique, comprenant sous-sol complet, rez-de-ch., entrée, salon, s. à manger 16 m2, cuis. 12 m2, petit bureau, w.-c. 1er ét. : 1 chbre 16 m2, 1 chbre 14 m2, cabinet toilette, s. d'eau, chbre mansardée 10 m2, tt cft, chauff central mazout, état impeccable, garage. Prix : 450.000 F. S.A. AENCE MODERNE : 914-55-18.

maisons individuelles

EXCEPTIONNEL Part. à P., vds maison briarde dans charm. village, 50' Paris. Tout conf., cuis., séj., atel. art. Poutr. apper. 5 ch., loggia, gar., jard. 500 m2. Prix : 400.000 F. Téléph. : 435-93-23, le week-end

maisons de campagne

FORET de LYONS 100 km PARIS MAISON NORMANDE à rénover 5 pièces, cellier, gar., vaste grenier (grande surface habitable), jardin 2.600 m2, calme, jolie vue. Prix 265.000 F avec 54.000 F. AGENCE NORMANDE 50, r. Cappeville, 27140 GISORS TEL. : (32) 55-20-01

manoirs

AUTHENTIQUE MANOIR SEIGNEURIAL, site protégé AFFAIRE TRES GDE CLASSE **A 13** VERNON, 72, av. Paris Tél. 16 (32) 51-19-19

fermettes

Vallée du MORIN. 100 km. Paris fermette CHAMPENOISE entièr. restaurée, poutr., chem., source, tt cft, tél., 5.000 m² terrain. Prix 380.000 F Tél. 929-08-64

Part. à Part. vd PROPRIETE Noirmoutiers Ctre, 700 m. mer, 4 chbres, séj., cuis., s. bains, wc, gar., communs. Px 400.000. Tél. le soir : 931-05-06.

chalets

STATION SKI PRA-LOUP-LA FOUX-D'ALLOS, PARTICULIER VD CHALET SUPER-DELTA, A ALLOS. PRIX 250.000 F. — Ecrire Havas 91.404, Marseille.

domaines

REG. BELLAC (87) Partic. vend Propriété 100 ha. Entièrem. close. Trav. par riv. Libre de locat. Elevage ovin 400 brebis. Possibil. acquérir important élevage de lièvres. Maison maîtres 7 p. Tout conft. 2 maisons de fonct. 3 granges. Ecr. M. GALLAND, 7, r. Saint-Barthélemy, 77 MELUN ou tél. (1) 439-20-79 après 20 heures

villégiatures

En Roussillon : à PORT-BARCARES, mer, soleil et loisirs, louez à la semaine votre appartement neuf tout équipé. Documentation gratuite, Port-Barcarès Vacances, 66420 PORT-BARCARÈS.

Cannes, bord mer, locations meublées. Ecrire DULIEU, 90, boulevard E.-Gazagnaire.

BOURG-LA-REINE près Métro et commerc. Styl hôtel particul. Excellent ét. 7/8 pièces. Charmant jardin Conviendr. profession libéral G. MONTARRON. ROB. 34-

LE VESINET 100 m R.E.R. VILLA ANCIENNE parfait état, séjour s/terrasse, 3 ch., bureau, 3 d bains, cuis., office, gd sous-so tout confort, garage. Conviendr profession libérale. Jardin clo AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

PTES VEXIN 32 km Paris - Villa, hall, 6 p dressing, lingerie, bibliothèque cuis., bains, w.-c., chauff. cent gar. 1.000 m2 terrain, gare, éco les, ts commerces. Px 365.000 **ACB** 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

ST-GERMAIN 3 km R.E.R. S/1.300 m2 plein sud, parfait état, séjour cheminée, 4 chambres, 2 bain 730.000 F. IMMRES - 966-11-9

terrains

SOCIETE IMMOBILIERE recherche TERRAINS, PROPRIETES pour réaliser lotissements. Association possible. Ecrire à : 533 VOX, 28, rue de Châteaudun, 75442 Paris-9e, ou tél. 225-07-

CRETEIL, 500 m², 225.000 F GIF-SUR-YVETTE, 1.000 m², 320.000 F. Téléph. 584-00-24 ou 925-20-18.

SOLOGNE à Vendre Terrains viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et boi rivière, également terrains po création étangs. Téléph. matin de 9 h à 11 au 15-16 (38) 35-00-58

ENGHIEN ET LIMITES RECH. PROPRIÉTÉ OU TERRAIN. 417-02-91

propriétés

VEND MAISON LIBRE bourg 25 km de BLOIS comprenant : magasin, bureau salle à manger, 2 chambres grenier; cave, dépendances. Travaux intérieurs à prévoir Prix intéressant. Téléphone : (54) 79-23-90.

LE VESINET quart. résid., par vend propriété 130 m2 habi sur 2 étag., 6 P. + cuis., s. d bains. Sur terr. 2.000 m2 - pavill. gard., 2 P., cuis., s. d bains, garage 2 places. PRIX : 1.300.000 F. Tél. Soir repas 976-38-82.

60 KM PARIS (Yvelines) Suite accident vend Propriét construction 1976. - 450 m d'habitation, terrain boisé. 33.300 m2, piscine, chenil. Px 1.200.000 F. T. 790-01-11. week-end - 485-03-72.

LANGUEDOC. Propriété 19 ha (14 ha rési. 10 à 20 a.). Mas vast. bât., ruisseau : 500.000 F Jean-Brunet, 34450 Vias-s/mer

PÉRIGORD BELLE MAISON DE MAITRE ancienne, restaurée toit., murs ombr., prox. bourg, ter. 2.600 m² zone protégée 3 ha, 350.000 F TRES BEAU TERR. + DE HA arbres, vue, 65.000 F. ANCIEN PETIT CHATEAU, tou ronde, 17 ha, 700.000 F. DOCUMENTATION SUR DEM PROPINTER S.A., B.P. 33 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75

SOLOGNE à Vendre Terrains et Territoires de 4 à 100 HA avec possibilité creat. Etangs dont certains constructibles. Tél. matin 9 h. 30 à 11 h., au 15-16 (38) 35-00-58.

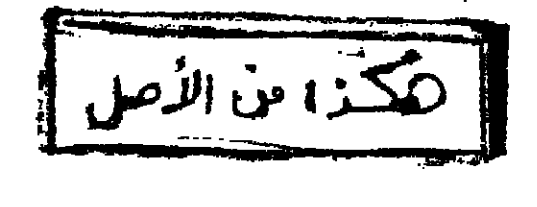
BORD MARNE Magnif. propriété 9 p., cuis., tt cft, garages, dépend., piscine, 3.500 m2 terrain clos murs non inondable, sortie bourg, ttes commodités. 700.000 F. **ACM** 14, r. du Pot-d'Etain. MEAUX - 434-01-66 ou PARIS : 887-43-40.

RAMBOUILLET Centre. Maison bourg., entrée, séjour dble + 7 p., cuis., bains, cab. toil., grenier amén., ss-sol, gar., dépendances. 2.825 m2 terr. Prix 685.000 F av. 137.000 F cpt. **AVIS** 14, rue Raymond-Poincaré, RAMBOUILLET. 483-05-97

GISORS (près) charmante maison ancienne entr., séj., cheminée, poutres, cuis., 2 chambres, salle d'eau, parfait état. Jardin, ombrages, 1.700 m. - Prix 290.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubourg Cappeville GISORS TEL. (16-32) 55-06-20.

481 PROPRIÉTÉS De la fermette au château. Autour de Paris : 0 à 120 km. **PPTE** 150 km de Paris, sortie bourg, hall, séj., salon, cuis. office, bains, w.-c., 4 ch., dép. gar., cave, verg. 5.100 m, chf. cent. UNIQUE : 235.000 F av. créd. 90 %, THYRAULT 89170 St-Fargeau. 16 (86) 74-08-12.

LAMORLAYE 35 km Paris. Belle propriété p. de taille, vaste séj., cheminée, chbre, cuis., bains, w.-c., ss-sol total, chauff. central, gar., parc 1.700 m2 clos. Gare, ts comm. Prix 320.000 avec 64.000 F cpt. **ACB** 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94/29-10.



Le Monde économie-régions

A PROPOS DE...

LE REDRESSEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES

L'usager ou le contribuable ?

M. Raymond Barre a signé, le jeudi 26 janvier, les contrats d'entreprise qu'Air France et les Charbonnages de France viennent de négocier avec l'Etat et qui fixent, pour les trois années à venir, les objectifs financiers de ces entreprises publiques. Le premier ministre a confirmé l'intention du gouvernement d'établir, en 1978, des contrats de programme avec E.D.F., la S.N.C.F. et la Compagnie générale maritime.

Dispendieuses entreprises publiques ! Les compensations qu'à des titres divers l'Etat leur verse ne cessent de s'alourdir : 12,9 milliards de francs en 1973, 29,5 milliards en 1978 dont 14,2 milliards pour la seule S.N.C.F. En cinq ans, une augmentation des concours budgétaires en francs courants de... 128,7 %.

Conscient que la réussite de son plan de redressement économique passait notamment par le rétablissement de l'équilibre financier de ces entreprises, le gouvernement a voulu enrayer cette hémorragie de crédits publics. La signature de contrats de programme lui est apparue comme un bon moyen de remettre de l'ordre dans les comptes des sociétés nationales.

Grâce à une « codification » de droits et obligations de chaque partenaire, l'Etat s'évite, désormais, de subventionner aveuglément les entreprises publiques, jusqu'alors engagées sur les chemins de la facilité. Il escompte que cet effort de « clarification » se traduira, finalement, par un certain désengagement financier.

A en croire le premier ministre, les entreprises publiques sont appelées à devenir des entreprises au sens fort du terme, c'est-à-dire jouissant de leur pleine liberté commerciale et tarifaire. Reconnaissant le poids de ses sujétions sur le bilan des sociétés nationales — l'Etat a versé, en 1977, 3,5 milliards de francs à la S.N.C.F. pour insuffisance tarifaire, — le gouvernement prône, aujourd'hui, le *retour à la « vérité des prix »*. Comme un leitmotiv.

Pour les responsables des entreprises publiques, *« qui dit vérité des prix, dit hausse des tarifs »*. C'est, à leur avis, la condition *sine qua non*, d'un véritable assainissement financier et d'une authentique autonomie de gestion. Ainsi, la S.N.C.F. évalue-t-elle à au moins 15 % le « retard » de ses tarifs.

N'y a-t-il pas ainsi quelque *paradoxe à parler de vérité de* prix en période d'austérité budgétaire ? En réalité, pour les *pouvoirs publics, ce rappel des* grands principes du libéralisme ne peut avoir aucun effet pratique. *« Les sociétés nationales qui vivent dans un secteur concurrentiel* (les Charbonnages ou Air France, par exemple) *ne pourront pas, pour des raisons de stratégie commerciale, relever sensiblement leurs tarifs. Elles devront se plier aux lois du marché, faute de quoi elles perdront leur clientèle »*, affirment-ils.

Quant aux sociétés nationales (comme la R.A.T.P. ou l'E.D.F.) qui vivent en position de monopole et assurent un service public, elles sont obligées, pour des raisons sociales, de préserver avant tout les intérêts des usagers.

Au demeurant, le « comité interministériel d'orientation des entreprises publiques » veillera à ce que l'action des unes et des autres ne compromette en rien la politique économique générale du gouvernement.

C'est dire que le retour à la *vérité des prix est illusoire. C'est* dire aussi que l'Etat n'a pas fini de payer pour ses entreprises *publiques, mais que*, désormais, grâce à la signature de contrats de programme, il devrait le faire avec davantage de clarté. Ce n'est déjà pas si mal.

JACQUES DE BARRIN.

LA C.G.T. CONFIRME L'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION LE 21 FÉVRIER

Le secrétaire général de la C.G.T., M. Georges Séguy, a confirmé, jeudi 26 janvier, à France-Inter, que sa confédération avait décidé de prendre *« une initiative particulière »* en organisant, le 21 février, une journée nationale d'action sur le thème de l'emploi, comme *le Monde* du 25 janvier l'avait annoncé dans sa dernière édition.

Au cours de la réunion de travail, mardi 24 janvier, de délégations C.G.T. et C.F.D.T., sans la présence des secrétaires généraux, la C.G.T. avait prévenu la C.F.D.T. en insistant sur le fait que cette *initiative ne remettait pas en* cause mais s'ajoutait aux actions décidées en commun dans certaines branches.

En fait, la C.G.T., qui souhaite aboutir à une coordination des luttes et à une expression massive du mécontentement des salariés avant l'ouverture officielle de la campagne électorale, ne veut pas brusquer les fédérations C.F.D.T. qui sont hostiles à une journée nationale interconfédérale, *mais se sont déclarées* prêtes à participer à des actions régionales.

Le souci de la C.G.T. de maintenir ses liens avec la C.F.D.T. est également apparu au cours de la réunion de mardi. L'objectif des deux centrales est de dresser une liste de leurs convergences sans rechercher à tout prix l'élaboration d'une nouvelle plate-forme commune, bien que la C.G.T. soit favorable à cette formule.

● *E.G.F. : la direction propose une remise en ordre de la grille des salaires* qui, en masse salariale, représenterait une majoration de 0,80 % mais bénéficierait surtout aux bas salaires : + 9,9 % du point de la grille pour un ouvrier ; + 5,2 % pour un agent de maîtrise ; + 2,5 % pour un cadre. Cette proposition *qui a été* faite aux syndicats, mercredi 25 janvier, sera de nouveau examinée *le 8 février*.

● *Pas de chômage partiel chez Cockerill.* — La direction de l'usine sidérurgique de Rehon (Meurthe-et-Moselle) qui avait annoncé quatre jours de chômage conjoncturel en janvier, vient d'annoncer que cette mesure est annulée en raison de la reprise des commandes.

MALGRÉ UN RALENTISSEMENT RÉEL DE L'INFLATION

Des tensions subsistent sur les prix de l'alimentation

Commentant la très faible hausse de l'indice des prix en décembre, M. Robert Boulin a déclaré :

« La hausse des prix marque actuellement un net ralentissement. L'indice n'a augmenté que de 0,4 % en novembre et de 0,3 % en décembre, alors que, au milieu de 1976, la hausse atteignait 1 % par mois. Obtenus sans recours à des mesures artificielles telles qu'un blocage général, ces indices témoignent d'une amélioration profonde, notamment en matière de rémunérations. Dès maintenant nous pouvons dire que notre pays a franchi une étape importante dans la réduction de l'inflation. »

Répondant à des questions au cours d'une interview sur T.F.1, M. Raymond Barre a insisté sur l'amélioration de la tendance : *« Au cours de l'automne 1976, la tendance était à une hausse des prix de 13 % ; depuis juillet elle était de 7 % et depuis octobre elle est de 6 %. C'est le résultat d'une politique soutenue par l'ensemble des Français et je voudrais les en remercier. »*

M. Barre a ajouté : *« Je n'ai jamais pensé que de bons indices suffiraient à provoquer un impact électoral. »*

Si l'évolution des prix marque incontestablement un ralentissement depuis deux mois, il est pour le moins optimiste d'en déduire que la tendance est à une hausse annuelle de 6 % l'an. Au cours des trois derniers mois, le rythme annuel de l'inflation a été de 5,7 % l'an. Mais à l'évidence les très bons résultats de novembre et décembre ne sont pas significatifs de la tendance profonde.

Dans le domaine de l'alimentation, par exemple, on constate de *fortes hausses et des baisses aussi* accentuées. Or, si les baisses risquent de ne pas se reproduire *(taxation du veau, baisse du café*, vente à prix réduit, à Noël, du beurre stocké, tec.), les augmentations, elles, *risquent de se poursuivre*, notamment sur la viande, le poisson, le vin, les fruits. L'évolution des prix de l'alimentation pourrait donc réserver de mauvaises surprises. Dès le 1er février — et notamemnt pour tenir compte de la dévaluation du franc vert, — les produits laitiers vont augmenter. Le *Bulletin officiel des services des prix* du 25 janvier indique que les prix des fromages frais (yaourts, crème fraîche, fromages frais...) augmenteront de 6,6 % au 1er février, cette hausse étant la seule prévue pour 1978. Le B.O.S.P. indique également que les fromages fondus augmenteront de 6 % en deux étapes : 3 % le 1er février, 3 % le 1er avril.

Quant aux prix des produits manufacturés, leur évolution risque d'être assez forte au cours des prochains mois (6 à 7 % l'an *à la production*), *comme le montrent* les réponses faites par les industriels, à l'INSEE. Ce qui est *cohérent avec la volonté du gouvernement* de voir les profits des entreprises se reconstituer.

Pour ces diverses raisons, la tendance réelle semble plus proche d'un taux annuel d'inflation de 8 % que du rythme de 6 % enregistré au dernier trimestre 1977 et qui reflète en partie la conjonction d'un certain nombre de circonstances *favorables* mais non durables. — AL V.

● *Les perspectives de production des industriels français se sont améliorées en janvier, indique* l'INSEE au vu de sa dernière enquête mensuelle réalisée auprès de deux mille deux cents chefs d'entreprises. Ces perspectives *« font attendre pour la première fois depuis un an une légère progression de l'activité »*, écrit l'INSEE, dont l'enquête montre que les stocks de produits finis qui étaient jusqu'à présent jugés trop élevés se sont partiellement dégonflés, et que les carnets de commandes en provenance de l'étranger s'améliorent. L'INSEE n'en souligne pas moins *« la médiocrité du climat général »* des affaires (en décembre, la production industrielle aurait baissé) et le risque de voir les prix industriels augmenter un peu plus vite qu'ils ne l'avaient fait ces derniers mois.

La hausse des prix de détail en France en décembre (en %)

	EN 1 MOIS (déc. 1977 comparé à nov. 1977)	EN 6 MOIS juin 1977) comparé à (déc. 1977	EN 1 AN (déc. 1977 comparé à déc. 1976)
ENSEMBLE	0,3	3,8	9
ALIMENTATION	0,1	4	11,9
Produits à base de céréales	s. ch.	6,1	9,4
Viandes de boucherie	0,5	5,9	9,4
Porc et charcuterie	0,4	4,4	8,8
Produits à base de viande, volailles, lapins	0,9	6,5	9,2
Produits de la pêche	0,8	5,9	15,2
Laits, fromages	0,2	2,7	7,3
Œufs	3,8	15,2	5,9
Corps gras et beurres	— 5,1	— 4,8	2,6
Légumes et fruits	0,1	3,5	18,8
Autres produits alimentaires	1	6,8	16,3
Boissons alcoolisées	0,7	4,4	10,2
Boissons non alcoolisées	— 2,4	— 5,3	27,8
PRODUITS MANUFACTURES	0,4	3,7	7,4
1) Habillement et textiles	0,7	5,7	9,5
2) Autres produits manufacturés	0,3	3,2	6,7
Meubles et tapis	0,5	3,3	7,4
App. ménagers électriq. et à gaz	0,3	2,9	4,8
Savon de ménage, détergents	0,3	3,3	4,9
Photo, optique, électro-acoust.	0,2	2,4	3,6
SERVICES	0,2	3,7	8,6
dont : hôtels, restaurants, cafés, cantines	0,3	4,3	10,4

FAITS ET CHIFFRES

Administration

● *Nominations à la Cour des comptes.* — Sur proposition du ministre délégué à l'économie et aux finances, le conseil des ministres du 25 janvier a nommé conseiller maître à la Cour des comptes MM. Rodolphe Metzdorf, conseiller référendaire, Jean Chevagny, conseiller référendaire ; Jean Bergeras, conseiller à la cour d'appel ; Gaston Ramel, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances ; Jean-Gabriel Brunel, *inspecteur* général de l'économie nationale, et Pierre Sanner, inspecteur général des *affaires d'outre-mer*.

Artisanat

● *M. Francis Combe* a été réélu, pour trois ans, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (A.P.C.M.) le 26 janvier. Il a obtenu 75 voix sur 95 votants. 95 chambres des métiers sur 102 ont participé au vote. *M. Francis Combe, dont c'est* le troisième mandat, est président de la chambre de métiers interdépartementale des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise. Il est également président de la Confédération nationale de la boulangerie et de la boulangerie-pâtisserie.

Conflits et revendications

● *Grève des remorqueurs au Havre.* — Les officiers des remorqueurs *Les Abeilles* du port du Havre se sont mis en grève, pour une durée illimitée, jeudi 26 janvier. Ils ont cessé le travail à cause du refus de la direction de prendre des engagements précis à propos de leurs revendications qui portent sur une augmentation des salaires, l'aménagement des congés et l'octroi d'une *prime de fin d'année*.

Emploi

● *Lip : ultime prolongation des allocations ASSEDIC.* — Les ouvriers de l'usine de Besançon licenciés au début de l'été 1976 pourront percevoir les allocations de l'ASSEDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) jusqu'au 15 février prochain. Il s'agit là d'une *« ultime prolongation »*, indique la commission paritaire de l'ASSEDIC du Doubs-Jura, réunie le mardi 24 janvier. Le 15 février, les quelque six cents ouvriers de Lip qui occupent leur entreprise depuis le 3 mai 1976 ne bénéficieront plus que de l'aide publique.

● *Le système de cautionnement des entreprises de travail temporaire.* — Un nouveau développement vient d'intervenir dans la crise qui secoue les entreprises de travail temporaire où une scission s'était déclarée fin décembre à propos du système de cautionnement des adhérents (*le Monde* du 30 décembre). M. Claude Deroure, président de l'Union nationale des entreprises de travail *temporaire, syndicat patronal*, a annoncé, le mercredi 25 janvier, l'instauration du nouveau système de garantie directe par les banques.

Désormais, l'UNETT exigera de *ses membres* soit d'adhérer à la SOCAMETT (Société de caution mutuelle des entreprises de travail *temporaire*) — dont le président est M. Michaël Grunelius, gérant de Manpower-France et chef de file des « scissionnistes » de l'UNETT, — soit de prendre une assurance-caution à l'ASCOBATT (Association pour les banques et les entreprises de travail temporaire), soit encore de justifier, directement, d'une garantie suffisante pour couvrir les entreprises utilisatrices contre une défaillance de leurs fournisseurs.

● *Près de Lille*, la SILIC, imprimerie installée à La Madeleine, vient de déposer son bilan. Deux cent cinquante personnes vont perdre leur emploi. Il y a *quelques mois*, la société avait demandé à l'inspection du travail l'autorisation de licencier quatre-vingt-neuf personnes afin de supprimer les secteurs non rentables de l'entreprise.

Cette fermeture est provoquée par la crise générale, mais aussi, selon la direction, par un impayé de 1 500 000 francs. La SILIC fabriquait surtout des catalogues de vente par correspondance, des magazines, des manuels scolaires. — (*Corresp.*)

● *M. Beullac refuse une réunion tripartite.* — M. Christian Beullac, ministre du travail, a déclaré, le jeudi 26 janvier, à Amiens, qu'il refusait d'organiser la réunion tripartite (administration, patronat, syndicats) sur les problèmes de l'emploi, notamment sur l'évaluation du chômage, demandée par M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. *« Je ne fais pas de réunion de ce genre avec des gens qui ont un double langage*, a déclaré le ministre. *Je ne peux accepter de discuter qu'avec des gens qui cherchent la vérité. »*

Énergie

● *M. James Schlesinger, secrétaire américain à l'énergie*, a affirmé, le 25 janvier à Washington, que l'Arabie Saoudite allait accroître sa capacité de production pétrolière au début des années 80. M. Schlesinger, qui rentre de Ryad, a précisé que les Saoudiens pourraient produire 12 millions de barils par jour en 1983 et 1984 et augmenter cette capacité de 2 millions de barils supplémentaires par jour à la fin *de la décennie. Actuellement*, la capacité théorique de l'Arabie Saoudite est de 11,8 millions de barils *par jour mais, en fait, elle* ne dépasse guère 10 millions de barils. — *(A.F.P.)*

● *Diminution de 3 % de l'extraction charbonnière dans la C.E.E. en 1977.* — L'extraction charbonnière de la Communauté s'est élevée, en 1977, à un total de 240,37 millions de tonnes, contre 247,695 millions de tonnes, soit une baisse de 3 %. Cette diminution de la production s'observe dans tous les pays producteurs, notamment en République fédérale d'Allemagne, où elle atteint 5,3 %. Au Royaume-Uni, qui assure la moitié de la production *communautaire, la baisse* n'a été que de 1,2 %. — *(A.F.P.)*

● *Le Canada vient de lever son embargo sur la fourniture d'uranium au Japon.* — Le Japon, qui achète environ 70 % de son uranium naturel au Canada, a accepté, dans un nouvel accord signé le 26 janvier, qu'Ottawa exerce un contrôle sur les opérations d'enrichissement et de fabrication de combustibles nucléaires réalisées à partir de ce minerai. Le Canada avait déjà repris ses *fournitures d'uranium* à l'Europe après la signature, le 16 janvier, d'un nouvel accord de *coopération nucléaire.* — *(A.F.P.)*

Organisation internationale

● *Nouvelles contributions supplémentaires à l'O.I.T.* — Après le retrait des Etats-Unis de l'Organisation internationale du travail et les difficultés financières qui s'ensuivent, plusieurs pays ont décidé d'accroître leur contribution : à l'Arabie Saoudite s'ajoutent la Belgique, Chypre, l'Inde, le *Luxembourg*, les *Philippines*, le Venezuela, la Norvège, la Suède et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

ÉNERGIE

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE EUROPÉENNE

Bruxelles propose une réduction ordonnée des capacités de raffinage et une limitation des importations

La Commission européenne semble décidée à prendre rapidement des initiatives concrètes pour restaurer la rentabilité de l'industrie du raffinage dans la Communauté. A court terme, elle entend favoriser la fermeture des raffineries excédentaires et empêcher la création de nouvelles unités de distillation. Elle estime aussi que pour les prochaines années les importations de produits raffinés devraient, grosso modo, être gelées à leur niveau actuel. Telles sont les grandes lignes d'un rapport présenté par M. Brunner, le commissaire responsable, au comité de l'énergie des Neuf, qui se réunira le 31 janvier à Bruxelles.

Elles vont dans le sens souhaité tant par certains Etats membres, telles l'Italie et la France, que par les cinq compagnies européennes (C.F.P., Elf-S.N.P.A., Veba, Eni, Pétrofina) qui, en octobre dernier, avaient adressé une lettre à la Commission pour attirer son attention sur le caractère de plus en plus préoccupant des pertes subies par l'industrie et, par conséquent, sur la nécessité d'agir.

M. Brunner connaît les réticences du Royaume-Uni et de l'Irlande à l'égard d'interventions communautaires dans ce secteur et n'a pas, apparemment, l'intention d'attendre indéfiniment que les Neuf aient trouvé un terrain d'entente. Après avoir entendu les observations du comité de l'énergie, il fera approuver — le cas échéant, amender, — son programme d'action par la Commission et l'appliquera immédiatement, au moins pour ce qui est des dispositions (la plupart de celles qui sont envisagées) où la Commission détient des pouvoirs nécessaires.

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — C'est en mars 1977 que la Commission avait adressé aux Etats membres une « communication » sur les mesures à prendre pour restaurer la rentabilité de l'industrie du raffinage dans la C.E.E. Constatant que la capacité des « unités de distillation » dépassait sensiblement les besoins du marché, elle suggérait, d'une part, de fermer d'ici à 1980 les raffineries excédentaires, soit une capacité de production de 140 millions de tonnes, d'autre part, de s'engager à ne pas construire d'unité de distillation nouvelle. Ce document a été étudié au cours de trois sessions ministérielles successives (juin, octobre et décembre), mais sans résultat, surtout parce que les Anglais et les Irlandais se sont opposés à l'idée d'interdire la mise en place de raffineries nouvelles.

Les consultations engagées en 1977 par la Commission auprès des compagnies opérant dans la C.E.E. ont permis de constater qu'un effort appréciable avait été réalisé par l'industrie pour mieux adapter l'offre à la demande. En l'espace de quelques mois, des unités représentant une production de 80 millions de tonnes ont été fermées ou converties. La plupart des investissements projetés début 1977 (soit un total de 40 millions de tonnes) ont été stoppés.

Cette évolution, note-t-on à Bruxelles, est satisfaisante mais insuffisante, puisque, au prix actuel, l'industrie communautaire du raffinage perd en moyenne 5 dollars par tonne, soit un total de 2,5 milliards de dollars par an... M. Brunner juge nécessaire de revenir à la charge.

Pour le court terme, il est demandé aux entreprises de consentir un effort d'autodiscipline. Comment ? La Commission fera savoir (en fonction de ses prévisions sur l'évolution conjoncturelle) quel devra être, selon elle, le taux de progression (ou de réduction) du traitement des bruts dans les raffineries de la C.E.E. au cours de l'année suivante. *Chaque industriel sera invité à* communiquer ses intentions de production à la Commission. Des consultations auront lieu ensuite entre la Commission et les entreprises afin de faire coïncider celles-ci avec le pourcentage indicatif défini par Bruxelles. Inaugurant ainsi cette méthode, les services de M. Brunner indiquent qu'en 1978 l'accroissement, par rapport à 1977, des quantités de pétrole brut raffiné dans la C.E.E. devrait se situer aux environs de 2 %.

A moyen terme, la Commission reprend, en les actualisant, les deux propositions de sa communication de mars 1977.

1) Il est nécessaire de favoriser la « fermeture » des derniers 60 millions de tonnes excédentaires. Ce sera plus difficile que pour les premiers 80 millions de tonnes, car, bien *normalement*, les industriels ont commencé par fermer les unités de production les plus anciennes.

La Commission manifeste l'intention de faciliter ou au moins de ne pas gêner des conversations entre les groupes industriels visant à réduire les capacités excédentaires subsistantes. Dans son esprit, de telles conversations devraient permettre un partage raisonnable des sacrifices à réaliser. Il est à noter que, en l'état actuel de ses réflexions (contrairement à ce qu'elle a en tête pour les chantiers navals, la sidérurgie ou les fibres synthétiques), la Commission ne souhaite pas guider les industriels, offrir son arbitrage, mais seulement — formule plus libérale — créer un climat favorable à leur entente. Elle a précisé que des aides nationales ou communautaires (Fonds social et Fonds régional européens) pourraient être consenties en faveur des travailleurs touchés par les nouvelles fermetures.

Suspension de toute aide financière

2) Elle réaffirme que, sauf exception dûment justifiée, la construction de nouvelles unités de production doit être évitée. Comment s'en assurer ? Compte tenu des conditions du marché, de tels investissements ne seront pas entrepris s'ils ne bénéficient pas d'une aide financière. Il faut donc empêcher tout concours. La Commission a dit qu'elle n'autorisera pas jusqu'en 1980 d'aide communautaire directe (émanant par exemple du Fonds régional ou du Fonds social) et suggérera à la Banque européenne d'investissement de faire de même. En ce qui concerne les aides nationales, elle retient (certains le regretteront) une formulation plus prudente : elle *« envisage »* d'interdire jusqu'en 1980 toute aide d'Etat qui serait accordée pour la création ou l'extension d'unités de distillation (ce veto, a-t-elle précisé, s'appliquerait aussi bien à des aides spécifiques au raffinage qu'à des aides « générales », par exemple à finalité régionale). Cependant, comme l'a illustré le cas de la sidérurgie, il n'y a pas d'assainissement interne possible, de retour à la rentabilité des entreprises, si l'on ne prend pas un minimum de précautions aux frontières.

Le rapport propose qu'en 1978 les importations en provenance des pays tiers soient gelées au niveau atteint en 1977 (6 % de la consommation). En fait, dans l'esprit des auteurs, *ce gel devrait* être maintenu tant que l'effort de restructuration de l'industrie communautaire ne sera pas achevé. A moyen terme, lorsque la situation du raffinage dans la Communauté se sera améliorée, il conviendra, estiment les services de M. Brunner, qu'une part substantielle (le tiers ou la moitié) de l'augmentation annuelle de la demande de produits pétroliers soit couverte par des importations en provenance des pays producteurs de pétrole (la Commission pense aux pays arabes et à l'Iran plutôt qu'aux pays de l'Est qui sont ses autres fournisseurs).

Le rapport aborde le problème des prix mais sans apporter d'élément nouveau. Il est confirmé qu'à compter du 1er février, et pour six mois, les services de la commission vont vérifier les cotations de Rotterdam, c'est-à-dire contrôler si elles sont correctes. D'autre part, conformément à la proposition faite par les cinq compagnies européennes, la Commission poursuit la mise au point d'un système de barème des prix avec l'idée d'en généraliser l'usage à l'intérieur de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

EUROPÉENNE

pacités de raffi

ons

re robuste

t fidèle

cherche

ns durables

Peugeot

e de 6 modèles

le-meuble

208 10

16 Rue ... Atlas - PARIS

oiture

ueillante

ouhaite

familial

monieuse

4 Peugeot

3 ou 5 portes

AGRICULTURE

L'AVENIR DE LA FORÊT

Bonnes intentions et réalités budgétaires

« La forêt française représente à elle seule 50 % du patrimoine forestier européen. Il faut à tout prix conserver cet avantage inestimable », déclarait M. Valéry Giscard d'Estaing, le 16 avril 1977. Deux mois plus tard, le secrétaire d'État à l'agriculture répondait aux propriétaires forestiers qui proposaient un modeste plan de mise en valeur qu'il était « actuellement difficile d'envisager le financement d'activités nouvelles » ! Entre les bonnes intentions officielles et les contraintes budgétaires, la forêt française, la plus vaste d'Europe, louée par tous, reste, faute de moyens, la plus mal exploitée. En 1976, la branche bois-meuble-papier a accusé un déficit de quelque 9 milliards de francs, le second après le pétrole !

« La forêt est traitée comme un cousin pauvre : c'est le traitement du cousin Pons, méprisé par sa famille, incapable de reconnaître que, seul il préparait un trésor », affirme M. B. de Jouvenel, écrivain et journaliste. Il a de bonnes raisons pour le faire, puisqu'il a été chargé, en août 1976, de présider un groupe de travail ayant mission de « jeter les bases d'un plan forestier de développement pour le demi-siècle à venir ». Le rapport a été remis aux ministres concernés en décembre 1977, avec huit mois de retard. Il ne sera finalement rendu public « dans sa forme définitive » qu'au début du mois de février.

Quelles propositions seront retenues ? A vrai dire, nul ne semble encore le savoir exactement. Pas même M. de Jouvenel, qui, inquiet du sort promis aux travaux de son groupe, s'est décidé, en compagnie de deux membres de la commission, à exposer à la presse ses propositions personnelles pour l'avenir de la forêt. Le procédé est pour le moins inhabituel. Rares sont les rapporteurs qui, bravant les usages, osent ainsi « forcer la main » au gouvernement.

« Nous ne voulons pas d'un ballon d'oxygène, il faut une régularité et une continuité dans la politique forestière », assure M. Serge Antoine, secrétaire général du haut comité de l'environnement et membre du comité. En clair, les rapporteurs craignent que le gouvernement cède à la tentation du « coup d'éclat » pré-électoral sans donner à la forêt les moyens nécessaires pour faire une politique sérieuse à long terme. Or, c'est justement la conclusion essentielle du groupe de travail. « Nous ne remettons pas fondamentalement en cause les orientations de la politique forestière, mais suggérons d'y consacrer plus de moyens, en hommes et en crédits. »

Une gestion « patrimoniale »

Les propositions, nombreuses, visent d'abord à renforcer le pouvoir forestier (en mettant en place un commissariat à la forêt, et des délégués forestiers départementaux), et à améliorer la gestion et la mise en valeur des forêts — en augmentant notablement les crédits et les recettes du Fonds forestier et de l'Office national des forêts (O.N.F.), en créant plusieurs dizaines de milliers d'emplois de sylviculteurs, en doublant le nombre des chercheurs (cent vingt), etc.

En outre, regrettant l'insuffisance des liens entre les propriétaires forestiers et les industries utilisatrices (papier, bois, etc.), qui explique pour une bonne part le déficit de la branche, les rapporteurs proposent d'élargir les pouvoirs de l'O.N.F. en matière commerciale et industrielle, d'implanter à proximité des forêts des centraux de tirage et de façonnage du bois et de petites unités industrielles. Enfin, ils insistent sur la nécessité d'adopter une gestion « patrimoniale » de la forêt, en renforçant notamment les protections contre les agressions (feu, dégradations diverses). Peu de réformes fondamentales de structures donc, mais une « impulsion plus forte » de la politique forestière.

Intentions louables, mais coûteuses hélas ! Seront-elles pour une fois suivies d'effets ? On comprend les inquiétudes des auteurs du rapport lorsqu'on sait qu'en 1978, les crédits d'équipement du service des forêts ont été réduits de 20 % !

VÉRONIQUE MAURUS.

● *Alsthom-Atlantique et Thomson-C.S.F.* viennent de conclure un accord dans le domaine des semi-conducteurs de puissance aux termes duquel Alsthom-Atlantique cède à Thomson-C.S.F. son activité de fabrication de semi-conducteurs de puissance destinés à la traction ferroviaire et à d'autres secteurs industriels. Cette activité, actuellement implantée à Massy-Palaiseau, dans la région parisienne, sera transférée à l'usine de Tours de la société Le silicium semi-conducteurs S.S.C., filiale de Thomson-C.S.F.

● *M. José Bidegain entre dans le groupe B.S.N.-Gervais-Danone* comme directeur du département flaconnage au sein de la branche emballage du groupe B.S.N.-Gervais-Danone, dirigée par M. Daniel Jubert, administrateur-directeur général de B.S.N.-Gervais-Danone.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
.U.	4,7300	4,7330	+ 60	+ 90	+ 120	+ 160	+ 550	+ 600
an.	4,2680	4,2720	+ 40	+ 90	+ 110	+ 160	+ 500	+ 610
n (100)	1,9600	1,9630	+ 90	+ 130	+ 180	+ 230	+ 630	+ 690
M.	2,2380	2,2420	+ 90	+ 120	+ 210	+ 240	+ 775	+ 820
rin	2,0890	2,0930	+ 50	+ 80	+ 140	+ 175	+ 560	+ 620
B.	14,4560	14,4820	+ 130	+ 290	+ 290	+ 500	+1500	+1850
S.	2,3930	2,3990	+ 150	+ 180	+ 310	+ 370	+1040	+1090
(1 000)	5,4430	5,4530	— 400	— 200	— 800	— 600	—1900	—1600
....	2,2150	2,2260	+ 130	+ 200	+ 320	+ 410	+1370	+1500

TAUX DES EURO-MONNAIES

M.	3 1/4	3 3/4	3	3 1/4	3	3 1/4	3	3 1/4
.S.	6 7/8	7	7	7 1/4	7 1/4	7 1/2	7 1/2	7 3/4
rin	4 3/4	5 1/4	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4
S.	6 1/2	7 1/2	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8 1/4
S.	0	1/2	1/4	3/4	1/4	3/4	1	1 1/2
(1 000)	12	15	16	18	16	18	16	18
......	6 1/2	7	6 1/2	7	6 1/2	7	7	7 1/2
franç.	12	12 1/2	12	12 1/2	13	13 1/2	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

La Zambie malade du cuivre et de mauvaise gestion

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — « Faute de décisions rapides et énergiques, nous périrons. Notre nation s'effondrera. » Le président zambien Kaunda est loin d'être un optimiste et, en s'exprimant ainsi début décembre, il n'avait guère attiré l'attention. Les avertissements répétés du chef de l'État ont, depuis lors, eu certains effets. Le budget le plus austère depuis l'indépendance (proclamée en 1964) est annoncé pour 1978. Pays enclavé, principale victime des sanctions internationales qu'elle applique depuis 1973 au voisin rhodésien, la Zambie est à la fois malade du cuivre (90 % de ses exportations) et de mauvaise gestion.

Quelques exemples témoignent de l'ampleur de la crise. A Lusaka, la capitale, l'annonce que le gouvernement ne subventionnera plus l'achat ou l'importation de plusieurs produits de première nécessité a provoqué en janvier une ruée sur les magasins. Bien entendu, les commerçants se sont empressés de retirer de la vente les biens de consommation — sucre, savon, huile de cuisine, etc. — susceptibles d'être affectés par ces mesures, qui doivent être révélées ce 27 janvier, à l'occasion de la présentation du budget. Le marché noir s'installe. La police et les représentants du parti unique (l'UNIP) ont été autorisés à fouiller les domiciles d'éventuels accapareurs.

Faute de crédits à l'importation, le seul producteur de pneus, Dunlop (Zambia) Limited, a dû fermer provisoirement les portes de son usine de Ndola, dans la « ceinture de cuivre ». Cette usine a une capacité annuelle de production de 200 000 pneus et importe pratiquement l'ensemble des matières premières qu'elle utilise. En novembre dernier, la Banque de Zambie ne lui avait pas encore fourni l'autorisation nécessaire au remboursement en devises d'un matériel importé en décembre 1976. Les fournisseurs étrangers de Dunlop ont alors refusé de lui accorder des crédits supplémentaires.

Plus récemment, les deux quotidiens de langue anglaise de Lusaka, le *Zambia Daily Mail* et le *Times of Zambia*, ont annoncé qu'ils seraient condamnés à cesser de paraître faute de pouvoir importer des produits chimiques ainsi que des plaques nécessaires à leur impression. En novembre déjà, le secteur de la construction était au bord de la faillite, ainsi que s'en était alarmé à l'époque M. Harvey Golson, président de l'Association nationale des entrepreneurs, en raison du manque de moyens de transport, de vitres, de tuyaux d'acier et de bois. « *Le problème*, avait expliqué M. Golson, *est que personne ne s'en préoccupe sérieusement et que notre association ne peut contacter personne pour tenter de trouver une solution.* »

Au bord de la faillite

Autre casse-tête : les autorités du port tanzanien de Dar-Es-Salaam ont fait savoir que celui-ci ne pouvait plus fonctionner normalement en raison de la présence sur ses quais et dans ses hangars, à la date du 7 janvier, de 57 000 tonnes de marchandises, dont 40 000 sont destinées à la Zambie. Depuis la fermeture de la frontière rhodésienne, en janvier 1973, et l'interruption, en juillet 1975, des services du chemin de fer qui relie le port angolais de Benguela à la « ceinture de cuivre » zambienne via le Shaba, Dar-Es-Salaam est devenu le principal débouché extérieur de la Zambie.

En décembre, selon des sources diplomatiques à Lusaka, l'État zambien n'avait tiré aucun revenu du cuivre en 1977, alors que, trois ans plus tôt, cette matière première représentait encore 55 % de son revenu interne. « *De surcroît*, ajoutaient les mêmes sources, *les entreprises paraétatiques sont au bord de la faillite en raison de leur mauvaise gestion et de la corruption qui y règne.* » Des exemples de gabegie sont également nombreux dans le domaine agricole, alors que la Zambie importe jusqu'à 40 % de sa consommation alimentaire, en particulier de République Sud-Africaine. La production de maïs semble suffisante, *mais les problèmes de transport paraissent insurmontables, et, dans certains cas, les récoltes pourrissent sur place.* Pour des raisons identiques, la *Zambie a importé du lait en poudre de Suisse l'an dernier afin de ravitailler Lusaka, « alors que, aux portes de certaines fermes, le lait tournait sur place faute d'être collecté ».*

A court de devises fortes — les réserves étaient évaluées à 30 millions de dollars américains fin 1977 — la Zambie n'en a pas moins importé, en novembre, pour 25 000 dollars de Nescafé suisse afin d'éviter une rupture de ses stocks. L'acheter au Kenya aurait coûté tout aussi cher en raison de la fermeture, depuis le 5 février 1977, de la frontière entre ce pays et la Tanzanie. Lusaka songe maintenant à acheter du *café — ainsi que de l'essence —* en Angola.

Le président Kaunda a annoncé, le 9 janvier, que son pays allait réduire unilatéralement sa production de cuivre, afin de tenter de faire remonter le prix de cette matière première sur le marché international ; mais les Zambiens ne se bercent guère d'illusions sur une telle éventualité. Les stocks mondiaux de cuivre sont évalués à 1 million de tonnes environ, et la peur d'une relance de l'inflation mondiale *contribue à maintenir* les prix à un niveau bas.

Selon les statistiques des Nations unies, la fermeture de la frontière rhodésienne coûte cher à la Zambie : plus de 930 millions de dollars pour l'année fiscale 1976-1977. Pour faire face à ses déficits budgétaires (373 millions de dollars en 1975, 324 millions en 1976 et près de 200 millions en 1977) le gouvernement a été contraint de faire des emprunts croissants auprès de la Banque centrale. Les avances de cet organisme correspondent à peu près à 50 % des revenus annuels du gouvernement, soit l'équivalent des revenus qu'il tirait autrefois du cuivre. En 1977, la balance des paiements aurait été, de son côté, déficitaire de 342 millions de dollars, alors que le prix du cuivre, sur le marché de Londres, demeurait en fin d'année nettement inférieur aux coûts de production zambiens.

Le marasme général de l'économie décourage les investissements étrangers. « *La présence d'experts étrangers a atteint un degré de saturation* », nous a expliqué, en décembre, le représentant d'un organisme international d'aide. Une trentaine de milliers de Britanniques vivent en Zambie, sans compter quelque cinq mille Indo-Pakistanais titulaires de passeports britanniques. Dans l'agriculture, deux cent cinquante sur les trois cents grandes fermes sont gérées par des Européens ou des Zambiens d'origine européenne, nous a indiqué le même expert. Pour citer un autre exemple, Dunlop (Zambia) Limited compte une trentaine de cadres et de techniciens britanniques. La population européenne des mines de la « *ceinture de cuivre* » s'élève à cinq ou six mille personnes, familles comprises. La Zambia Sugar Factory est gérée par une trentaine de Britanniques.

J.-C. POMONTI.

TRANSPORTS

LES PROJETS DE L'ACHETEUR DU « FRANCE »

La C. G. M. prendrait une participation d'environ 25 % dans le capital de la Compagnie maritime franco-saoudienne

La Compagnie générale maritime (C.G.M.) prendrait une participation de 25 à 30 % dans le capital de la Compagnie maritime franco-saoudienne, dont M. Akram Ojjeh, président et propriétaire de Tag Group, avait évoqué la création dans l'entretien qu'il nous avait accordé (le Monde *daté 22-23 janvier).*

De son côté, la Société des hôtels Méridien se félicite du soutien que promet de lui apporter l'acheteur de France *pour l'aider à mieux résister à la concurrence des chaines américaines. En revanche, l'idée de l'homme d'affaires saoudien de créer en France une grande compagnie aérienne régionale paraît discutable à beaucoup de transporteurs qui, bien qu'à la recherche de capitaux, tiennent néanmoins à conserver leur indépendance.*

On indique à la C.G.M. que « *la participation du groupe public français au capital de la future compagnie maritime franco-saoudienne sera minoritaire; elle pourrait tourner autour de 25 à 30 %* ». *A priori* — mais des études sont en cours — les bateaux de cette compagnie desserviraient la ligne Europe-Proche-Orient.

On rappelle, d'autre part, à la C.G.M. que sa filiale havraise, spécialisée dans la réparation navale, la COGER, a mis au point et développé plusieurs systèmes de mise à froid des conteneurs auxquels M. Ojjeh s'est intéressé lors d'une récente visite au Havre. Ce dernier aurait décidé, dans un premier temps, d'acheter une centaine de ces conteneurs frigorifiques autonomes pour acheminer des denrées périssables vers les pays du Proche-Orient.

Pas de second Air Inter

On souligne à la direction générale de l'aviation civile (D.G.A.C.) que les compagnies régionales *manquent cruellement de capitaux*. L'intervention de Tag Group a déjà facilité la remise à flot de Air Alpes, fait-on remarquer. « *Rien n'interdit, à l'avenir, à des investisseurs étrangers, notamment Saoudiens, de voler au secours d'autres compagnies régionales.* »

« *Au strict plan de la rentabilité, la création d'une grande compagnie régionale serait bénéfique dans la mesure où elle permettrait d'évidentes économies de coûts* », indique M. Jacques Bachelier, secrétaire général du Comité des transporteurs aériens régionaux (CTAR). Il est à craindre, en revanche, qu'une telle concentration ne serve mal les intérêts des collectivités locales. A son avis, « *les petites compagnies sont souvent mieux à même de répondre aux besoins particuliers d'une ville ou d'une chambre de commerce* ».

De son côté, M. Georges Mazurel, président du CTAR et d'Europe Aéro Service, dément que sa compagnie soit à vendre. « *Aucune négociation n'est en cours avec M. Ojjeh, que je ne connais pas* », précise-t-il. Au demeurant, selon lui, « *une grande compagnie régionale ne serait pas viable dans la mesure où Air Inter a déjà en portefeuille la quasi-totalité des lignes rentables* ». Il n'en dénonce pas moins « *le trop grand libéralisme des pouvoirs publics, qui distribuent sans compter des droits de trafic* ». A son avis, quatre transporteurs — Air Alpes, Air Alsace, Europe Aéro Service et Touraine Air Transport, par exemple — suffiraient à la tâche.

Un « Méridien » au Texas

On confirme à la Société des hôtels Méridien (S.H.M.) « *un projet en voie d'aboutissement à Houston, au Texas, dans lequel TagZ Group apporte une partie du financement, et deux projets à l'étude dans deux pays anglo-saxons* ». La filiale d'Air France est en relation avec d'autres *groupes financiers étrangers pour* prendre en charge la construction d'établissements dont elle assurera l'exploitation.

Quant au *France*, appelé à se transformer en hôtel flottant, probablement en Amérique du Nord, M. Ojjeh aurait souhaité en confier la gestion à la S.H.M. Mais celle-ci attend de connaître la destination finale du paquebot avant de se déterminer. D'ores et déjà, ses responsables font toute réserve à l'égard d'un tel projet.

Cinq Concorde restent à vendre. Pour les responsables du programme, « *c'est une question de patience* ». A leur avis, les choses évolueront en fonction de deux éléments au moins : d'une part, les leçons tirées de plusieurs mois d'exploitation de l'appareil supersonique aux Etats-Unis, et singulièrement à New-York ; d'autre part, la publication, attendue au printemps prochain, des normes de bruit fédérales que tous les avions supersoniques devront respecter à compter de 1985.

Au reste, « *au nombre des clients potentiels de Concorde a toujours figuré l'Arabie Saoudite* », notent les pouvoirs publics. L'intérêt que M. Ojjeh manifeste à cet appareil confirme, à leurs yeux, ce préjugé favorable.

JACQUES DE BARRIN.

● *Nouvelle ligne Cherbourg-Irlande.* — Une nouvelle liaison maritime entre Cherbourg et Rosslare (Irlande), assurée par Irish Continental Line (qui sera représentée à Cherbourg par Truckline Ferries), sera ouverte le 29 avril prochain. Dans un premier temps, il y aura deux voyages par semaines au départ de Cherbourg, ainsi que de Rosslare.

Près de 500 kilomètres d'autoroute seront mis en service cette année

En 1978, 476 kilomètres d'autoroute seront mis en service, a annoncé M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière, au ministère de l'équipement, le jeudi 26 janvier. Il s'agit notamment des liaisons entre Nice-Le Paillon et La Turbie-Ouest (sur la Côte-d'Azur), Châteauneuf-le-Rouge - Pas-de-Trets (Bouches-du-Rhône), Biarritz - *Bayonne-Sud (Pyrénées-*Atlantiques), Annecy-Sud - Annecy-Nord (Haute-Savoie), Pontcharra - Chambéry-Sud (Savoie), Narbonne - Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), Sechin - Besançon-Ouest (Doubs), Besançon-Ouest-Gendrey (Jura), La Ferté-Bernard - Le Mans (Sarthe), Clermont-Ferrand - Thiers (Puy-de-Dôme), Langon - Marmande (Lot-et-Garonne), Marmande-Buzet-sur-Baise (A-61), Toulouse-Villefranche - de - Lauragais (Haute-Garonne), Carcassonne-Est - Narbonne (Aude), Ascq-Orchies (Nord).

Ces mises en service permettront d'améliorer le réseau autorouteir dans l'Ouest et le Sud-Ouest, et de moderniser l'axe Belgique-Espagne où se produi*sent l'été des embouteillages. A la fin de l'année 1977,* le réseau autoroutier atteignait 4 300 kilomètres, soit le double du réseau de 1972. Il assurait 12 % du trafic et les péages ont rapporté 2,3 milliards de francs.

Sur le réseau routier, deux cents « points noirs » ont été supprimés en 1977, quarante déviations d'agglomérations ont été mises en service. D'autre part, *1.370 kilomètres de voie ont fait* l'objet de renforcement coordonné et 1 400 kilomètres de route ont reçu un équipement complet de sécurité. Ces efforts visant à l'amélioration du réseau seront poursuivis cette année.

D'autre part, deux réformes vont entrer en vigueur : la numérotation des routes nationales et le calcul de la puissance administrative des véhicules particuliers. Depuis 1972, en effet, des routes nationales ont été déclassées et le réseau national est passé de 80 000 à 28 000 kilomètres.

Le nouveau mode de calcul de la puissance administrative des véhicules particuliers réglementés par la circulaire du 23 décembre 1977 devrait permettre de réaliser *des économies d'énergie.*

RÉGIONS

Ile-de-France

HUIT PISTES POUR LES « PLANCHEURS »

La brochure dans laquelle le maire de Paris fait le point sur son « bilan » et ses « perspectives » donne les indications suivantes sur les emplacements qui seront réservés dans la capitale aux jeunes adeptes de la « planche à roulettes ».

Il a été décidé de mettre à la disposition des « plancheurs » un certain nombre d'emplacements, et cela immédiatement : une piste déjà aménagée dans le jardin du quai Saint-Bernard (5e) ; une allée dans le parc des Buttes-Chaumont (19e) ; un emplacement au stade Jules-Noël (14e) ; l'avenue Albert-de-Monaco (partie ouest des fontaines du Trocadéro) (16e).

***Ces quatre premiers emplace*ments seront prochainement suivis de quatre autres, si quelques obstacles techniques peuvent être surmontés : square des Batignolles (17e) ; placette angle boulevard Raspail et rue Notre-Dame-des-Champs (6e) ; place Stéfanik (16e) ; avenue Louis-Barthou (16e).**

LES NOUVELLES COURBES DU BRUIT DE L'AÉROPORT CHARLES-DE-GAULLE

La vallée de Montmorency épargnée

Les nouvelles courbes de bruit de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (Val-d'Oise) ont été rendues publiques le jeudi 26 janvier. Les avions décollant ou atterrissant sur la piste numéro un épargneront désormais la vallée de Montmorency et se dirigeront vers la plaine de France en empruntant l'itinéraire Bouqueval, Plessis-Gassot, le Mesnil-Aubry. En revanche l'axe d'accès à la piste numéro deux surplombe toujours l'hôpital de Gonesse et de Sarcelles.

Le comité de défense des riverains de l'aéroport s'étonne que, « *contrairement aux vœux du conseil général et aux promesses qui ont été faites par la direction de la navigation aérienne, la piste numéro deux ne subit aucune modification de trajectoire* ». D'autre part, le comité conteste les délimitations des zones de bruit.

La publication de ces courbes va permettre à la préfecture du Val-d'Oise de débloquer les plans d'occupation des sols et de libérer les permis de construire dans les zones autorisées.

● *Les « tireurs » à Vincennes.* — La Ville de Paris a mis à la disposition de la Fédération française de tir le stand militaire de Vincennes. Il permettra des tirs jusqu'à 200 mètres. Le stand sera ouvert au public en juillet prochain.

Rhône-Alpes

En 1978

PRIORITÉ AUX ROUTES ET A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Le budget de Rhône-Alpes pour 1978 sera de 381 millions de francs, a décidé, le 26 janvier, le conseil régional, ce qui traduit une augmentation de 18 % par rapport à 1977. Bien qu'ils aient contribué pour une part à ces dépenses en obtenant l'inscription d'une aide de 1 million de francs en faveur de l'Ardèche, sinistrée après les abondantes chutes de neige, les conseillers communistes ont refusé de voter le budget, manifestant ainsi leur opposition aux transferts de charges, à la nature des recettes proposées et, selon eux, à l'absence de véritable démocratie régionale.

Les socialistes, après avoir fait connaître que « *ce budget ne les satisfaisait pas globalement parce que les choix sont faits de façon subjective plus que par un examen au fond* », ont refusé de participer au vote.

Le budget de Rhône-Alpes a été adopté en définitive par 51 voix pour et 19 contre. La fiscalité par habitant passe de 33 F à près de 40 F cette année.

Les principales dotations budgétaires ont été affectées au réseau routier (48 millions de francs), aux établissements d'enseignement professionnel (42 millions), aux hôpitaux (31 millions), aux télécommunications (37 millions, l'ensemble des avances remboursables accordées aux P.T.T. s'élevant en cinq ans à 130 millions de francs), aux actions en faveur de l'emploi dans la région et de l'économie régionale (17.5 millions).

ENVIRONNEMENT

B.B., LES PHOQUES ET L'EUROPE

Le débat sur la protection de la faune sauvage devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a offert à Mme Brigitte Bardot, qui milite pour cette cause et qui était présente dans la tribune d'honneur, une victoire... morale. L'Assemblée a invité tous les pays membres à boycotter la vente des peaux de bébés phoques. Elle a demandé aux pays directement intéressés par cette chasse, la Norvège et le Danemark, de suspendre pendant deux ans au moins toute autorisation de chasse au Groenland et de fixer pour l'avenir des quotas très stricts afin d'assurer la survie de l'espèce.

Tandis que la plupart des orateurs se prononçaient en faveur du rapport, les représentants des pays scandinaves s'insurgeaient contre l'« aspect spectaculaire du débat » et estimaient la séance « indigne du Conseil, qu'il ne faut pas transformer en cirque de démonstration émotionnelle ».

● *Une année des droits de l'animal.* — L'année mondiale des droits de l'animal a été officiellement ouverte le 26 janvier, à Bruxelles, par le professeur Georges Heuse, président de la Ligue internationale des droits de l'animal, en présence de représentants des différentes ligues nationales venus d'Europe, de l'Inde ou du Canada. Diverses manifestations sont prévues, notamment la remise officielle, le 15 octobre 1978, à l'UNESCO de la déclaration universelle des droits des animaux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PRÉTABAIL - SICOMI

Le conseil d'administration de Prétabail-Sicomi, réuni le 24 janvier, a *analysé la situation financière de* la société au 31 décembre 1977 et constaté que les encours nets de l'ordre de 1 092 millions de francs étaient entièrement financés pour environ 755 millions de francs par le capital, les réserves, les provisions et le résultat et pour le solde par des lignes de crédit à plus d'un an qui ont été consolidées, au cours de l'année 1977, dans d'excellentes conditions. Etant donné les prévisions qui peuvent être raisonnablement faites aujourd'hui sur la progression des emplois dans le proche avenir, le conseil a estimé qu'une structure convenable du bilan ne nécessitait pas un montant aussi élevé de fonds propres et que l'évolution du bénéfice par action et donc du montant unitaire du dividende était affectée par l'insuffisance relative de l'effet de levier.

Aussi, le conseil a-t-il décidé de convoquer pour le 16 mars une assemblée générale extraordinaire aux fins de l'autoriser à procéder à une réduction du capital de la société, à hauteur de 25 %, par une offre de rachat de ses propres actons, suivie de leur annulation. Les autorisations administratives nécessaires ayant été au préalable obtenues, le capital social serait réduit de cinq cent trois mille huit cent soixante-seize actions et ramené en nominal de 503 969 000 francs à 378 000 000 francs

Le prix d'achat offert, après détachement du coupon afférent à l'exercice 1977 qui devrait être de l'ordre de 36 francs, serait de 320 francs, soit presque exactement le montant de la situation nette par action au 31 décembre 1977 après répartition.

*Les comptes de cet exercice seror examinés le 29 mars par le conse d'administration et soumis à l'ap*probation d'une assemblée généra ordinaire qui serait convoquée pou le 17 mai.

La période de rachat durerait e viron un mois et commencerait vra semblablement à la fin du mois mai, après la mise en paiement d dividende de l'exercice 1977, date laquelle les deux catégories d'a tions existant aujourd'hui seror entièrement assimilées.

Chaque actionnaire serait bien e tendu *tout à fait libre*, soit d'appo ter tout ou partie de ses titres, so de ne pas répondre à l'offre. Si nombre des actions apportées exc dait celui faisant l'objet de l'off d'achat, il serait procédé à une r duction proportionnelle. Par contr si les apports étaient inférieurs, capital serait réduit à concurren du nombre exact d'actions apporté

Etant donné les règles fiscales q s'appliquent à cette opération, l personnes physiques résidant *France qui apporteront leurs actio* à la société supporteront l'impôt s le revenu des personnes physiqu dans leur tranche d'imposition, s la différence entre :

— Soit le prix de rachat (320 franc et leur prix d'acquisition. Si ce de nier est supérieur à la valeur d'a port (soit 257 *francs environ*, co respondant au nominal et à la prin *d'émission)* ;

— Soit le prix d'achat et la vale d'apport, si leur prix d'acquisit est égal ou inférieur à cette dernie

Une lettre sera adressée fin févri aux actionnaires pour les convoqu individuellement à l'assemblée gén rale extraordinaire et leur précis plus en détail les modalités de l'op ration envisagée.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RENFORCE SA PRÉSENCE EN ALLEMAGNE

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, et M. Frédéric Bauch, président de la Société générale alsacienne de banque, qui l'accompagnait, viennent d'effectuer un voyage de trois jours en R.F.A. au cours duquel ils ont eu l'occasion de rencontrer de nombreuses personnalités allemandes du monde industriel et financier.

A l'issue de ce voyage, Son Excellence l'ambassadeur de France à Bonn, M. Jean-Pierre Brunet, a présidé, le 26 janvier 1978, la réception donnée à *l'occasion de l'inauguration de la succursale de Francfort* de la Société générale.

Déjà présente en Allemagne depuis quatre-vingt-dix ans, au travers de sa filiale, la Société générale alsacienne de banque, qui exploite un réseau de huit agences, la Société générale a décidé de s'implanter directement sur l'importante place financière de Francfort afin de renforcer les moyens d'actions du groupe et de mettre à la disposition de ses clients allemands son réseau international ainsi que ses services spécialisés d'ingénierie financière.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU GRAND HOTEL

M. Georges Mossé est vice-président directeur général de la Société nouvelle du Grand Hôtel qui exploite à Paris les hôtels Meurice, Prince de Galles, Grand Hôtel et Café de la Paix.

Les résultats de l'exploitation de 1977 prouvent le succès du plan de redressement mis en œuvre par M. Mossé depuis trois ans. A cette époque, ces quatre établissements non seulement souffraient de la vétusté de leurs installations, mais — de plus — subissaient le contrecoup de la crise hôtelière parisienne.

La réponse de M. Mossé fut un formidable programme d'investissements : s'il fallait se battre contre les nouveaux grands hôtels parisiens (Intercontinental, Méridien, Sheraton), encore fallait-il le faire dans les meilleures conditions possibles. Cela signifie qu'entre 1975 et 1976 plus de 20 millions de francs furent consacrés à des travaux de rénovation, notamment au Café de la Paix.

Aujourd'hui les trois hôtels bén ficient des taux d'occupation q se situent parmi les plus élevés d la capitale. Ainsi :

— Le Grand Hôtel est passé d 64 % en 1976 à 72 % d'occupation e 1977 ;

— *Le Meurice* est passé de 49 en 1976 à 60 % d'occupation en 1977.

— Le Prince de Galles est pass de 64 % en 1976 à 72 % d'occupatio en 1977.

Les résultats commerciaux se tr duisent par un spectaculaire redre sement financier.

En 1977, le chiffre d'affaires d l'ensemble du groupe était en au mentation de 30 % sur 1976, les r sultats bruts d'exploitation au mentaient de 80 %. Au bilan, l résultats sont voisins de l'équilibr mais après un amortissement d 20 millions. Or, en 1976, le défic s'élevait encore à 18 millions d francs, et il n'est pas exclu de fai des bénéfices en 1978.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 JANVIER

L'amélioration se poursuit

Baisse de l'or

Un mouvement de bascule très caractéristique a été observé jeudi à la Bourse de Paris : les cours de l'or ont nettement fléchi avec les transactions en nette réduction (9,5 millions de francs contre 6,7 millions), tandis que les valeurs françaises poursuivaient le redressement à peine amorcé la veille avec une hausse de 1 %.

Le napoléon a cédé 20 F d'un coup, après en avoir perdu 6 F mercredi, et le lingot d'un kilo s'est replié de 28 700 à 28 420 F. Du coup, la rente 4 1/2 % 1973, indexée sur la pièce de 20 F, a encore fléchi de 10 F, après avoir, il est vrai, gagné 60 F au cours des deux premières séances de la semaine, et touché mardi son plus haut niveau historique à 801 F.

A l'inverse, les valeurs françaises ont progressé d'un peu plus de 1 %. Cette timide amélioration est due, comme la veille, aux achats massifs des « gendarmes » (organismes de placement institutionnels). Manifestement, ces derniers ont voulu donner un coup d'arrêt à la psychose de baisse qui se développe actuellement au vu des sondages électoraux défavorables à la majorité. Les ventes, qui avaient été abondantes mercredi, ont quelque peu diminué jeudi, ce qui a facilité la tâche du « gendarme » en question.

Autour de la corbeille, les rumeurs allaient bon train : « interventions » conjuguées pour peser sur les cours de l'or et faire remonter les valeurs, sondages moins défavorables dans les prochains jours, etc.

Il n'en reste pas moins que l'hypothèque d'une victoire de la gauche pèse à nouveau, et de tout son poids sur la Bourse de Paris, comme aux « mauvais jours » d'avril et de mai dernier. Dans ces conditions, beaucoup d'investisseurs préfèrent « jouer la sécurité ».

Aux valeurs étrangères, meilleure tenue des américaines, fléchissement des allemandes, et repli quasi général des mines d'or, en liaison avec celui du métal sur les marchés internationaux.

LONDRES

Le marché est toujours déprimé, et les industrielles continuent à se replier. Les mines d'or sont inchangées.

Or (ouverture) (dollars) 176 15 contre 175 80

VALEURS	CLOTURE 26/1	COURS 27/1
Beecham	650 ..	647
British Petroleum	796	796
Courtaulds	123 ...	122 ..
De Beers	291	291 ...
Imperial Chemical	345 ...	344 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	178 ...	177 ..
Shell	500	500
Vickers	187 ..	183
War Loan 3 1/2 %	38 1/4	38 1/8
*West Driefontein	26 1/2	26 7/8
*Western Holdings	22 1/4	22 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 30 déc. 1977)

	25 jan.	26 jan.
Valeurs françaises ..	91,4	92,2
Valeurs étrangères ..	99,4	98,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	56	56,3

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.I.A.S. - ORSAN. — Le bénéfice net réalisé en 1977 s'est élevé à 9,7 millions de francs (dont 2,6 millions de plus-values à long terme) contre 9,1 millions de francs en 1976. La marge brute d'autofinancement est passée de 25 millions de francs en 1973 à 53 millions de francs en 1977. « Le résultat dégagé en 1977 permettra de réaffirmer notre politique de dividende régulier et croissant », a déclaré M. Léon Dubois, directeur général du groupe. En 1976, le dividende global atteignait 18,75 F.

BRACODI. — Le bon déroulement de l'exercice clos en septembre 1977 permettra la distribution d'un dividende augmenté (9,57 F global en 1976).

POULAIN S. A. — C. M. Industries, comme prévu (« le Monde » du 6 janvier), vient d'acquérir en Bourse 51 % des actions Poulain au prix unitaire de 500 F. Les cours seront maintenus à ce prix sur le marché jusqu'au 17 février inclus.

U.T.A. — Bénéfice net pour 1977 : 25 millions de francs environ contre 12,88 millions.

PERMALI. — O.P.E. de Luchaire jusqu'au 3 mars (trois Permali pour une Luchaire).

MECI. — Les comptes de l'exercice 1977 se solderait par une perte de 10 millions de francs contre un bénéfice de 12,57 millions de francs.

NEW-YORK

Rechute

Le climat s'est de nouveau dégradé *jeudi à Wall Street. Les cours ont* rechuté et l'indice Dow Jones, qui était parvenu à se maintenir lors des deux séances précédentes, a chuté de 9,10 points pour s'établir à 763,34, son plus bas niveau depuis trois ans. L'activité est restée modérée, 19,60 millions d'actions ayant changé de mains contre 18,69 millions la veille.

Sur 1 805 valeurs traitées, 908 ont reculé, 444 ont progressé, tandis que 453 demeuraient inchangées.

Aucune nouvelle particulière n'est à l'origine de cette rechute des cours. *Au contraire, compte tenu du raffermissement du dollar sur les mar*chés des changes, beaucoup d'observateurs s'attendaient à une reprise boursière. Mais, dans les milieux d'affaires, l'inquiétude persiste quant à la manière dont le gouvernement conduit la politique économique. D'autre part, les boursiers américains attendent non sans quelques craintes la publication, reportée au lendemain du week-end, des statistiques du commerce extérieur. Chacun prévoit qu'elles seront de nouveau désastreuses.

Enfin, il a été annoncé, après la séance, une augmentation de la masse monétaire. Ce qui n'est jamais du goût du marché...

VALEURS	COURS 25/1	COURS 26/1
Alcoa	40 3/4	39 3/8
A.T.T.	57 5/8	57 1/8
Boeing	25 3/4	25 5/8
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 1/4
Du Pont de Nemours	107 1/2	105 7/8
Eastman Kodak	46 1/2	45 3/4
Exxon	43 7/8	43 3/8
Ford	40 5/8	41 5/8
General Electric	45 1/2	45 1/8
General Foods	29 3/4	29 5/8
General Motors	57 7/8	58
Goodyear	18 7/8	16 7/8
I.B.M.	265 7/8	264 1/4
I.T.T.	28 3/4	28 1/3
Kennecott	22 3/4	22 1/8
Mobil Oil	60 1/4	59 7/8
Pfizer	27 7/8	27 1/2
Schlumberger	67 1/8	66 3/4
Texaco	26	25 7/8
U.A.L. Inc.	21 1/4	21 1/4
Union Carbide	38 1/4	38
U.S. Steel	32 1/4	31 3/8
Westinghouse	18 1/4	17 3/4
Xerox	44 5/8	43 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/1	27/1
1 dollar (en yens)	241 22	240 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 26 JANVIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 788	4 711	4 720
Allemagne (100 DM)	223 320	223 700	222 500
Belgique (100 F.)	14 417	14 447	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 750	208 950	208 ..
Danemark (100 krd)	82 250	82 370	80 500
Suède (100 krs)	101 110	101 440	100
Norvège (100 k.)	91 640	92 010	90 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 168	9 194	9 200
Italie (1 000 lires)	5 425	5 430	5 250
Suisse (100 fr.)	238 990	239 100	238
Autriche (100 sch.)	31 070	31 145	31 050
Espagne (100 pes.)	5 880	5 855	5 800
Portugal (100 esc.)	11 785	11 765	10 500
Canada ($ can. 1)	4 256	4 248	4 255

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/1
Or fin (kilo en barre)	28680	28470
Or fin (kilo en lingot)	28700	28420
Pièce française (20 fr.)	294 10	274
Pièce française (10 fr.)	227 80	228
Pièce suisse (20 fr.)	267	248 50
Union latine (20 fr.)	264	244 10
Souverain	288	256
Pièce de 20 dollars	1300	1289 20
Pièce de 10 dollars	650	630
Pièce de 5 dollars	408	420
Pièce de 50 pesos	1174	1149 50
Pièce de 10 florins	267 50	258 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *M. André Dulong*, le ressortissant français venu volontairement se livrer à la justice canadienne qui le recherchait pour rapt d'enfant, crime puni au Canada d'une peine allant jusqu'à quinze ans d'emprisonnement (*le Monde* du 26 janvier), a été mis en liberté, jeudi 26 janvier au soir, après quarante-huit heures réglementaires de garde à vue.

Jean-Pierre Nicolas (Porsche) remporte le 46e Rallye de Monte-Carlo

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — *C'est sans connaître le moindre ennui que Jean-Pierre Nicolas a remporté, ce vendredi 27 janvier, le quarante-sixième Rallye de Monte-Carlo. Dans les 170 kilomètres d'épreuves de vitesse de la dernière nuit (neuf tronçons chronométrés), il a fait en sorte de bien rappeler qu'il comptait parmi les meilleurs pilotes routiers du monde, tout en évitant de prendre de trop grands risques.*

Panache et prudence apparaissent nettement dans les résultats des neuf épreuves de vitesse disputées jeudi 26 et vendredi 27 janvier. Par quatre fois, Jean-Pierre Nicolas a réalisé le meilleur temps et il s'est classé 5e, 7e, 8e, 9e et 11e dans les autres épreuves de vitesse. Il a même su calmer son tempérament dans la cinquième épreuve, sur verglas, et accepter de perdre près d'une minute plutôt que de s'exposer à une éventuelle sortie de route.

En définitive, les écarts dans les classements généraux entre le parcours commun et l'épreuve complémentaire montrent que le vainqueur du rallye de Monte-Carlo a repris dans la dernière nuit de l'avance sur ses principaux rivaux, le seul à avoir réussi à combler, en partie, son handicap chronométrique étant Walter Rohrl (Fiat 131), dont le gain est de 1 min. 34 sec.

Échec pour Fiat

Les conditions météorologiques ont été moins déterminantes que les jours précédents. Pas de neige fraîche, du verglas, de la glace, de la neige glacée ou tassée. Dans ces conditions, les chances de ceux qui se battaient pour la première place ou pour rester sur leur position ont été mieux équilibrées. Il n'était en tout cas pas question pour les pilotes de Renault, Ragnotti et Fréquelin, de compter inquiéter Jean-Pierre Nicolas, eu égard à la grande différence de puissance entre les Renault 5 Alpine (130 CV) et la Porsche (250 CV). Pour Fiat et Lancia, dont les problèmes de motricité n'avaient pas été résolus malgré un équipement de pneumatiques améliorés et de moindres erreurs dans les choix, la dernière partie du rallye a apporté autant de déconvenues que les deux premières, sauf pour Walter Rohrl.

Tout compte fait, à l'heure du bilan, le résultat du rallye de Monte-Carlo est un constat *d'échec pour le groupe* Fiat, dont l'équipe était la plus nombreuse et apparemment la mieux organisée. En réalité, même si Fiat peut se prévaloir, tant pour les 131 que pour les Lancia Stratos, du plus grand nombre de premières places (17) dans les vingt-cinq épreuves spéciales disputées sur l'ensemble du rallye, il apparaît que la préparation des voitures et leur équipement parfois inadapté est à l'origine d'une contre-performance générale assez surprenante. Tous les pilotes de Fiat et Lancia, avec la mesure qui convient pour des professionnels, ont au demeurant manifesté un dépit qui semble tout à fait justifié.

Peu nombreux sont ceux qui avaient pensé que les trois premières places du rallye de Monte-Carlo pouvaient revenir à une Porsche engagée à titre privé et à deux Renault 5 Alpine, dont le développement pour la compétition ne fait que commencer. C'est un succès de prestige considérable pour la Régie, et c'est un succès personnel encore plus important pour Jean-Pierre Nicolas que d'avoir damé le pion à toutes les équipes d'usines. A Monaco, vendredi matin, on cherchait avec beaucoup de curiosité et de difficulté à retrouver dans son palmarès la précédente victoire d'un équipage privé dans le rallye.

FRANÇOIS JANIN.

Les résultats

EPREUVE COMPLEMENTAIRE DE CLASSEMENT MONACO - MONACO

Première épreuve spéciale (Peille-col de la Madone), 18 kilomètres :
1. Darniche, Fiat-131 ; 2. Rohrl, Fiat-131, à 5 sec. ; 3. Mlle Mouton, Lancia Stratos, à 7 sec. ; 4. Andruet, Fiat-131, à 10 sec. ; 5. Nicolas, Porsche, à 16 sec. ; 6. Verini, Fiat-131, à 23 sec. ; 7. Fréquelin, Renault-5 Alpine, à 31 sec. ; 8. Swaton, Porsche, à 32 sec. ; 9. Ragnotti, Renault-5 Alpine, à 34 sec. ; ... 12. Bachelli, Lancia Stratos, à 1 min. 13 sec.

Deuxième épreuve (col de Turini), 22 *kilomètres* :
1. Nicolas ; 2. Fréquelin, à 3 sec. ; 3. Mlle Mouton, à 14 sec. ; 4. Ragnotti, à 16 sec. ; 5. Andruet, à 26 sec. ; 6. Bachelli, à 30 sec., ex aequo avec Vérini ; ; 8. Rohrl, à 33 sec. ; 9. Darniche, à 40 sec.

Troisième épreuve (col de la Couillole), 22 kilomètres :
1. Nicolas ; 2. Fréquelin, à 7 sec. ; 3. Andruet, à 8 sec. ; 4. Bachelli, à 19 sec. ; 5. Rohrl, à 20 sec. ; 6. Darniche, à 32 sec. ; 7. Mlle Mouton, à 35 sec. ; 8. Anduret, à 40 sec. ; 9. Verini, à 44 sec.

Quatrième épreuve spéciale (Roquesteron), 19 kilomètres :
1. Rohrl ; 2. Andruet, à 3 sec. ; 3. Darniche, à 9 sec. ; 4. Verini, à 11 sec., ex aequo avec Mlle Mouton ; 6. Bachelli, à 24 sec. ; 7. Ragnotti, à 30 sec. ; 8. Fréquelin, à 33 sec. ; 9. Nicolas, à 40 sec.

Cinquième épreuve spéciale (Peille-col de la Madone), 18 kilomètres :
1. Rohrl ; 2. Mlle Mouton, à 2 sec. ; 3. Darniche, à 13 sec. ; 4. Bachelli, à 17 sec. ; 5. Verini, à 22 sec. ; 6. Ragnotti, à 23 sec. ; 7. Andruet, à 33 sec. ; 8. Fréquelin, à 41 sec. ; ... 11. Nicolas, à 53 sec.

Sixième épreuve spéciale (col de Turini), 22 kilomètres :
1. Nicolas ; 2. Ragnotti, à 6 sec. ; 3. Andruet, à 21 sec. ; 4. Fréquelin, à 22 sec. ; 5. Rohrl, à 27 sec. ; 6. Servia, Fiat-131, à 43 sec. ; 7. Swaton, à 56 sec. ; 8. Darniche, à 57 sec. ; ... 15. Mlle Mouton, à 1 min. 51 sec. ; 27. Verini, à 3 min. 4 sec. ; ... 89. Bachelli, à 7 min. 51 sec.

Septième épreuve (col de la Couillole), 22 kilomètres :
1. Nicolas ; 2. Rohrl, à 6 sec., ex aequo avec Ragnotti ; 4. Bachelli, à 16 sec. ; 5. Darniche, à 20 sec. ex aequo avec Mlle Mouton ; 7. Fréquelin, à 21 sec. ; 8. Andruet, à *40 sec.* ; 9. Verini, à 53 sec. ; 10. Servia, à 1 min. 7 sec.

Huitième épreuve (Roquesteron), 19 kilomètres :
1. Rohrl ; 2. Andruet, à 17 sec. ; 3. Bachelli, à 31 sec. ; 4. Darniche, à 44 sec. ; 5. Mlle Mouton, à 54 sec. ; 6. Vérini, à 55 sec. ; 7. Nicolas, à 56 sec. ; 8. Fréquelin, à 59 sec. ; 9. Servia, à 1 min. 3 sec. ; 10. Ragnotti, à 1 min. 9 sec.

Neuvième épreuve spéciale (col de la Madone), 8,500 kilomètres :
1. Rohrl ; 2. Swatton, à 11 sec. ; 3. Mlle Mouton, à 12 sec. ; 4. Andruet, à 13 sec. ; 5. Fréquelin, à 14 sec. ; 6. Bachelli, à 16 sec. ; 7. Darniche, à 21 sec. ; 8. Nicolas, à 22 sec. ; 9. Kullang, à 25 sec. ; 10. Servia, à 27 sec.

CLASSEMENT GENERAL

1. Nicolas, Porsche ; 2. Ragnotti, Renault-5 Alpine, à 1 min. 52 sec. ; 3. Fréquelin, Renault-5 Alpine, à 2 min. 52 sec. ; 4. Rohrl, Fiat-131 Abarth, à 3 min. 19 sec. ; 5. Darniche, Fiat-131 Abarth, à 5 min. 31 sec. ; 6. Andruet, Fiat-131 Abarth, à 6 min. 20 sec. ; 7. Mlle Mouton, Lancia Stratos, à 8 min. 47 sec. ; 8. Verini, Fiat-131 Abarth à 11 min. 58 sec. ; 9. Bachelli Lancia Stratos, à 13 min. 55 sec. ; 10. Kullang, Opel Kadett G.T.E., à 14 min. 43 sec.

Après son accident au large de la Bretagne

L'ESCORTEUR « DUPERRÉ » SERA REMIS EN ÉTAT

L'escorteur d'escadre *Duperré* sera remis en état après son accident, dans la nuit du 12 au 13 janvier, entre l'île de Sein et la pointe du Raz. Ainsi en a décidé le ministre de la défense, qui, en accord avec le chef d'état-major de la marine, a arrêté le principe de sanctions « *appropriées, compte tenu de la conduite exemplaire du personnel, qui a permis d'éviter toute perte humaine et de sauver le bâtiment* ».

En l'absence de M. Bourges, en visite officielle en Côte-d'Ivoire, et de l'amiral Lannuzel, en visite officielle au Pakistan, la nature des sanctions n'a pas encore été fixée, et, de toute manière, ces sanctions ne seront pas rendues publiques, même si, officiellement, la commission d'enquête de la marine a conclu à une erreur de navigation.

Dans un premier temps, les techniciens de l'arsenal de Brest ont, afin d'éviter la corrosion, rincé à l'eau douce toutes les parties du navire.

Les chaudières seront ensuite vérifiées au banc d'essai pour tester les qualités physiques du métal qui, à de hautes températures, s'est trouvé brutalement refroidi lorsque la salle des machines a été noyée. En service depuis 1957, le *Duperré* venait de subir des transformations pour servir d'escorteur de lutte anti-sous-marine avec une plate-forme pour hélinational de sauvetage en mer que en service actif jusqu'en 1984-1985.

Le chef d'état-major de la marine a, enfin, informé la Société nationale de sauvetage de l'île de le canot de sauvetage de l'île de Sein, endommagé au cours des opérations d'évacuation du *Duperré*, sera réparé par les soins de la marine nationale.

La hausse des produits pétroliers le 1er février

LE PRIX DU « SUPER » AUGMENTERAIT DE 5 CENTIMES

Un comité des prix doit se réunir le lundi 30 janvier pour avaliser une baisse des prix hors taxes des produits pétroliers (soit une réduction de la rémunération des compagnies pétrolières), que permet, selon les pouvoirs publics, la dépréciation du dollar. Cette baisse des prix de reprise, que l'on dit « symbolique et modulée selon les produits », aura pour conséquence, le président de la République l'a annoncé le 26 janvier à Auxerre, d'« atténuer dans les prochains jours la hausse des prix des produits pétroliers ».

La loi de finances pour 1978 avait *en effet prévu une augmentation de* 2 % des produits dont les prix sont fixés par l'Etat au 1er février (suivie d'une hausse de 7 % le 1er juin). Le prix du litre d'essence ordinaire devrait donc passer mercredi prochain de 2,19 F à 2,23 F, celui du super de 2,37 à 2,42 F, celui du gas-oil de 1,43 à 1,46 F, enfin l'hectolitre de fuel domestique de 81,7 à 83,3 F.

Sous réserve de l'aval du comité des prix, la décision aurait été prise de maintenir inchangée la hausse des prix de l'essence (4 centimes sur litre d'ordinaire et 5 centimes sur celui de super), de supprimer l'augmentation du gasoil et d'amoindrir, voire de supprimer, la hausse prévue sur le fuel domestique.

LA GRANDE-BRETAGNE VA REMBOURSER PAR ANTICIPATION 1 MILLIARD DE DOLLARS AU F.M.I.

La Grande-Bretagne remboursera prochainement par anticipation un milliard de dollars au Fonds monétaire international, a annoncé, jeudi 27 janvier, aux Communes le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey. La dette britannique auprès du F.M.I. s'élève à 4,89 milliards de dollars, dont l'amortissement ne devait *avoir lieu que progressivement* entre 1979 et 1984.

Le P.-D.G. de Manufrance a été reçu par M. Boulin

La C.G.T. dénonce la « valse-hésitation » des pouvoirs publics

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Deux semaines après que M. Raymond Barre eut annoncé que le F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) allait prêter 20 millions de francs à Manufrance (*le Monde* du 13 janvier), un entretien a eu lieu jeudi 26 janvier à Paris entre M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et M. Jacques Petit, P.D.G. de la firme stéphanoise, qu'accompagnaient MM. Antoine Pinay, président du conseil général de la Loire, Michel Durafour, radical, ancien maire de Saint-Etienne, et Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire. M. Boulin n'a fait que confirmer à ses interlocuteurs que le gouvernement tiendrait « intégralement » ses engagements.

L'application avec souplesse de la réglementation des placements des sociétés d'assurances « *de manière à faciliter leur éventuelle participation* » qu'a recommandée M. Boulin à M. Balaresque, directeur des assurances, qui assistait à l'entrevue de jeudi au ministère de l'économie et des finances, va peut-être faciliter l'arrivée « *d'un actionnaire solide et cohérent* », selon l'expression même du ministre.

Le communiqué ministériel publié à l'issue de cet entretien se veut rassurant après les réactions politico-syndicales suscitées par un nouveau blocage politique (*le Monde* daté 23 et 24 janvier) ; en fait, il n'apporte aucun élément vraiment nouveau.

Le principe de l'aide financière de l'Etat était acquis depuis l'été dernier (*le Monde* du 25 août 1977). Elle a été accordée cinq mois plus tard, conditionnée par l'apport de capitaux propres et l'entrée d'investisseurs. Or le P.-D.G. est toujours à la recherche et d'investisseurs institutionnels et d'actionnaires, selon le schéma de son plan, participer à la *constitution d'une nouvelle* société d'exploitation. Le montage financier de ce schéma était bel et bien réalisé dès le 10 janvier, mais quelques jours plus tard des établissements bancaires se récusaient. M. Jean Breteau, président de la Fédération de la métallurgie C.G.T., a déclaré à ce propos, le 25 janvier : « *Nous avons le sentiment d'une valse hésitation que le gouvernement voudrait prolonger jusqu'aux élections législatives.* »

MORT DU ROMANCIER GABRIEL AUDISIO

Nous apprenons la mort de l'homme de lettres Gabriel Audisio, survenue le 26 janvier, à l'hôpital d'Issy-les-Moulineaux. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

[Né le 27 juillet 1900, à Marseille, Gabriel Audisio a fait des études de lettres, de droit et de philosophie aux universités d'Aix-en-Provence et d'Alger. A partir de 1920, il a occupé divers postes au gouvernement général en Algérie. Successivement secrétaire adjoint des assemblées algériennes, secrétaire du commissariat de l'Algérie à l'Exposition coloniale de 1931, chef des services de l'Office algérien d'action économique et touristique (1932-1945), il est nommé directeur du service algérien d'information et de presse à Paris, en 1945.

A partir de 1963, et jusqu'à sa retraite, en 1965, il est conseiller culturel au secrétariat d'Etat auprès du premier ministre, chargé des affaires algériennes.

Poète, essayiste et romancier, il fut une des figures marquantes de l'« école d'Alger ». Presque toute son œuvre est consacrée à la Méditerranée. Citons parmi ses essais *Jeunesse de la Méditerranée* (1935), *Sel de la mer* (1936), *Amour d'Alger* (1936), *Misères de notre poésie* (1943), *Feuilles de Fresnes* (1945), *Ulysse ou l'intelligence* (1946) ; parmi ses romans : *Héliotrope* (1928), *les Augures* (1932), *les Compagnons de l'Ergador* (1940).

En 1975, il obtient le Grand Prix de poésie de l'Académie française. Gabriel Audisio était officier de la Légion d'honneur.]

Le numéro du « Monde » daté 27 janvier 1978 a été tiré à 550 579 exemplaires.